



**HAL**  
open science

# L'influence des conditions de logement et du marché immobilier français sur la vie étudiante : étude sur l'effet des conditions de logement sur les aspirations et la vie des étudiants français contemporains

Rémi Blans

## ► To cite this version:

Rémi Blans. L'influence des conditions de logement et du marché immobilier français sur la vie étudiante : étude sur l'effet des conditions de logement sur les aspirations et la vie des étudiants français contemporains. Sociologie. 2023. dumas-04255520

**HAL Id: dumas-04255520**

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04255520v1>

Submitted on 11 Feb 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

**Rémy BLANS**  
**M2 TET**  
**2022-2023**



**Mémoire de recherche en sociologie**

**L'influence des conditions de logement et  
du marché immobilier français sur la vie  
étudiante**

Etude sur l'effet des conditions de logement sur les aspirations et la  
vie des étudiants français contemporains.

Recherche encadrée par Tristan Poullaouec, maître de conférences en sociologie à Nantes  
Université et membre du Cens (UMR-6025).

Mémoire soutenu le 25/09/23 devant un jury composé d'Isabelle Garat (MCF HDR en  
géographie, aménagement et urbanisme à l'IGARUN) et Tristan Poullaouec (MCF en  
sociologie)

# Sommaire

Sommaire .....	2
Résumé.....	6
Remerciements .....	7
Introduction.....	8
Un long moment de réflexion··· .....	8
···qui donne lieu à un retour à un objet que je connais bien .....	11
Un sujet peu travaillé en tant qu'objet principal .....	12
Méthodologie .....	14
Une nouvelle enquête avec deux fois moins de temps .....	14
Une approche quantitative··· .....	15
···nuancée par une approche qualitative .....	18
Problématisation .....	20
Avant de parler du logement, parlons de la « crise du logement » :.....	21
La problématique du logement et des étudiants dans les sociologies .....	25
L'articulation entre matériau et manque sociologique : présentation des axes de recherche .....	31
Chapitre 1 : Des disparités géographiques si marquées et si marquantes ? .....	40
I/ Analyse du marché du logement : comment expliquer une si grande disparité de l'état du marché entre les villes universitaires ? .....	42
II/ Des disparités entre les foyers foyer des étudiants.....	46
III/ Les contraintes économiques du marché et leurs influences sur les étudiants.....	53
A / Quelles ressources à disposition des étudiants ? .....	54
B / Les effets du logement indépendant.....	61
Conclusion .....	64
Chapitre 2 : La vie collective et le temps de trajet des freins à la sociabilité ? .....	66
I/ Le couple, la vie en couple et la colocation quels effets sur les sorties ?.....	67
II/ La traduction sociale de la distance spatiale .....	75
A / Des modes de transports variés .....	76
B / Les effets et solutions face à la décohabitation et à la distance géographique .....	83
Conclusion .....	90
Chapitre 3 : Une approche plus fine de la situation nantaise et tourangelle, une approche géo- sociologique.....	93
I/ Entre Airbnb et l'état du parc locatif : où s'installent les étudiants ? .....	95

A / Mutation de la location touristique en problème public .....	95
B / Gentrification, airbnbisation et saturation des villes : la place des étudiants.....	101
II/ Après avoir trouvé un logement, quels impacts sur la vie étudiante ? .....	104
Conclusion .....	107
Chapitre 4 : L'approche qualitative pour aller plus loin .....	108
I/ La recherche du logement et les facteurs décisifs.....	109
A / La difficulté des dossiers locatifs étudiants .....	109
B / Les critères déterminants dans la recherche et le choix du logement.....	112
II/ La conception différenciée du logement : entre l'appartement et le « chez soi ».....	115
III/ Le logement définissant les possibles futurs .....	118
Conclusion .....	120
Conclusion générale .....	121
Retour réflexif et limites du travail .....	125
Bibliographie.....	127
Sitographie & Sources annexes .....	135
Annexes : .....	139
Annexe 1 : Représentation graphique du mode d'habitation des étudiants selon l'université et leur genre.....	139
Annexe 2 : Représentation graphique du recours au salariat selon le mode d'habitation .....	141
Annexe 3 : Diagramme à barres du recours aux aides sociales en fonction du type d'habitation .	141
Annexe 4 : Diagramme à barres du recours aux aides financières familiales en fonction du type d'habitation .....	142
Annexe 5 : Diagramme à barres du taux de réussite à la licence en 2021.....	142
Annexe 6 : Diagramme à barres du taux d'effort calculé par rapport au prix moyen d'un studio étudiant dans les différentes communes.....	143
Annexe 7 : Diagramme à barres du recours aux aides financières familiales selon la composition du foyer étudiant.....	143
Annexe 8 : Diagramme à barres du recours aux aides financières familiales selon la fréquence de visite aux parents .....	144
Annexe 9 : Diagramme à barres de la répartition à un moment d'intégration en fonction de la composition du couple.....	144
Annexe 10 : Graphique araignée de la non-participation à des activités extra-scolaires en fonction de la composition du foyer de l'étudiant.....	145
Annexe 11 : Diagramme à barres de la possession de la voiture en fonction de l'université .....	145
Annexe 12 : Diagramme à barres de la possession d'une voiture selon l'échelon de bourse.....	146

Annexe 13 : Diagramme à barres de l'usage des moyens de transports en fonction de la PCS des parents de l'étudiant.....	146
Annexe 14 : Diagrammes à barres de la répartition du sentiment de solitude en fonction de l'université, du mode d'habitation et de la fréquence de visite aux parents .....	147
Annexe 15 : Diagramme à barres de l'accompagnement lors du dernier trajet (domicile-université) en fonction du mode d'habitation .....	149
Annexe 16 : Courbe de l'accompagnement lors du dernier trajet (domicile-université) en fonction de l'âge .....	149
Annexe 17 : Diagramme à barres de la participation à une activité sociabilisatrice en fonction du temps de trajet (domicile-universitaire) moyen .....	150
Annexe 18 : Diagramme à barres de la participation au groupe de classe en fonction de l'âge de l'étudiant .....	150
Annexe 19 : Diagramme à barres de la fréquence de visite aux parents en fonction de la PCS de ces derniers .....	151
Annexe 20 : Histogramme de la possession d'une voiture selon l'université.....	151
Annexe 21 : Représentation cartographique des niveaux de loyers dans l'agglomération de Nantes. ....	152
Annexe 22 : Représentation cartographique des niveaux de loyers dans l'agglomération de Tours. ....	153
Annexe 23 : Représentation cartographique du pourcentage de logement sociaux à Nantes et à Tours.....	154
Annexe 24 : Histogramme du temps de trajet pour les étudiants résidant en résidence collective selon l'université .....	155
Annexe 25 : Histogramme du temps de trajet pour les étudiants résidant en résidence Crous selon l'université.....	155
Annexe 26 : Desserte en transport de la métropole nantaise en fonction des zones d'habitat collectif et des lieux d'études supérieures.....	156
Annexe 27 : Desserte en transport de la métropole tourangelle en fonction des zones d'habitat collectif et des lieux d'études supérieures.....	157
Annexe 28 : Localisation des résidences Crous à Nantes.....	158
Annexe 29 : Localisation des résidences Crous à Tours .....	159
Annexe 30 : Répartition des bars à Nantes .....	160
Annexe 31 : Répartition des bars à Tours .....	160
Annexe 32 : Histogramme des refus de sorties pour les étudiants en logement collectif .....	161

Annexe 33 : Histogramme des refus de sorties pour les étudiants nantais selon leur mode d'habitation .....	161
Annexe 34 : Histogramme des refus de sorties pour les étudiants tourangeaux selon leur mode d'habitation .....	162
Annexe 35 : Carte isochrone (30 mins à pied) depuis les différents campus tourangeaux .....	162
Annexe 36 : Carte isochrone (30 mins à pied) depuis les différents campus nantais.....	164

## Résumé

Cette recherche met en lumière les effets du logement des étudiants et des conditions matérielles d'existences de ces derniers sur leur vie étudiante, effets effacés ou relégués derrière les explications classiques de classes sociales ou de proximité sociale à l'université. A travers une analyse secondaire d'une base de données de près de 15 000 étudiants de huit universités (du collectif POF), d'une analyse des marchés immobiliers, couplée à une approche spatiale et qualitative plus fine des espaces nantais et tourangeaux, la recherche a pour but d'ouvrir des pistes de réflexion et apporter de premiers résultats sur ces thématiques. Tout d'abord, cette recherche place le curseur sur les effets du coût économique du logement et des coûts économiques, matériels et affectifs de la décohabitation. Dans un même temps, il est également souligné l'importance de la dimension spatiale dans cette démonstration. En effet, il est démontré que le marché locatif peut être très différent d'une ville à une autre, tant sur la tension locative que sur la largeur de l'offre. Dans un deuxième temps, dans une perspective plus sociale, la recherche met l'accent sur l'influence de la composition du logement et de la façon d'habiter sur les relations sociales intra et extra-universitaires. Il est également souligné la répartition et l'usage différencié des différents modes de transport selon la localisation du logement (selon la ville mais également dans la ville). Il est mis en avant l'influence directe de la vie en couple ou des ressources économiques sur la dépendance familiale (qu'elle soit économique, matérielle ou affective) mais également sur l'intégration sociale, qui peut être limitée par une activité salariée par exemple. Dans un troisième temps, de façon plus fine, il est étudié, par comparaison entre l'agglomération nantaise et tourangelles, l'évolution de l'état du parc locatif et l'effet de la tension de ce dernier sur les façons de loger et *in extenso* sur les façons de vivre et d'étudier. Enfin, en guise de dernier chapitre, à travers une approche plus qualitative, sont approchées les difficultés non perceptibles à travers les données de seconde main, telles que l'influence du logement et de sa recherche sur les aspirations futures ou la conception différenciée du logement, entre autonomie totale (indépendance totale) et autonomie relative (le chez soi chez ses parents avec un retour quasi-systématique).

Enfin, cette recherche avait pour but mettre en avant l'importance de replacer le logement comme facteur explicatif, et non plus comme élément expliqué des inégalités scolaires et de la condition étudiante. Bien que modeste et fait de divers matériaux parfois pas assez fournis, l'enjeu était de placer les conditions de logement au sein des questionnements sur les conditions matérielles d'existences des étudiants, tout en gardant en tête l'influence des origines sociales sur ce dernier également. En effet, cette recherche s'inscrit dans le contexte actuel de crises du logement, crises qui impactent directement les plus précaires, tels que les étudiants, tandis que la sociologie et plus largement les sciences sociales au sens large ne s'est jamais réellement attardée sur les questionnements soulevés au travers de cette recherche.

# Remerciements

Je souhaite adresser en premier lieux, ces remerciements à Tristan Poullaouec, qui s'est montré présent et disponible, dès l'année dernière, qui a toujours répondu au plus vite et au plus juste et qui a accepté d'encadrer ce travail en dernière minute.

Je souhaite également remercier chaleureusement mes camarades nantais devenus des amis, Carmen, Colin, Robin, Evanne, Diane et Nicolas qui ont été d'un grand soutien , tant sur le plan amical que sur le plan scientifique dans l'aboutissement de ce travail qui ne fut pas de tout repos.

Je tiens également à remercier mes proches et plus particulièrement ma petite-amie Pascaline, qui depuis maintenant cinq années, de la première année de licence de sociologie jusqu'à cette dernière année de master a été une grande source de motivation et d'idées permettant la bonne conduite de mes études.

Enfin, je tiens à remercier l'ensemble des enquêtés qui ont accepté de répondre à mes questions durant ces entretiens et discussion autour de leur situation mais également à l'ensemble des étudiants composant l'échantillon ETUSOC. Par ailleurs, j'adresse également ces derniers remerciements à l'équipe pédagogique derrière le projet ETUSOC et plus largement du collectif POF auquel j'ai eu le plaisir de participer lors de ma deuxième année de licence de sociologie à Tours et sans qui cette enquête n'aurait pas été possible.

# Introduction

Un long moment de réflexion...

Ce présent travail rend compte d'une recherche qui n'a pas été de tout repos et couronne une année plus que chaotique au niveau scolaire, tant sur le plan organisationnel du master que dans l'accompagnement qui est à parfaire. Entre l'expérience de soutenance compliquée, somme toute marquante, de l'année dernière et les différents éléments qui ont rendu compliquée cette année, cette recherche s'est faite dans un contexte un peu particulier. En effet, ce choix du sujet repose sur une sollicitation qu'on pourrait qualifier de dernière minute pour un encadrement à la suite de multiples changements, tantôt niveau sujet, tantôt encadrement. L'idée de cette sous-partie est d'introduire la construction de mon objet en revenant chronologiquement sur cette construction.

Pour commencer, je souhaite revenir rapidement à mon travail de l'année passée et vous permettre de comprendre le déroulement de cette année. Durant l'année 2021/2022, j'ai effectué une recherche encadrée par Sophie Orange sur les bacheliers professionnels en reprenant un travail effectué par elle-même et Claire Lemêtre il y a de ça maintenant 8 ans. Après un long moment de réflexion, j'en viens à me plonger dans la récolte de données étant bien avancé en termes de bibliographie (à la suite d'un précédent mémoire de 3<sup>ème</sup> année de licence sur les baccalauréats professionnels de mon ancien lycée basé en Eure-et-Loir). Ce travail de réutilisation de données de seconde main combiné à la création, en parallèle, d'un questionnaire et également d'une dizaine d'entretiens a été complexifié par un coût d'entrée important dans la création et l'analyse des données quantitatives des deux jeux de données. En effet, j'ai dû apprendre à créer un questionnaire, analyser mes données et d'autres données que je n'ai pas créées, sans compter les erreurs dans le questionnaire créé, ayant des cours sur l'usage des données après la passation de ce dernier. Cela a entraîné un gros retard sur l'analyse et donc *de facto* sur l'écriture et le rendu. Cette expérience s'est conclue par une soutenance tardive, qui n'était pas la meilleure des expériences scolaires. Lors de cette dernière, en conclusion, j'en viens à discuter des perspectives de travail pour ma deuxième année de master. L'idée était de retravailler sur un sujet connexe, je pensais ici travailler sur

les bacheliers arrivant à l'université de Nantes et à leur parcours en première année vis-à-vis des dernières réformes. Ce sujet a été écarté à la suite de la prise en compte des conseils d'une professeure de changer de sujet, c'est alors que l'idée me revient de travailler sur la pêche et plus particulièrement la pêche à pied, sujet pour lequel j'avais déjà un peu travaillé avec une anthropologue de Tours, dans le cadre de candidature en master d'anthropologie. C'est alors que je sollicite un socio-anthropologue nantais, que je ne connaissais pas, après avoir commencé à cerner une zone de travail et un sujet précis, nous convenons d'un rendez-vous de travail, après avoir eu une longue et intéressante discussion, j'en conclus que je ne suis pas tout à fait au fait de l'encadrement qu'il envisageait de me proposer. En effet, je souhaitais un encadrement assez régulier, chose qu'il n'était pas possible de me proposer, je me suis alors tourné vers les deux responsables de parcours, qui m'ont conseillé une encadrante qui m'a renvoyé vers ce dernier en déclinant ma sollicitation. C'est alors, que sans encadrant, je me suis lancé dans ce sujet, après avoir fait de longues observations et en avoir appris beaucoup sur le terrain, je cherche à débiter ma campagne d'entretien, pour cela je sollicite les différents interlocuteurs identifiés facilement : une association de pêcheurs à pied particuliers, le COREPEM (Comité Régional des Pêches et des Elevages Marins des Pays de Loire) et le représentant des pêcheurs à pied professionnels de Loire-Atlantique et Vendée. À la suite de multiples contacts, je me retrouve sans réponse à mes sollicitations, cependant j'ai un peu avancé sur ce sujet en rédigeant un synopsis de mémoire dans le cadre d'une évaluation à la fin du premier semestre.

Face à de multiples freins pour cette recherche (frein économique, temporel et qualitatif), j'ai décidé, après longue discussion avec le directeur du master de changer de sujet, pour aller sur un sujet qui me faisait de l'œil depuis le début de l'année : la place du chien dans la vie sociale des personnes sans-domicile. Après ce rendez-vous et nouvellement encadré, je me plonge profondément dans la littérature scientifique, pendant près d'un mois, je rattrape le retard engendré par un changement de sujet et me lance dans la collecte de données, notamment en effectuant un entretien, précédé de trois journées d'observation. C'est alors que mon encadrant à la fin d'un cours, me demande si j'avais trouvé un directeur pour mon mémoire, moi qui pensais être encadré par ce dernier, je réponds que non, que je n'ai pas cherché pensant que cet encadrement était définitif. J'en viens alors à envoyer trois mails pour tenter de prendre rendez-vous, en vain. Durant ce temps, j'ai continué à travailler, en

m'insérant dans des réseaux d'interconnaissance, notamment du côté associatif avec l'association *Action contre le froid* avec qui je devais faire des maraudes et rentrer plus facilement en contact avec les personnes sans-domicile qui sont invisibilisées durant la journée... Dans un même temps, j'en suis venu à travailler sur le graffiti à Rennes dans le cadre du stage de recherche collective, cela a limité mon investissement sur le terrain et m'a permis de me rendre compte de la nécessité d'être encadré, d'une part pour le processus de la recherche, qui selon moi est indétachable de la discussion mais également relevant de la nécessité d'être évalué pour valider le master.

...qui donne lieu à un retour à un objet que je connais bien

Comme vous pouvez commencer à le comprendre, cette recherche s'inscrit dans une nécessité de rapidité, d'autant plus dans un calendrier serré pour répondre à mes projets personnels de l'année prochaine. C'est ainsi que j'ai commencé à me (re)plonger dans la bibliographie en fin février par l'entrée proposée par Tristan Poullaouec et que j'ai commencé à construire une solide problématique en lien avec de nombreuses lectures pluridisciplinaires. En effet, après une sollicitation tardive et une longue discussion, il m'a été proposé de travailler sur la question de la condition étudiante, objet qui ne m'est pas inconnu mais au prisme du logement. C'est de cette manière que je suis entré assez rapidement avec un objet assez circonscrit dans ma recherche. Cependant, ces différentes lectures ont beaucoup repoussé l'analyse des données et donc *de facto*, la rédaction de cet écrit.

Il me semblait important et intéressant de revenir rapidement sur le déroulé de cette année pour objectiver les conditions de production de ce travail et laisser apparaître les différents éléments rencontrés durant cette recherche influant directement sur cette dernière. L'idée était également, de revenir rapidement sur l'importance d'avoir un calendrier de recherche, de fait, malgré mon temps de recherche divisé par deux, je pense avoir réussi, dans une gestion plus ou moins drastique de mon temps, à rattraper mon retard vis-à-vis du calendrier idéal, n'ayant pas d'impératif à le rendre en juin, mais ne pouvant pas non plus rendre ce travail fin octobre.

Même si ce sujet n'a pas été initié par une impulsion personnelle, c'est un sujet qui m'attire grandement, ayant notamment touché cette problématique lors de mes recherches précédentes, mais également car en étant nantais après avoir été tourangeaux, je me suis personnellement retrouvé confronté à cette problématique en la conscientisant comme faisant partie de la vie étudiante. Ce travail me permet d'une part de répondre à mes interrogations sur ce sujet et d'autre part de constater que ces expériences ne sont pas uniques sans pour autant être homogènes non plus.

## Un sujet peu travaillé en tant qu'objet principal

Après être revenu sur le cheminement m'amenant à travailler sur ce sujet j'en viens à vous présenter ma question de départ, si importante en sociologie, qui est la suivante : « **Dans quelle mesure les conditions de logement jouent-elles sur les aspirations ou sur les conditions d'études des étudiants dans la société française contemporaine ?** ». Cette question de départ me permet d'interroger les conditions de logement à l'aune des aspirations et de l'orientation mais également de questionner l'influence de ces dernières une fois que l'étudiant est logé. La question des aspirations en fonction des conditions matérielles d'existence était un élément principal de mon enquête l'année dernière que je n'ai que très peu mobilisé lors de la rédaction de mon mémoire. Ces entretiens avec ces bacheliers professionnels et des lectures ont construit et renforcé ce questionnement avec la question des aspirations, mais en gardant la focale sur l'influence du logement sur la vie étudiante . Autrement dit, les données produites auparavant que je comptais utiliser, le seront, mais en tant qu'élément de problématisation et de réponse partielle et non en élément explicatif principal, car elles ne sont pas assez significatives, ni assez nombreuses pour constituer un matériau principal.

L'objet principal de cette recherche est de démontrer l'influence des conditions de logement sur la vie étudiante. J'entends par là tout ce qui est en lien avec les transports, la sociabilité mais également sur le plan économique, entre le coût des loyers, l'airbnbisation<sup>1</sup> et la gentrification<sup>2</sup>. Ce sujet n'a que très peu travaillé en tant qu'objet principal. En effet, le logement et son influence sur la vie des étudiants ont été souvent pensés à l'aune de la reproduction sociale, je pense ici au modèle des héritiers<sup>3</sup>, qui d'une part ne fonctionne plus vraiment avec la massification scolaire mais qui aussi, comme nous le verrons après passe

---

<sup>1</sup> Le concept d'airbnbisation sera utilisé pour définir un processus au même titre que la gentrification par exemple. Johanna Dagorn et Matthieu Rouveyre, « Ce que fait la Airbnbsation sur les publics les plus fragilisés et les étudiant.es en termes d'inégalités et de discriminations. L'exemple de Bordeaux et de Paris. », (hal-03112624), 2 février 2021.

<sup>2</sup> Je reviendrais sur le concept plus tard en lien avec ce, papier retraçant l'histoire de ce concept depuis sa création par Ruth Glass. Voir : Alain Bourdin, « Gentrification : un "concept" à déconstruire », *Espaces et sociétés* 132-133, n° 1-2 (2008): 23-37, <https://doi.org/10.3917/esp.132.0023>.

<sup>3</sup> Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *Les héritiers: les étudiants et la culture*, Repr, Les sens commun (Paris: Éd. de Minuit, 1994).

outre sur tout un pan des éléments de la vie étudiante tels que le logement mais aussi la rationalité des individus. C'est au regard de ce travail fondateur de la sociologie des étudiants et des travaux qui en ont découlé que j'entends poser le logement comme facteur explicatif clef de la vie étudiante et non pas un élément annexe qui influencerait.

# Méthodologie

Dans cette partie, je souhaite détailler mon approche méthodologique pour cette enquête qui s'est faite dans un contexte un peu particulier en raison d'une multiplication de facteurs retardant mon choix. En effet, cette enquête n'a duré que quatre mois et donc en ce laps de temps réduit, j'ai dû faire des choix méthodologiques pour correspondre à la temporalité de cette enquête, choix que je vais expliciter ci-dessous.

## Une nouvelle enquête avec deux fois moins de temps

Comme vous l'aurez sans doute compris, cette année a été faite de nombreux hauts et bas dans ce travail de recherche qui est l'élément principal dans la validation du master. À la suite d'un long moment de réflexion, sur les encadrants potentiels pour mon sujet, j'en suis venu à solliciter Tristan Poullaouec, pour m'encadrer sur les sujets précédents dont il n'est pas du tout expert. Après discussion, Tristan Poullaouec qui avait refusé deux encadrements accepte de m'encadrer si je change de sujet en retournant vers un sujet qui représentait un coût d'entrée moindre en comparaison au sujet précédent. C'est ainsi que je me vois proposer une analyse secondaire de données produites par le collectif POF dont l'UFR de sociologie fait partie, avec également des lectures d'entrée et une question de départ : « Dans quelle mesure les conditions de logement jouent-elles sur les conditions d'études des étudiants dans la société française contemporaine ? ». Après ces quelques lectures, j'en viens à reformuler légèrement la question de départ, en rajoutant la question des aspirations, tout en continuant le travail de recherche à Rennes en parallèle. Comme j'expliquais précédemment, étant en fin du mois de janvier et l'approche des délibérations de fin de semestre, l'incertitude concernant l'évaluation de l'état de ma recherche pose un problème : comment pourrais-je être évalué sur un travail que j'ai abordé deux semaines avant. En accord avec mon encadrant, j'ai effectué une note de recherche contenant problématique et hypothèses ainsi que toutes les références bibliographiques lues dans ce laps de temps que j'ai rendu avec deux semaines de délai supplémentaire.

## Une approche quantitative...

Dans un premier temps, à la suite d'un premier contact avec Tristan Poullaouec, nous avons convenu d'une analyse de données de seconde main du collectif POF<sup>4</sup> en raison de l'impératif du calendrier. Cette base de données, accessible en ligne et datant de fin décembre 2022 comporte 14 983 réponses complètes d'étudiants et étudiantes des huit universités participantes à ce collectif (Caen, Grenoble, Le Havre, Nantes, Paris 8, Paris Nanterre, Saint-Etienne, Tours) sur un échantillon potentiel de 155 193 étudiants sur les huit universités, soit 9,7 %. Cette dernière constitue le matériau principal de ma recherche. Elle a été faite dans un cadre pédagogique par des étudiants et encadrée par des enseignants dans les huit universités.

En ce qui concerne l'usage de ces données, il est encadré et comme l'indique très bien le document d'usage : « Les utilisateurs doivent obligatoirement citer la source des données dans les travaux et les publications s'appuyant sur ces données :

- Mention des données dans le corps du texte : \L'enquête "Les relations sociales des étudiant-es" (ETUSOC) a été réalisée dans neuf universités française (Brest, Caen, Grenoble, Le Havre, Nantes, Paris 8 Saint-Denis, Paris Nanterre, Saint-Etienne et Tours)<sup>5</sup> en novembre et décembre 2022. Elle visait à recueillir des informations sur les liens et les lieux de sociabilité des étudiant.es. Elle a été administrée à un échantillon final de 14983 étudiant.es inscrit.es dans ces universités en 2022-2023.

- Mention courte des données dans les figures : \Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022. »

Ainsi toutes les figures comporteront les mentions suscitées afin de garantir la transparence de cette recherche. Certaines figures comporteront moins d'effectif en raison de l'application de filtre, cela sera précisé dans le « champ ».

---

<sup>4</sup> Site web du collectif POF : <https://sites.google.com/view/collectifpof/accueil>

<sup>5</sup> L'université de Brest fait partie du collectif POF mais n'a pas participé à l'enquête ETUSOC en 2022.

La récolte de ces données a différé selon l'établissement, soit un questionnaire en ligne soit une passation en face à face en faisant des incursions dans les salles de classe. Cela a conduit à des biais que je vais rapidement expliquer à partir du document explicatif de ces derniers et les solutions apportées par les enseignants afin de les limiter, en utilisant des coefficients de pondération créés dans ce but. Si l'on regarde à l'échelle globale, ces disparités ne sont pas très marquées mais elles le sont localement. Le premier biais est le biais du genre, avec une forte surreprésentation des femmes dans l'échantillon nantais (1.85 femme) et grenoblois (1.33)<sup>6</sup>. Autrement dit, pour contrebalancer la surreprésentation des femmes dans l'échantillon vis-à-vis de la population générale locale, le coefficient de pondération permet de diminuer le poids de ces répondantes et de leurs réponses au regard de la population générale pour permettre une généralisation plus fiable. Le deuxième biais est une plus forte représentation des boursiers vis-à-vis de la population générale, notamment à Tours, Nantes et Paris-Nanterre. La nationalité et la discipline universitaire des étudiants sont également biaisées par l'échantillonnage, mais dans une moindre mesure.

Pour corriger ces biais, une pondération a été faite pour permettre de renforcer ou diminuer des caractéristiques vis-à-vis de la population générale. La première pondération est une pondération générale, en modifiant le poids d'étudiants de certaines universités pour que cela corresponde à la proportion d'étudiants des autres universités afin de pouvoir comparer à la même échelle. L'utilisation de cette pondération est écartée au profit de la seconde pondération, comme recommandé par les enseignants en charge de l'uniformisation des données. Cette dernière permet de lisser les biais d'échantillonnage sur les variables socio-démographiques présentées juste avant. Ce coefficient de pondération sera utilisé pour toutes les analyses, car il permet une généralisation plus proche de la réalité pour l'ensemble des variables qui m'intéressent mais également avoir un échantillon systématiquement comparable, ce qui n'aurait pas été le cas en utilisant deux pondérations différentes. L'utilisation de ce coefficient sera précisée sous chaque graphique. Cependant, cela n'empêchera pas des biais certains comme nous le verrons dans le développement, des questions dont les réponses sont susceptibles d'être influencées par le moment où l'étudiant répond au questionnaire notamment.

---

<sup>6</sup> Par exemple, les étudiantes nantaises avaient près de deux fois plus de chances de répondre au questionnaire au regard du nombre de réponses et leur poids dans l'échantillon nantais initial.

De plus, dans l'usage des données statistiques, certaines variables ont été détournées pour correspondre un peu plus à mon sujet. En effet, pour l'analyse de ces données, je suis parti du principe que la majorité des étudiants résidaient dans la même ville où ils étudiaient, bien que discutable, en procédant de cette façon cela permet une analyse globale de l'état du marché des différentes universités et n'en reste pas moins intéressante.

Pour analyser ces données, j'ai utilisé le site Internet « <https://trideux.cloud/> » qui est, pour faire simple, une page web permettant, dans une plus grande facilité que le logiciel initial « Trideux », d'analyser les données à partir d'une base de données, qui dans mon cas, est déjà chargée sur le site, ce qui m'évite une très longue attente pour le chargement à chaque utilisation. Ces données, une fois analysées, sont pour certaines variables, basculées sur *Excel* afin de faire des graphiques compréhensibles et agréables à lire.

Pour compléter mon analyse des disparités géographiques et chercher à les expliquer, j'ai utilisé des données libres pour les croiser avec des données du questionnaire. Je pense ici aux données des Observatoires des loyers et des prix moyens au m<sup>2</sup>.

J'ai également utilisé des données administratives, comme les taux de réussite des universités en 2021<sup>7</sup>, les données du Crous sur le nombre de boursiers, de logements et leur localisation, mais aussi des données municipales comme l'usage des transports en commun pour avoir un temps de trajet moyen à partir des différents lieux notables des deux villes sur lesquelles je vais resserrer la focale : Nantes et Tours.

---

<sup>7</sup> Faute d'avoir les chiffres pour l'année 2022, ce seront les chiffres de 2021 qui seront utilisés ici. Ils sont issus des données de la note flash du SIES, voir : « Parcours et réussite en licence : les résultats de la session 2021 », enseignementsup-recherche.gouv.fr, 17 novembre 2022, <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/parcours-et-reussite-en-licence-les-resultats-de-la-session-2021-88069>.

...nuancée par une approche qualitative

Bien que l'approche statistique me semble tout à fait appropriée pour amorcer un travail sur un sujet aussi vaste que celui-ci et sans vouloir rouvrir un débat entre le quantitatif et le qualitatif, je pars du postulat qu'avec une base de données de deuxième main, dont les données n'ont pas spécialement été créées pour répondre à mon questionnement, la base de données ne permet pas de l'approcher assez finement pour rendre compte d'éléments précis, qui se retrouvent dissouts ou du moins lissés derrière des modalités. C'est pour cela qu'il me semble intéressant, d'une part pour compléter cette enquête et d'autre part pour réellement produire des données cette année, d'effectuer des entretiens, bien que bref avec des étudiants nantais et tourangeaux. Ces étudiants sont pour la plupart d'anciens ou d'actuels étudiants de sociologie, que j'ai côtoyés lors de la licence ou actuellement en master<sup>8</sup>. Ces entretiens, vous l'aurez compris, sont des entretiens opportunistes mais sont réellement intéressants et nécessaires pour nuancer et préciser des résultats à l'échelle locale et individuelle. Ces entretiens et entrevues m'ont permis d'avoir plus de détails, notamment sur le vécu individuel et les stratégies mises en place qui n'apparaissent pas dans les statistiques.

D'autres entretiens seront réutilisés, notamment pour problématiser, mais également soulever des pans qui ne sont pas questionnables avec une approche quantitative qui n'interroge que ceux qui sont étudiants et non ceux qui y ont renoncé, parfois en raison de freins dont fait partie le logement. Comme expliqué précédemment, ces entretiens ne seront pas le matériau principal et ne seront utilisés que pour montrer qu'au regard de mes recherches précédentes, il pourrait être intéressant de faire un suivi de cohorte ou d'encore s'intéresser à la problématique du logement lors de l'orientation pour saisir celles et ceux qui ne peuvent pas s'orienter comme souhaité. Avec ces entretiens, j'ai également utilisé des archives de presse, des archives municipales pour retracer l'évolution de cette problématique à Nantes et à Tours afin d'avoir des éléments de contexte pour remettre en perspective la situation actuelle.

---

<sup>8</sup> Dans le cadre de cette enquête, c'est après discussion avec des camarades, qu'ils se sont proposés pour effectuer des entretiens avec moi.

Pour résumer cette recherche articule quantitatif et qualitatif à différents niveaux pour rendre compte de la façon la plus précise et complète de l'influence du logement sur les aspirations et la vie étudiante.

# Problématisation

Pour commencer, comme l'ont démontré Pierre-Yves Bernard et Vincent Troger pour le baccalauréat professionnel, nous savons que les choix scolaires sont bornés, influencés, par « des contraintes fortement corrélées aux effets du déterminisme social, les résultats aux collèges [au lycée pour les études supérieures], les moyens sociaux, économiques et culturels »<sup>9</sup>. En effet dans ma recherche de l'année dernière, bon nombre de résultats ne sont pas apparus comme surprenants concernant l'orientation dans la voie professionnelle et vers les études supérieures par la petite porte<sup>10</sup> pour ces bacheliers en majorité d'origine populaire. Cependant, certaines réponses au questionnaire, que je n'ai finalement pas mobilisées, qui concernaient les conditions matérielles d'existence lors de la scolarité (comme le temps de trajet, la couverture des transports en commun durant la scolarité secondaire), que je n'ai que peu, voire pas mobilisées car elles ne correspondaient pas avec le sujet que j'avais construit avec mon encadrante. Ce questionnement faisait écho à mon parcours, mais également au parcours d'amis et camarades de mon village d'origine qui se sont exilés en ville pour « élargir l'horizon » comme l'explique Nicolas Renahy<sup>11</sup>.

Au travers de mes différentes lectures pluridisciplinaires, je vais revenir sur la crise du logement pour savoir de quoi l'on parle avant de rentrer plus en détail dans la problématisation.

---

<sup>9</sup> Pierre-Yves Bernard, James Masy, et Vincent Troger, « 6. Pour une relecture des paradigmes de relégation et d'orientation par défaut », *Education et société*, 2016, P 162.

<sup>10</sup> C'est-à-dire BTS ou DUT, voir : Sophie Orange, « Des ambitions raisonnables et raisonnées. Accéder à l'enseignement supérieur par les IUT et les STS », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n° Hors-série n° 6 (14 février 2018): 113-32.

<sup>11</sup> Nicolas Renahy, « Les gars du coin : enquête sur une jeunesse rurale », La Découverte-poche (Paris, la Découverte, 2010).

Avant de parler du logement, parlons de la « crise du logement » :

Pour cette partie, je vais revenir rapidement sur la question de la crise du logement, porte d'entrée que j'ai prise pour ma recherche pour permettre de fixer les usages des différents termes et comprendre la genèse des concepts que je vais utiliser.

Dans un premier temps, je vais revenir sur le terme de crise en prenant la définition donnée par Habermas qui semble faire consensus chez tous les sociologues que j'ai lus et qui revenaient sur ce terme : « Les crises naissent lorsque la structure d'un système social affronté à un problème admet moins de possibilités de solutions que le système n'en réclame pour se maintenir. Les crises sont des troubles permanents de l'intégration du système »<sup>12</sup>. Ces crises ne sont dangereuses que lorsqu'elles mettent en danger les identités personnelles comme l'explique Marmasse : « Les transformations structurelles d'un système social ne sont pas toutes des crises. [...] C'est seulement lorsque les membres d'une société [...] sentent menacée leur identité sociale que nous pouvons parler de crises »<sup>13</sup>.

Souvent appliqué à tout un tas de choses, le terme « crise » ne renvoie pas forcément aux mêmes problématiques. Dans notre cas, dans le cas de la crise du logement et plus particulièrement du logement étudiant, il s'agit ici de parler de l'écart entre l'offre et la demande comme l'explique l'équipe de recherche nanterrienne « Crise, école, terrains sensibles » en 2011<sup>14</sup>.

Cet écart entre offre et demande, se caractérise notamment par un processus de gentrification de certains quartiers couplée parfois à une airbnbisation. Comme l'expliquent Dagorn et Rouveyre<sup>15</sup>, l'airbnbisation décrit le processus qui évince des logements annuels du marché pour les mettre en location touristique, ces logements étant prévus pour de la location

---

<sup>12</sup> Jürgen Habermas et Jean Lacoste, *Raison et légitimité: problèmes de légitimation dans le capitalisme avancé*, Nouv. éd., Critique de la politique Payot (Paris: Payot, 2002). P.13

<sup>13</sup> Gilles Marmasse, « Les phénomènes de crise dans Raison et légitimité de Jürgen Habermas », *Archives de Philosophie* 82, n° 1 (2019): 123-39, <https://doi.org/10.3917/aphi.821.0123>. P.129

<sup>14</sup> Sarah Denis et al., « Crise du logement étudiant », *Spécificités* 4, n° 1 (2011): 107-16, <https://doi.org/10.3917/spec.004.0107>.

<sup>15</sup> Dagorn et Rouveyre, « Ce que fait la Airbnbisation sur les publics les plus fragilisés et les étudiant.es en termes d'inégalités et de discriminations. L'exemple de Bordeaux et de Paris. »

de courte durée (touristique, affaire, etc.), notamment en métropole, sont pour la plupart des logements correspondant aux besoins d'étudiants ou jeunes travailleurs célibataires. Les deux auteurs vont plus loin, ils expliquent notamment que les logements airbnbisés sont des logements qui sont proches des transports principaux, proches du centre ou des lieux de socialisation comme les bars, cinémas, musées, ou autre, mais aussi, dans une certaine mesure, dans le cas de Bordeaux et Paris, zone géographique de leur enquête, proche des facultés.

L'urbaniste de formation, Jean-Claude Driant va plus loin dans l'explication de la crise du logement, qu'il décrit par ailleurs comme des crises du logement cycliques<sup>16</sup>. En effet, comme le montre Driant, parler de crise du logement dans un contexte d'offre grandissante s'avère étrange, mais il montre que malgré une offre grandissante la crise du logement est quand même présente. Driant poursuit en expliquant d'abord que cette croissance plus forte de l'offre par rapport à celle de la population n'est pas valable pour contrer cette crise du logement, notamment en raison d'un déficit, que cette croissance ne parvient pas à rattraper. De plus, Driant, en revenant sur les nouvelles façons d'habiter, explique que cela a contribué à un renforcement de la demande sans forcément de changement significatif dans la population. En effet, la décohabitation parentale qui ne se fait plus systématiquement avec une mise en couple et encore moins avec un mariage comme l'explique Galland<sup>17</sup> ou Régnier-Loilier<sup>18</sup> notamment en lien avec l'allongement des études mais aussi un changement normatif lié avec une croissance de l'offre en maison individuelle<sup>19</sup> qui implique qu'il est possible de décohabiter pour vivre seul en partant de chez ses parents ou alors à la suite d'une séparation<sup>20</sup>. Par ailleurs le vieillissement de la population influe également sur la disponibilité

---

<sup>16</sup> Jean-Claude Driant, « Crise du logement ? Quelles crises ? », *Savoir/Agir* 24, n° 2 (2013): 19-25, <https://doi.org/10.3917/sava.024.0019>.

<sup>17</sup> Olivier Galland, « Un nouvel âge de la vie », *Revue française de sociologie* 31, n° 4 (1990): 529-51, <https://doi.org/10.2307/3322402>.

<sup>18</sup> « Chapitre 16 : Situation résidentielle des étudiants et retour au foyer parental le week-end : une marche progressive vers l'indépendance », in *Les mondes étudiants: enquête conditions de vie 2010*, par Olivier Galland, Élise Verley, et Ronan Vourc'h, Études & recherche (Paris: la Documentation française, 2011).

<sup>19</sup> Martine Segalen et Agnès Martial, « Chapitre 8. Habiter, Résider », in *Sociologie de la famille*, vol. 9e éd., Collection U (Paris: Armand Colin, 2019), 196-220, <https://doi.org/10.3917/arco.segal.2019.01.0196>; Driant, « Crise du logement ? »

<sup>20</sup> J'entends parler de toute forme de séparation, allant de la rupture en passant par le divorce jusqu'au décès d'un des membres du couple.

des logements car cela allonge la durée d'occupation des logements et donc limite le nombre de logement vacant comme l'explique Dumont<sup>21</sup>.

Dumont entend également parler de crise de logement pour quatre raisons. La première d'entre-elles est l'augmentation constante du nombre de personnes mal-logées, raison qui est apparue notamment avec la « nouvelle pauvreté » et qui, encore aujourd'hui, reste valable avec un contexte d'inflation, de renforcement de la précarité, qui pousse un nombre croissant de personnes à être mal-logées comme le démontre le dernier rapport de la fondation Abbé Pierre qui recense 4,1 millions de personne mal-logées dont près de 300 000 personnes sans domicile fixe et qui indique que cette tendance s'aggrave<sup>22</sup>. Ce rapport, va d'ailleurs dans le même sens que Driant en indiquant que l'effort financier des ménages (sans distinguer socialement les ménages) ne cesse d'augmenter pour se loger, tant pour être locataire que pour être acheteur. Ces deux pans forment la deuxième et troisième raison données par Driant pour parler de crise de logement.

Cet effort financier grandissant est le fruit d'une offre et d'une demande asymétrique pour parler en terme économique, cette asymétrie est d'autant plus disparate géographiquement. En effet comme l'explique Ruth Glass en développant le concept de gentrification<sup>23</sup>, l'accès au logement est très différent d'un quartier à un autre à la suite d'un remplacement par une nouvelle population ayant des moyens supérieurs et faisant donc monter les prix. Cette observation de disparités territoriales dont la gentrification ou l'airbnbisation font partie, est la dernière explication de la crise du logement pour Driant. En effet, d'un quartier à un autre, d'une ville à une autre ou d'une région à une autre, on ne se loge pas de la même façon en raison d'une offre très différente, en quantité, en coût mais également en qualité.

Pour aller plus loin, si l'on veut parler de crise du logement étudiant et du logement des étudiants au regard des éléments définis précédemment cela semble assez pertinent,

---

<sup>21</sup> Gérard-François Dumont, « Les causes démographiques de la crise du logement », *Informations sociales* 183, n° 3 (2014): 26-34, <https://doi.org/10.3917/inso.183.0026>.

<sup>22</sup> Fondation l'Abbé Pierre, « 27 ème rapport annuel, "L'état du mal-logement en France en 2022 », 24 janvier 2022.

<sup>23</sup> Bourdin, « Gentrification ».

notamment en lien avec la gentrification et l'airbnbisation qui repoussent les précaires, dont les étudiants font parties, à la marge des plus grandes villes, qui concentrent par ailleurs les établissements universitaires<sup>24</sup>. Cela est couplé avec une inégalité d'accès au logement vis-à-vis du revenus des parents et de leur localisation.

En effet, pour ceux n'ayant pas la possibilité d'avoir assez d'aide parentale et assez d'allocations (dont le calcul ne permet pas de compenser les inégalités sociales comme l'explique Driant<sup>25</sup>) pour se loger dans le privé, doivent se tourner vers les logements sociaux (HLM) ou logements sociaux Crous (Cité U, Résidence Universitaire) ou alors revoir la qualité de leur logement ou encore la localisation de ce dernier. Les logements sociaux semblent alors l'alternative idéale pour les étudiants mais c'est sans compter les multiples facteurs entraînant une complexification de l'octroi de ce dernier aux étudiants. Pour les HLM, la demande doit être faite au minimum un an avant la date de rentrée dans le logement souhaitée, il faudrait donc constituer un dossier avant même de savoir si l'on est accepté et avoir la certitude d'avoir un logement au final<sup>26</sup>. L'autre solution, que J-P Anciaux par son plan a renforcé, est le logement social étudiant. En effet, depuis le Plan Anciaux et ses 27 mesures<sup>27</sup>, le logement social étudiant apparaît comme l'une des alternatives les plus accessibles ou qui se veut des plus accessibles. En effet, par ce plan, le processus de construction et réhabilitation jusqu'à la location du bien par un étudiant a été grandement fluidifié et harmonisé. Cela est passé par l'établissement de relations directes entre les CROUS, les universités et les collectivités locales permettant, une plus grande facilité de construction et mise en location des biens, une offre en logement « Crous » qui est rassemblée sur un site internet unique. Ces changements ne sont pas les seuls objectifs du plan Anciaux, ce plan avait comme objectif principal de faciliter l'accès au supérieur. C'est cet objectif que le gouvernement Sarkozy a tenté de prolonger, sans

---

<sup>24</sup> Chantal Brutel, « Jeunes et territoires - Insee Première - 1275 », consulté le 2 mars 2023, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281261#titre-bloc-1>.

<sup>25</sup> En 2016, 62% des étudiants de classe populaire étaient bénéficiaires des APL contre 60% des étudiants de classes supérieures. Ce faible écart s'explique par la non-prise en compte du budget parental dans le calcul des APL. Voir : Jean-Claude Driant, « Partie 4, Chapitre 4 : Les conditions de logement des étudiants dans la diversité des territoires. Le poids des inégalités sociales. », in *Regards croisés sur les expériences étudiantes: l'enquête conditions de vie 2016*, Études & recherche (Paris: la Documentation française, 2019), 321-35.

<sup>26</sup> Notamment quand on sait qu'il y a 2,4 millions de demande pour un logement social. Voir : « 2,4 millions de ménages en attente d'un logement social, du jamais-vu », TF1 INFO, 13 mai 2023, <https://www.tf1info.fr/societe/video-immobilier-2-4-millions-de-menages-en-attente-d-un-logement-social-du-jamais-vu-2257012.html>.

<sup>27</sup> « France, ton atout « jeunes » : un avenir à tout jeune », Sénat, 3 avril 2023, <https://www.senat.fr/rap/r08-436-1/r08-436-1.html>.

grandes avancées significatives. C'est plutôt avec le gouvernement de François Hollande qui lors de son quinquennat a renforcé (avec 40 000 places supplémentaires) l'offre en logement social étudiant, qui reste malgré tout insuffisant face au nombre d'étudiants éligibles ni même en adéquation avec l'objectif de 50% d'une génération diplômée du supérieur. En effet, en 2021-2022 il y avait 380 000 logements en résidence publique ou privée dont 230 000 logements sociaux<sup>28</sup> à destination des étudiants alors qu'il y avait 2,7 millions d'étudiants dont 700 000 étudiants boursiers. Pour être plus précis, car tous les étudiants boursiers n'ont pas forcément fait une demande de logement, il y a eu plus du double de demande que de logement disponible soit plus de 350 000 demandes de logement pour 174 000 logements sociaux gérés par le Crous<sup>29</sup>.

## La problématique du logement et des étudiants dans les sociologies

---

<sup>28</sup> 174 000 de ces logements dépendent du CROUS.

<sup>29</sup> Chiffre issus des articles suivant : « Crous : la crise du logement étudiant profondément structurelle », 12 octobre 2021, <https://www.letudiant.fr/educpros/enquetes/crous-la-crise-du-logement-etudiant-profondement-structurelle.html>; « La pénurie de logements étudiants, un mal systémique qui freine les jeunes dans l'accès aux études », *Le Monde.fr*, 7 juin 2022, [https://www.lemonde.fr/campus/article/2022/06/07/la-penurie-de-logements-etudiants-un-mal-systemique-qui-freine-les-jeunes-dans-l-acces-aux-etudes\\_6129152\\_4401467.html](https://www.lemonde.fr/campus/article/2022/06/07/la-penurie-de-logements-etudiants-un-mal-systemique-qui-freine-les-jeunes-dans-l-acces-aux-etudes_6129152_4401467.html).

Après avoir compris pourquoi et comment nous pouvons parler de crise du logement cela permet de comprendre comment et pourquoi nous pouvons nous questionner sur la problématique du logement des étudiants notamment dans un contexte de crise du logement.

En partant de la question de départ suivante : « **Dans quelle mesure les conditions de logement jouent-elles sur les aspirations ou sur les conditions d'études des étudiants dans la société française contemporaine ?** » Et en lien avec les lectures effectuées j'en viens à construire une problématique avec des hypothèses qui correspondent à des manques ou des imprécisions dans ces lectures.

Pour commencer, la place de la question du logement dans la sociologie de l'éducation, des étudiants ou bien la place des étudiants et leur logement dans la sociologie de la ville n'est qu'un questionnement annexe, qui reste parfois dans l'ombre des explications bourdieusiennes basées sur le modèle *des héritiers*. L'idée n'est pas de critiquer le modèle des héritiers, mais bien de donner une place à la question du logement comme élément principal d'explication de parcours variés des étudiants. En effet, les explications apportées par l'analyse de Passeron et Bourdieu au travers des héritiers, point de départ sur les études en sociologie de l'éducation qui vont à l'opposé des études précédentes faisant « l'éloge » de l'Ecole, passent à côté de la question du logement, tant dans une perspective économique que matérielle<sup>30</sup>. En effet, les deux auteurs montrent comment l'Ecole par le diplôme, la réussite scolaire, sanctionne les inégalités sociales et culturelles<sup>31</sup> sans s'attarder sur la question du logement.

Dans une autre perspective, l'explication des inégalités soulignées et expliquées par Bourdieu et Passeron sont le résultat du raisonnement des agents et des choix rationnels les amenant à leur condition, choix faits, cependant, en fonction des informations, des connaissances, des dispositions des agents. Pour Boudon, c'est plutôt là l'explication des inégalités scolaires, qui par ailleurs amènent à ceux que Bourdieu et Passeron ont observé, comme l'explique Troger : « Le phénomène de « reproduction » sociale analysé par P. Bourdieu

---

<sup>30</sup> Philippe Masson, « IV. Les Héritiers de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, 1964 », *Reperes*, 2017, 85-106; Christophe Michaut, « Etat des recherches sur la réussite universitaire - Janvier 2021 », consulté le 30 juin 2023.

<sup>31</sup> Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *La reproduction: éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Collection « Le sens commun » (Paris: Éd. de Minuit, 2005).

et J.-C. Passeron ne serait alors qu'un effet pervers d'une accumulation de choix individuels rationnels mais dépendants de la position sociale initiale des acteurs. »<sup>32</sup>.

Dans ces deux ouvrages importants et structurants pour la recherche en sociologie de l'éducation, les chercheurs sont passés à côté de l'étude de l'influence des conditions de logement sur la vie des étudiants.

Pour une première approche plus « totale » de la vie étudiante, il fallut attendre les travaux de Lévy-Garboua, qui va prendre en compte la question du logement et son influence sur le travail salarié à l'aune d'une approche socio-économique<sup>33</sup>. En effet, ce dernier va montrer comment le coût de la vie universitaire a augmenté et comment cela a amené à une poursuite vers le supérieur socialement différenciée. Par ce travail, il est le premier à attirer le regard sur l'influence des conditions économiques sur la vie étudiante sans pour autant laisser une place importante à la question du logement dans les conditions matérielles d'existence.

Ce raisonnement se prolongera par le travail de Duru-Bellat qui expliquera que l'étudiant/élève est un acteur situé qui voit l'héritage socio-culturel borner ses possibles et qui dans cet espace des possibles qui évolue au fil du temps, déterminera la meilleure stratégie afin de maximiser la réussite tout en minimisant les risques d'échec<sup>34</sup>. Cependant, bien que ce travail démontre que l'explication des Héritiers et de Boudon sont complémentaires et non à opposer<sup>35</sup>, il n'apporte pas plus de détails sur les éléments déterminants de la vie étudiante tels que l'accès au logement ou les moyens de transport.

Ce constat vaut pour toute la sociologie comme l'explique Garat : « l'accès au logement et la précarité des conditions de vie sont des thématiques moins développées du côté des publications universitaires. Elles sont bien plus abordées par les spécialistes de l'INSEE et des

---

<sup>32</sup> Vincent Troger, « L'inégalité des chances. Inégalités scolaires : domination ou choix rationnel ? », in *La sociologie*, Petite bibliothèque (Auxerre: Éditions Sciences Humaines, 2009), 140-140, <https://doi.org/10.3917/sh.molen.2009.01.0140>.

<sup>33</sup> Louis Lévy-Garboua, « Les demandes de l'étudiant ou les contradictions de l'université de masse », *Revue française de sociologie* 17, n° 1 (1976): 53-80, <https://doi.org/10.2307/3321303>.

<sup>34</sup> Marie Duru-Bellat, « L'analyse des inégalités de carrières scolaires: pertinence et résistance des paradigmes des années soixante-dix », s. d.

<sup>35</sup> Masson, « IV. Les Héritiers de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, 1964 ».

ministères, ou par les syndicats étudiants. La revue *Comprendre* (n° 5, 2004) dans un numéro consacré aux jeunes et dirigé par des spécialistes de la sociologie de la jeunesse (Dubet, Galland) développe de nombreuses thématiques relatives aux jeunes (passage, identité, culture spécifique), mais ni la décohabitation, ni les conditions de vie de ces jeunes ne sont abordées. »<sup>36</sup>.

En effet, si nous regardons du côté de la sociologie de la ville et du logement, dans le livre de sociologie de la ville de Fijalkow<sup>37</sup> il n'est à aucun moment question des étudiants et de leur logement, ce constat est le même dans le livre « *Élire domicile* » d'Authier et Bonvalet<sup>38</sup>. Pour prolonger ce raisonnement, comme l'indique Gaviria avec son travail sur l'autonomie liée à la décohabitation des jeunes<sup>39</sup>, la question de la décohabitation, directement liée aux sujets de la sociologie du logement ou des étudiants a été écartée des recherches.

Ce constat se confirme dans mes différentes lectures de sociologues étant des références dans les domaines de la sociologie du logement et des étudiants. Par exemple, chez Oberti qui a travaillé sur la place de l'école dans la ville<sup>40</sup>, le logement et ce qui est lié, n'est pas pensé comme problématique, chose qui est assez étonnante lorsqu'on s'intéresse aux relations parentales dans les études, comme il l'a fait avec sa comparaison entre étudiants français et italiens<sup>41</sup>. Avec cette comparaison il parle du logement mais uniquement dans la démonstration de la non-influence de la relation parentale dans l'explication de la décohabitation différenciée en France et en Italie, l'expliquant alors par l'accès au marché du

---

<sup>36</sup> Isabelle Garat, « 4 - Un logement à soi », in *Les jeunes dans la ville : Atlas social de Nantes Métropole*, Géographie sociale (Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2009), 75-87, <https://doi.org/10.4000/books.pur.34385>.

<sup>37</sup> Yankel Fijalkow, *Sociologie de la ville*, Nouv. éd, Repères 331 (Paris: la Découverte, 2004).

<sup>38</sup> Jean-Yves Authier, Catherine Bonvalet, et Jean-Pierre Lévy (dir), *Élire domicile* (S.I.: Presses universitaires de Lyon, 2010).

<sup>39</sup> Sandra Gaviria, « La souffrance de l'autonomie. La première expérience de vie en solo des étudiants », *Agora débats/jeunesses* 62, n° 3 (2012): 7-17, <https://doi.org/10.3917/agora.062.0007>.

<sup>40</sup> Marco Oberti, « Chapitre 2. Vers une sociologie de l'école dans la ville », in *L'école dans la ville*, Académique (Paris: Presses de Sciences Po, 2007), 67-85, <https://www.cairn.info/l-ecole-dans-la-ville--9782724610161-p-67.htm>; Marco Oberti, « Chapitre 7. Peuplement, habitat et classes sociales », in *L'école dans la ville*, Académique (Paris: Presses de Sciences Po, 2007), 155-89, <https://www.cairn.info/l-ecole-dans-la-ville--9782724610161-p-155.htm>.

<sup>41</sup> Voir : Marco Oberti, « Relations et dépendances familiales. Regards croisés sur les étudiants français et italiens », *Revue de l'OFCE* 73, n° 1 (2000): 259-76, <https://doi.org/10.3406/ofce.2000.1598>.

logement plus souple pour les étudiants Français en raison des allocations et logements sociaux, en comparaison avec l'Italie. Dans ces papiers, Oberti parle de la ségrégation, de la décohabitation et de ses raisons la faisant apparaître ou du moins la permettant mais ne s'attarde pas aux difficultés liées aux logements des étudiants, probablement en raison de l'âge de ces publications.

Dans l'ouvrage « Les Etudiants » de Galland et Oberti<sup>42</sup>, le logement prend une place plus importante dans le raisonnement autour des différences des profils des étudiants, tant dans l'influence de la cohabitation parentale, que dans la détention de certaines conditions étudiantes (origine des revenus, type de logement, moyen de transport, etc.). Les deux auteurs vont faire apparaître de nombreuses pistes de réflexion sur la condition étudiante à l'ère de « l'université de masse » sans pour autant apporter des résultats prouvant l'influence du logement sur la vie étudiante.

L'absence de questionnement autour de l'influence du logement est aussi notable dans les travaux sur l'auto-censure ou l'auto-exclusion<sup>43</sup>, qui montrent également la place des conditions matérielles d'existence qui se retrouvent totalement effacées par une explication simplifiée en parlant d'auto-censure. En effet, comme l'explique Cayouette-Remblière, en revenant sur les politiques d'égalité des chances, ce n'est pas uniquement la connaissance et l'aspiration qui explique l'inégalité de poursuite, ce sont également les conditions matérielles d'existences, élément sur lequel l'auteur explique que les politiques publiques ne sont pas assez centrées sans préciser son propos. Nous pouvons donc imaginer ici, que l'auteur parlait notamment du logement et de la mobilité pour les études sans pour autant rentrer dans le détail.

---

<sup>42</sup> Olivier Galland et Marco Oberti, « III. / Les conditions de vie », in *Les étudiants*, Repères (Paris: La Découverte, 1996), 58-79, <https://www.cairn.info/les-etudiants--9782707125699-p-58.htm>.

<sup>43</sup> Tristan Poullaouec, « Les habits neufs de l'auto-exclusion. », *Diversité : ville école intégration*, n° 163 (2010), <https://shs.hal.science/halshs-01226453>; Joanie Cayouette-Remblière, « Les classes populaires face à l'impératif scolaire. Orienter les choix dans un contexte de scolarisation totale », *Actes de la recherche en sciences sociales* 205, n° 5 (2014): 58-71, <https://doi.org/10.3917/arss.205.0058>.

Chez Cherkaoui et son « Que-sais-je » sur la sociologie de l'éducation<sup>44</sup> la problématique du logement est totalement absente comme les éléments en découlant, ce qui montre, à nouveau, le manque cruel d'explication sociologique prenant en compte la dimension du logement dans les trajectoires étudiantes (ou non<sup>45</sup>).

Comme nous pouvons le voir avec l'OVE (Observatoire de la Vie Etudiante), qui est la référence immanquable lorsqu'on traite des étudiants et du supérieur, la question du logement a pris une place de plus en plus importante dans les enquêtes et dans les explications d'un certain nombre d'éléments au fil des publications et des enquêtes. L'enquête de 2010, marque notamment un tournant dans la prise en compte du logement dans l'explication de la vie étudiante. Ainsi, depuis 2006 jusqu'à la dernière publication de l'OVE basée sur l'enquête de 2020<sup>46</sup>, la prise en compte du logement dans la question étudiante est de plus en plus grande, notamment en relation avec les effets de contexte que ce livre<sup>47</sup> explique : la crise Covid qui a objectivé la place importante du logement dans la vie étudiante, notamment au regard des confinements et des stratégies liées à ce dernier mais aussi la montée des prix de l'immobilier dans les grandes villes, notamment en lien avec l'inflation des loyers expliquée plus tôt. Dans le cadre de ma recherche, je me suis essentiellement basé sur quelques chapitres des livres basés sur les enquêtes de 2010, 2016 et 2020 de l'OVE, en prenant soin de sélectionner les chapitres évoquant le logement, les modes d'habitations ou encore le trajet.

Si l'on s'intéresse aux enquêtes de la DEPP, les questions sur le logement des parents sont apparues avec le panel de 2007 (35 000 entrants en sixième, suivis pendant 17 ans) et renforcées avec le panel de 2011 (15 000 – CP, toujours en suivi (12 ans après))<sup>48</sup>. En effet,

---

<sup>44</sup> Mohamed Cherkaoui, *Sociologie de l'éducation*, 8e éd. mise à jour, Que sais-je ?, n° 2270 (Paris: Presses universitaires de France, 2010).

<sup>45</sup> J'entends ici parler des élèves qui n'envisagent ou ne peuvent envisager une poursuite vers le supérieur en raison des conditions de logement.

<sup>46</sup> Observatoire national de la vie étudiante, éd., *Être étudiant avant et pendant la crise sanitaire: enquête conditions de vie 2020*, Etudes & recherches (Paris: DILA - Direction de l'information légale et administrative, 2023).

<sup>47</sup> Observatoire national de la vie étudiante.

<sup>48</sup> Jean-Paul Caille et Ministère de l'Education nationale (MEN) France, « Education & Formations : Les panels d'élèves de la DEPP : source essentielle pour connaître et évaluer le système éducatif Synthèses statistiques : n° 95 - déc. 2017. article 01, Quarante-cinq ans de panels d'élèves à la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) / Jean-Paul Caille », Education & Formations (Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Paris, 2017), <https://archives-statistiques-depp.education.gouv.fr/Default/doc/SYRACUSE/44939/education-formations-les-panels-d-eleves-de-la-depp>

comme l'explique Dupray<sup>49</sup>, l'enquête de la DEPP de 2007 dont un sous échantillonnage a permis de d'isoler les bacheliers (Enquête Bacheliers 2014) et leur parcours jusqu'à cinq années dans le supérieur, a permis de documenter leurs parcours scolaires et leurs conditions en tant qu'étudiant (logement, activités parallèles, etc.) cependant cela n'a pas amené à une prise en compte de la problématique du logement comme élément se suffisant à lui-même dans l'explication des parcours des étudiants mais plutôt faisant parti de l'ensemble des conditions structurant la vie estudiantine.

L'articulation entre matériau et manque sociologique : présentation des axes de recherche

---

source-essentielle-pour-connaître-et-évaluer-le-; « 50 ans de panels d'élèves », Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, consulté le 30 juin 2023, <https://www.education.gouv.fr/50-ans-de-panels-d-eleves-308437>.

<sup>49</sup> Arnaud Dupray, « Les conditions de la mobilité géographique à l'entrée dans le supérieur selon le territoire d'origine. Le cas des bacheliers 2014 », *Éducation & formations* 105, n° 1 (2023): 67-91, <https://doi.org/10.48464/ef-105-04>.

Après avoir fait l'état de la question du logement et des étudiants dans la sociologie contemporaine, j'en viens à expliciter mes axes de recherches et exposer les hypothèses auxquelles je souhaite répondre au regard des travaux déjà existants.

Pour commencer, comme je l'expliquais plus tôt, j'ai axé ma recherche vis-à-vis de la littérature existante, de ses manques, mais également des données à ma disposition que je vais compléter et préciser.

Le premier axe que je vais traiter concerne l'influence potentielle des conditions de logement sur les conditions d'études. Au travers de ce que j'ai pu lire chez l'économiste Laferrère<sup>50</sup>, il apparaît que la décohabitation est le fruit d'un certain nombre de facteurs, comme la composition du foyer, la taille du logement ou encore la localisation du logement. Bien que rester chez ses parents apporte un certain nombre d'avantages, il apparaît que tous les étudiants ne sont pas logés à la même enseigne. Comme pour le logement parental, le logement étudiant (collectif ou individuel) doit répondre à un certain nombre de caractéristiques pour permettre à l'étudiant de poursuivre ses études. Il apparaît clairement que le temps et le mode de déplacement est un enjeu d'inégalité comme le démontre Pihet et Prugneau<sup>51</sup>. En effet, on ne se déplace pas de la même façon et n'avons pas à se déplacer suivant là où l'on habite. De fait, les étudiants sont inégalement répartis sur le territoire mais ils disposent de solution de mobilité de façon inégale également (accès aux transports, mise à disposition d'un moyen de locomotion, permis, etc.). Ce ne sont pas les seules problématiques liées au logement, comme Laferrère l'a démontré, plus le logement de l'étudiant/élève est peuplé plus l'on tend à décohabiter, on peut donc faire l'hypothèse que la population du logement influe sur les conditions d'études, ou du moins sur le ressenti personnel. Au-delà de ça, plus le logement étudiant est isolé géographiquement, éloigné des lieux d'intérêt de la vie estudiantine, plus l'étudiant a du temps de trajet pour se rendre à son lieu d'études, mais également à des lieux de sociabilité. J'en viens donc à formuler ma première hypothèse : les

---

<sup>50</sup> Anne Laferrère, « Chapitre 9 : Le logement des parents influence-t-il les choix d'études supérieures », in *Les mondes étudiants: enquête conditions de vie 2010*, par Olivier Galland, Élise Verley, et Ronan Vourc'h, Études & recherche (Paris: la Documentation française, 2011).

<sup>51</sup> « Chapitre 2 : Déplacement, transports et mobilités : enjeux affichés et problèmes masqués. », in *La condition étudiante à l'épreuve du territoire ?*, par Richard Gaillard et Franck Rexand-Galais, Des sociétés (Rennes: PUR, 2017).

étudiants qui vivent dans des conditions de logement précaires (logements surpeuplés, insalubres, mal équipés, etc.) et/ou dans un logement isolé socio-géographiquement (je raisonne en distance isochrone) sont moins susceptibles de poursuivre dans le supérieur ou de continuer (aisément) des études supérieures que ceux qui vivent dans des logements confortables et à proximité des commodités souhaitées et souhaitables. Cette hypothèse fait suite, en partie, à un extrait d'entretien dans le texte de Dagorn et Rouveyre montrant l'isolation sociale d'une jeune femme qui n'a eu d'autre choix que s'exiler de la ville car trop coûteuse. Cela l'a amené à être isolée, en raison d'une plus faible densité de transports en commun et d'un manque de ressources en termes de mobilité (faible desserte en transport et pas de moyen de transport personnel), mais de surplus à se retrouver en difficulté pour subvenir à ses besoins (difficulté à trouver un emploi et gestion de la nourriture compliqué en raison d'un éloignement géographique des magasins). Le constat des deux auteurs avec cette jeune femme, pourrait s'appliquer à des étudiants, mais l'enjeu est ici de chercher à savoir lesquels : les plus pauvres ? Les moins dotés en diplômes ? Un effet de filière ? Un effet de certaine ville ? Certaine politique ? Tant de réponses possibles que je vais essayer de confirmer ou d'infirmer. Cette hypothèse me permet de regarder les disparités sociales et géographiques dans les différentes villes universitaires afin de les objectiver par un certain nombre d'éléments tel que les prix des loyers, le temps de trajet, ou encore les taux de réussite qui peuvent être des éléments intéressants pour une analyse croisée. Au regard d'un rapport du gouvernement sur l'assiduité et la réussite<sup>52</sup>, l'assiduité des étudiants est - selon le rapport - le facteur le plus important de la réussite des études, de ce fait, il est intéressant de questionner ce qui pourrait la modifier et donc *in extenso* altérer la réussite des étudiants. En effet, avec un temps de trajet long, une isolation sociale et/ou géographique ou bien des conditions de vie matérielles peuvent être à l'origine de facteurs influant sur l'assiduité et *de facto* sur la réussite.

Dans un deuxième temps, je souhaite traiter de l'angle socio-économique. Comme je l'ai expliqué précédemment, le logement des étudiants doit répondre à un certain nombre de caractéristiques pour correspondre à la vie étudiante. Une proximité du lieu d'études, des lieux d'intérêt et de sociabilité ou encore une facilité d'accès aux transports en commun, sont

---

<sup>52</sup> MESR (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche), « Réussite, assiduité en 1ère année de licence et passage en 2e année : impact de la loi ORE et de la crise sanitaire », enseignementsup-recherche.gouv.fr, 3 février 2023, <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/reussite-assiduite-1ere-annee-licence-et-passage-2e-annee-impact-loi-ore-et-crise-sanitaire-89286>.

des caractéristiques recherchées par les étudiants, mais également recherchées par les touristes<sup>53</sup>. Cela nous amène donc à penser la recherche compliquée d'un logement pour les étudiants et notamment pour les plus précaires qui fait déjà l'objet de nombreux articles depuis quelques années<sup>54</sup>. En effet l'airbnbisation accélère le processus de gentrification qui tend à repousser à la marge de la ville les individus précaires, n'ayant pas les moyens économiques pour prendre un logement en ville et donc les étudiants, notamment les moins dotés en ressources familiales. Ce double processus a pour caractéristique une raréfaction du logement et *in extenso* une augmentation des prix de ce dernier qui a débuté en 1971 avec l'élargissement des APL aux foyers sans enfants puis surtout avec l'octroi des APL aux étudiants (1991<sup>55</sup>) et l'amointrissement de l'offre qui ont conduit à une inflation du logement<sup>56</sup>. Ce phénomène, qui touche les villes de manière différente, s'additionne avec un déficit de logements sociaux, notamment à destination des étudiants. Comme l'expliquait Emmanuelle Cosse, ancienne ministre du logement durant la fin du quinquennat Hollande et actuellement Présidente de l'Union Social pour l'Habitat et représentante des bailleurs sociaux sur France Info le 09/06/2023<sup>57</sup>, la France fait face à une inflation de l'immobilier, qui se répercute sur les précaires. En effet, comme l'a expliqué Driant, Emmanuelle Cosse explique qu'en raison de la montée des prix qui rend la sortie du logement social compliquée et additionnée à une hausse de la demande des logements sociaux (+7% en 2022) tendent à rendre la situation encore plus tendue. L'inflation y est pour quelque chose, comme Emmanuelle Cosse l'explique, elle fait augmenter le taux du Livret A, épargne qui est le gage pour emprunter de l'argent sur 80 ans pour construire des logements sociaux, l'inflation rend les logements plus coûteux du côté des matériaux mais également du côté des emprunts, se rajoutant à cela le manque de place, la difficulté d'insertion de grand ensemble dans les PLU<sup>58</sup>

---

<sup>53</sup> Dagorn et Rouveyre, « Ce que fait la Airbnbsation sur les publics les plus fragilisés et les étudiant.es en termes d'inégalités et de discriminations. L'exemple de Bordeaux et de Paris. »

<sup>54</sup> Voir sitographie

<sup>55</sup> L'année 1991 marque l'octroi des APL aux étudiants mais également l'avance « Locapass » permettant d'accéder plus facilement à la location. Voir : Garat, « 4 - Un logement à soi ».

<sup>56</sup> Gabrielle Fack, « Les aides personnelles au logement sont-elles efficaces ? », *Regards croisés sur l'économie* 9, n° 1 (2011): 92-104, <https://doi.org/10.3917/rce.009.0092>; Loïc Bonneval, « Antoine Bozio, Gabrielle Fack, Julien Grenet (dir.), Les allocations logement, comment les réformer ? », *Lectures*, 15 novembre 2015, <https://doi.org/10.4000/lectures.19452>; « Les conditions de logement en France » (INSEE, 2017); Anne Laferrère et Daniel Le Blanc, « Comment les aides au logement affectent-elles les loyers ? », *Economie et Statistique* 351, n° 1 (2002): 3-30, <https://doi.org/10.3406/estat.2002.7403>.

<sup>57</sup> « : l'éco » ; *Émission du vendredi 9 juin 2023*, 2023, <https://www.france.tv/franceinfo/l-eco/5008615-emission-du-vendredi-9-juin-2023.html>.

<sup>58</sup> Plan local d'urbanisme

mais aussi la réticence de certains maires. Donc pour résumer, l'accès au logement se complexifie, en raison d'une baisse des départs des logements sociaux (en raison de la difficulté de trouver un logement, dans le contexte expliqué plus tôt), d'une hausse de la demande qui ne peut être résorbée par une hausse de l'offre, car la construction est complexifiée par le contexte inflationniste, cumulé à ça le déficit en logements sociaux pour étudiant additionné à la concurrence de la localisation touristique sur les logements du secteur privé. Cela m'amène à formuler cette nouvelle hypothèse : les étudiants qui ont accès à des logements sociaux au sein des grandes villes ou disposent de ressources familiales suffisantes pour assumer le coût d'un logement ont plus de chances de poursuivre leurs études supérieures que ceux qui doivent assumer seuls le coût élevé d'un logement sur le marché privé. Cette hypothèse permet de questionner, d'une part le processus de gentrification mais également l'essor du salariat étudiant (qui est l'alternative préférée au financement par crédit<sup>59</sup>) et qui *de facto* réduit le temps étudiant. En effet comme l'explique Dietrich-Ragon : « Dans les cas extrêmes, ces jeunes en viennent à perdre à nouveau le temps qu'ils avaient espéré dégager en décohabitants. Petit à petit, le temps consacré au travail empiète sur le temps des études (Pinto, Cartron et Burnod, 2000 ; Beaud, 2009). Ils avaient travaillé pour étudier, mais ils finissent par travailler pour se loger, les études passant au second plan »<sup>60</sup>. Cet axe me permet de regarder de plus près la situation de Nantes et Tours, deux villes que je connais bien, dont j'ai connu la complexité pour trouver un logement étudiant. Dans ce second temps, j'apprécierai plus finement la situation du logement, des étudiants et de la ville pour chercher à expliquer des différences et rendre compte, plus précisément, de disparités en les expliquant.

Pour finir, cet axe m'amène également à réfléchir sur le développement d'aspirations, mais aussi sur les conditions sociales, temporelles ou économiques d'existence. Certaines ressources familiales permettent d'amoindrir voire totalement contrer ces problèmes, notamment chez les plus aisés, mais aussi, parfois chez les classes populaires. En effet, il est possible que les difficultés économiques liées au logement soient évitées aux étudiants

---

<sup>59</sup> Cédric Huguée et Tristan Poullaouec, *L'université qui vient: un nouveau régime de sélection scolaire*, Raisons d'agir (Paris: Raison d'agir éditions, 2022).

<sup>60</sup> Pascale Dietrich-Ragon, « Les étudiants des catégories populaires face à la décohabitation familiale. Recherche de logement et perception de sa place dans la société », *Terrains & travaux* 38, n° 1 (2021): P. 137, <https://doi.org/10.3917/tt.038.0121>.

populaires par l'accès à la propriété des parents qui permettent d'amortir l'impact des études supérieures sur le portefeuille familial en évitant un double loyer comme l'ont souligné Huguée et Poullaouec<sup>61</sup>. Ces éléments ne seront analysés ici qu'au regard des données qualitatives nouvellement produites au regard de l'impossibilité d'en juger par l'analyse des données quantitatives.

Le dernier axe dont je vais traiter tourne autour de l'orientation dans le supérieur. J'entends parler d'orientation « dans le supérieur » pour désigner l'effet du logement sur l'orientation à l'entrée mais également entre les niveaux de diplômes charnières, qui peuvent conduire à un changement de ville. Tout d'abord, nous savons à quel point l'origine sociale des étudiants conditionne leurs aspirations, leurs champs des possibles. Cependant, au regard des éléments développés dans les lectures que j'ai effectuées et dans la lignée de ce que j'avais abordé, les différents capitaux familiaux rentrent en compte dans le développement d'aspirations. Bien que les ressources informationnelles limitent la connaissance de la famille sur les études supérieures<sup>62</sup> (qui peut être compensée par l'étudiant en s'appuyant sur des ressources scolaires), ce n'est pas l'unique frein au développement des aspirations. En effet, alors que près de 30% des parents de classes populaires estiment ne pas pouvoir assumer les coûts des études de leur enfant (contre 4% chez les cadres)<sup>63</sup>, cela pose la question du déterminisme économique dans le développement d'aspiration du supérieur. Effectivement le capital économique est lié à l'origine sociale, cependant, ils ne s'additionnent pas systématiquement, comme j'ai pu le voir dans l'ouvrage dont les précédents chiffres sont tirés. En effet, les aspirations peuvent être influencées par une propension différenciée à la mobilité étudiante, ce qui est de fait, directement lié à la localisation du logement parental. Comme le démontre Sandra Zilloniz<sup>64</sup>, la mobilité interrégionale suit des logiques sociales et économiques. L'un des principaux résultats est l'influence du capital de mobilité, autrement

---

<sup>61</sup> Huguée et Poullaouec, *L'université qui vient*.

<sup>62</sup> Bernard, Masy, et Troger, « 6. Pour une relecture des paradigmes de relégation et d'orientation par défaut ».

<sup>63</sup> Cédric Huguée et Tristan Poullaouec, *L'université qui vient : un nouveau régime de sélection scolaire*, Raisons d'agir (Paris: Raison d'agir éditions, 2022) P.52.

<sup>64</sup> Voir « Chapitre 10 : Mobilités studieuses des étudiants français », in *Les mondes étudiants: enquête conditions de vie 2010*, par Olivier Galland, Élise Verley, et Ronan Vourc'h, Études & recherche (Paris: la Documentation française, 2011).

appelé la « motilité »<sup>65</sup> qui laisse apparaître une plus grande probabilité de mobilité chez les étudiants qui ont été mobiles par le passé. Mais, cette mobilité par le passé ne peut se penser que par une mobilisation de capitaux délimitant le champ des possibles qui correspond alors à ce concept de « motilité ». En effet, il est juste de penser que les étudiants qui décohabitent et/ou quittent la région « parentale » pour une région non limitrophe sont ceux qui disposent du moins de restrictions du champ des possibles et ces restrictions sont donc inhérentes à la détention de capitaux qui bornent ainsi le champ des possibles<sup>66</sup>. Pour continuer dans cette réflexion, la détention de capitaux permet donc d'envisager plus sereinement les risques liés à la décohabitation et la prise d'indépendance, et donc, par extension, permet une orientation plus ambitieuse<sup>67</sup>, étant donnée la concentration des établissements d'études supérieures dans les grandes villes.

En d'autres termes, les étudiants de familles aisées ont le plus de chance de quitter leur région, dès lors que cela est nécessaire au regard des aspirations, pour répondre aux aspirations des étudiants. Cependant, ce constat ne fonctionne pas pour les étudiants d'île de France étant donné l'offre de formation qui permet de correspondre aux aspirations possibles des étudiants y habitant. Nous voyons donc que la localisation du logement influe grandement sur la poursuite, cependant ce n'est pas la seule variable influente. En effet, les résultats scolaires conditionnent grandement le champ des possibles ces derniers s'additionnant alors à la localisation du logement parental mais aussi des possibilités matérielles à disposition. Ce constat apparaît clairement quand l'on regarde les différences soulignées dans les profils types, où il apparaît clairement une influence du type de baccalauréat obtenu et de la mention obtenue<sup>68</sup>. Pour exemple, les lycéens sortant de baccalauréat professionnel sont les moins mobiles. Cela peut s'expliquer par le manque de ressources économiques, lorsque l'on sait que la majorité des élèves sont d'origine populaire<sup>69</sup>, la faiblesse de leur diplôme leur

---

<sup>65</sup> La notion de « motilité » désigne la détention et l'usage différencié de capitaux permettant une mobilité, voir : Vincent Kaufmann et Éric D. Widmer, « L'acquisition de la motilité au sein des familles », *Espaces et sociétés* 120121, n° 1 (2005): 199-217.

<sup>66</sup> Anne Jourdain et Sidonie Naulin, « Héritage et transmission dans la sociologie de Pierre Bourdieu », *Idees économiques et sociales* 166, n° 4 (2011): 6-14.

<sup>67</sup> Claude Grignon et Louis Gruel, « Le logement étudiant. Rapport au ministre de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la recherche. » (Paris, octobre 2003).

<sup>68</sup> Voir « Chapitre 10 : Mobilités studieuses des étudiants français » PP.122-124.

<sup>69</sup> Henri Eckert, « L'émergence d'un ouvrier bachelier. Les « bac pro » entre déclassement et recomposition de la catégorie des ouvriers qualifiés », *Revue française de sociologie* 40, n° 2 (1999): 227-53, <https://doi.org/10.2307/3322765>.

permettant moins facilement de poursuivre dans le « grand » supérieur ou bien une aspiration pour le BTS qui est le diplôme avec la plus forte répartition géographique qui est également le plus accessible pour les bacheliers professionnels provenant du même établissement en raison du capital d'autochtonie<sup>70</sup>.

Ces différentes données et lectures me permettent de formuler mes deux dernières hypothèses. D'une part, je suis amené à penser que la localisation du domicile parental influence grandement l'orientation vers le supérieur et *de facto*, que la zone géographique d'acceptation du lieu d'études dépend des conditions socio-économiques de la famille ou de l'individu s'il est indépendant. D'autre part, je pars du principe que les étudiants moins dotés en capitaux sont ceux qui sont le moins mobiles pour poursuivre leurs études, mais ce sont aussi ceux qui poursuivent plus souvent vers les filières moins prestigieuses de l'université ou vers les études professionnalisantes ; et je me questionne alors sur l'influence de la prise en compte des poursuites d'études dans l'investissement dans les études vers le supérieur comme on pourrait le retrouver chez les bacheliers professionnels avec le BTS. Autrement dit, j'en viens à penser que la faible mobilité des étudiants lors de la licence au master pourrait être comprise comme un raisonnement sur le long terme dès l'inscription en licence, amoindrissant la prise de risque lors de l'indépendance (ou non) et du choix de la ville de résidence. Cette dernière hypothèse résulte également de travaux précédents, où certains enquêtés, tels que Jade, Julien ou Coline ont modifié leurs aspirations, voire retenu totalement leur départ. Ce sont des étudiants et étudiantes dont le parcours est invisibilisé, car il passe sous les radars des enquêtes et questionnaires qui s'adressent uniquement aux étudiants, évinçant logiquement les individus comme Julien, bachelier professionnel dans le tertiaire d'un lycée de ville de campagne eurélienne, au parcours scolaire morcelé<sup>71</sup>, qui ne sont jamais devenu étudiant et qui m'expliquait :

**Julien :** « Alors, moi, on va dire que comme j'ai vu l'opportunité de faire un BTS je n'ai pas été à fond dessus et je me suis dit pourquoi pas, c'est un Bac pro V2 et ça peut m'apporter que du bon. J'ai essayé, je n'ai pas réussi, je n'avais pas plus la motivation que ça, je me suis

---

<sup>70</sup> Sophie Orange, « Le choix du BTS », *Actes de la recherche en sciences sociales* 183, n° 3 (29 juin 2010): 32-47; Jean-Noël Retière, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix* 63, n° 3 (2003): 121-43, <https://doi.org/10.3406/polix.2003.1295>.

<sup>71</sup> Julien m'a expliqué avoir eu de nombreux déboires avec l'école, notamment au collège avec la séparation de ses parents et son harcèlement scolaire, qui l'a conduit à un fort absentéisme devenu scolairement problématique.

*dit qu'avec un bac pro on pouvait trouver du travail facilement dans n'importe quel magasin et au final je regrette un petit peu aujourd'hui de ne pas m'être battu plus que ça mais je ne pense pas que j'aurais été jusqu'à aller dans un lycée plus loin étant donné que dans ma ville il y avait un lycée qui aurait pu me le proposer. Un des points qui faisait que j'avais un attrait pour le BTS c'est que ça aurait été dans le même lycée et que ça ne m'aurait pas dépaycé et ce n'était pas plus contraignant [...] Je ne suis pas allé dans une autre ville par flemme car je ne voyais pas l'utilité puisqu'il y avait un lycée, mon ancien lycée qui proposait ce BTS. Alors oui j'aurais dû partir pour faire un BTS mais comment ? Je n'ai ni permis, ni voiture et il y a pas assez de transports en commun dans cette cambrousse, puis même ça aurait été trop cher.*

*Rémy : Tu n'as pas pensé à déménager pour t'éviter des trajets, te rapprocher d'une grande ville pour les études ?*

*Julien : Non, ça ne m'a pas traversé l'esprit, on [lui et sa mère] aurait pas eu le budget, pas eu le temps de trouver quelque chose en temps et en heure avant la rentrée. Voilà quoi, aller dans un autre lycée, c'était impossible, surtout qu'on ne nous a donné aucunes infos sur les aides potentielles » Extrait d'entretien effectué durant l'année 2020-2021 avec Julien, 23 ans, bachelier professionnel en commerce dans un lycée polyvalent d'Eure-et-Loir et habitant en HLM dans une ville de 10 000 habitants.*

Ces différents axes ainsi présentés, avec chacun leurs hypothèses, sont également ordonnés dans le sens du développement à venir. En effet, pour ce travail, je vais à chaque partie de ce papier, resserrer la focale en répondant à ma problématique et ses hypothèses, en y procédant étape par étape, échelle par échelle.

# PARTIE I

## L'analyse globale

### Chapitre 1 : Des disparités géographiques si marquées et si marquantes ?

Comme Driant l'expliquait, nous avons vu que l'on pouvait parler de crises du logement car la tension du logement est très disparate selon la zone géographique où nous nous arrêtons, mais qu'elle s'inscrivait dans une tendance globale de tension pour les grandes villes, comprenant notamment les universités qui sont concentrées dans les grandes métropoles<sup>72</sup>.

---

<sup>72</sup> « Chapitre 10 : Mobilités étudiantes des étudiants français »; Brutel, « Jeunes et territoires - Insee Première - 1275 ».

Les rapporteurs du Sénat, s'appuyant sur les données et le rapport de l'OVE de 2020, montrent dans le rapport d'information n°742 datant de 2021<sup>73</sup>, comment la crise du logement touche de façon très inégalitaire les étudiants, en fonction de leur localisation, mais également de leurs caractéristiques socio-démographiques. Ce rapport d'information revient notamment sur des éléments tel que l'impact du coût du loyer, mais également du temps de transport. Ce rapport montre aussi comment cette problématique du logement est devenue, pour ne pas dire devient, un problème public. En effet, par ce rapport, les rapporteurs démontrent le retard en logement social étudiant, mais aussi la complexité de la situation du logement au regard des confinements qui a rendu encore plus apparente la problématique du logement étudiant. Nous allons voir comment ce retard en logements sociaux est problématique au regard de l'état du marché privé.

De plus, dans ce rapport, les rapporteurs du Sénat évoquent des axes de travail, particulièrement le renforcement de l'offre en logement social étudiant pour répondre au déficit que les rapporteurs qualifient de « structurel ». Par ailleurs, ce rapport revient spécialement sur la lenteur de la construction pour lutter contre ce retard. En effet, comme l'expliquait Emmanuelle Cosse<sup>74</sup>, la réhabilitation des logements sociaux est lente mais la construction l'est d'autant plus, notamment ralentie par l'inflation, comme expliqué précédemment.

Après être revenu sur les disparités locales des différents marchés, nous allons nous attarder avec plus d'attention sur les situations locales et ce que cela produit chez les étudiants, sur leurs habitudes, leur sociabilité et leur façon d'habiter.

---

<sup>73</sup> « Accompagnement des étudiants : une priorité et un enjeu d'avenir pour L'État et les collectivités », Sénat, 3 avril 2023, <https://www.senat.fr/rap/r20-742/r20-742.html>.

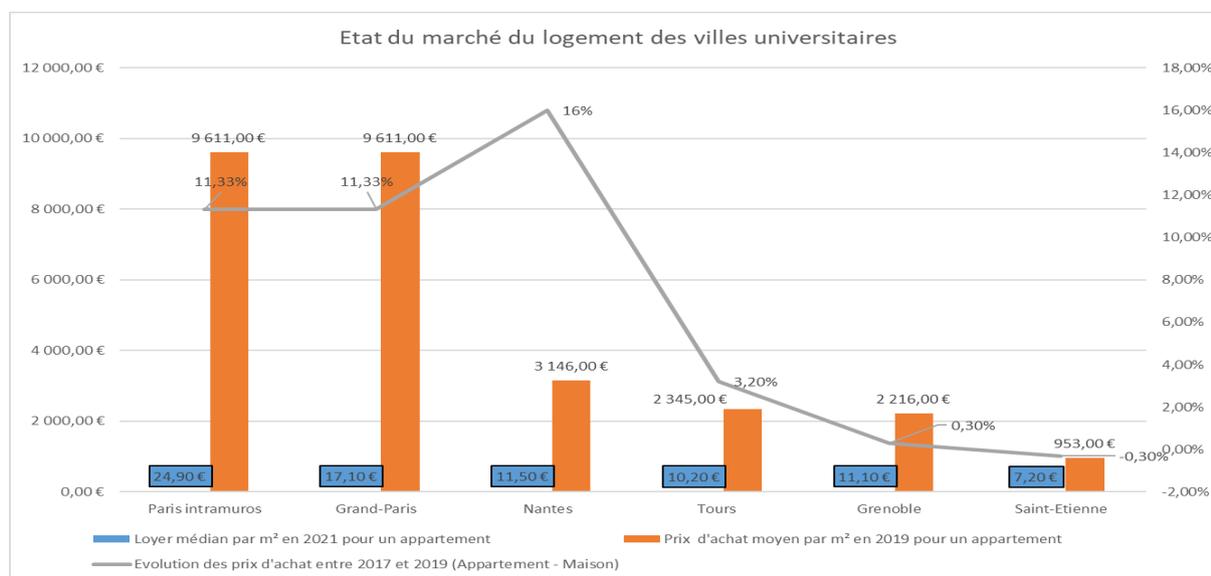
<sup>74</sup> « : l'éco » ; Émission du vendredi 9 juin 2023.

I/ Analyse du marché du logement : comment expliquer une si grande disparité de l'état du marché entre les villes universitaires ?

Dans un premier temps, il me semble important de poser le contexte économique des marchés du logement des différentes villes afin de permettre une meilleure compréhension et une comparaison fiable. Pour ce faire, j'ai décidé de regarder du côté du prix d'achat des appartements et des loyers pour les appartements. Les maisons étant ici écartées car je ne suis pas sûr de l'intérêt de cette comparaison étant donné que les appartements sont de loin les logements préférés des étudiants de notre échantillon. Comme nous pouvons le voir dans le graphique ci-dessous, c'est sans surprise que Paris (dans sa globalité) est la ville où se

loger coûte le plus cher, dans le privé, le loyer médian est de 24,90€/m<sup>2</sup> pour Paris intramuros en 2021 et pour acheter un appartement il fallait déboursier en moyenne 9 611€/m<sup>2</sup> en 2019 ; En comparaison, le marché stéphanois semble bien plus détendu, avec un coût du logement bien inférieur comme nous pouvons le voir avec le graphique ci-dessous :

**Figure N°1 : Etat du marché immobilier et locatif des villes de l'échantillon**



Source : Observatoire des loyers 2021 et 2020<sup>75</sup> ; Site web LeRevenu.com<sup>76</sup>.

Champ : Logement privé, prix d'achat moyen et prix médian de location des logements entre 2017 et 2021.

Lecture : Le loyer médian à Paris Intramuros est de 24,90€ par m<sup>2</sup>.

Précision : Pour Paris les prix d'achat ne sont pas différenciés entre intramuros et la grande couronne.

Cet graphique<sup>77</sup> permet de donner un ordre d'idées de la tension du logement dans les différentes villes universitaires, d'une part, en constatant qu'avant les confinements, les loyers augmentaient déjà dans les grandes villes universitaires (tendance encore plus valable aujourd'hui) et d'autre part, cela permet de donner une base de réflexion sur l'impact de cette dernière sur la vie sociale et économique des étudiants.

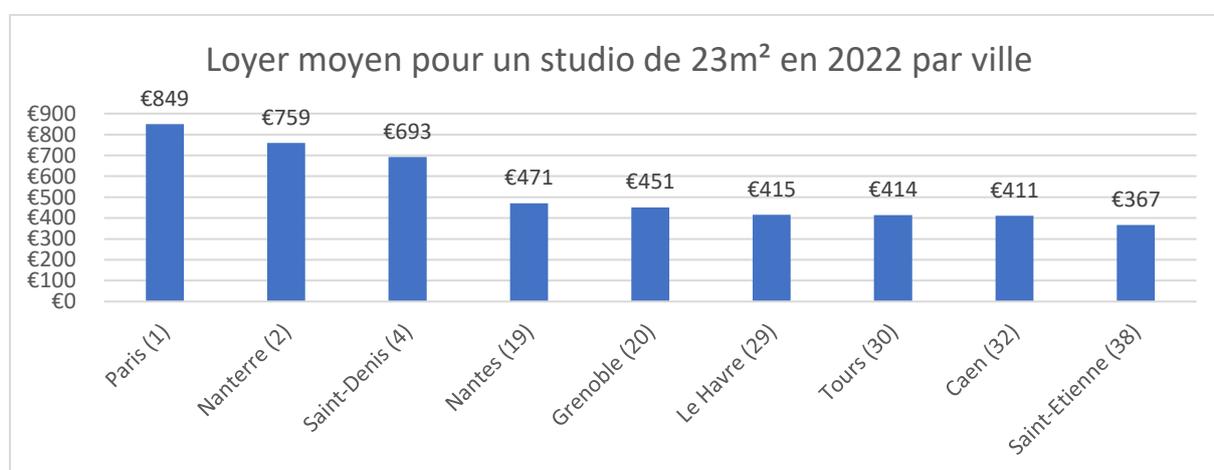
<sup>75</sup> « Accueil », Observatoire des loyers : Prix loyer moyen, investissement locatif - Observatoires locaux (Observatoire des loyers : Prix loyer moyen, investissement locatif - Observatoires locaux), consulté le 11 avril 2023, <https://www.observatoires-des-loyers.org/2/accueil.htm>.

<sup>76</sup> Muriel Bouton, « Immobilier : ville par ville, l'évolution des prix depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron », Le Revenu, 11 juin 2019, <https://www.lerevenu.com/immobilier/prix-de-limmobilier/immobilier-ville-par-ville-levolution-des-prix-depuis-larrivee>.

<sup>77</sup> Précision : Cet histogramme a été construit en combinant les données de l'Observatoire du loyer pour l'année 2020 et 2021 mais également les chiffres trouvés sur le site web *LeRevenu.com* recensant le coût du prix de l'immobilier pour permettre le positionnement des biens. Les différentes données ont été mises sur la même ordonnée afin de permettre une comparaison plus aisée entre les différentes villes.

Maintenant, si l'on regarde les loyers moyens (charges comprises) pour un studio étudiant (23 m<sup>2</sup> en moyenne) en nous basant sur les données de LocService de 2022<sup>78</sup>, ce constat se confirme. Comme nous pouvons le voir avec l'histogramme ci-dessous qui regroupe cette fois toutes les villes de l'échantillon, nous voyons apparaître une tendance, avec Paris et ses villes « dorts » qui ont un coût très élevé en comparaison de Saint-Etienne, qui là encore en 2022 était la ville de notre échantillon la moins chère. Par ailleurs, la ville la moins chère est Le Mans (41<sup>ème</sup>), avec un loyer moyen pour un studio de 359€, suivie de Limoges (361 € ; 40<sup>ème</sup>), Poitiers (364 € ; 39<sup>-ème</sup>) et enfin Saint-Etienne (38<sup>ème</sup>).

**Figure N°2 : Histogramme des loyers moyen pour les studios étudiants dans chaque ville**



Source : Enquête de LocService 2022.

Champ : Loyer moyen pour un studio de 23m<sup>2</sup> dans les métropoles susceptibles d'accueillir les étudiants de l'échantillon ETUSOC2022.

Lecture : A Nantes, 19<sup>ème</sup> ville la plus chère de France, le prix moyen d'un studio est de 471€ en 2022.

Précision : Entre parenthèse sont affichées les places dans le classement des villes universitaires sur le classement du prix du logement étudiant.

LocService, au-delà de fournir le loyer moyen pour un studio, qui permet déjà de se faire une idée sur l'état du marché du logement, fournit également un taux de réponse positive aux demandes de locations. Dans le privé, selon les chiffres de LocService, Nantes est la seule ville de notre échantillon qui fait partie des villes métropolitaines avec la tension la plus élevée avec près de deux demandes pour un logement, se classant alors sixième. Ces chiffres sont très intéressants, cependant il faut garder en tête que ce n'est pas exhaustif, car ces chiffres ne prennent en compte que la location entre particuliers, mais ils permettent néanmoins de se faire une idée.

<sup>78</sup> Ce sont les seuls chiffres trouvés relatifs à 2022 sur la location, ces chiffres concernent la location entre particuliers uniquement sur l'année avec les données de leur site internet. Voir : « Les chiffres-clés du logement étudiant en France en 2022 | Blog LocService », 1 juin 2022, <https://www.locservice.fr/actualites/marche-logement-etudiant-france-en-2022-9575.html>.

Maintenant si nous nous attardons sur le nombre de logements Crous, il est très compliqué d'avoir des données ville par ville, cependant, grâce aux rapports annuels<sup>79</sup>, nous pouvons renforcer notre base de réflexion en ayant des indications plus précises du nombre de boursier, du nombre de logement, du nombre d'ouverture et de réhabilitations, ainsi que la direction des nouveaux logements en projet. En effet, il y avait 174 077 logements Crous pour plus du double de la demande sur le territoire national, de plus, sur ces 174 000 logements, au moins 55% d'entre-eux n'étaient pas disponibles, puisque les étudiants peuvent renouveler leur bail, jusqu'à cinq ans maximum (sous conditions) et qu'ils le font, en moyenne pour 55% d'entre-eux. Cela renforce alors cette pénurie, rendant le logement social Crous encore plus difficilement accessible, à raison d'un logement disponible pour quatre demandes, sans prendre en compte les boursiers qui n'en font même pas la demande. Les seuls éléments permettant d'avoir une idée des contextes locaux est de regarder du côté des axes de travail engagés par l'Etat pour renforcer l'offre des Crous. En effet, les ouvertures de logements en 2021 ont été engagées dans les académies d'« Ile-de-France, Nouvelle Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et Hauts-de-France », donc les villes potentiellement concernées de notre échantillon, sont Grenoble, Paris et Saint-Etienne même s'il est fort probable que cette dernière ne soit pas concernée au profit de Lyon puis de Grenoble, élément qui semble se confirmer dans le rapport.

Cependant, selon ce même rapport, le nombre de nouveaux logements a baissé de plus de 77,42% entre 2019 et 2020 (2883 contre 651) avant de remonter à 946 nouveaux logements 2021 (+ 45,32%), une évolution trop lente pour atteindre « l'objectif des 60 000 »<sup>80</sup> fixé en 2018 annoncés pour 2022 par Frédérique Vidal, censés compléter les 40 000 faits durant le précédent quinquennat. En effet, entre 2018 et 2021, 16 840 nouveaux logements ont été ouverts, 6 731 construits et 10 109 réhabilités. Ce retard peut s'expliquer par l'effet non négligeable de la crise du Covid sur le secteur de la construction, mais également par la complexité de la création et de l'implantation de ces derniers dans des villes parfois saturées.

---

<sup>79</sup> « Rapport des activités annuelles du Crous en 2021 », consulté le 26 mars 2023, <https://www.etudiant.gouv.fr/sites/default/files/2022-07/202207122-annexe-rapport-d-activit-2021-6526.pdf>.

<sup>80</sup> « Frédérique Vidal et Julien Denormandie lancent le Plan 60 000 Logements étudiants », enseignementsup-recherche.gouv.fr, consulté le 15 juin 2023, <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/frederique-vidal-et-julien-denormandie-lancent-le-plan-60-000-logements-etudiants-46844>.

Les problématiques de ces logements sociaux étudiants sont similaires à celles rencontrées avec les logements HLM, à la seule différence, qu'en plus de cela, les logements étudiants doivent se situer à 30 minutes maximum des lieux d'études conformément à la demande du gouvernement<sup>81</sup>.

## II/ Des disparités entre les foyers foyer des étudiants

Après avoir vu comment les prix du logement étaient disparates, il est selon moi intéressant de regarder si cela produit des effets chez les étudiants. Selon la dernière enquête de l'OVE de 2022, 33% des étudiants logent chez les parents, 55% logent en dehors du foyer parental dans le parc privé et 12% logent dans le public<sup>82</sup>. Ce constat est similaire avec

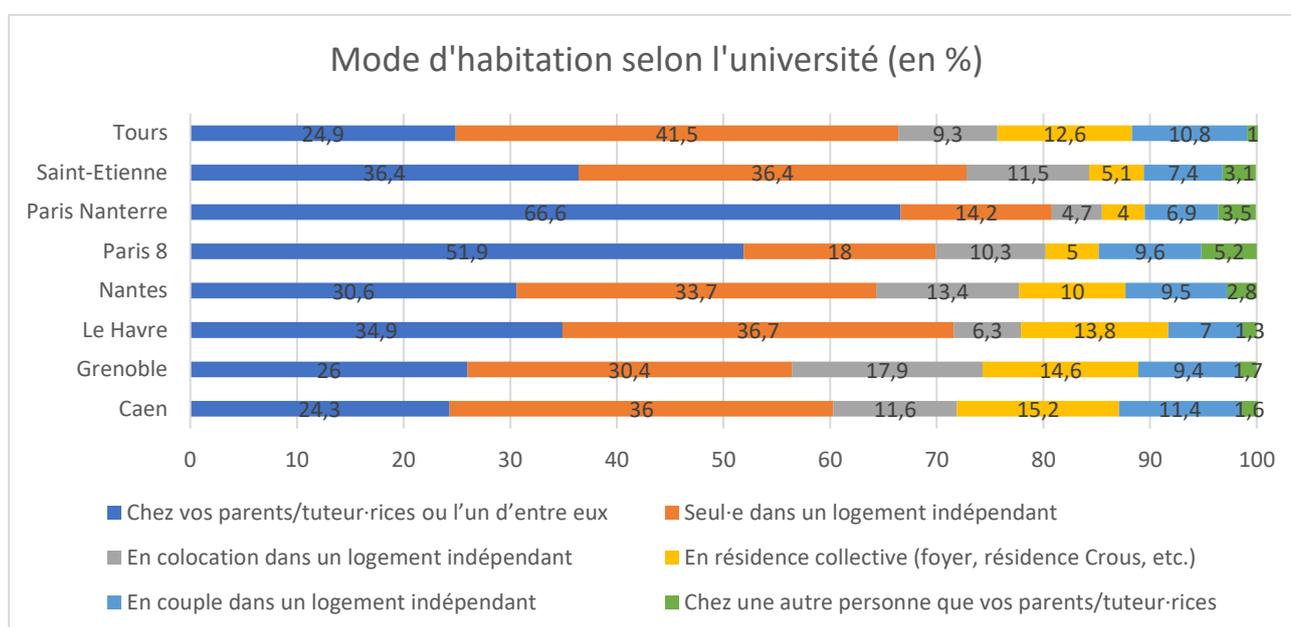
---

<sup>81</sup> « Logement étudiant », enseignementsup-recherche.gouv.fr, consulté le 15 juin 2023, <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/bo/14/Hebdo10/ESRS1402947C.htm>.

<sup>82</sup> « Il manque 250 000 logements », alerte l'Association des résidences étudiantes », Public Senat, 30 mars 2021, <https://www.publicsenat.fr/article/societe/il-manque-250-000-logements-alerte-l-association-des-residences-etudiantes-188315>; Observatoire national de la vie étudiante, *Être étudiant avant et pendant la crise sanitaire*.

l'échantillon ETUSOC2022 où l'on retrouve en moyenne 36,7% des étudiants logeant en semaine dans le foyer parental avec une surreprésentation des étudiants Parisiens, où 51,9% des étudiants de Paris 8 et 66,6% des étudiants de Paris-Nanterre logent chez leurs parents. Cela diffère grandement des étudiants tourangeaux, grenoblois et caennais qui logent chez leurs parents pour près d'un étudiant sur cinq. Comme nous pouvons le voir avec la représentation graphique ci-après, les étudiants n'habitent pas de la même façon selon la ville où ils étudient avec des disparités plus ou moins marquées selon les villes.

**Figure N°3 : Mode d'habitation selon l'université**



Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 14556 étudiant.e.s ; hors réponses « autre » ; pondération individuelle.  
 Lecture : 36% des étudiant Caennais vivent seul dans un logement indépendant en semaine.

En effet, le logement indépendant semble être le mode d'habitation préféré sauf dans les villes où les logements sont très coûteux. Cela laisse penser notamment que le coût du loyer est un frein, mais comme on l'a vu c'est aussi la faiblesse de l'offre qui, d'une part renforce la compétition pour les logements mais aussi repousse la décohabitation comme l'expliquait déjà Gerbod en 1980<sup>83</sup> ou plus récemment Olivier Galland<sup>84</sup>. Cependant, les étudiants stéphanois décohabitent moins que les Nantais alors que le marché du logement y est bien plus détendu,

<sup>83</sup> Paul Gerbod, « Note sur la condition matérielle et morale de l'étudiant français », *Revue française de sociologie* 21, n° 2 (1980): 251-58, <https://doi.org/10.2307/3321110>.

<sup>84</sup> Olivier Galland, « Chapitre 6 - De l'enfance à l'âge adulte », in *Sociologie de la jeunesse*, vol. 5e éd., Collection U (Paris: Armand Colin, 2011), 129-72, <https://doi.org/10.3917/arco.galla.2011.01.0129>.

ce constat m’amène à penser la décohabitation comme le fruit d’un calcul entre la rentabilité de cette dernière et l’opportunité de pouvoir la faire (l’offre, les ressources, etc.). J’entends ici que les Stéphanois décohabitent moins car ils n’en ont pas forcément besoin, en effet, si l’on regarde, le temps de trajet moyen pour un aller est de 33,6 minutes pour les étudiants stéphanois contre 34,9 minutes pour les Nantais<sup>85</sup>. Cela suppose alors un calcul rationnel du coût du logement et du gain sur les études et la vie étudiante, constat que nous confirmerons par la suite avec quelques entretiens et extraits de discussion. De plus, si l’on se fie au nombre d’étudiants stéphanois logeant en résidence, ils sont moins nombreux que la moyenne, cela peut également s’expliquer par la non-nécessité d’avoir ces types de logement au regard du marché du logement local.

Comme nous pouvons le voir sur le graphique précédent, nous voyons les villes où la tension sur les logements est forte si l’on se fie à la faible proportion d’étudiant logés dans ces villes. Cela peut s’expliquer par le retard pris sur le déploiement des logements étudiants dans les villes en tension comme indiqué par le rapport du Cnous de 2021. Si l’on regarde uniquement les étudiants boursiers, nous pouvons constater que les étudiants boursiers parisiens sont plus souvent restés chez leurs parents que les autres boursiers. Cela apparaît logique au regard des difficultés d’accès au logement, notamment lorsqu’il faut avoir les meilleurs dossiers pour les logements et donc *in extenso*, de bons garants. Etant donné que les garants préférés sont les parents<sup>86</sup>, il apparaît logique que dans les villes tendues la décohabitation de ces derniers est complexe au regard des exigences des propriétaires privés.

Comme nous l’avons vu, ces disparités locales sont assez limitées, si nous regardons avec plus de précisions dans le foyer, le genre de l’étudiant n’influe pas de façon significative sur sa façon d’habiter mis à part une plus grande propension à la décohabitation des étudiants non-binaires<sup>87</sup>, l’une des pistes que j’envisage est une décohabitation plus fréquente permettant la création d’une « famille choisie » en opposition à la « famille d’origine » qui pourrait ne pas être compréhensive et rendre compliquée la décohabitation, comme l’ont montré Doucet et

---

<sup>85</sup> Graphique cité en page 62.

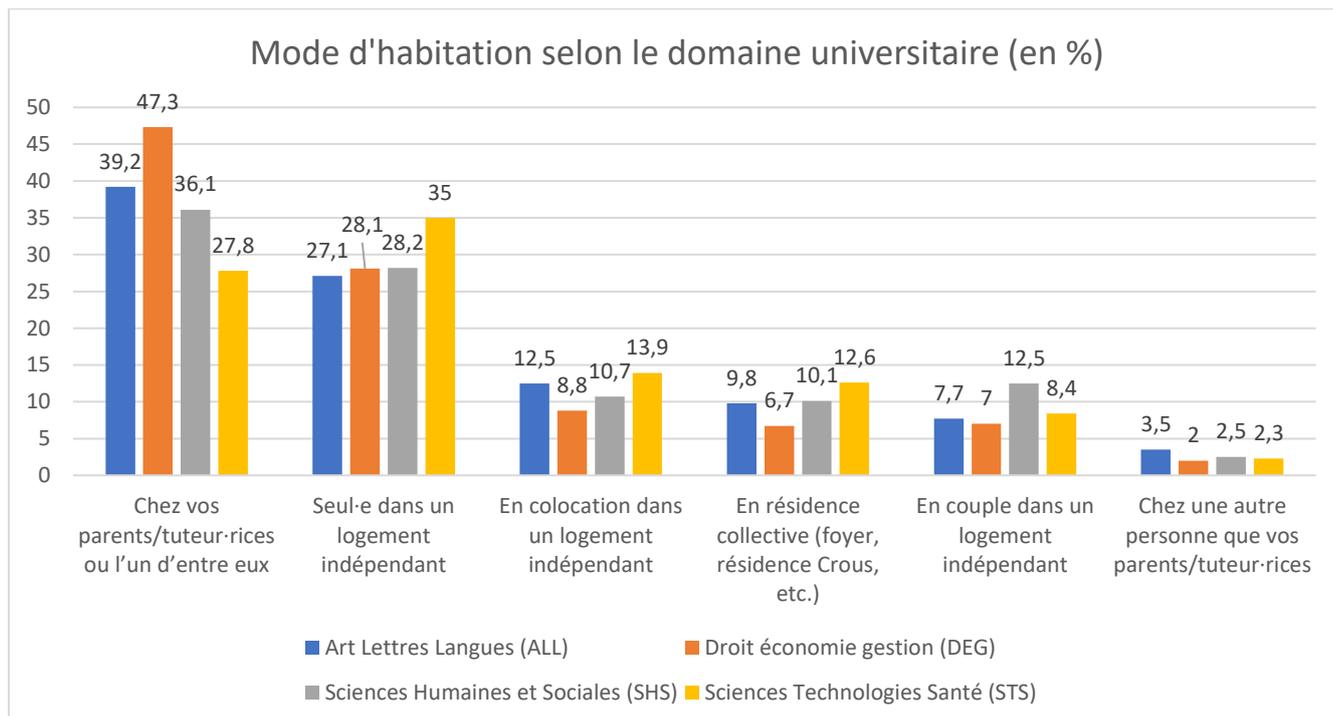
<sup>86</sup> Précisément à 87% en 2021 ; voir : « Les chiffres-clés du logement étudiant en France en 2022 | Blog LocService ».

<sup>87</sup> Voir annexe 1.

Chamberland<sup>88</sup>. Ce constat apparaît logique vis-à-vis des travaux d'Olivier Galland sur les âges de la vie<sup>89</sup> ou encore ceux de Giraud sur les relations amoureuses étudiantes<sup>90</sup>.

C'est au niveau de la filière d'appartenance que se retrouve une différence notable, comme nous pouvons le voir avec le graphique suivant :

**Figure N°4 : Mode d'habitation selon le domaine universitaire**



Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 14430 étudiant.e.s ; hors réponses « autre » ; pondération individuelle.

Nous voyons avec ce tableau que les décohabitants sont plus souvent des étudiants de STS<sup>91</sup>, suivis étudiant de SHS, ALL et enfin DEG. Ce constat se retrouve de façon plus ou moins marqué dans l'ensemble des universités à l'exception des universités parisiennes où ce sont les étudiants de SHS qui décohabitent le plus, suivis des étudiants ALL, des STS et enfin des DEG.

<sup>88</sup> Sophie Doucet et Line Chamberland, « Relations familiales et non-binarité : parcours de vie de jeunes adultes non binaires au Québec », *Enfances, Familles, Générations*, n° 35 (2020), <https://doi.org/10.7202/1077685ar>.

<sup>89</sup> Galland, « Chapitre 6 - De l'enfance à l'âge adulte ».

<sup>90</sup> Christophe Giraud, « Les chemins du couple : Une sociologie de la vie personnelle des jeunes en milieu étudiant » (2014).

<sup>91</sup> L'usage de l'acronyme STS remplace l'usage de « Sciences, Technologies et Santé » et n'est pas à confondre avec la section de technicien supérieur ici non enquêtée.

Indépendamment de la ville universitaire, les étudiants de STS sont les étudiants qui prennent le plus souvent un logement indépendant seul lorsqu'ils décohabitent. Une des explications que j'envisage serait liée à la charge de travail connue et pensée dans ces filières. La décohabitation en solitaire, lorsqu'elle est possible, serait alors une stratégie afin de se libérer un maximum de temps, en économisant du temps de trajet, mais aussi en gagnant sur le temps consacré à la vie du foyer parental comme l'a démontré Mathias Millet avec les étudiants de médecine<sup>92</sup>. Si l'on regarde au sein du domaine des STS, ce sont les étudiants de médecine qui décohabitent le plus avec les étudiants en science de l'ingénieur, cependant, les apprentis médecins se tournent le plus souvent vers un logement solitaire (43%) que les apprentis ingénieurs (38,9%). Plus globalement, pour les étudiants en STS, cela sous-tend également une exigence potentiellement plus grande en termes de conditions de travail au domicile pour la bonne continuité des études, le logement indépendant solitaire serait alors la solution pour permettre un travail plus assidu, favoriser la réussite et donc limiter les risques d'échecs. Si l'on regarde la PCS des parents en fonction du domaine d'étude, plus de 45% des étudiants en STS ont au moins un parents cadre, cela permet donc à ces derniers, d'envisager plus facilement la prise d'un logement indépendant pour ces étudiants sans la nécessité de forcément travailler, encore faut-il qu'ils en aient eu le temps<sup>93</sup>.

Si nous regardons du côté des parents, il est étonnant de voir apparaître que l'influence globale de ces derniers et de leur PCS influe peu sur la façon de se loger de leur enfant avec quelques exceptions intéressantes. La première exception est un taux de décohabitation un peu plus important pour les étudiants dont le ménage parental est composé d'au moins un petit indépendant, où plus de 70% de ces derniers décohabitent. D'une part cela pourrait s'expliquer par une plus grande possibilité de décohabitation avec une ressource familiale le permettant et d'autre part cela laisse penser une nécessité de la décohabitation étant donné

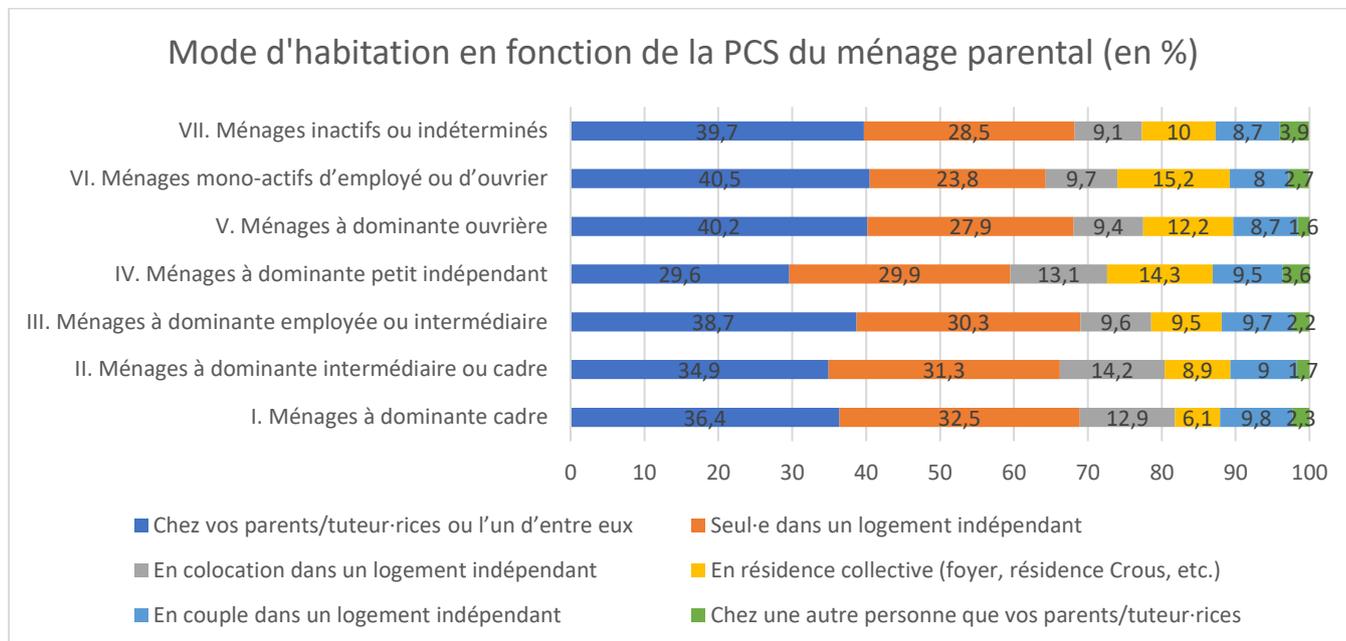
---

<sup>92</sup> Mathias Millet, « Thèse de sociologie et d'anthropologie : "Les étudiants de médecine et de sociologie à l'étude. — Matrices disciplinaires, nature des savoirs, et pratiques intellectuelles : une analyse sociologique comparée des logiques sociales et cognitives du travail étudiant" . », consulté le 16 juin 2023, <http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2000/mmillet#p=138&q=logement&a=TH.5.3.2.5>.

<sup>93</sup> Nous le verrons par la suite, mais les étudiants de STS sont parmi ceux qui travaillent le moins, certainement d'une part en raison de la non-nécessité (avec une bonne partie d'entre-eux ayant des parents cadres) mais aussi car ils n'en ont pas forcément le temps comme l'expliquait Mathias Millet avec les étudiants en médecine.

que parfois le domicile parental est le « cœur » de l'entreprise, rendant alors incompatible les activités étudiantes de l'enfant et l'activité professionnelles des parents.

**Figure N°5 : Mode d'habitation selon la PCS des parents**



Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.

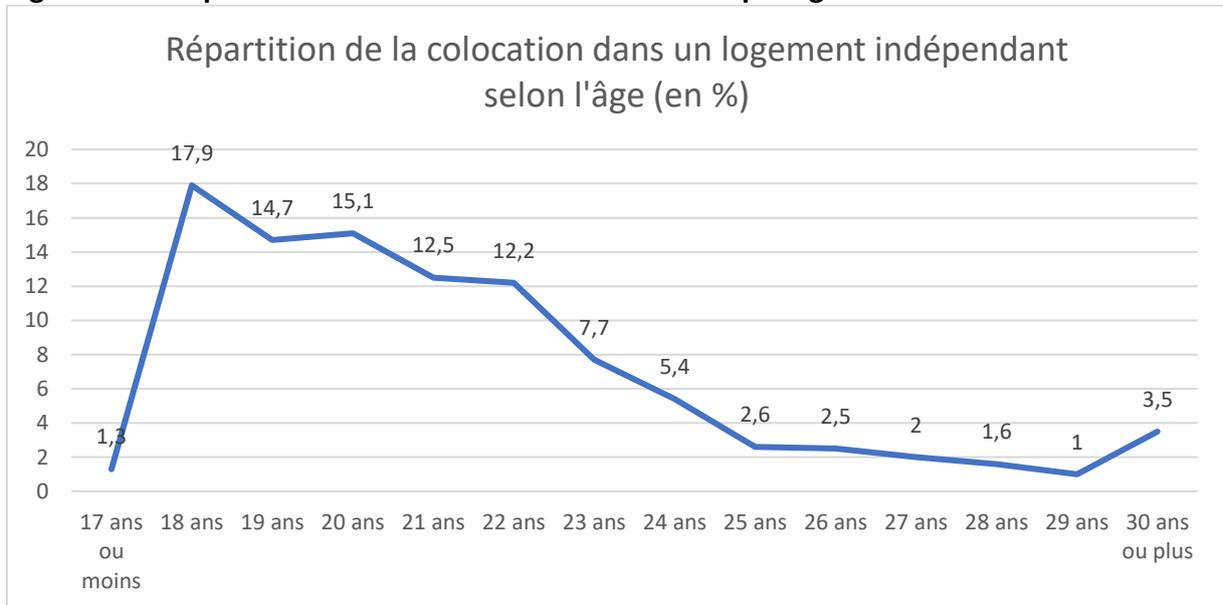
Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 14654 étudiant.e.s ; hors réponses « autre » pondération individuelle.

L'autre exception notable est l'investissement socialement différencié des logements dits « collectifs ». En effet, la colocation est légèrement plus présente chez les enfants de cadre ou d'indépendant alors que les autres étudiants se tournent vers l'habitat collectif public, chambre ou logement Crous entre autres. Là encore, il y a des disparités locales, explicables par la tension du marché locatif local, mais l'explication est ici avant tout économique étant donné que, logiquement, les étudiants dans les logements Crous sont plus souvent boursiers – car prioritaires - et ils le sont car leurs parents ne sont pas en mesure de les aider assez selon des critères étatiques.

Une autre piste envisagée expliquant ces différences dans le choix du logement est l'âge des étudiants. En effet, comme l'a indiqué Gaviria, la colocation n'est que très peu choisie en tant que premier logement car l'autonomie est déjà une étape que le partage du logement

avec une personne inconnue pourrait encore plus complexifier<sup>94</sup>. Cependant, comme nous pouvons le voir en figure 6 (ci-dessous), la colocation semble se retrouver plutôt chez les plus jeunes étudiants et s’amenuise au fur et à mesure que les étudiants sont âgés.

**Figure N°6 : Proportion d’étudiants vivant en colocation par âge**



Source : Enquête “Les relations sociales des étudiant.es” (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants logeant en couple la semaine dans chacune des universités soit 1926 étudiant.e.s ; pondération individuelle.

C’est un résultat étonnant qu’il faudrait questionner en allant au-delà d’une analyse transversale, car il ne contredit pas tout à fait ce qu’indique Gaviria, mais il indique clairement que la colocation est plutôt l’affaire de jeunes étudiants en licence que d’étudiants en master. Il apparaît tout de même que l’âge a un effet sur le logement, comme ici influence sur la colocation mais aussi sur la décohabitation. En effet, l’autonomie étant valorisée socialement, avec des étapes importantes, la pression sociale pousse les étudiants à décohabiter au fur et à mesure qu’ils vieillissent, un constat déjà souligné par Laferrère<sup>95</sup>.

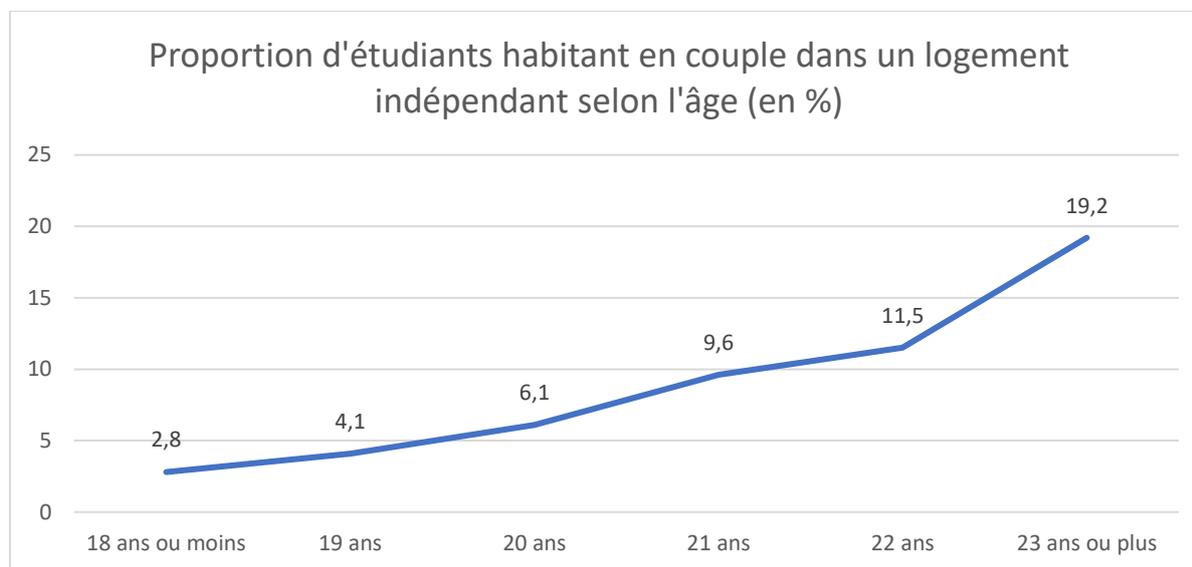
Cette décohabitation qui augmente avec l’âge est partiellement une affaire conjugale si l’on regarde le graphique ci-dessous, qui montre que la cohabitation conjugale augmente également avec l’âge. Cela confirme la possibilité d’imbrication et de chevauchement de

<sup>94</sup> Gaviria, « La souffrance de l’autonomie ».

<sup>95</sup> Laferrère, « Chapitre 9 : Le logement des parents influence-t-il les choix d’études supérieures ».

périodes de la vie qui, autrefois<sup>96</sup>, étaient très normées, avec des étapes à respecter<sup>97</sup>. Tandis qu'aujourd'hui elle sont parfois imbriquées, avec une période d'études qui est confondue avec une installation en couple sans avoir nécessairement d'union légale.

**Figure N°7 : Proportion d'étudiants vivant en couple par âge**



Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
Champ : Tous les étudiants logeant en couple la semaine dans chacune des universités soit 1317 étudiant.e.s ; pondération individuelle.

### III/ Les contraintes économiques du marché et leurs influences sur les étudiants

<sup>96</sup> Dans les années 50, la norme pour l'entrée dans l'âge adulte était plutôt la précocité, tandis qu'aujourd'hui c'est plutôt le retardement, voir : Galland, « Chapitre 6 - De l'enfance à l'âge adulte »

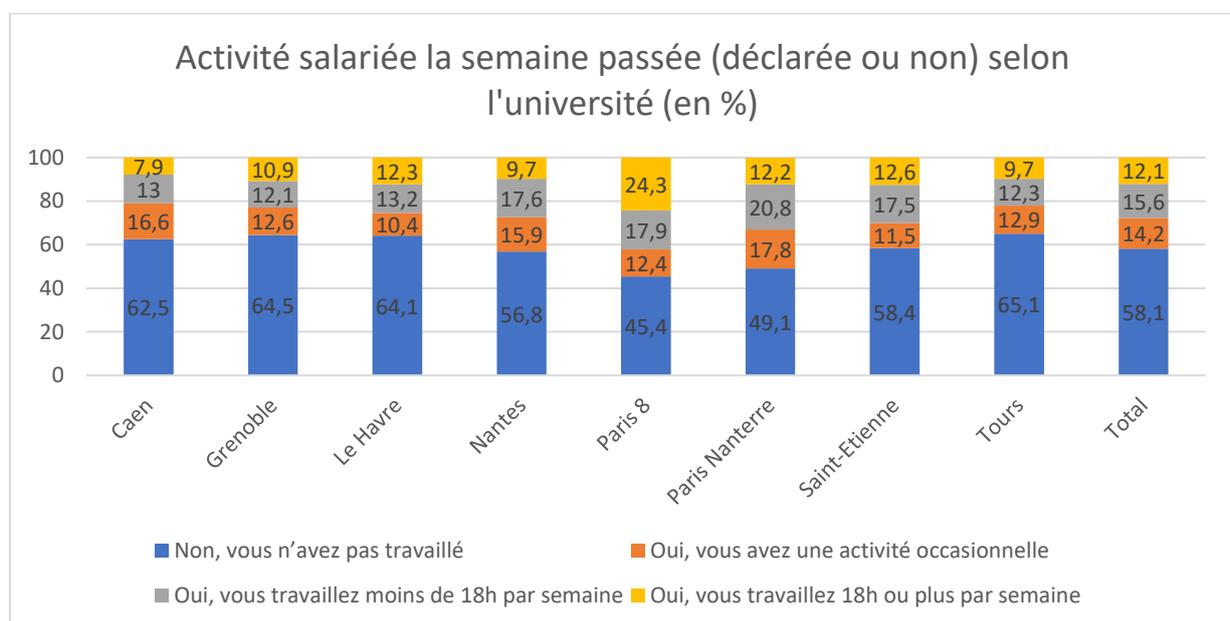
<sup>97</sup> Galland, « Chapitre 6 - De l'enfance à l'âge adulte »; Galland, « Un nouvel âge de la vie ».

Après avoir vu comment les façons de se loger étaient différentes ou non, selon les villes, les étudiants, leurs ressources, etc. Nous allons maintenant voir comment la tension du logement produit des effets sur les étudiants, les contraignant ainsi à travailler (parfois à plus de 18h par semaine (période de vacances ou non) afin de subvenir à leur besoin), à solliciter l'aide parentale ou les contraint à utiliser d'autres ressources pour subvenir à leurs besoins, notamment le logement représente la majeure partie de leur budget.

#### A / Quelles ressources à disposition des étudiants ?

Premièrement nous voyons avec l'histogramme ci-dessous, que la ville d'études influe sur l'exercice d'une activité salariée des étudiants de ces dernières pour subvenir à leurs besoins.

**Figure N°8 : Répartition d'une activité salariée selon l'université**

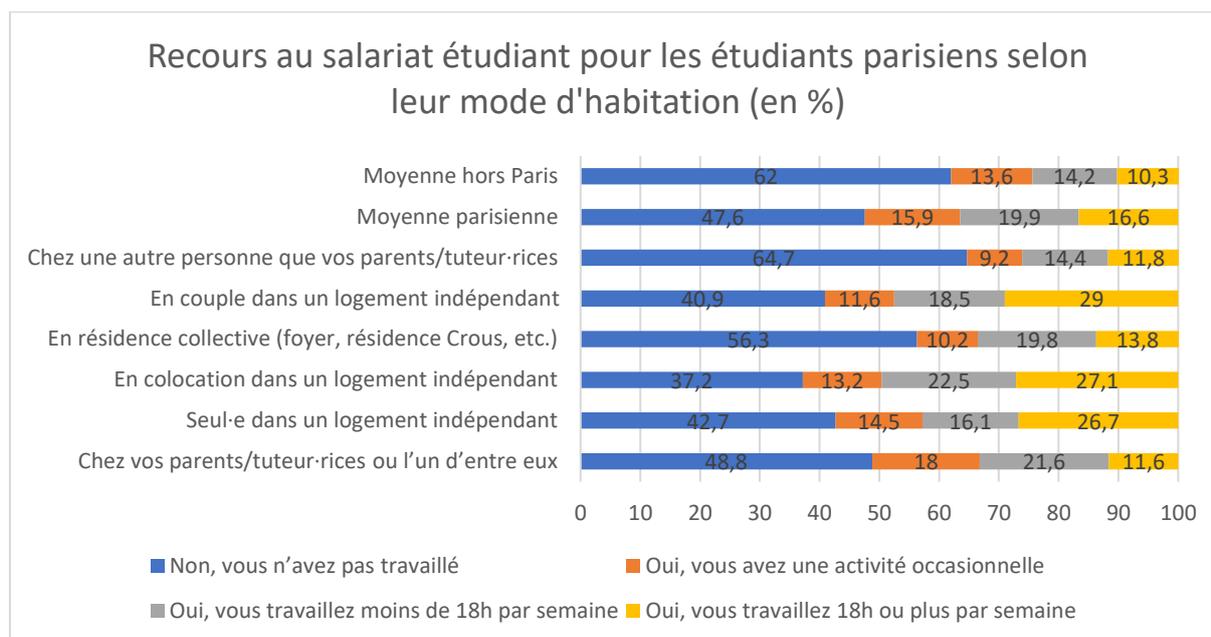


Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 14419 étudiant.e.s ; pondération individuelle.

En effet, les universités parisiennes sont celles qui ont le moins d'étudiants qui n'ont pas eu besoin de travailler durant l'année et si l'on regarde dans le détail, ce sont également celles qui comportent le plus d'étudiants ayant travaillé plus de 18h par semaine. Ce constat est étonnant car ce sont ces mêmes étudiants qui décohabitent le moins souvent. Cela nous

amène donc à penser que l'état du marché du logement amène les étudiants décohabitants à plus ou moins avoir recours au salariat étudiant en fonction de la ville s'ils n'ont pas d'autres ressources suffisantes à leur disposition. Cela se confirme au regard du graphique suivant, qui montre clairement que les étudiants parisiens travaillent plus souvent et sur des tranches plus longues.

**Figure N°9 : Répartition d'une activité salariée selon le mode d'habitation**



Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans les universités parisiennes (Paris-Nanterre et Paris 8) soit 3819 étudiant.e.s ; pondération individuelle.  
 Précision : les deux onglets « moyenne » représentent les moyennes pour tous les modes d'habitation confondus.

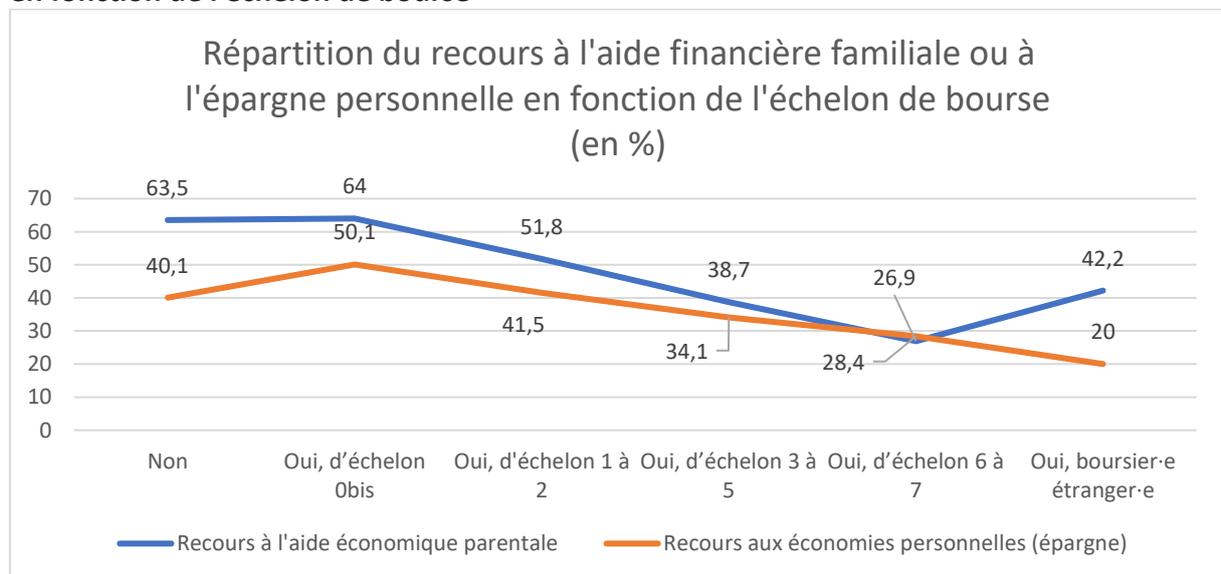
Au regard de la figure n° 8, Saint-Etienne fait figure d'exception, en effet, il est étonnant de voir autant d'étudiants exercer une activité salariée étant donné la souplesse du marché stéphanois. Après avoir cherché une explication dans la littérature, sur des sites de location, il pourrait s'agir, comme pour le logement, d'une souplesse de l'offre du travail, permettant une activité salariée plus adaptée et donc cela pourrait expliquer une plus grande motivation à travailler.

Une autre explication possible est qu'il y a un biais important sur cette question, elle se réfère à la semaine passée de l'étudiant, étant donné que le questionnaire a été passé du lundi 21 novembre 2022 au mercredi 18 janvier 2023, couvrant ainsi la période de partiels, mais aussi de vacances universitaires, des disparités importantes sont à prendre en compte. Les

réponses dépendent du moment où l'étudiant a répondu, notamment s'il était en vacances, il est plus probable qu'il exerce une activité salariée importante ayant le temps nécessaire pour le faire. Cependant, n'ayant pas les dates de passations sur la base de données je ne peux vérifier cette hypothèse qui me semble la plus probable.

Maintenant, si l'on regarde du côté des ressources des étudiants, en dehors du salaire éventuel tiré de l'activité salariée, nous pouvons constater, avec la figure n°10, que l'usage de l'épargne personnelle et le recours à l'aide financière familiale diminue plus l'échelon de bourse est élevé.

**Figure N°10 : Répartition du recours à l'aide financière familiale ou à l'épargne personnelle en fonction de l'échelon de bourse**



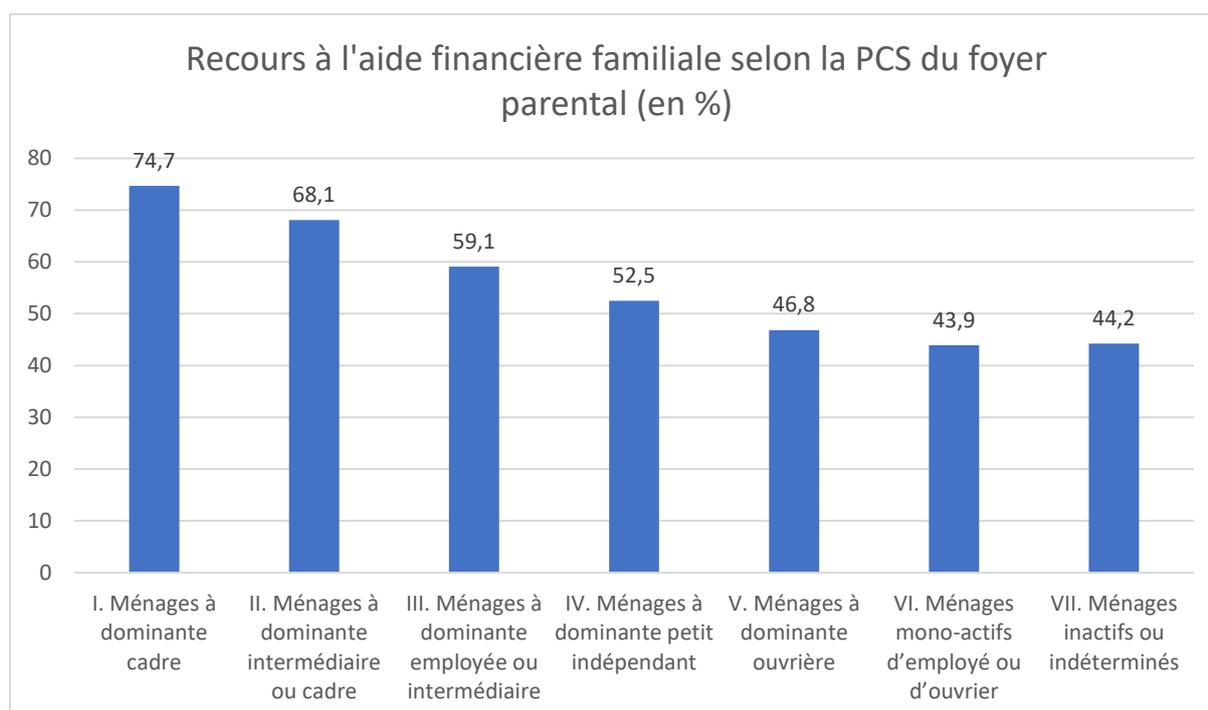
Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 14141 étudiant.e.s ; pondération individuelle.

Cela pourrait s'expliquer par l'impossibilité des classes populaires les plus précaires à épargner comme l'a démontré Zappi<sup>98</sup> et donc s'ils n'ont pas d'épargne personnelle, les étudiants d'origine populaire peuvent être amenés à travailler. Cependant, cette hypothèse mériterait d'être creusée en ayant recours à l'analyse du budget des étudiants.

<sup>98</sup> Lola Zappi, « Jeunes travailleurs, jeunes consommateurs. Les enquêtes sociales et la place des jeunes au sein des familles de milieux populaires », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle* 35, n° 1 (2017): 81-101, <https://doi.org/10.3917/mnc.035.0081>.

On peut donc imaginer, avec beaucoup de certitudes, que les parents d'étudiant de classe populaire n'ont pas la possibilité d'aider leurs enfants étudiants pour les mêmes raisons qu'il leur est impossible d'épargner. Le prochain graphique va dans ce sens, en effet, si on se fie à la figure n°11 ci-dessous, les étudiants dont les parents sont cadres sont pour près des trois quarts aidés par leur parents (74,7 %) tandis que pour les étudiants d'origine populaire ils sont moins d'un étudiant sur deux (46,8 % pour les étudiants d'origine ouvrière).

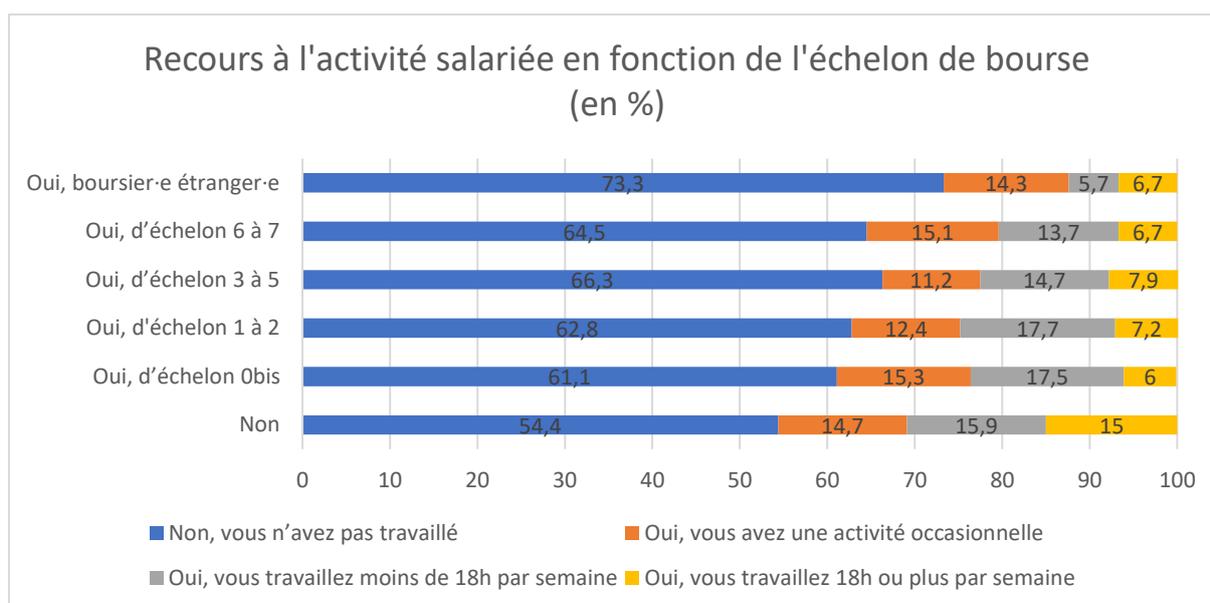
**Figure N°11 : Recours à l'aide financière familiale en fonction de la PCS des parents**



Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 14984 étudiant.e.s ; pondération individuelle.

Au regard de ces éléments nous pouvons alors penser que les étudiants les plus précaires ont le plus souvent recours au salariat pour compenser cette inégalité, cependant si l'on regarde la pratique de l'activité salariée en fonction de l'échelon de bourse, nous pouvons voir que ce n'est pas le cas. En effet, comme nous pouvons le voir avec la figure n° 12 qui suit, plus l'échelon de bourse est élevé, moins nous trouvons d'étudiants qui travaillent.

**Figure N°12 : Recours à l'activité salariée en fonction de l'échelon de bourse**



Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 13640 étudiant.e.s ; pondération individuelle.

Force est de constater que la bourse semble permettre de « protéger » les étudiants les plus précaires du salariat étudiant, au détriment des étudiants des classes moyennes ayant des échelons de bourses intermédiaires, ces derniers se retrouvant non protégés du salariat étudiant par la faiblesse de leur bourse et des ressources parentales.

J'en viens donc à penser que la différence se répercute dans le recours à l'aide en nature, cependant il ne diffère pas en fonction de la ville d'études ou de l'échelon de bourse, la seule différence notable est la surreprésentation des étudiants boursier étranger y ayant recours (+8,5 % soit 10,9 % contre 2,4 % en moyenne). Ce recours compense la sous-représentation de ces derniers dans les étudiants travaillants. Cela pourrait s'expliquer par une complexité du marché de l'emploi aux personnes étrangères, rendant difficile l'exercice d'une activité professionnelle à côté de leurs études. En effet, les étudiants étrangers, qu'ils soient boursiers ou non ont le droit de travailler à côté de leurs études juste avec leur titre de séjour d'étudiant s'ils sont non-européens<sup>99</sup> ou alors sans titre de séjour s'ils sont européens<sup>100</sup>. Etant donné leur statut d'étudiant, les rendant de fait pas encore qualifiés en plus de leur statut d'étrangers,

<sup>99</sup> « Un étudiant non européen peut-il travailler en France ? », consulté le 17 juin 2023, <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2713/personnalisation/resultat>.

<sup>100</sup> « Un étudiant européen peut-il travailler en France ? », consulté le 17 juin 2023, <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13519>.

qui nous savons est un frein, encore aujourd'hui à l'embauche<sup>101</sup>, cela renforce l'impossibilité d'exercer une activité salariée déclarée durant les études (si tant est qu'elle est envisagée), expliquant alors ce plus grand recours aux aides alimentaires que les autres étudiants.

Après avoir vu que le recours à l'aide financière familiale était plutôt l'affaire des étudiants dont les parents sont cadres ou indépendants, il serait logique de penser que le recours aux prêts étudiants pour financer les études serait l'alternative pour les étudiants moins bien lotis, n'ayant ni épargne, ni parents aidant financièrement, mais ce n'est pas le cas. En effet, quelle que soit la filière, l'échelon de bourse ou la ville d'étude, le recours au prêt est très minoritaire.

Ce constat n'est pas surprenant, étant donné que ce type de ressources est très peu envisagé en France et qu'il est tendanciellement plus facilement envisagé dans les études dans le privé, telle que les études de commerce<sup>102</sup>. De plus, comme l'a indiqué Pierrel<sup>103</sup> pour les étudiants d'école de commerce, les étudiants ayant recours au prêt sont des étudiants qui ont une fratrie que les parents soutiennent financièrement, amoindrissant alors l'aide individuelle et ainsi favorisant le recours au prêt dont la publicité est faite aux portes ouvertes.

L'alternative à l'aide financière est une aide matérielle, il est possible que les deux soient conjointes, cependant, l'aide financière est la plus octroyée, sûrement car elle peut être transformée plus facilement que l'aide matérielle. D'autre part, cette aide matérielle, qui pourrait être moins marquée par un déterminisme social, est, elle aussi, l'affaire des parents les plus aisés. En effet, comme l'aide financière, plus l'échelon de bourse est élevé, moins l'aide matérielle familiale est signalée, ce qui montre à nouveau, l'importance de la bourse dans les ressources des étudiants n'ayant pas de parents en capacité d'aider.

Ce constat montre que la tutelle parentale s'affaiblit avec l'échelon de bourse qui

---

<sup>101</sup> Voir par exemple : Annalisa Lendaro, « Inégalités sur le marché du travail entre deux générations d'immigré-e-s. Ce que l'action publique fait aux parcours de vie », *Revue française de sociologie* 54, n° 4 (2013): 779-806, <https://doi.org/10.3917/rfs.544.0779>. ; « Discrimination à l'embauche des personnes d'origine supposée maghrébine : quels enseignements d'une grande étude par testing ? | DARES », consulté le 17 juin 2023, <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/discrimination-lembauche-des-personnes-dorigine-supposee-maghrebine-quels-enseignements>.

<sup>102</sup> Huguée et Poullaouec, *L'université qui vient*.

<sup>103</sup> Arnaud Pierrel, « Réussite scolaire, barrière économique. Des boursiers et leur famille face aux frais de scolarité des grandes écoles de commerce », *Sociologie* 6, n° 3 (2015): 225-40.

augmente, comme pour le prêt ou le salariat étudiant, la bourse permet d'atteindre l'autonomie valorisée socialement<sup>104</sup>, cependant l'une des différences notables est que le prêt est la seule forme d'engagement à long terme qui pressurise l'étudiant endetté à réussir pour atteindre une condition professionnelle lui permettant de rembourser<sup>105</sup>. D'autre part, lorsque l'étudiant est décohabitant, l'aide des parents – quelle qu'elle soit – est plus fréquente, constat déjà souligné par Lièvre qui démontrait la plus forte participation des parents de décohabitant par rapport aux cohabitants<sup>106</sup>.

Deux autres solutions d'autonomie financière signalées par des étudiants ayant répondu « autres ressources ». La première est l'allocation chômage, qui lorsque l'on regarde l'âge de ces étudiants, nous voyons qu'ils sont plus âgés, cela signifie qu'ils sont en reprise d'études et donc certainement des autonomes établis. L'autre solution est le revenu tiré de l'apprentissage ou de l'alternance, revenu significatif car ils sont supérieurs aux échelons de bourses, donc nous pouvons aisément supposer que ce revenu permet lui aussi une autonomie financière sans pour autant mettre en péril les études puisqu'elles sont pensées pour permettre une période de travail.

---

<sup>104</sup> Gaviria, « La souffrance de l'autonomie ».

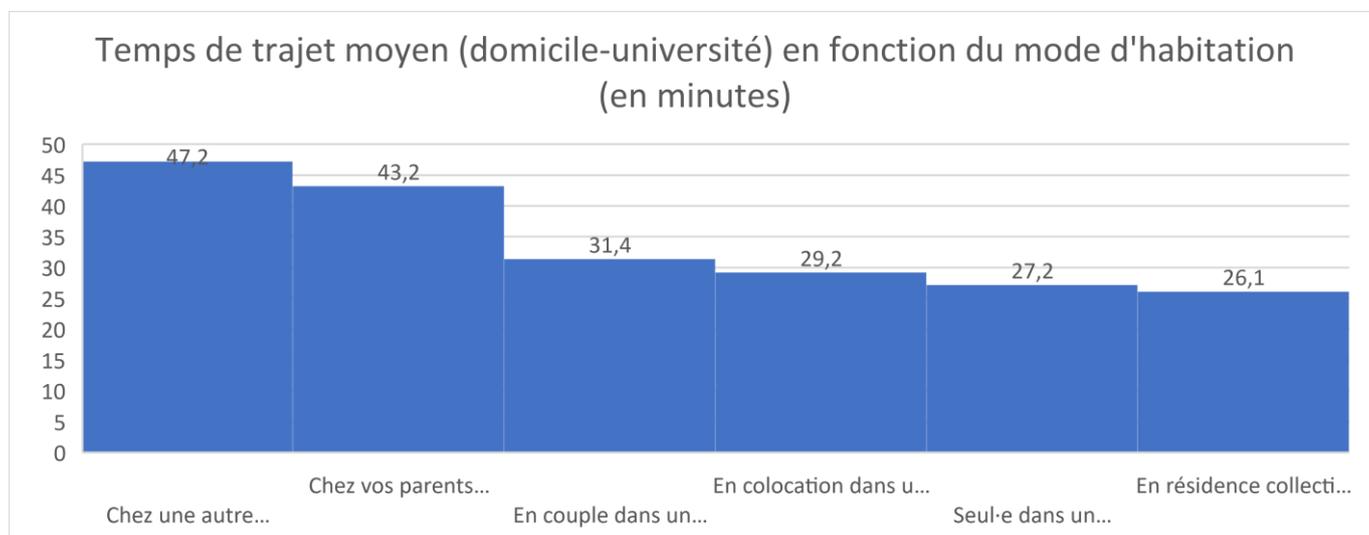
<sup>105</sup> « Chapitre 7 : De la question du budget à l'enjeu des ressources dans le quotidien des études », in *La condition étudiante à l'épreuve du territoire ?*, par Richard Gaillard et Franck Rexand-Galais, Des sociétés (Rennes: PUR, 2017).

<sup>106</sup> Agnès Lièvre, « Les ressources des étudiants selon la formation suivie, Note d'information du SIES », 18 mai 2018, [https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/imported\\_files/documents/NI\\_2018\\_05\\_Ressources\\_des\\_etudiants\\_957432.pdf](https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/imported_files/documents/NI_2018_05_Ressources_des_etudiants_957432.pdf).

## B / Les effets du logement indépendant

L'étude du gouvernement sur la réussite des étudiants montre un lien important entre l'assiduité et la réussite de ces derniers<sup>107</sup>. Cette assiduité est le produit d'un temps suffisant pour la permettre, temps économisé parfois par la décohabitation mais celle-ci peut être un piège car comme le souligne Dietrich-Ragon : « Dans les cas extrêmes, ces jeunes en viennent à perdre à nouveau le temps qu'ils avaient espéré dégager en décohabitant. Petit à petit, le temps consacré au travail empiète sur le temps des études (Pinto, Cartron et Burnod, 2000 ; Beaud, 2009). Ils avaient travaillé pour étudier, mais ils finissent par travailler pour se loger, les études passant au second plan »<sup>108</sup>, la décohabitation renforce l'effort demandé au ménage parental, que celui-ci parfois n'assume pas totalement, mettant alors à la tâche l'étudiant en dépit de ses études. En effet comme l'expliquait Verley et Ziloniz, la fragilité économique amène à des fragilités studieuses ; en d'autres termes le temps dégagé lors de la décohabitation est parfois utilisé pour subvenir à leur besoin en travaillant<sup>109</sup>.

**Figure N°13 : Temps de trajet moyen en fonction du mode d'habitation**



Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.

Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 10676 étudiant.e.s ; hors réponses supérieures à 120 minutes et réponses « autre » ; pondération individuelle.

<sup>107</sup> MESR (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche), « Réussite, assiduité en 1ère année de licence et passage en 2e année ».

<sup>108</sup> Dietrich-Ragon, « Les étudiants des catégories populaires face à la décohabitation familiale » ; P.137.

<sup>109</sup> « Chapitre 19 : Fragilités économiques, fragilité studieuse », in *Les mondes étudiants: enquête conditions de vie 2010*, par Olivier Galland, Élise Verley, et Ronan Vourc'h, Études & recherche (Paris: la Documentation française, 2011).

Lecture : Les étudiants habitant chez leurs parents ont 43,2 minutes de trajet à l'aller en moyenne contre 31,4 minutes pour les étudiants vivant en couple.

En effet, comme nous pouvons le constater sur le graphique ci-dessus, la décohabitation pour un logement indépendant permet aux étudiants de se dégager du temps de trajet. Ce temps de trajet économisé se fait donc grâce à la prise d'un logement indépendant, qui rajoute une charge à la famille et/ou à l'étudiant, ce qui pourrait pousser l'étudiant à travailler. Cependant en comparant, la décohabitation ne semble pas influencer de façon significative le recours au salariat<sup>110</sup>, ce sont plutôt les aides sociales qui permettent l'indépendance par le logement et donc financière<sup>111</sup> ou alors les aides financières familiales<sup>112</sup>.

Toutefois, si l'étudiant doit travailler il faut qu'il en ait le temps, si nous regardons la provenance des ressources en fonction des domaines, nous voyons que le taux de salariat est plus faible en STS qu'en SHS, cela s'explique d'une part par une plus grande proportion d'élève ayant des parents cadres, mais également par la compatibilité de l'emploi du temps, notamment si l'on se réfère à ce que Gerbod a démontré<sup>113</sup>. En effet, les SHS en comparaison des STS sont pensées comme des filières moins exigeantes<sup>114115</sup>, donc la marge de manœuvre pour travailler est plus grande.

Comme Rexand-Galais l'a démontré pour la sociabilité des étudiants angevins<sup>116</sup>, l'activité professionnelle supérieure à 10h devient un frein pour la sociabilité et un frein à la scolarité à partir de 15h hebdomadaire<sup>117</sup>, partant de ce constat, nous pourrions imaginer que l'activité professionnelle des étudiants pourrait alors affaiblir leur fréquentation. En effet, l'activité salariée semble devenir un frein à la fréquentation de la bibliothèque universitaire si l'on en croit le graphique ci-dessous.

---

<sup>110</sup> Voir annexe 2

<sup>111</sup> Voir annexe 3

<sup>112</sup> Voir annexe 4

<sup>113</sup> Gerbod, « Note sur la condition matérielle et morale de l'étudiant français ».

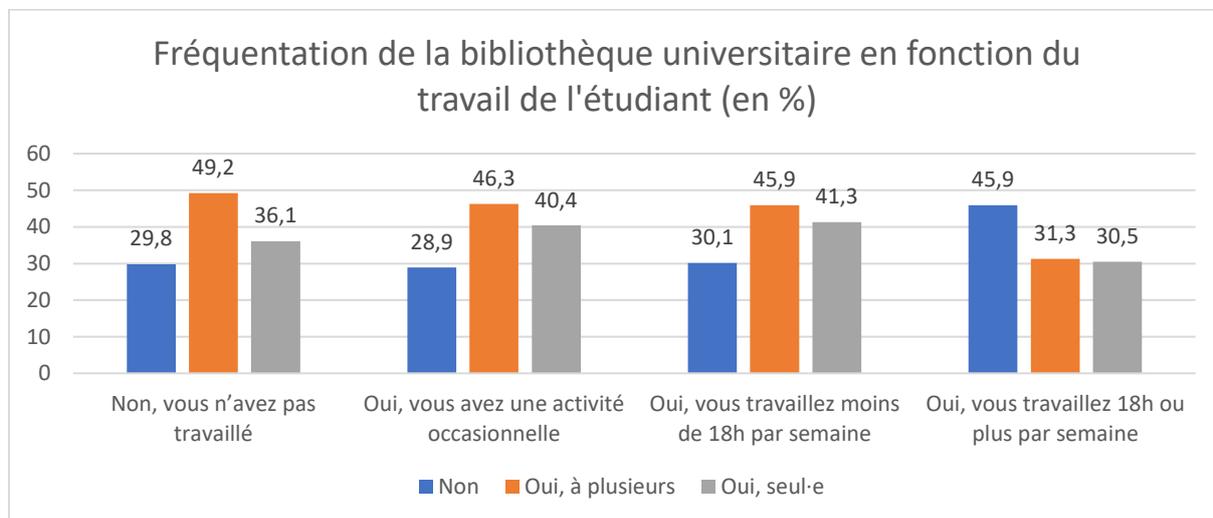
<sup>114</sup> En effet, comme le montre Rexand-Galais, les études dans les filières de santé sont pensées comme activité majoritaire tandis qu'en SHS elles sont pensées comme activité pouvant être partagée. « Chapitre 1 : Le "budget-temps" des étudiants de première année », in *La condition étudiante à l'épreuve du territoire ?*, par Richard Gaillard et Franck Rexand-Galais, Des sociétés (Rennes: PUR, 2017).

<sup>115</sup> Par ailleurs ce constat est valable si l'on s'attarde sur les taux de réussite des licences des différentes filières en 4 ans ; Voir annexe 5.

<sup>116</sup> « Chapitre 1 : Le "budget-temps" des étudiants de première année ».

<sup>117</sup> Catherine Béduwé et al., *Salariat étudiant, parcours universitaires et conditions de vie*, Etudes & recherche (Paris: La documentation Française, 2019).

**Figure N°14 : Répartition de la fréquentation de la bibliothèque universitaire en fonction de l'activité salariée de l'étudiant**



Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 11664 étudiant.e.s ; hors non-réponse ; pondération individuelle.

Cependant, comme signalé en début de la partie précédente, il se peut que l'époque de passation du questionnaire soit également explicative de ce phénomène, cependant il coïncide avec ce qui a été observé par Rexand-Galais. Cette influence du travail sur la vie étudiante se confirme si l'on regarde l'influence de ce dernier sur la participation à des moments d'intégration des étudiants.

De plus, la fréquentation de la bibliothèque universitaire, ne détermine en rien la présence de l'étudiant en cours, cependant ce résultat nuance ce qui avait été vu dans l'enquête « Conditions de vie » de 2016, montrant que le salariat permet une mobilisation scolaire efficace, alors qu'en réalité, le salariat, lorsqu'il est limité semble en effet, (comme le recours au prêt) être la base d'une plus grande motivation à réussir jusqu'à un certain seuil où l'activité salariée prend l'avantage sur les études.

## Conclusion

Pour achever ce premier chapitre, comme nous avons pu le comprendre, la ville d'études et sa situation locative produisent de nombreux effets sur les étudiants. D'une part cela peut les contraindre à rester chez leurs parents ou justement les encourager à décohabiter pour se dégager du temps, mais parfois ce choix les amène à devoir travailler. D'autre part, nous avons vu que la ville n'était pas le seul facteur influant sur le logement, en effet, l'âge de l'étudiant ou la PCS des parents influent également<sup>118</sup> sans surprise comme l'a déjà démontré Coridian<sup>119</sup>. La décohabitation pourrait donc apparaître comme un calcul entre la prise en compte de la tension du marché du logement, du gain de la décohabitation et la possibilité économique d'y accéder. Nous avons vu que le travail était l'alternative préférée pour les étudiants dont l'aide parentale ou la bourse ne suffisent pas à permettre la décohabitation et que ce salariat produit des effets importants sur la fréquentation de l'université, mais aussi les fréquentations sociales et donc induit des effets certains sur la réussite des étudiants. Cela permet également de comprendre pourquoi les étudiants qui ne travaillent pas et les plus aisés sont plus satisfaits de leurs études que les étudiants travaillant comme le soulignait Galland<sup>120</sup>, c'est car ils ont apparemment plus le temps de se sociabiliser, de maintenir les liens forts, mais également de travailler leurs cours.

Cependant, durant ce chapitre, certains éléments non disponibles dans cette base de données, auraient été très intéressants à questionner, notamment la surface des logements, le confort du logement ou du moins la satisfaction de ce dernier, mais également une analyse du coût du logement et des charges. Cela aurait été plus complet, si ces statistiques étaient accompagnées d'un plus grand détail du budget des étudiants en plus de leur provenance.

---

<sup>118</sup> L'influence de la PCS est d'autant plus notable si l'on s'essaye à calculer un taux d'effort par ville universitaire pour chaque PCS à la façon de ce qui avait été fait dans ce papier : Olivier Masclat et Olivier Schwartz, « "Les classes populaires, c'est les pauvres." », in *La France d'en bas ?*, Idées reçues (Paris: Le Cavalier Bleu, 2019), 19-28, <https://doi.org/10.3917/lcb.mascl.2019.01.0019>. ; voir annexe 6.

<sup>119</sup> Charles Coridian, « Grignon (Claude), Gruel (Louis). - La vie étudiante », *Revue française de pédagogie* 136, n° 1 (2001): 184-86.

<sup>120</sup> « Chapitre 13 : Les étudiants et la qualité de leurs études », in *Les mondes étudiants: enquête conditions de vie 2010*, par Olivier Galland, Élise Verley, et Ronan Vourc'h, Études & recherche (Paris: la Documentation française, 2011), 13.

J'entends par là appréhender la participation plus ou moins active des parents, ou du salaire au budget des étudiants pour permettre d'avoir une idée du poids (inégalement réparti socialement et géographiquement) du loyer qui est le premier poste de dépense des étudiants<sup>121</sup>.

---

<sup>121</sup> Huguée et Poullaouec, *L'université qui vient*.

## Chapitre 2 : La vie collective et le temps de trajet des freins à la sociabilité ?

Dans ce présent chapitre, nous allons voir comment le logement et sa composition a une influence (ou non) sur la fréquentation de l'université, la fréquentation des amis. Nous allons également nous intéresser à l'effet de l'âge des individus, car c'est est un facteur de repli sur le foyer<sup>122</sup>, de mise en couple et de repli, sur la famille<sup>123</sup>. Cependant, nous pourrions penser que la vie étudiante compense ce phénomène.

Nous allons aussi regarder comment la localisation du logement peut, par l'éloignement spatial, contraindre les étudiants à moins sortir, à moins se sociabiliser ou à moins fréquenter les locaux universitaires.

Enfin, nous verrons comment le temps de trajet est marqué socialement, déjà par le logement, mais également par l'obtention de motilité<sup>124</sup>, notamment en voyant comme marqueur la détention d'une voiture et son usage.

---

<sup>122</sup> Claire Bidart, Alain Degenne, et Michel Grossetti, « 5. Relations qui cessent, relations qui durent », in *La vie en réseau*, Le Lien social (Paris cedex 14: Presses Universitaires de France, 2011), 123-42, <https://www.cairn.info/la-vie-en-reseau--9782130590644-p-123.htm>.

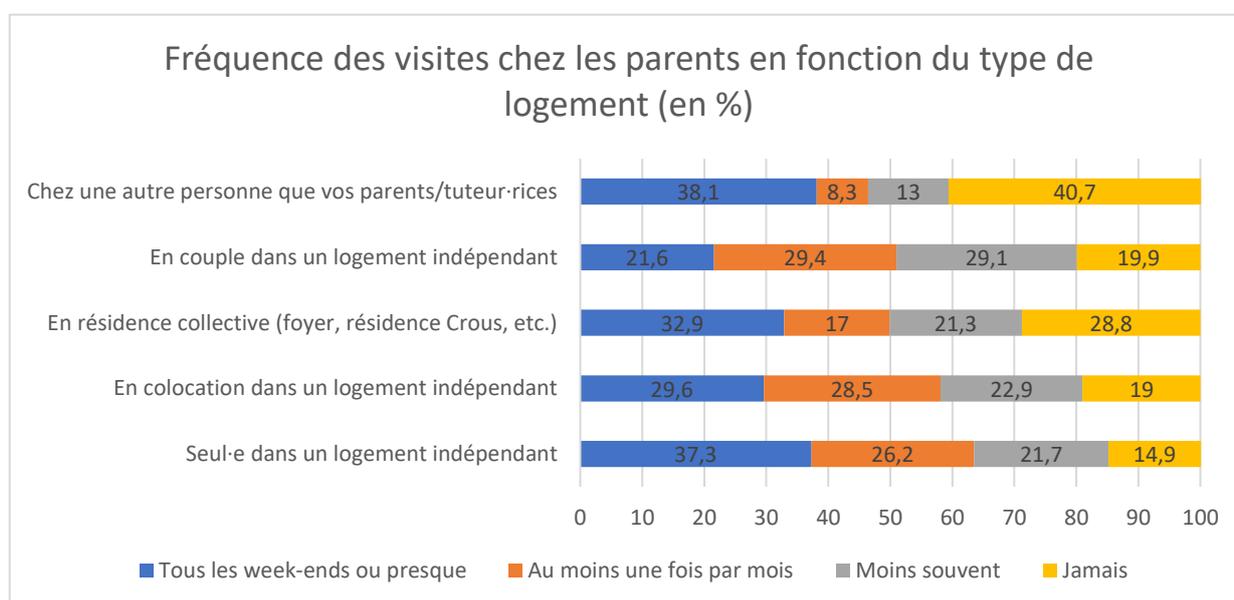
<sup>123</sup> Florence Maillochon et Marion Selz, « L'expression d'une identité de couple chez les jeunes : processus relationnel et biographique », in *En quête d'appartenances : L'enquête Histoire de vie sur la construction des identités*, éd. par France Guérin-Pace, Olivia Samuel, et Isabelle Ville, Grandes Enquêtes (Paris: Ined Éditions, 2020), 125-44, <https://doi.org/10.4000/books.ined.1158>.

<sup>124</sup> Kaufmann et Widmer, « L'acquisition de la motilité au sein des familles ».

## I/ Le couple, la vie en couple et la colocation quels effets sur les sorties ?

Comme nous l'avons vu précédemment, il y a de grandes disparités dans les façons d'habiter, nous allons maintenant regarder ce que la vie en couple, en comparaison avec la vie individuelle, modifie sur les relations des étudiants. La question que l'on vient à se poser ici est si le couple ou la vie en couple influence les sociabilités des étudiants plus que la vie chez les parents ou le logement individuel.

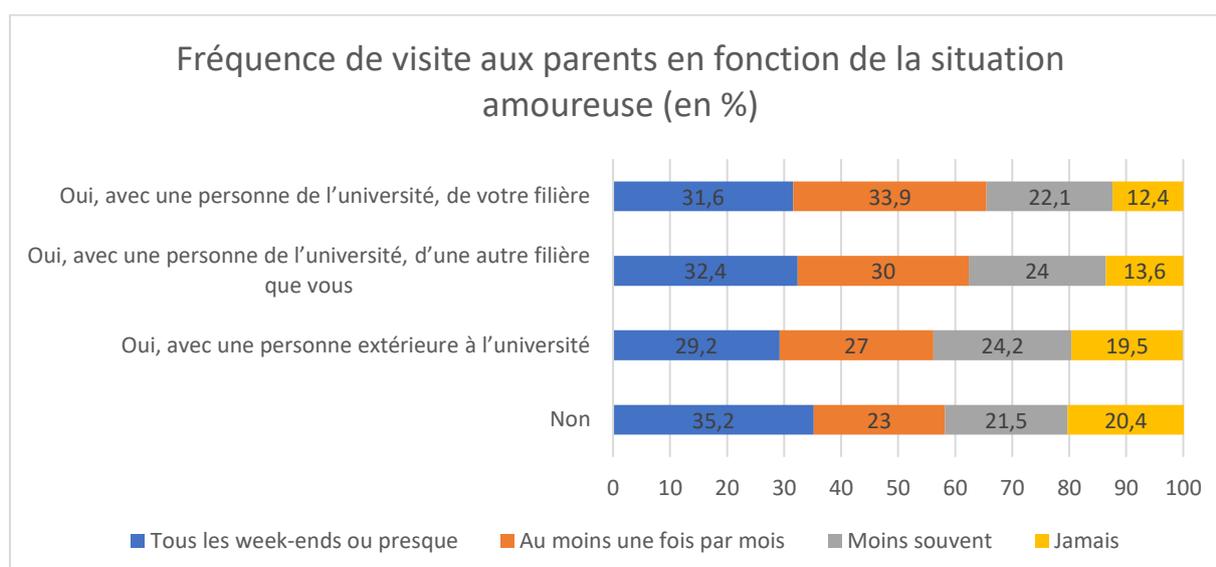
**Figure N°15 : Fréquence des visites aux parents en fonction du mode d'habitation**



Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 8756 étudiant.e.s ; pondération individuelle, hors réponse « autre » & « chez vos parents, tuteurs-rices ».

A la lumière du graphique précédent, nous pouvons d'ores et déjà confirmer l'influence de la vie en couple sur l'autonomie affective de l'étudiant vis-à-vis de ses parents. En effet, les étudiants vivant en couple rentrent moins souvent chez leurs parents. Il en est de même pour les étudiants colocataires, en comparaison aux étudiants seuls dans un logement indépendant ou Crous. Cela permet donc de voir que la vie à plusieurs protège de la solitude et donc d'une fréquence élevée des retours chez les parents le week-end. Cependant, l'influence du couple (et non de la vie en couple) ne semble pas influencer sur la fréquence des visites aux parents par l'étudiant si l'on en croit le graphique ci-dessous :

**Figure N°16 : Fréquence des visites aux parents en fonction de la situation amoureuse**



Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 8681 étudiant.e.s ; pondération individuelle, hors réponses « autre » ; filtre excluant les étudiants vivant « chez vos parents/tuteurs-rices ».

L'une des explications à laquelle je pense, et qui me semble la plus probable, serait que l'augmentation de la fréquence des visites soit également liée aux conditions matérielles de l'étudiant. En effet, à plusieurs, l'effort financier partagé permet d'avoir à un coût similaire, une surface plus grande, le confort est donc probablement plus élevé chez ces étudiants qui partagent leur appartement, mais aussi le loyer. En plus de cela, comme le montraient Regnier-Loilier<sup>125</sup>, Cicchelli<sup>126</sup> ; Gaviria<sup>127</sup>, l'autonomie arrive et augmente avec l'âge, l'âge renforce la probabilité d'être en couple et le couple renforce le repli sur la famille, mais en même temps l'autonomie. Cependant, les couples étudiants homogènes ont plus souvent recours aux ressources financières parentales que les couples étudiants hétérogènes<sup>128</sup>, sûrement en raison de la plus grande aisance financière apportée par un salaire dans le foyer étudiant.

L'âge est ici le facteur clef, car pris indépendamment des modes de logement, la fréquentation des parents diminue à mesure que l'étudiant est âgé. L'âge de l'étudiant exerce une influence sur la fréquence des visites aux parents, mais également sur les probabilités

<sup>125</sup> « Chapitre 16 : Situation résidentielle des étudiants et retour au foyer parental le week-end : une marche progressive vers l'indépendance ».

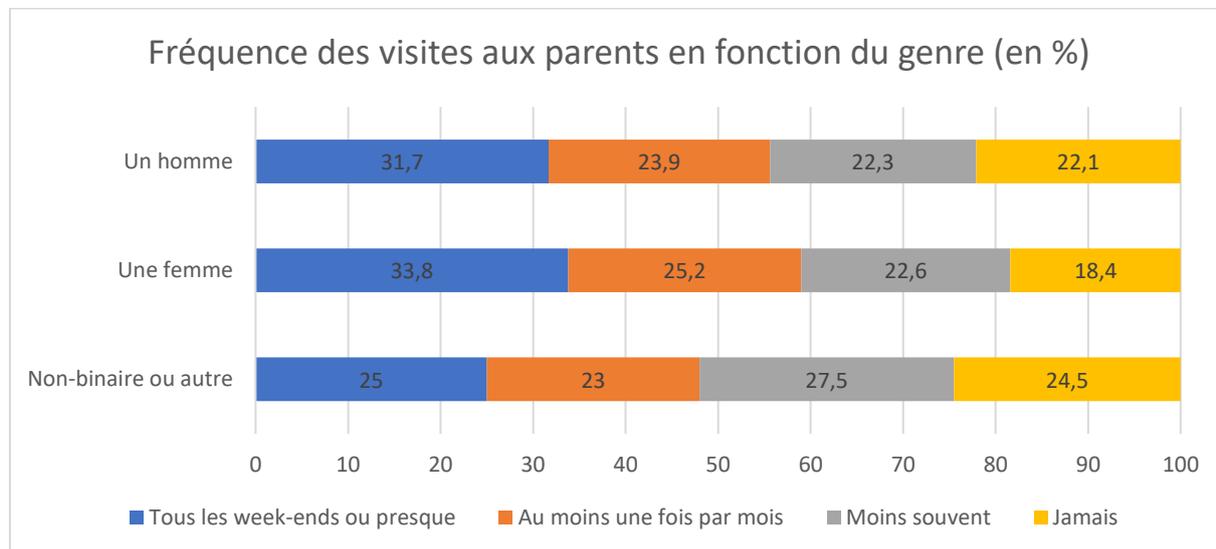
<sup>126</sup> Jeanne Moeneclaey, « Vincenzo Cicchelli, L'autonomie des jeunes. Questions politiques et sociologiques sur les mondes étudiants. », *Revue des politiques sociales et familiales* 119, n° 1 (2015): 87-88.

<sup>127</sup> Gaviria, « La souffrance de l'autonomie ».

<sup>128</sup> Voir annexe 7.

d'être en couple et de vivre ensemble qui elles-mêmes jouent sur la fréquentation parentale. Le genre est quant à lui relativement neutre si nous regardons le graphique ci-dessous :

**Figure N°17 : Fréquence des visites aux parents en fonction du genre**



Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 8951 étudiant.e.s ; pondération individuelle.

En effet, il n'exerce aucune influence notable sur la mise en couple et la vie collective ou sur la fréquentation parentale. Mis à part pour l'indépendance totale, légèrement plus importante chez les hommes par rapport aux femmes (+ 3,7%) et également une quasi-égalité sur toutes les fréquentations pour les personnes « non-binaires ou autre ». Ce qui pourrait s'expliquer par une plus grande propension à créer « son cocon » et s'isoler de la famille incompréhensive de la situation de leur enfant, comme l'ont démontré Doucet et Chamberland<sup>129</sup>.

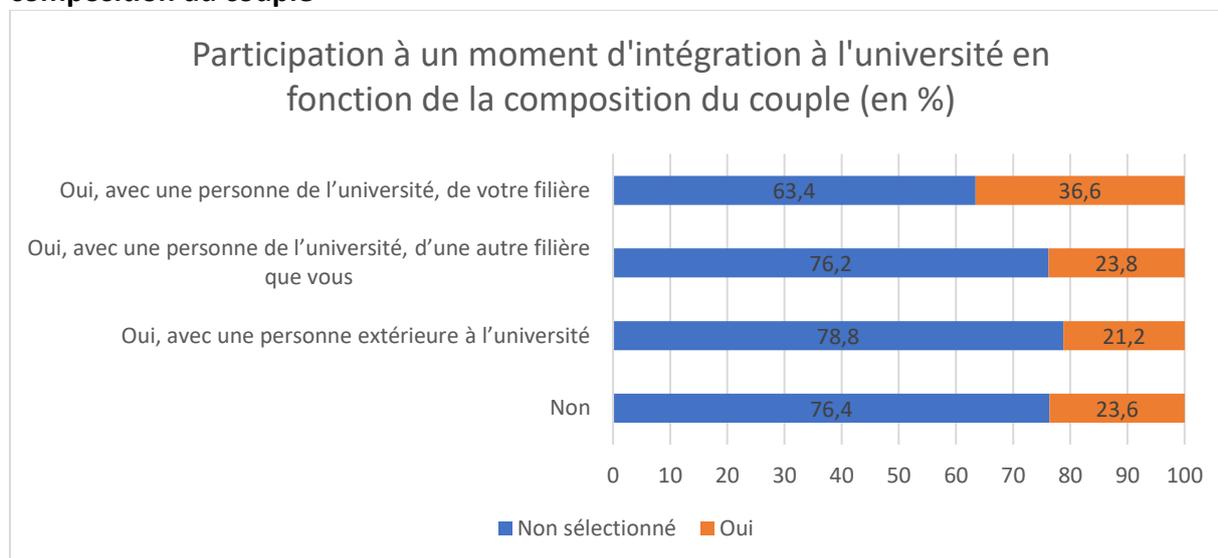
Au-delà de l'effet sur la dépendance (économique, matérielle ou affective) de la famille<sup>130</sup>, le couple et la vie en couple peuvent conduire à une sur-exclusion ou une sur-intégration dans la vie étudiante. En effet, si l'on regarde le graphique ci-dessous, nous pouvons constater que le couple hétérogène conduit moins souvent l'étudiant à participer à

<sup>129</sup> Doucet et Chamberland, « Relations familiales et non-binarité ».

<sup>130</sup> En effet, moins les étudiants voient leurs parents moins ils interviennent dans les ressources de l'étudiant, ce constat s'inscrit dans le processus d'autonomisation de l'étudiant que l'âge et la mise en couple semble renforcer ou accélérer. Voir annexe 8.

des moments de sociabilité qu'un couple homogène (formé de deux étudiants) ou « super-homogène », formé de deux étudiants de même filière.

**Figure N°18 : Participation à un moment d'intégration à l'université en fonction de la composition du couple**



Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 14708 étudiant.e.s ; pondération individuelle.

Ce constat est encore plus tranché lorsque l'on isole les étudiants en couple et vivant en concubinage<sup>131</sup>. Le logement en couple hétérogène semble alors renforcer la distance avec les moments de sociabilité, tandis que les étudiants vivant en couple « super-homogène » sont, quant à eux, encore plus présents à ces moments de sociabilité. Le couple d'étudiants semble alors renforcer la proximité avec les autres, encore plus lorsque le couple est composé de deux étudiants de même filière.

Ce constat est différent lorsque l'on s'attarde sur l'influence de la colocation, elle ne semble pas affecter la participation de l'étudiant aux moments d'intégration à l'université par rapport au logement solitaire.

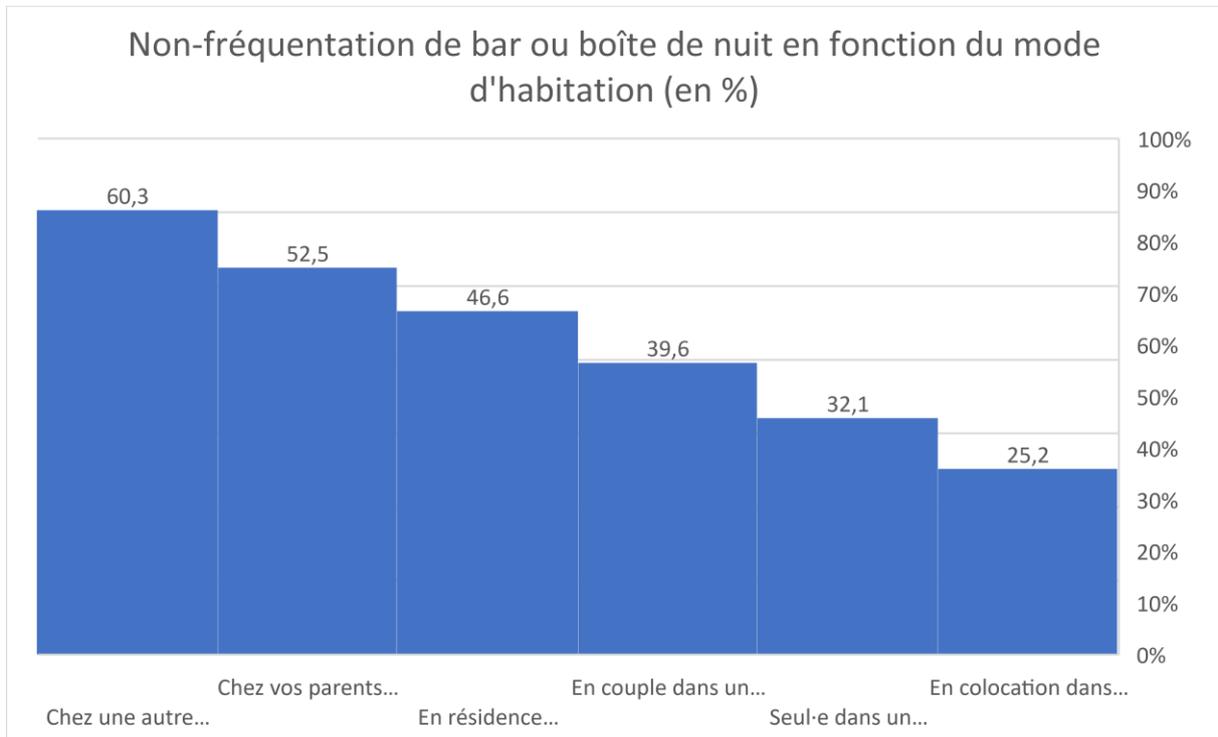
Maintenant si nous regardons la fréquentation des bars ou plutôt la non-fréquentation<sup>132</sup> des bars par les étudiants, nous pouvons remarquer que la vie collective

<sup>131</sup> Voir annexe 9.

<sup>132</sup> Il est plus simple de se faire une idée en regardant la non-fréquentation car cela permet, par logique, de déterminer ce qui fréquentent les bars ou boîtes de nuit.

influence la fréquentation des bars et boîtes de nuit, comme nous le voyons sur le graphique ci-dessous.

**Figure N°19 : Répartition de la non-fréquentation des bars/boîtes de nuit en fonction du mode d'habitation**



Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.

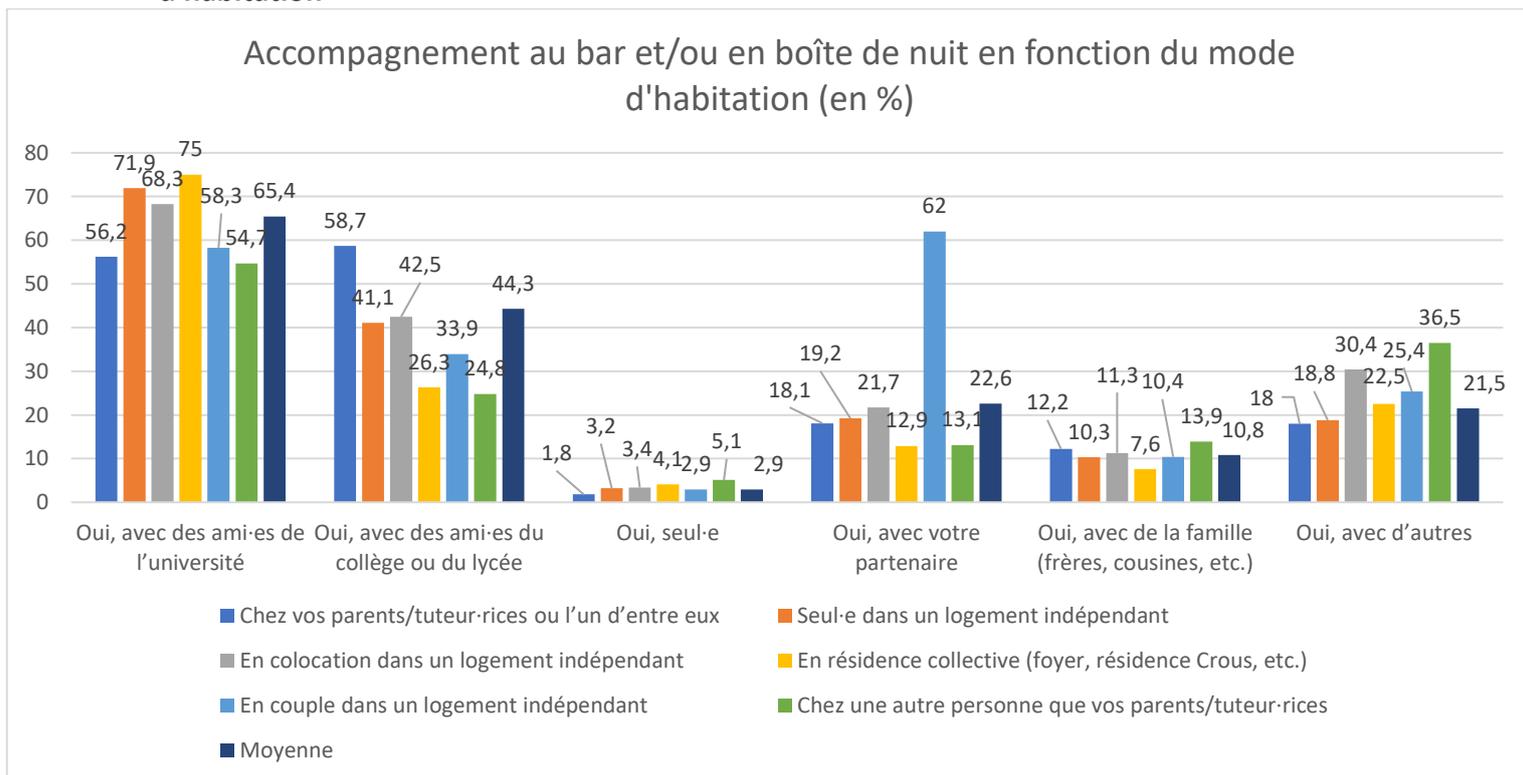
Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 14334 étudiant.e.s ; hors non-réponse et réponse « autre » ; pondération individuelle.

Lecture : 25,2% des étudiants en colocation ne sont jamais allés au bar ou en boîte de nuit, autrement dit 74,2% d'entre-eux y sont déjà allés.

En effet, les étudiants vivant en colocation sont les étudiants qui fréquentent le plus souvent les bars et boîtes de nuit, suivis des étudiants logeant seuls et enfin de ceux logeant en couple. Ce constat est intéressant car il permet de souligner un écart important de la fréquentation des bars en fonction du logement. Cette influence du logement est encore plus marquée lorsque nous nous attardons sur l'accompagnement des étudiant ayant fréquenté les bars ou boîtes de nuit. Si l'on en croit le graphique suivant, de fait, sans surprise, le logement en couple influence grandement la fréquentation d'un bar ou boîte de nuit avec son/sa partenaire (62% contre 22,6% en moyenne). Cependant, la fréquentation des amis d'enfance ou de scolarité antérieure en bars et boîtes de nuit semble plutôt réservée aux étudiants résidant chez leurs parents (58,7% contre 44,3% en moyenne). Cela s'explique par la relation plus forte avec les amis de la ville d'origine permise par la relative proximité

géographique et les moyens économiques rendant possible un retour fréquent entre le lieu d'études et le foyer, permettant de maintenir des liens forts avec les amis de longues dates. L'explication que j'envisage, qui n'est malheureusement pas vérifiable avec ces données est que les étudiants gardant ces liens forts et les entretenant sont des étudiants provenant de province au regard de ce qu'a démontré Coquard<sup>133</sup>.

**Figure N°20 : Accompagnement au bar et/ou en boîte de nuit en fonction du mode d'habitation**



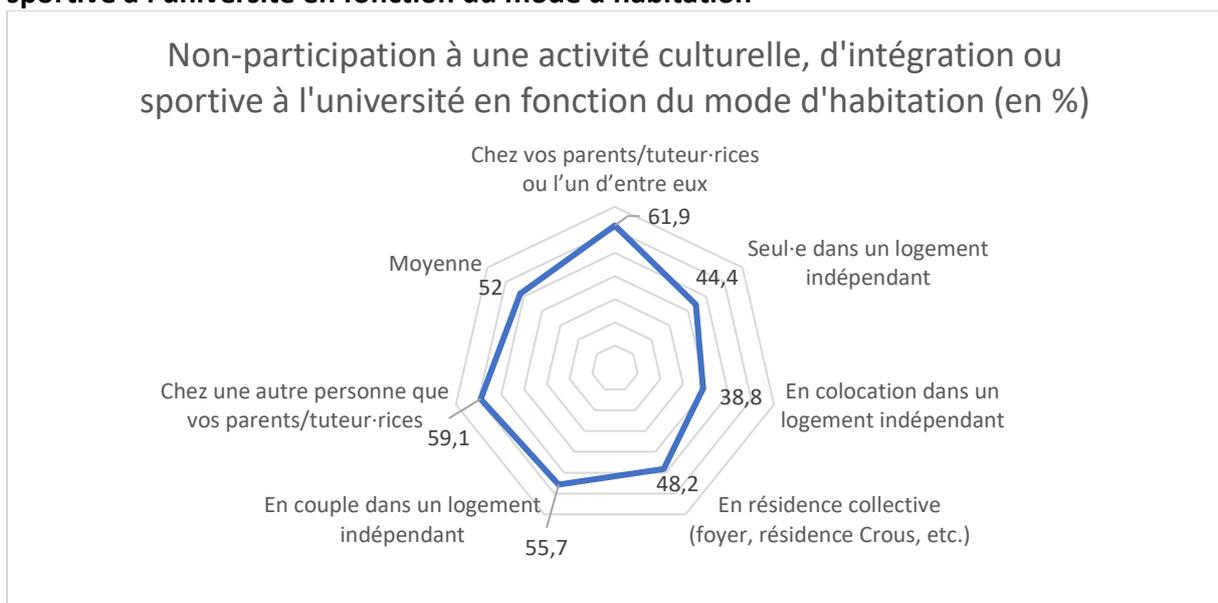
Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 14334 étudiant.e.s ; hors non-réponse et réponse « autre » ; pondération individuelle.

Si nous regardons également du côté des fréquentations dans les bars et boites de nuit, nous voyons que les étudiants colocataires (30,4 %) ou habitant chez une autre personne (36,5 %) sortent également plus souvent que la moyenne (21,5 %) avec des personnes hors des cercles déterminés par l'enquête. L'une des explications possibles serait que ces étudiants sortent avec la personne avec qui il partage leur appartement, ce partage du logement engendre donc plus facilement de sorties.

<sup>133</sup> Benoît Coquard, *Ceux qui restent*, LaDécouverte Poche 557 (Paris: La Découverte, 2022).

Maintenant si nous regardons la participation aux « extras » de l’université, comme les conférences, les activités sportives, les activités culturelles ou des journées d’intégration, nous voyons également des écarts déterminés par le mode d’habitation des étudiants. En effet, comme nous le voyons apparaître avec le graphique ci-dessous, la non-participation à toutes ces activités est plus faible chez les étudiants colocataires (38,8 %) que chez les étudiants logeant chez leurs parents (61,9 %). Le taux de non-participation à ces activités est également plus élevé du côté des étudiants vivant en couple (55,7 %) que la moyenne (52 %). Cela confirme donc un effet du mode d’habitation, d’une part, avec une différence entre les étudiants logeant seuls et à plusieurs dans un même appartement, mais également des différences entre les étudiants vivant en couple et en colocation dans un logement indépendant.

**Figure N°21 : Répartition de la non-participation à une activité culturelle, d'intégration ou sportive à l'université en fonction du mode d'habitation**



Source : Enquête “Les relations sociales des étudiant.es” (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 14559 étudiant.e.s ; hors non-réponse et réponse « autre » ; pondération individuelle.

Cependant, comme nous l’avons vu précédemment il est important de regarder à l’intérieur du foyer conjugal étudiant pour comprendre l’influence de la composition du couple sur les sociabilités de ces étudiants en couple. En effet, comme nous pouvons le voir sur le graphique en annexe<sup>134</sup>, la composition à elle aussi une forte influence. Les étudiants

<sup>134</sup> Voir annexe 10.

logeant en couple « hétérogène » (60,4 %) participent moins souvent à des activités socialisatrices à l'université que les étudiants logeant en couple « homogène » (45,9 %) ou « super-homogène » (45,9 %). Nous retrouvons alors les mêmes logiques de sur-intégration.

## II/ La traduction sociale de la distance spatiale

A la lumière du graphique précédent, nous avons vu que les modes d'habitations produisaient des effets sur la fréquentation des étudiants, fréquentation scolaire, mais également extra-scolaire. Si nous prenons une vue globale, nous voyons une différence importante entre la fréquentation des étudiants habitant chez leurs parents, chez une tierce personne ou logeant dans un logement indépendant, en couple, en colocation ou seul (social ou marché privé). Ces différences au-delà d'être un effet du couple ou de la colocation sont certainement un effet des possibilités des étudiants, notamment au niveau du temps de trajet.

« *Le temps pour certains est précieux. Les apôtres de la lenteur méconnaissent absolument le fonctionnement du monde actuel* », Jean-Baptiste Djebbari, ancien ministre des transports sous le premier quinquennat Macron lors d'une interview<sup>135</sup>.

Ces propos reflètent parfaitement ce à quoi je souhaite venir. En effet, ces propos, d'une extrême violence, peuvent être aisément appliqués aux étudiants. Comme nous le savons, les grandes villes et certains de leurs quartiers se gentrifient (et se airbnbisent) conduisant alors à une montée des prix qui provoque un processus de ségrégation spatiale des plus précaires. Cette montée des prix s'explique par un intérêt développé pour un quartier. Celui-ci est souvent en relation avec son positionnement géographique lorsque nous sommes en ville. Le temps de trajet est ici alors la marque la plus apparente de la ségrégation socio-spatiale, qui, nous le verrons, est un frein important à la scolarité et la sociabilité.

---

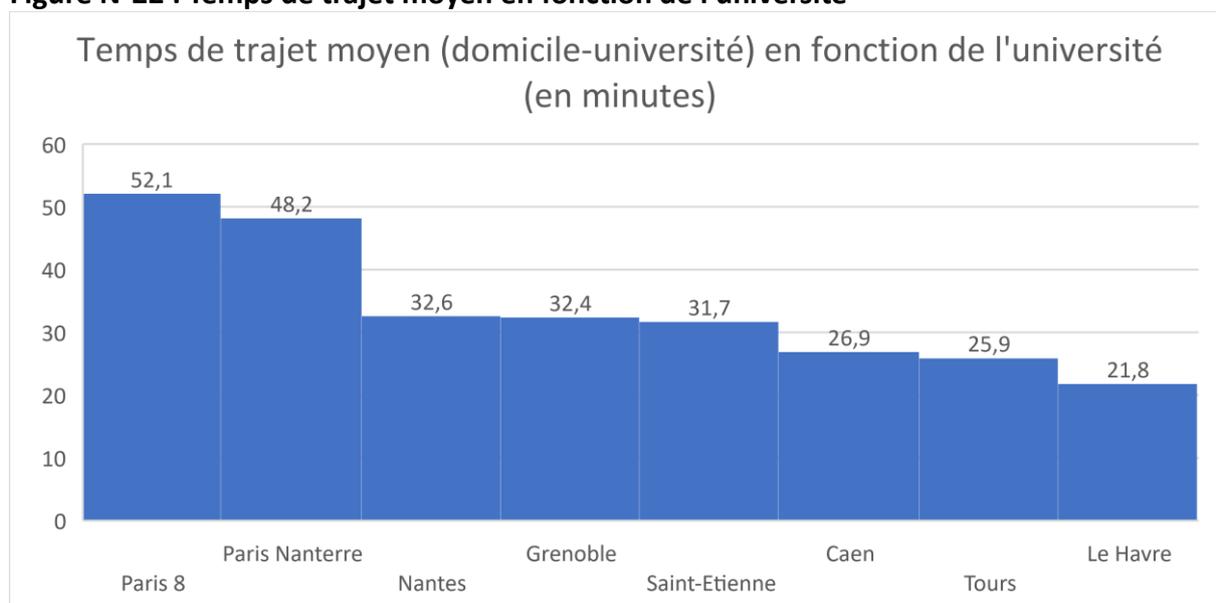
<sup>135</sup> Complément d'enquête Jean-Baptiste Djebbari, ancien ministre des Transports, 2023, <https://www.france.tv/france-2/complement-d-enquete/4729003-jean-baptiste-djebbari-ancien-ministre-des-transports.html>.

## A / Des modes de transports variés

Tout d’abord, comme nous le voyons avec le graphique ci-dessous, le temps de trajet décroît en fonction de la ville universitaire et au fur et à mesure que la tension du marché du logement est faible dans cette ville. Constat est étonnant lorsque nous connaissons la couverture plus importante des transports en commun en grande métropole en comparaison avec les villes plus petites.

En effet, un étudiant havrais met près de 22 minutes à se rendre à l’université, contre plus du double pour un étudiant parisien (Nanterre (48,2 minutes) ou Paris 8 (52,1 minutes)). Tandis qu’un étudiant nantais met en moyenne un peu plus de 10 minutes supplémentaires pour se rendre à l’université (32,6 minutes).

**Figure N°22 : Temps de trajet moyen en fonction de l'université**



Source : Enquête “Les relations sociales des étudiant.es” (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 10785 étudiant.e.s ; hors réponses supérieures à 120 minutes ; pondération individuelle.

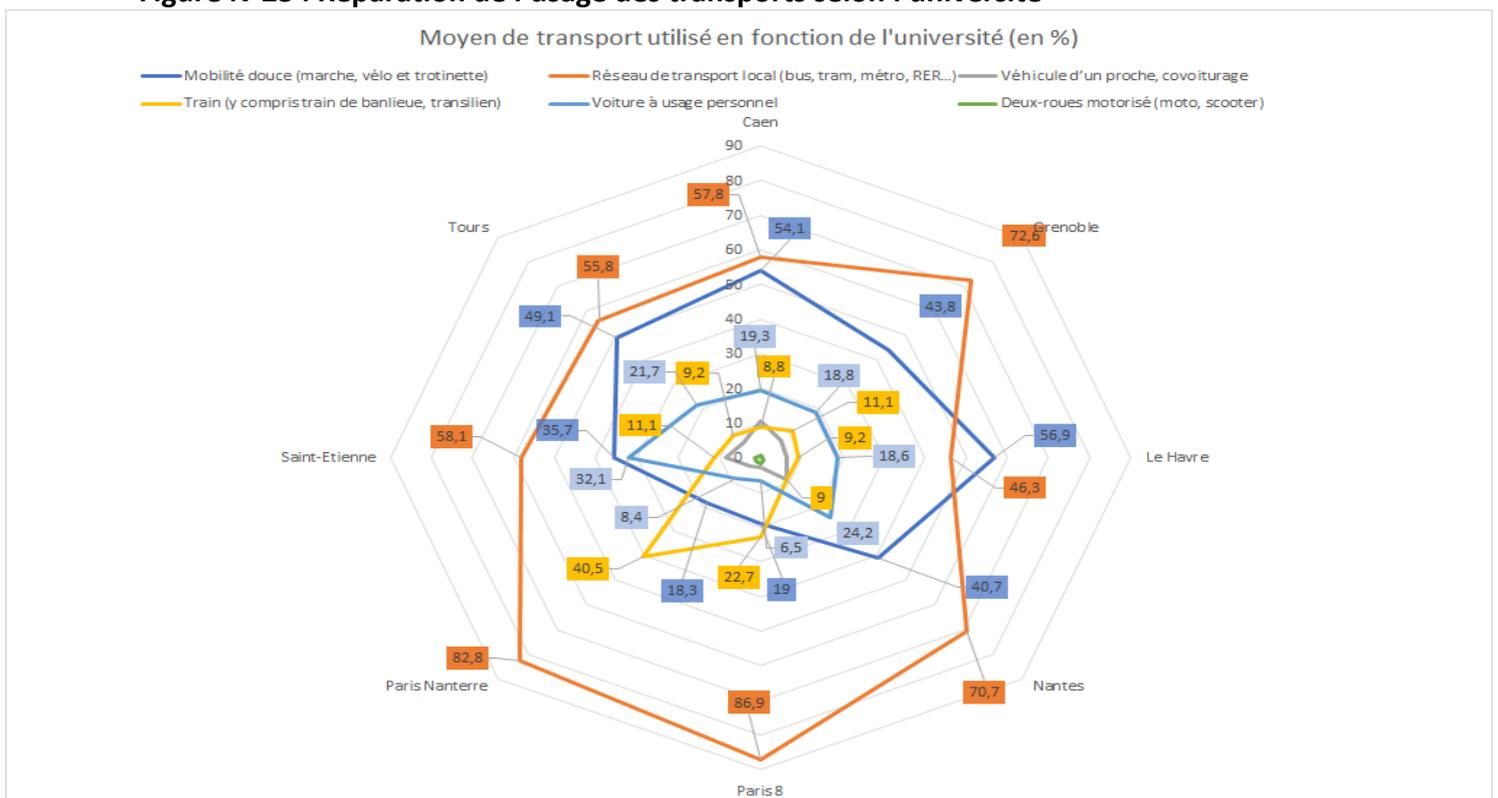
En effet, le classement par le prix moyen d’un loyer pour un studio de 23m<sup>2</sup> dans chaque ville<sup>136</sup> correspond manifestement au classement des villes universitaires par temps de trajet. Bien que quelques villes ne soient pas tout à fait classées dans le même ordre, la

<sup>136</sup> Voir graphique page 33.

tendance générale montre une relation entre tension du logement et temps de trajet. Cette tension peut s'expliquer par la densité différente d'individus dans les villes, conduisant à des engorgements de ligne de métro, de tramway ou des bouchons.

De fait, si nous nous attardons sur les modes de transports en fonction de la ville universitaire, nous nous rendons compte que l'usage de ces derniers est très différencié. Comme nous le démontre le graphique suivant. L'usage des transports en commun locaux (tramway, bus, métro, etc.) est plus important dans les villes avec une population plus importante, avec un marché du logement plus tendu également. Cela s'explique par la couverture plus forte (en nombre de lignes), mais également plus large (géographiquement), combinée à une fréquentation plus forte et une plus grande propension aux dysfonctionnements (mécaniques ou internes)<sup>137</sup>.

**Figure N°23 : Répartition de l'usage des transports selon l'université**



Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.

Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 14730 étudiant.e.s ; hors non-réponse ; pondération individuelle.

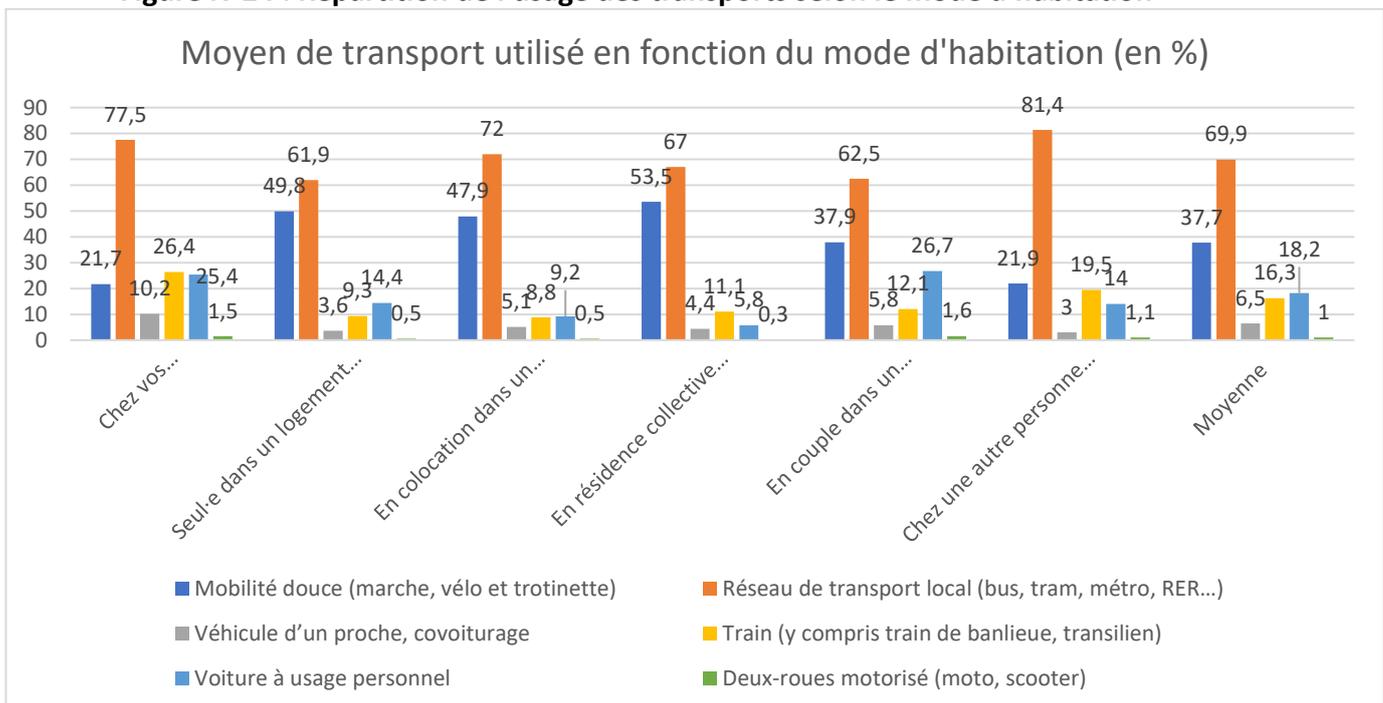
Lecture : 70,7 % des étudiants nantais utilisent le réseau de transports en commun local.

<sup>137</sup> Je fais ici référence aux nombreuses problématiques rencontrées par les usagers des transports en commun. Par exemple, la RATP connaît de gros problèmes impactant la desserte (manque de chauffeur, mauvaise évaluation de la fréquentation, travaux importants).

Ce graphique permet de voir l'effet non-négligeable de la ville sur l'utilisation des transports. Précisément, si nous nous attardons sur les mobilités douces, nous voyons l'effet inverse. Le recours aux mobilités douces est globalement plus fréquent dans les villes de taille plus faible, probablement en raison de la possibilité plus forte d'avoir un logement à proximité de l'université lorsque le marché est plus détendu. Autre élément intéressant, mais moins surprenant, est l'usage de la voiture qui est beaucoup plus limité dans les universités parisiennes (8,4 % à Paris-Nanterre et 6,5 % à Paris 8) en comparaison à la moyenne qui est de 18,2 %. Il semblerait assez logique de penser que la saturation automobile de ces villes aux heures de pointes, additionnée à la difficulté probable d'usage quotidien de cette dernière semble être un frein à la possession et à l'usage de la voiture<sup>138</sup>.

Avec le graphique ci-dessous, nous voyons que les modes de transport sont différents selon le mode d'habitation des étudiants.

**Figure N°24 : Répartition de l'usage des transports selon le mode d'habitation**



Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.

Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 14334 étudiant.e.s ; hors non-réponse et réponse « autre » ; pondération individuelle.

Lecture : 5,8 % des étudiants logeant en résidence collective utilisent une voiture personnelle pour se rendre à l'université.

<sup>138</sup> En effet, la possession d'une voiture est plus faible que la moyenne pour les étudiants parisiens, seulement 22 % des étudiants de Paris-Nanterre et 16,7 % des étudiants de Paris 8 possèdent une voiture contre 34,1 % en moyenne ; voir annexe 11.

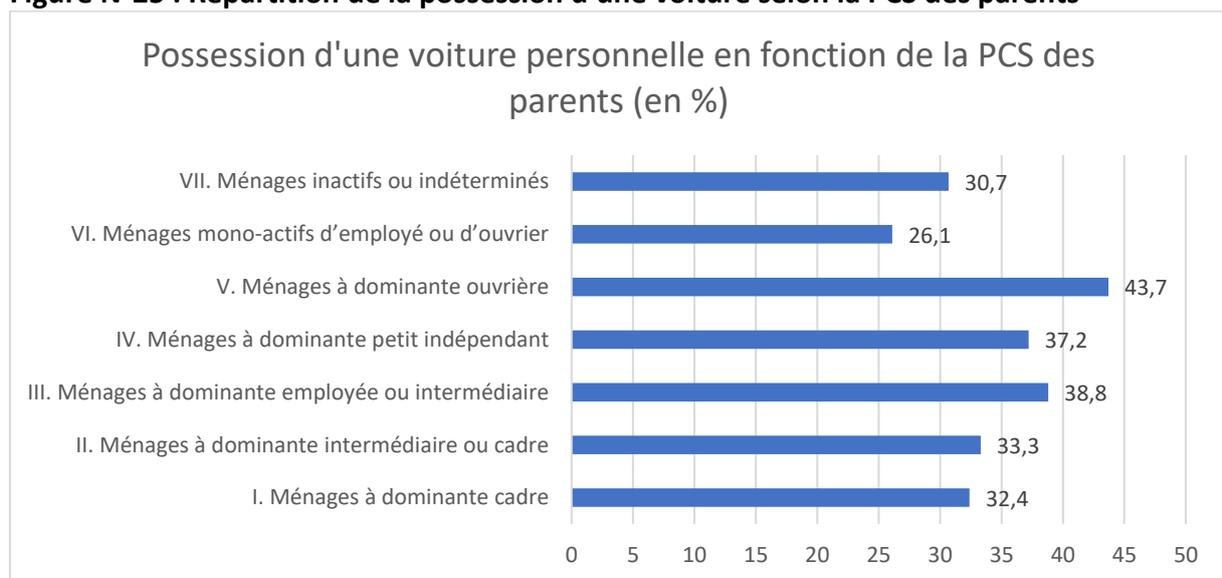
En effet, nous voyons que les mobilités douces sont beaucoup moins présentes chez les étudiants logeant chez leurs parents (21,7 %) et les étudiants logeant chez une autre personne (21,9 %) que la moyenne (37,7 %). Cela indique que les étudiants vivant chez leurs parents ou chez une autre personne, habitent plus souvent plus loin que les étudiants décohabitants, rendant ainsi plus difficile l'accès à l'université par ce moyen de transport. Cette carence semble être compensée par un usage de la voiture (personnelle ou d'une personne tierce) plus élevé chez les étudiants logeant chez les parents (25,4 % pour la voiture personnelle et 10,2 % pour le covoiturage ou l'usage d'un véhicule de proche) ou logeant chez une tierce personne (14 % pour la voiture personnelle et 10,2 % pour le covoiturage ou l'usage d'un véhicule de proche) contre 18,2 % et 6,5 % en moyenne.

Une exception notable est un plus grand usage de la voiture pour les étudiants logeant en couple. En effet plus d'un étudiant sur quatre étant en couple utilise sa voiture personnelle (26,7 %) en plus des 5,8 % d'entre eux qui utilise la voiture d'un proche ou covoiture avec un proche. En comparaison, pour l'usage de la voiture personnelle, c'est un peu moins du double des étudiants logeant seuls dans un appartement indépendant (14,4 %) et près du triple des étudiants en colocation (9,2 %). L'explication que je suis amené à penser serait que la voiture est plus accessible et indispensable pour les étudiants en couple, ne serait-ce que pour faire les courses, pour se mouvoir à deux en périphérie ou le billet de train serait plus cher, ou préserver l'indépendance vis-à-vis des parents.

La détention d'une voiture et son usage semble alors être déterminé par la ville d'étude, mais également par le mode d'habitation. En effet, comme nous venons de le voir l'usage de cette dernière est assez inégalement réparti. Si nous regardons les étudiants qui l'utilisent le moins, ce sont ceux qui habitent en logement étudiant, en logement Crous entre autres. Cela pourrait donc indiquer un effet des ressources sur la détention de la voiture et l'usage de cette dernière, piste qui se confirme lorsque nous regardons la possession d'une voiture en fonction de l'échelon de bourse. Effectivement, la possession d'une voiture décroît à mesure que l'échelon de bourse augmente, 35,7 % des non-boursiers possèdent une voiture personnelle, contre 42,5 % des boursiers échelon Obis. Ensuite, plus d'un étudiant boursier échelon 1 ou 2 possède une voiture (33,5 %), ensuite ce sont les étudiants boursiers échelon 3 à 4 qui sont un peu plus d'un sur quatre à posséder une voiture (25,6 %) et enfin, les

étudiants échelon 6 à 7 sont un peu plus d'un sur cinq à être détenteur d'une automobile (21,9 %). Ce sont les étudiants boursiers étrangers qui sont les moins automobilistes, seulement 6,7 % d'entre eux possèdent une voiture<sup>139</sup>. Comme Borja, Courty et Ramadier l'ont montré<sup>140</sup>, le permis de conduire n'est pas nécessaire pour tous et est distribué de façon très inégalitaire. En effet, en raison de son coût élevé, mais également, en raison des difficultés géographiques d'accès, le permis connaît de fortes différences de tensions pour le passage de ce sésame, étant plus ou moins socio-géographiquement indispensable. De fait, habiter dans une zone où la desserte locale est faible, avec un faible taux d'emploi à proximité, rend de fait le permis de conduire plus indispensable que dans une métropole dont la desserte est élevée. De fait, la possession d'une voiture et donc *in extenso* du permis de conduire sont influencés par la PCS des parents et confirme au passage cette logique de nécessité.

**Figure N°25 : Répartition de la possession d'une voiture selon la PCS des parents**



Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 9272 étudiant.es ; hors étudiants cohabitant avec les parents ; pondération individuelle.

En effet, avec le graphique ci-dessus nous remarquons aisément que les étudiants d'origine ouvrière ont plus souvent une voiture à leur disposition (43,7 %) contre 33,3 % chez les étudiants ayant au moins un parent cadre ou intermédiaire. Ce constat permet de penser

<sup>139</sup> Voir annexe 12.

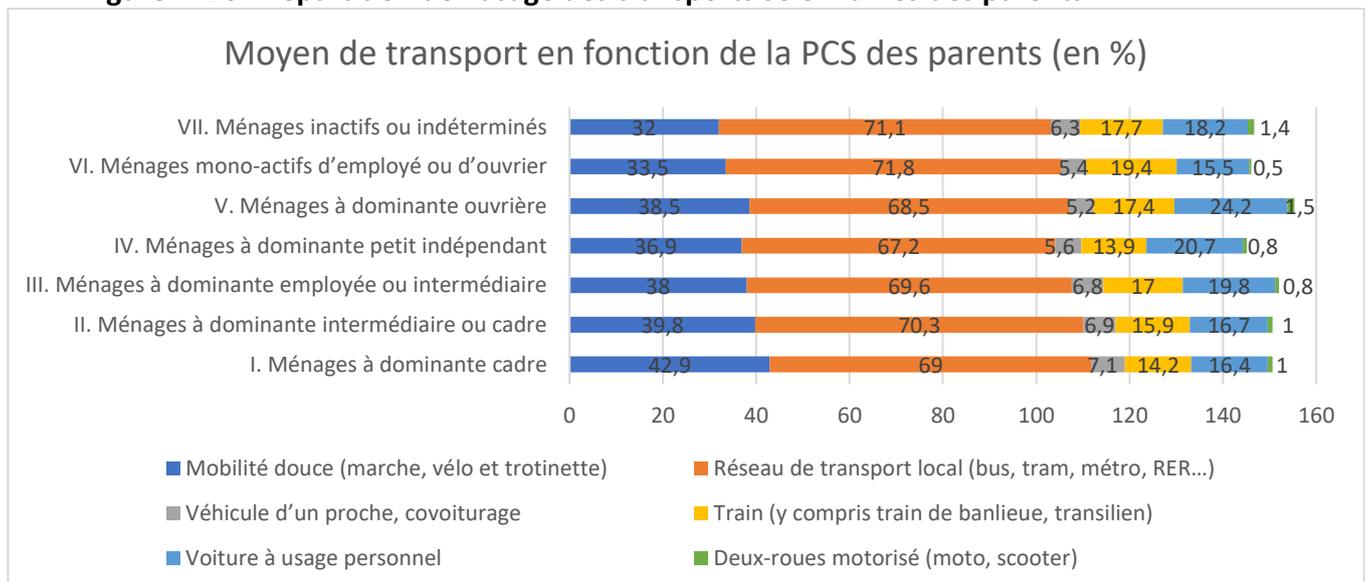
<sup>140</sup> Simon Borja, Guillaume Courty, et Thierry Ramadier, « La conduite inégale: le permis de conduire au prisme des sciences sociales », *Rech. Transp. Secur.*, 2017.

le permis et la voiture comme alternative au logement pour les étudiants ayant des parents habitant plus loin.

Ce raisonnement permet de penser alors le temps de trajet comme une inégalité due au logement qui trouve son explication dans de multiples facteurs, mais que cette dernière est également l'histoire d'une inégalité sociale dans l'accès aux solutions de trajet.

Si l'on se fie aux données globales, comme nous le voyons ci-dessous, des usages socialement différenciés des transports apparaissent et cela permet de deviner un effet du logement et de son emplacement.

**Figure N°26 : Répartition de l'usage des transports selon la PCS des parents**



Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 14725 étudiant.e.s ; pondération individuelle.

Précision : Les pourcentages sont supérieurs à 100% étant donné que cette question était à réponses multiples et qu'elle concernait les modes de transports utilisés pour se rendre à l'université.

En effet, comme nous le voyons, une tendance se dessine pour le recours aux mobilités douces, où les étudiants enfants de cadres sont 42,9 % à y avoir recours contre 33,5% pour les enfants dont les parents sont mono-actifs, employés ou ouvriers. Cela confirme le mécanisme de ségrégation et gentrification des villes universitaires repoussant les plus précaires et leur obligeant un temps de trajet plus long. Comme nous le voyons, cet écart semble être compensé par un recours plus fort à la voiture ou au train. Pour exemple, près d'un étudiant

ayant des parents ouvriers sur quatre utilise sa voiture pour aller à l'université (24,2 %) contre moins d'un sur cinq (16,7 % à 16,4%) pour les étudiants dont au moins un des parents est cadre ou profession intermédiaire. Ce constat est également valable sur le recours au train, où on retrouve un usage moins fréquent chez les étudiants dont les parents sont cadres (14,9 %) que les étudiants dont les parents sont ouvriers par exemple (17,4 %).

Ces différences sont également influencées localement par la tension du logement ou la desserte en transports en commun. En effet, si nous divisons les villes où le marché est plus tendu (Paris-Nanterre, Paris 8, Nantes et Grenoble) et celles où le marché est plus détendu (Le Havre, Caen, Tours et St-Etienne), nous voyons toujours des différences marquées socialement, seulement dans des proportions plus ou moins fortes. En effet, l'usage des mobilités douces est drastiquement plus élevé dans les villes où le marché est détendu, avec près d'un étudiant sur deux qui va à l'université (47,8 %) par ce moyen contre près d'un étudiant sur trois (32,6 %) dans les villes en plus forte tension<sup>141</sup>. Cependant les différences sociales sont toujours plus ou moins marquées.

---

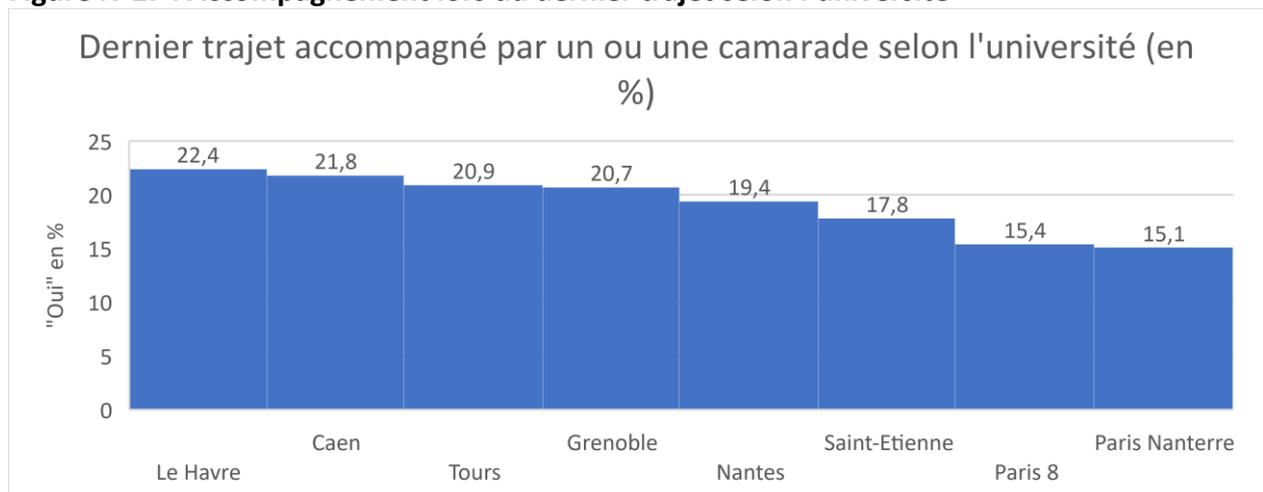
<sup>141</sup> Voir annexe 13.

## B / Les effets et solutions face à la décohabitation et à la distance géographique

Après avoir montré que le logement exerçait une influence sur l'économie étudiante, que cette influence était très disparate selon un tas de critères ; et que pour contrebalancer cela, certains étudiants travaillaient potentiellement pour se loger ou alors rester chez leurs parents sans être à proximité de leur lieu d'études. Nous allons voir maintenant dans quelle mesure le logement, sa localisation, sa composition, mais aussi les solutions de trajet à disposition influent ou non sur la vie sociale et scolaire des étudiants.

Tout d'abord, avec le graphique ci-dessous, et en lien avec que nous avons vu précédemment, nous pouvons d'ores et déjà remarquer que la ville d'études produit un effet sur l'accompagnement par un camarade lors du trajet domicile-université<sup>142</sup>.

**Figure N°27 : Accompagnement lors du dernier trajet selon l'université**



Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.

Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 14711 étudiant.es ; pondération individuelle.

Lecture : 23,8% des étudiants havrais ont fait leur dernier trajet maison/université accompagné d'un autre étudiant.

En effet, nous pouvons constater que l'accompagnement à l'université suit la même logique que la courbe de tension du logement, à l'exception de Saint-Etienne. Cela permet d'une part de comprendre l'effet de la tension du logement, de la distance avec l'université,

<sup>142</sup> Le genre de l'étudiant influe également, les femmes et les non-binaires (19,9 %) sont tendanciellement plus accompagnés que les hommes (17,3 %) cependant l'influence de la ville universitaire reste apparente dans des proportions similaires.

mais également de l'influence du maillage des transports en commun ou des moyens de transport à disposition de l'étudiant. Par ailleurs, ce constat rejoint celui déjà constaté en 2013, expliquant que la taille de la ville tend à rendre les relations interpersonnelles plus rares et peut donc amener à une solitude plus grande<sup>143</sup>. Cependant, lorsque nous regardons de plus près la situation locale et son effet sur le sentiment de solitude, c'est plus compliqué que cela car le sentiment de solitude ne correspond pas au classement des villes universitaires par la tension. La solitude s'explique alors par de multiples facteurs dépassant le logement et sa localisation, qui peuvent être la fréquence de visite aux parents ou alors les modes d'habitation<sup>144</sup>.

Etant donné que la composition du logement influe sur l'accompagnement et qu'il est possible que ce soit en raison de la localisation du logement par rapport à l'université, il serait intéressant de comparer les temps de trajet en fonction de la composition du logement. C'est ainsi que nous voyons que les étudiants habitants chez leurs parents mettent en moyenne 43,4 minutes à se rendre à l'université, contre moins de 34 minutes pour les étudiants décohabitants<sup>145</sup>.

Ces éléments permettent de mieux comprendre le graphique de la page 58 portant sur la non-fréquentation des bars et boîtes de nuit. En effet, les données ne concernent que le trajet domicile-université, mais cela permet de déterminer d'une part l'influence de cette distance sur l'intégration sociale, et également de supposer une influence de l'éloignement géographique sur la vie sociale des étudiants en dehors de la sphère scolaire uniquement.

Ce résultat permet aussi de mieux appréhender les différences dans l'accompagnement selon le mode d'habitation, où sans surprise, les étudiants cohabitants (avec les parents ou une tierce personne) sont moins souvent accompagnés lors de leur trajet domicile-université que les logeant avec une autre personne (couple ou colocation) par

---

<sup>143</sup> « La solitude toujours plus forte en France, les jeunes à leur tour touchés », Franceinfo, 25 juin 2013, [https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/le-plus-france-info/la-solitude-toujours-plus-forte-en-france-les-jeunes-a-leur-tour-touches\\_1745121.html](https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/le-plus-france-info/la-solitude-toujours-plus-forte-en-france-les-jeunes-a-leur-tour-touches_1745121.html).

<sup>144</sup> L'objet ici n'est pas tant de traiter de la solitude, cependant nous pouvons voir qu'elle a d'autres sources que le logement et sa composition même si loger à plusieurs (couple, colocation ou avec les parents) contre la solitude, tout comme rendre visite à ses parents. Voir annexe 14 pour ces différents graphiques.

<sup>145</sup> Voir graphique page 49.

exemple. En effet, les étudiants logeant chez leurs parents (17 %) ou chez une tierce personne (17,6 %) ont été accompagnés lors de leur dernier trajet par un ou une camarade, contre 19,1 % des étudiants logeant seuls, 19,4 % de ceux logeant en résidence collective ou 23,6 % des étudiants colocataires<sup>146</sup>. Comme nous l'avons vu précédemment, l'âge influence la décohabitation, nous sommes alors tentés de penser que l'âge influence aussi l'accompagnement en répondant à la logique d'autonomisation qui est la même que la décohabitation et c'est bel et bien le cas. L'accompagnement par un ou une camarade diminue à mesure que l'étudiant est âgé<sup>147</sup>.

Cependant, le temps de trajet n'influe pas sur l'accompagnement, le temps de trajet moyen d'un étudiant accompagné est de 33,4 minutes contre 33,2 minutes pour un étudiant non-accompagné. Cela sous-tend que l'accompagnement lors des trajets n'est pas une question de temps de trajet, mais plutôt une question de possibilités matérielles et sociales. En effet, pour être accompagné, il faut avoir des relations, mais également avoir un moyen de transport qui le permet, ce qui explique selon moi la non-influence du temps de trajet sur l'accompagnement.

Bien que le logement et sa localisation par rapport à l'université n'influe pas sur l'accompagnement, il influe sur le temps de trajet qui est un facteur important dans le choix des logements des étudiants (ou la construction de ces derniers<sup>148</sup>) et ce temps de trajet, assez logiquement, influe sur la sociabilité des étudiants comme nous avons commencé à le voir avec la fréquentation des bars.

Si nous regardons du côté de la participation à la vie sociale et scolaire, nous pouvons également voir que le temps de trajet influe sur l'intégration des étudiants. De fait, les étudiants n'ayant jamais participé à une activité sociabilisatrice (culturelle, sportive, soirées/journées d'intégration) ont un temps de trajet moyen plus élevé (36,7 minutes) que

---

<sup>146</sup> Cependant, si nous regardons le temps de trajet moyen, il n'y a pas de différence significative dans l'influence de ce dernier sur l'accompagnement ou non, l'effet semble surtout provenir de l'habitat collectif. Voir annexe 15.

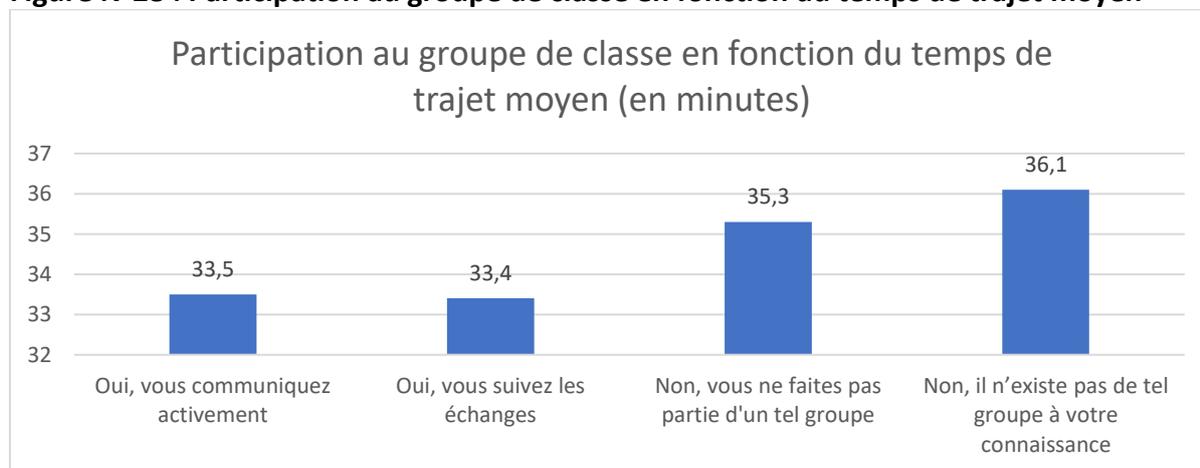
<sup>147</sup> Pour exemple, 21,7 % des étudiants de 18 ans ou moins étaient accompagnés contre 16,2 % des 23 ans ou plus, la croissance de l'autonomie avec l'âge semble en être la raison. Voir annexe 16.

<sup>148</sup> Comme nous l'avons vu précédemment avec le plan de construction de logements sociaux étudiants, il faut qu'ils soient situés à 30 mins du lieu d'études, or, si nous prenons les étudiants habitant en résidence collective, nous voyons qu'en moyenne ils habitent à 26,1 minutes ce qui correspond aux critères de recherche de terrains constructibles, cependant ils ne sont pas tous logés au Crous ; cf. tableau page 49.

ceux y ayant déjà participé (31,2 minutes)<sup>149</sup>. Ce constat montre un lien, bien que moindre, entre temps de trajet et absence à ces activités qui pourrait s'expliquer par une exclusion sociale des étudiants habitant loin (en termes de temps de trajet). Cette hypothèse ne se confirme pas vraiment si l'on regarde la participation aux groupes de classe en relation avec le temps de trajet, qui sont certainement l'endroit privilégié pour organiser ou s'informer de ces instants de sociabilités.

En effet, avec le graphique ci-dessous, nous voyons que l'intégration et la participation au groupe de classe sur un réseau social ne se trouve pas grandement influencée par le temps de trajet. De fait, les étudiants se disant comme actifs sur le groupe ont en moyenne 33,5 minutes de trajet contre 35,3 minutes de trajet pour les étudiants qui ne sont pas dans ce type de groupe et 36,1 minutes pour les étudiants qui ne savent pas si un groupe existe. Cela montre alors qu'il n'y a pas de réel signe d'exclusion ou d'auto-exclusion passant par le temps trajet sur l'intégration à la vie de la classe<sup>150</sup>.

**Figure N°28 : Participation au groupe de classe en fonction du temps de trajet moyen**



Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 14429 étudiant.e.s ; hors réponses supérieures à 120 minutes ; pondération individuelle.

Le temps de trajet, comme l'activité professionnelle, n'est pas du temps libre nécessairement mobilisable et se révèle être un frein à la sociabilité comme l'a expliqué

<sup>149</sup> Voir annexe 17.

<sup>150</sup> Par ailleurs c'est plutôt l'âge de l'étudiant qui influe sur la participation à ce groupe de classe. En effet, plus l'étudiant est âgé, plus il participe activement. Voir annexe 18.

Rexand-Galais<sup>151</sup>. Cependant, nous avons vu que le temps de trajet n'influence pas grandement la vie sociale des étudiants et qu'il s'agit plutôt des possibilités de transport qui agissent sur la fréquentation comme nous le verrons ensuite. Comme l'ont démontré de nombreux sociologues, l'activité salariée influence la réussite scolaire, notamment à partir d'un certain seuil (plus de 15H/semaine)<sup>152</sup>, il était alors intéressant de regarder si le temps de trajet influençait la réussite scolaire. Malheureusement, ce n'est pas possible avec cette base de données, donc pour se faire une idée, j'ai décidé d'utiliser la fréquentation de la bibliothèque universitaire et d'essayer de déterminer un effet du temps trajet sur cette dernière. Cependant, comme pour les activités précédentes, le temps de trajet n'influe pas sur la fréquentation de la bibliothèque universitaire, effectivement, les étudiants qui ne la fréquentent pas ont en moyenne 33,1 minutes de trajet contre 33,3 minutes de trajet pour les étudiants la fréquentant. Ce constat s'explique par la potentielle neutralisation de cette statistique par la présence à l'université des étudiants, qui ont du temps libre chaque jour et qui étant déjà sur place l'ont peut-être mobilisé en allant à la bibliothèque universitaire<sup>153</sup>. De plus, l'utilisation de cette variable ne permet pas d'approcher *in fine* la réussite scolaire, mais montre surtout l'investissement d'un espace dédié au travail universitaire, travail qui peut également être fait dans d'autres lieux. Il aurait été grandement intéressant d'avoir des données, comme pour le refus d'invitation en raison de la distance, qui permettent de calculer l'influence du temps de trajet sur la venue ou non en cours, d'éventuellement avoir un pallier d'heures par exemple.

Une chose est sûre, c'est que comme nous l'avons vu, les moyens de transport et le temps de trajet sont déterminés par la ville, les possibilités du marché du logement, mais également, par les possibilités de se mouvoir dans cette dernière. Comme nous le voyons ci-dessous et en lien avec l'analyse du graphique des moyens de transport en fonction du mode d'habitation ou de la PCS des parents, les personnes utilisant le train ont un temps de trajet

---

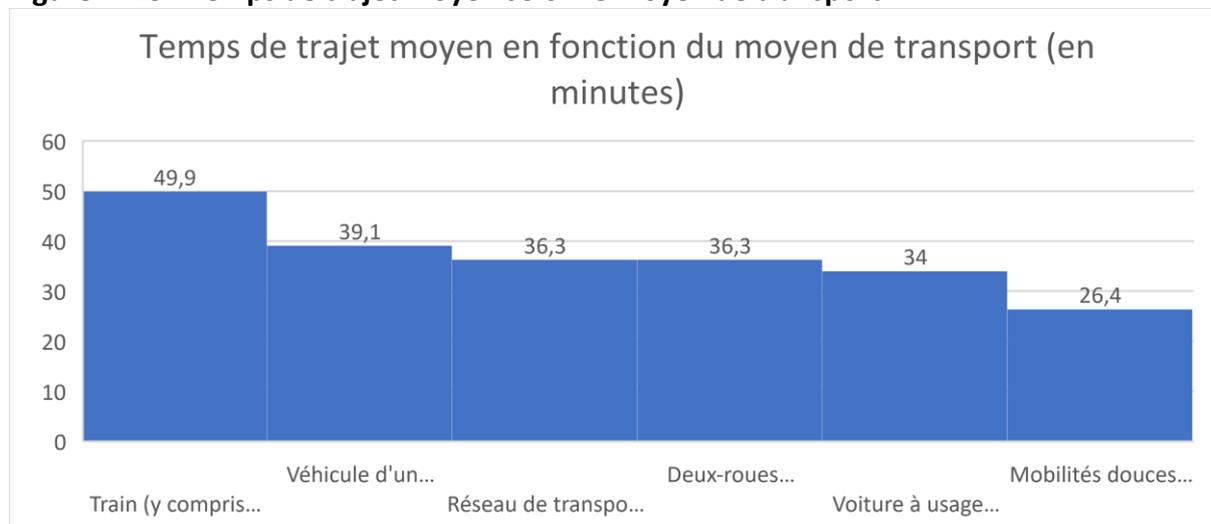
<sup>151</sup> « Chapitre 1 : Le "budget-temps" des étudiants de première année ».

<sup>152</sup> Catherine Béduwé et al., « Les relations entre l'emploi salarié et les interruptions d'études à l'université », *Éducation et sociétés* 41, n° 1 (2018): 7-25, <https://doi.org/10.3917/es.041.0007>; Vanessa Pinto, « L'emploi étudiant et les inégalités sociales dans l'enseignement supérieur », *Actes de la recherche en sciences sociales* 183, n° 3 (2010): 58-71, <https://doi.org/10.3917/arss.183.0058>.

<sup>153</sup> Rexand-Galais avait justement montré comment le temps « mort » à l'université pouvait être mobilisé pour travailler et/ou se socialiser afin de le valoriser. Voir « Chapitre 1 : Le "budget-temps" des étudiants de première année ».

bien plus élevé (49,9 minutes en moyenne), en comparaison aux étudiants habitant à proximité et y allant par les mobilités douces (26,4 minutes en moyenne).

**Figure N°29 : Temps de trajet moyen selon le moyen de transport**

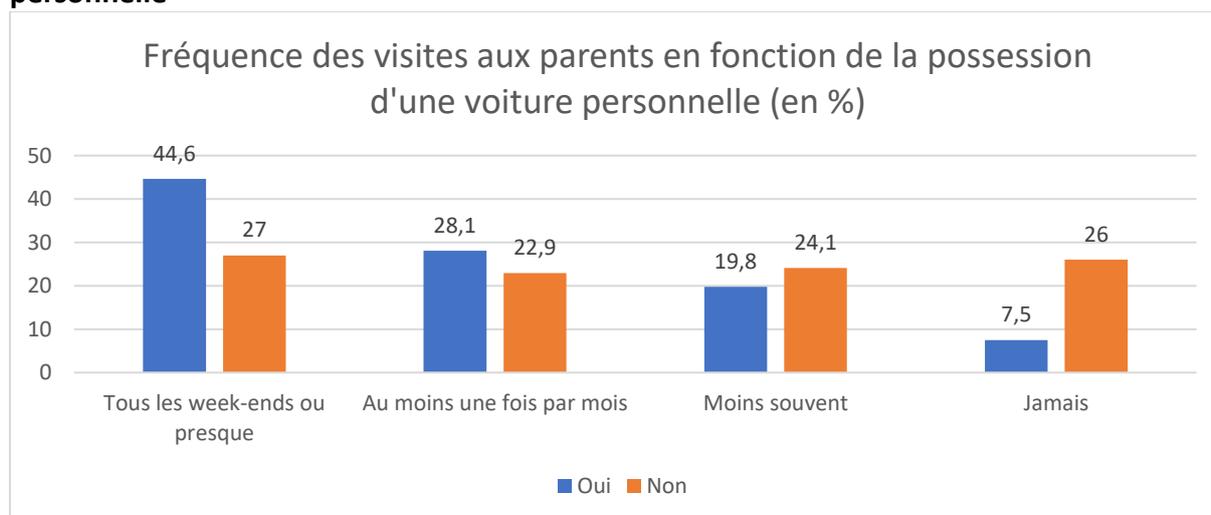


Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 14599 étudiant.e.s ; hors réponses supérieures à 120 minutes ; pondération individuelle.

Cependant, comme nous l'avons vu antérieurement, ces modes de trajet n'influencent pas nécessairement la vie étudiante de notre échantillon, mais peuvent, en raison d'un temps de trajet long ou alors de problématiques propres au moyen de transport<sup>154</sup>, impacter la vie sociale des étudiants, notamment leur participation aux instants de sociabilisation. Toutefois, nous avons vu que les étudiants ayant des parents ouvriers avaient plus souvent recours à la voiture que les étudiants ayant des parents cadres. La voiture apparaît alors comme permettant une prise d'indépendance plus forte, mais également comme une possibilité d'accès aux études sans prendre un logement différent de celui des parents. Mais, la voiture pour les décohabitants permet également un plus fort retour chez les parents, comme nous pouvons le voir avec le graphique suivant.

<sup>154</sup> J'entends parler ici par exemple de la rigidité horaire des trains qui rend l'accès à ces instants de sociabilité plus compliqué qu'en habitant à côté et utilisant le vélo pour y aller par exemple.

**Figure N°30 : Fréquence des visites aux parents en fonction de la possession d'une voiture personnelle**



Source : Enquête “Les relations sociales des étudiant.es” (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 8918 étudiant.e.s ; hors cohabitant avec les parents ; pondération individuelle.

En effet, les étudiants possédant une voiture rentrent souvent chez leurs parents à 44,6% contre 27 % des étudiants sans voiture. A l’inverse, ils sont 7,5 % à disposer d’une voiture personnelle et ne jamais rentrer chez leurs parents, alors qu’ils sont plus d’un étudiant sur quatre (26 %) à ne jamais rentrer chez leurs parents et n’ayant pas de voiture. Cette possession de voiture s’explique par la PCS des parents<sup>155</sup> et par ailleurs, la PCS influe également sur la fréquence de visite aux parents<sup>156</sup>. Il apparaît que c’est également la ville qui influe sur la possession de la voiture<sup>157</sup>, ce qui explique la différence dans l’usage de la voiture pour rentrer chez les parents, qui est alors une disparité géographique avant d’être une disparité sociale. En effet, les grandes villes ayant un réseau de transport plus développé peuvent permettre d’amoinrir l’usage de la voiture, si tant est que des politiques ne visent pas à l’interdire.

<sup>155</sup> Pour rappel, les étudiants dont les parents sont ouvriers possèdent une voiture à 43,6 % contre moins d’un étudiant sur trois pour les enfants dont l’un des parents est cadre. La voiture se fait encore plus rare du côté des étudiants dont les parents sont les plus précaires (mono-actifs, inactifs ou indéterminés). Voir page 66.

<sup>156</sup> En effet, les étudiants dont les parents sont ouvriers sont un peu plus d’un sur dix à ne jamais rentrer chez leurs (11,2% ne rentrent jamais) contre près d’un étudiant sur trois (31,6 %) pour les étudiants dont les parents sont inactifs ou n’ont pas d’activités précises. La fréquence est également influencée, 40,1 % des étudiants d’origine ouvrière rentrent tous les week-ends contre 31% des étudiants d’origine cadre et 28 % pour les étudiants dont les parents sont inactifs ou n’ont pas d’activités précises. Voir annexe 19.

<sup>157</sup> Voir annexe 20.

## Conclusion

Au travers de ce chapitre, nous avons tenté de dresser le tableau de l'influence du logement au prisme de sa composition, de sa localisation et de ses ressources matérielles.

Nous avons vu dans un premier temps, que la vie en commun amène à une probabilité plus grande d'être autonome. Effectivement, partager son logement avec un autre étudiant ou un actif, détermine, en comparaison à la vie seul dans un logement, l'intervention des ressources de la famille, mais également la dépendance affective à cette dernière. Le logement en couple apparaît alors dans la lignée de ce qu'a démontré Galland, comme une étape de la vie vers l'autonomie<sup>158</sup>. L'autonomie est par ailleurs, comme la mise en couple, influencée par l'âge de l'étudiant. En effet, plus l'âge de l'étudiant est élevé, plus il est autonome financièrement ou affectivement (passant par la mise en couple par exemple).

Nous avons également vu dans quelle mesure la PCS des parents, la ville universitaire ou l'âge de l'étudiant influent sur la façon dont les étudiants se logeaient, mais également sur la façon dont ils peuvent se mouvoir et ce que ces possibilités modifiaient ou non chez la vie sociale et scolaire de ces derniers. Par ces analyses croisées, nous avons essayé de mesurer d'éventuels effets des moyens de transport et des disparités locales. En effet, l'accompagnement lors des trajets est influencé par la ville d'études et les moyens de transport à disposition sans pour autant que cela influence la fréquentation de la bibliothèque universitaire, ce qui, après réflexion semble logique puisque les étudiants vont certainement à la bibliothèque dans la journée où ils ont cours.

A la lumière de ces données nous pouvons comprendre que les étudiants sont inégaux face au temps de trajet et que ce dernier a plutôt une influence sur la participation des étudiants aux instants de sociabilisation, telle que les activités « extras » de l'université, mais également les sorties au bar ou en boîtes de nuit.

---

<sup>158</sup> Galland, « Chapitre 6 - De l'enfance à l'âge adulte ».

Ensuite, nous avons vu comment la voiture était d'une part un moyen de transport socialement et géographiquement différencié avec une surreprésentation d'étudiants possédant une voiture dont les parents sont ouvriers ou employés et n'étudient pas à Paris. Nous avons vu dans quelle mesure cette dernière permet un retour au domicile parental plus fort et plus fréquent que pour les étudiants n'en disposant pas, tout en cherchant à expliquer la non-possession de cette dernière. D'une part, les étudiants parisiens disposent d'une plus grande offre en transport rendant la voiture moins nécessaires ; d'autre part, à la lumière des travaux de Borja, Courty et Ramadier<sup>159</sup>, nous pouvons faire l'hypothèse d'une nécessité moindre de ce moyen pour les enfants de classe favorisée en raison de moyens permettant de s'en passer et de l'impossibilité d'accès à ce moyen de transport par les étudiants dont les parents sont plus précaires.

Pour finir, les résultats parfois peu probants doivent être vérifiés par une enquête plus précise avec des variables plus fiables et moins sujettes à des biais d'interprétation. Ce chapitre se démontre tout de même intéressant car il permet de se rendre compte, d'une part, de l'importance d'une approche budgétaire, qui a ici manqué pour avoir une comparaison plus fiable étant donné que, comme nous l'avons vu, les villes n'offrent pas les mêmes infrastructures pour les mêmes prix ; et d'autre part, cela a permis d'ouvrir des pistes de réflexion autour des conditions matérielles liées au logement et notamment de l'intérêt d'un raisonnement local, comme nous allons le voir ensuite.

---

<sup>159</sup> Borja, Courty, et Ramadier, « La conduite inégale: le permis de conduire au prisme des sciences sociales ».

# **PARTIE II**

## Analyse précise de Nantes et Tours

## Chapitre 3 : Une approche plus fine de la situation nantaise et tourangelle, une approche géo-sociologique.

Comme nous l'avons avec les deux chapitres précédents, les conditions de logement sont très différentes entre les différentes villes, que ce soit en termes d'accès, mais également en termes d'impact de ce dernier. Nous avons vu comment la ville produisait des différences fortes dans l'usage du logement, de l'usage des ressources et de leur provenance, mais également sur la vie sociale ou scolaire des étudiants. L'ensemble de ces éléments ne sont pas compréhensible en dehors d'une analyse mêlant la géographie à la sociologie et l'économie. En effet, peut-on supposer comprendre les disparités géographiques de ces conditions sans approcher géographiquement la ville et ses composantes (résidences, lieux d'études, transports, etc.) ? Dans ce chapitre, nous verrons ce que ce triple raisonnement apporte à l'analyse des conditions de vie des étudiants au prisme du logement. Pour cela nous allons approcher de plus près les situations de Nantes et de Tours en commençant par une analyse plus poussée du marché du logement, en passant par une présentation d'AirBnB, de ses impacts et de la mise en place d'une régulation par certaines communes, notamment Tours.

Ensuite, nous approcherons géographiquement ces deux villes pour tenter d'expliquer les différences significatives entre la vie étudiante de ces deux communes à partir des données accessibles. J'entends ici essayer, à partir d'une analyse croisée de la localisation des résidences universitaires publiques, des transports en commun et des quartiers gentrifiés, d'essayer de déterminer là où les étudiants sont amenés à s'installer et ce que cette installation produit plus précisément sur leur vie (desserte en transport, proximité du centre ou de lieu de socialisation important, etc.).

Une comparaison Tours et Nantes, pour quelles raisons ? Cette comparaison plus précise correspond à une facilité d'approche du terrain et des enquêtés. Cette enquête a été faite dans un contexte nécessitant une recherche qui devait pouvoir se faire rapidement et après discussion avec mon encadrant sur les données que je souhaitais produire, nous en sommes venus à être d'accord sur l'intérêt scientifique et économique (en termes de temps) de produire et d'utiliser à partir de réseaux déjà établis à la suite d'une licence de sociologie effectuée à l'université de Tours avant de venir à Nantes pour mon master.

## I/ Entre AirBnB et l'état du parc locatif : où s'installent les étudiants ?

Dans cette partie nous verrons comment le marché locatif est déterminé et est déterminant pour la vie des étudiants avec plus de précisions en regardant de plus près les situations nantaise et tourangelle. En effet, nous allons voir quelles sont les logiques du marché locatif et l'impact que cela entraîne sur la vie étudiante, notamment en termes de coût, de tension mais également d'éloignement spatial et temporel.

### A / Mutation de la location touristique en problème public<sup>160</sup>

Avant de rentrer dans le détail des situations, il semble important de revenir à la genèse de la location touristique (pour ne pas dire l'airbnbisation) et de gentrification afin de comprendre la situation économique de chaque ville.

Tout d'abord, Nantes ou Tours n'échappent pas au processus de gentrification développé par Ruth Glass<sup>161</sup> qui consiste en un embourgeoisement<sup>162</sup> par remplacement des habitants plus pauvres d'un quartier, d'une partie de la ville, plus ou moins large rendant l'accès au logement plus complexe en raison d'une élévation du prix au m<sup>2</sup> local ainsi qu'un nombre de biens disponibles plus faible. Ces quartiers ne sont pas « sélectionnés » au hasard, ils répondent à trois critères principaux : des prix d'accès peu coûteux au départ pour des bâtiments pittoresques et ayant du cachet ; la présence d'une classe sociale homogène permettant une légitimation de ce processus par la volonté affichée de mixité sociale ; et enfin, une place centrale dans la ville, avec une relative proximité des lieux d'intérêts ou du moins une facilité de transport<sup>163</sup>.

---

<sup>160</sup> A de nombreux égards, l'airbnbisation et la gentrification peuvent être étudiées en tant que problème public, voir : Érik Neveu, « L'analyse des problèmes publics. Un champ d'étude interdisciplinaire au cœur des enjeux sociaux présents », *Idées économiques et sociales* 190, n° 4 (2017): 6-19, <https://doi.org/10.3917/idee.190.0006>.

<sup>161</sup> Bourdin, « Gentrification ».

<sup>162</sup> L'embourgeoisement renvoie aussi au processus de remplacement d'une couche aisée par une couche plus aisée tandis que la gentrification renvoie au processus de remplacement d'une classe populaire par une couche aisée.

<sup>163</sup> Ces critères ont été ceux avancés lors de ce *café-géo* en hommage à Matthieu Giroud, géographe ayant trouvé la mort au Bataclan. Voir : « "Gentrifications" présenté par Hovig Ter Minassian, Olivier Milhaud et Lydie Launay ;

Comme nous l'avons vu en introduction, la gentrification est un processus qui tend à éloigner, pour ne pas dire exclure les classes populaires qui quelques années avant avaient accès à ces mêmes logements en raison de prix plus bas. Cette gentrification de certains quartiers entraîne une mise en périphérie des plus précaires. Ce processus se retrouve renforcé par l'arrivée de la location touristique de courte durée de logement par des particuliers, notamment avec la création d'AirBnB en 2008 qui donnera d'ailleurs lieu au concept d'airbnbisation dérivé de la gentrification. Installée en France en 2012, l'entreprise s'est étendue à la quasi-totalité des pays du monde<sup>164</sup> depuis 2008. Sans un suivi de réelles réglementations strictes, cela a entraîné un véritable « boom » des locations de courtes durées (ces locations ne sont pas uniquement à destination des touristes mais également pour les personnes en déplacement). En effet, cela a amené à une véritable croissance du nombre de logements occupés, bien qu'occupés temporairement, cela les exclut alors du marché locatif traditionnel. Ce phénomène couplé à un développement de ces plateformes de locations entre particuliers<sup>165</sup> a rapidement posé des problèmes tant aux professionnels du logement de courtes durées qu'aux particuliers les plus précaires souhaitant se loger<sup>166</sup> et également aux institutions, qui se sont retrouvées avec un dérèglement du marché locatif local (montée des prix et baisse de la disponibilité).

Cette montée des prix engendrée par l'airbnbisation renforce alors le processus de gentrification et son impact auprès des individus souhaitant s'installer. Par ailleurs, comme

---

Compte-rendu du Café du 28 mars 2017 en hommage à Matthieu Giroud », *Les Cafés Géo* (blog), 24 avril 2017, <https://cafe-geo.net/gentrifications/>.

<sup>164</sup> Victor Piganiol, « Airbnb ou la géopolitique (mondialisée) d'un hébergement touristique contesté. De la disruption magnifiée aux conflictualités généralisées... », *Via . Tourism Review*, n° 19 (26 juillet 2021), <https://doi.org/10.4000/viatourism.6948>.

<sup>165</sup> Airbnb a ouvert la voie des plateformes de locations de courtes durées entre particulier, des plateformes comme Abritel ou Leboncoin se sont également positionnées sur ce secteur ensuite à l'échelle française. Voir par exemple : « Location touristique: Leboncoin compte bien concurrencer Airbnb cet été », BFM BUSINESS, consulté le 12 mars 2023, [https://www.bfmtv.com/immobilier/location-touristique-leboncoin-compte-bien-concurrencer-airbnb-cet-ete\\_AN-201902200407.html](https://www.bfmtv.com/immobilier/location-touristique-leboncoin-compte-bien-concurrencer-airbnb-cet-ete_AN-201902200407.html).

<sup>166</sup> Piganiol, « Airbnb ou la géopolitique (mondialisée) d'un hébergement touristique contesté. De la disruption magnifiée aux conflictualités généralisées... »; Alizé Tessier, « L'impact du développement de AirBNB sur l'habitat `` voyage autour d'un géant du tourisme `` : le cas du Panier à Marseille », s. d.; Kyle Barron, Edward Kung, et Davide Proserpio, « The Effect of Home-Sharing on House Prices and Rents: Evidence from Airbnb », SSRN Scholarly Paper (Rochester, NY, 4 mars 2020), <https://doi.org/10.2139/ssrn.3006832>.

l'ont démontré Fadel<sup>167</sup> ou Dagorn et Rouveyre<sup>168</sup>, l'implantation des logements dans certains quartiers plus que d'autres correspond aux trois critères présentés auparavant et c'est par ailleurs la proximité avec les lieux d'intérêt et moyens de transport qui va faire apparaître la problématique que pose ces types de locations au grand public.

C'est notamment l'Espagne qui, en Europe, ouvrira la voie à la réglementation de ces locations par le biais d'Ada Calau, maire de Barcelone, avec une condamnation en 2014 d'Airbnb en raison d'un « non-respect des lois locales »<sup>169</sup>. En France, il a fallu attendre 2017 pour voir apparaître les premières réglementations et notamment le « décret Airbnb ». Ce dernier vise à donner les possibilités légales aux villes de légiférer sur la mise en location de courte durée des biens particuliers, notamment en permettant aux villes de demander une autorisation et un enregistrement de la part des particuliers souhaitant mettre leur bien sur ces plateformes. Cela permet d'une part de mesurer le nombre de logements et de le limiter, mais également, facilite les possibilités de contrôle pour les résidences principales, afin de contrôler si cette dernière n'est pas mise en location plus de 120 jours par année. Ces contrôles et le blocage automatique de la location (par les plateformes<sup>170</sup>) n'ont lieu que dans les villes de plus de 200 000 habitants ou alors de plus de 50 000 habitants connaissant de grosses tensions sur le marché locatif, par ailleurs le nombre de villes usant de ces possibilités offertes depuis la parution de ce décret est grandissant<sup>171</sup>.

C'est le cas de la métropole tourangelle, à qui il est nécessaire de demander une autorisation d'usage pour airbnbiser son bien<sup>172</sup> mais également le cas de Nantes depuis

---

<sup>167</sup> Yoann Fadel, « L'offre Airbnb à Angers En quoi l'apparition d'Airbnb contribue-t-elle au changement spatial de l'offre de logements touristiques par rapport à l'offre hôtelière classique à Angers ? », 23 novembre 2022, <https://doi.org/10.48649/asnm.989>.

<sup>168</sup> Dagorn et Rouveyre, « Ce que fait la Airbnbsation sur les publics les plus fragilisés et les étudiant.es en termes d'inégalités et de discriminations. L'exemple de Bordeaux et de Paris. »

<sup>169</sup> « Airbnb Catalogne », consulté le 1 août 2023, [https://www.lemonde.fr/economie/article/2014/07/09/la-catalogne-s-en-prend-a-airbnb-et-autres-sites-de-location-saisonniers\\_4453844\\_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2014/07/09/la-catalogne-s-en-prend-a-airbnb-et-autres-sites-de-location-saisonniers_4453844_3234.html).

<sup>170</sup> Dans la lignée du décret « Airbnb », les plateformes de location ont pris les devants en mettant en place une limitation automatique de la durée de location de la résidence principale (qualifiée comme telle à partir de huit mois de présence sur l'année), durée qui est possible de réduire à la suite d'une demande particulière (hospitalisation, voyage professionnel, etc.)

<sup>171</sup> Marion Dubois, « Comment des villes traquent les plateformes de locations touristiques comme Airbnb », Ouest-France.fr, 16 février 2022, <https://www.ouest-france.fr/economie/immobilier/comment-des-villes-traquent-les-plateformes-de-locations-touristiques-comme-airbnb-53a6e16e-749e-11ec-8470-75975bd212e4>.

<sup>172</sup> « Mettre en location sa résidence secondaire (meublé de tourisme) », consulté le 12 mars 2023, <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2043>.

décembre 2021<sup>173</sup>. A Nantes, la problématique que pose Airbnb ou les autres plateformes a pourtant été discutée plus tôt qu'à Tours. En effet, à Nantes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019<sup>174</sup> après une prise en compte de la problématique à l'échelle locale et une mobilisation des possibilités légales octroyée par le décret « Airbnb » paru deux ans plus tôt, la métropole nantaise a décidé de contrer l'activité lucrative des propriétaires utilisant ces plateformes pour rentabiliser au maximum leur bien tandis qu'à Tours il fallut attendre l'année suivante<sup>175</sup>. Cependant, seule la métropole tourangelle, bien que d'une taille inférieure, a décidé de mettre en place une autorisation d'usage en plus de la déclaration, donnant alors la main à la ville pour contrôler le marché.

Cependant, Nantes à la différence de Tours, utilise un autre levier qui peut être mis en place par les villes pour contrer la volonté des propriétaires à mettre leur bien en location de courte durée. En effet, pour compenser l'essor des logements airbnbisés et transformer en retombée positive pour le marché locatif, certaines villes optent pour le système de compensation. Une quarantaine de communes françaises opte pour une compensation financière ou alors comme à Paris où le triple de la surface airbnbisée doit être proposée à la location longue durée<sup>176</sup>. A Nantes, c'est après le troisième logement airbnbisé que la métropole demande une compensation, avec la proposition d'un logement de surface équivalente pour une location de longue durée de la part du propriétaire<sup>177</sup>.

Ces mesures tendent à équilibrer la balance sans pour autant empêcher totalement l'airbnbisation qui fait partie intégrante du logement de courte durée, au même titre que les hôtels<sup>178</sup>. De plus les villes n'ont pas un intérêt à faire disparaître totalement ce type de

---

<sup>173</sup> « Hébergement responsable en France - Centre d'aide Airbnb », Airbnb, consulté le 1 août 2023, <https://www.airbnb.fr/help/article/1383>.

<sup>174</sup> « Les 3 mesures que va prendre Nantes pour faire face aux dérives d'Airbnb », [www.20minutes.fr](http://www.20minutes.fr), 22 juin 2018, <https://www.20minutes.fr/societe/2294231-20180622-airbnb-trois-mesures-nantes-va-prendre-faire-face-derives>.

<sup>175</sup> Powered by Coquet, « Le phénomène Airbnb bouleverse la Touraine », [lanouvellerepublique.fr](http://lanouvellerepublique.fr), 19 janvier 2020, <https://www.lanouvellerepublique.fr/tours/le-phenomene-airbnb-bouleverse-la-touraine>.

<sup>176</sup> Cf. l'enquête du journal [Actu.fr](http://actu.fr), voir : « Enquête. Airbnb : le boom de la sous-location pour « devenir rentier à vie » », [actu.fr](http://actu.fr), 21 février 2023, [https://actu.fr/societe/airbnb-le-boom-de-la-sous-location-pour-devenir-rentier-a-vie\\_57514393.html](https://actu.fr/societe/airbnb-le-boom-de-la-sous-location-pour-devenir-rentier-a-vie_57514393.html).

<sup>177</sup> « Les 3 mesures que va prendre Nantes pour faire face aux dérives d'Airbnb ».

<sup>178</sup> Fadel, « L'offre Airbnb à Angers En quoi l'apparition d'Airbnb contribue-t-elle au changement spatial de l'offre de logements touristiques par rapport à l'offre hôtelière classique à Angers ? »

locations car elle se montre fructueuse en retombées économique, car au-delà des 320 000€ de taxe de séjour à Tours en 2022<sup>179</sup> ou des 500 000€ à Nantes<sup>180</sup>, cela représente une plus grande attractivité touristique avec les retombées que nous connaissons.

Ces mesures ne semblent pas assez poussées pour trois député PS qui ont déposé un projet de loi transpartisan en février 2023<sup>181</sup> pour un peu plus lutter contre la crise du logement donc la location courte durée est en partie responsable, avec une intensité différente selon les zones. Dans le viseur de ce projet de loi, les abattements octroyés aux propriétaires, la réglementation des logements meublés, le nombre de nuitées maximum et des leviers légaux supplémentaires pour les communes. Comme l'expliquait Olivier Klein, ministre délégué chargé de la Ville et du Logement de France depuis 2022 jusqu'à son remplacement par Patrice Vergriete lors du remaniement, expliquait sur le plateau de FranceInfo<sup>182</sup>, que les loueurs particuliers de logements meublés de courte durée, comme ceux de longue durée, bénéficient d'un abattement maximum de 71% sur leurs revenus de location<sup>183</sup>. Autrement dit, les loueurs particuliers payent leurs impôts sur 29% de leurs revenus tirés de la location de leur bien, qu'importe le montant de ces derniers, fait étonnant quand l'on sait à quel point il est plus rentable d'airbnbiser son bien que de le proposer à la location longue durée. Dans ce projet de loi, il était également question d'interdire la location des passoires thermiques aux meublés touristiques car certains propriétaires se tournaient vers la location touristique pour éviter d'effectuer les travaux nécessaires<sup>184</sup>. Ces mesures permettraient de drastiquement

---

<sup>179</sup> Célia Lascève et Alexandre Salle, « Airbnb reverse un million d'euros de taxes de séjour aux communes d'Indre-et-Loire », lanouvellerepublique.fr, 6 février 2023, <https://www.lanouvellerepublique.fr/indre-et-loire/airbnb-reverse-un-million-d-euros-de-taxes-de-sejour-aux-communes-d-indre-et-loire>.

<sup>180</sup> « Airbnb a reversé 500 000 € à Nantes métropole en 2022 », Ouest-France.fr, 22 janvier 2023, <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/airbnb-a-reverse-500-000-a-nantes-metropole-en-2022-da5641be-9716-11ed-8634-d0413f2d7cce>.

<sup>181</sup> Ce projet de loi était supporté par la NUPES, Renaissance et les LR notamment ; voir : « Les députés PS propose une nouvelle loi anti-Airbnb pour lutter contre la crise du logement », BFM BUSINESS, consulté le 8 août 2023, [https://www.bfmtv.com/immobilier/fiscalite/les-deputes-ps-propose-une-nouvelle-loi-anti-airbnb-pour-lutter-contre-la-crise-du-logement\\_AD-202302150257.html](https://www.bfmtv.com/immobilier/fiscalite/les-deputes-ps-propose-une-nouvelle-loi-anti-airbnb-pour-lutter-contre-la-crise-du-logement_AD-202302150257.html).

<sup>182</sup> « Crise du logement, prêt à taux zéro, loi SRU, locations saisonnières, sans-abris pendant les JO... Ce qu'il faut retenir de l'interview d'Olivier Klein », FranceInfo, 5 juin 2023, [https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/8h30-fauvelle-dely/crise-du-logement-pret-a-taux-zero-loi-sru-locations-saisonniere-sans-abris-pendant-les-jo-ce-qu-il-faut-retenir-de-l-interview-d-olivier-klein\\_5839406.html](https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/8h30-fauvelle-dely/crise-du-logement-pret-a-taux-zero-loi-sru-locations-saisonniere-sans-abris-pendant-les-jo-ce-qu-il-faut-retenir-de-l-interview-d-olivier-klein_5839406.html).

<sup>183</sup> Précision : 71% si le logement est un meublé classé, sinon c'est 50%.

<sup>184</sup> « Régulation d'Airbnb : la gauche fustige le report d'une proposition de loi », LEFIGARO, 23 mai 2023, <https://www.lefigaro.fr/flash-eco/regulation-d-airbnb-la-gauche-fustige-le-report-d-une-proposition-de-loi-20230523>; Delphine Denuit, « Loi anti-Airbnb : un report officiel et sine die », leparisien.fr, 23 mai 2023, <https://www.leparisien.fr/immobilier/loi-anti-airbnb-encore-un-report-cette-fois-sine-die-23-05-2023-63THET2PBRA7NHPL3BVUELKMP4.php>.

diminuer la concurrence déloyale entre les touristes et les précaires, tels que les étudiants dans la course à la location, en rendant la location de courte durée moins intéressante.

D'autres leviers étaient également prévus par ce projet de loi pour les villes tel que l'abaissement du quota maximum de nuitées pour la résidence principale (le passer de 120 à 60 nuitées, hors gîtes) ; ou alors la limitation des baux de mobilités, des baux durant 9 ou 10 mois souvent et donc libérant le logement sur deux mois afin de le airbnbiser, le choix serait revenu aux villes des zones tendues de décider si cela est nécessaire ou non.

Comme vous l'aurez compris avec l'usage du passé, le projet de loi semble être tombé à l'eau, bien que porté par la majorité et la NUPES, la discussion autour de ce dernier n'a jamais eu lieu et a été reportée à une date qui est toujours inconnue depuis mai 2023 bien que la problématique de la crise du logement soit connue et reconnue par le gouvernement Macron.

Comme nous l'avons vu, la location touristique a de nombreux avantages pour les propriétaires mais renforce la tension locative, notamment sur des zones où les tensions étaient déjà présentes avant l'essor de cette dernière. Cette airbnbisation des quartiers prisés renforcent et accélèrent la gentrification, d'autant plus que par certaines politiques de compensation locative, un propriétaire doit mettre un bien en location longue durée pour compenser sa location courte durée, cette compensation rajoute une tension sur le marché qui fait inévitablement monter les prix du loyer du bien en question, rendant le propriétaire moins perdant que prévu. C'est par ailleurs certainement pour cela que les mesures de compensation n'ont pas été indiquées dans le projet de loi transpartisan, car bien qu'intéressantes sur le papier, elles renforcent la tension dans un quartier donné et impactent moins que prévu les loueurs de courte durée.

La location de courte durée, comme l'ont montré Dagorn et Rouveyre avec leurs données obtenues par webscrapping<sup>185</sup>, renforce la tension locale sur le logement mais également le phénomène de gentrification qui lui précédait. Pour déterminer les zones où se trouvent potentiellement les quartiers gentrifiés et/ou airbnbisés, on peut regarder la différence du prix au m<sup>2</sup> qui permet de supposer une logique de gentrification<sup>186</sup>. C'est alors, que sans surprise, il apparaît que les centres-villes sont plus coûteux que la périphérie de la ville<sup>187</sup>. Cela amène donc à une désertification des classes populaires, dont font partie les étudiants de ces centres-villes. En effet, si nous regardons la répartition géographique<sup>188</sup> des logements sociaux dont les logements Crous font partie, nous pouvons voir qu'ils sont situés en périphérie du centre-ville de chaque ville, et que par superposition, ces logements se trouvent dans les zones où le coût au mètre carré des biens immobiliers et des loyers sont les plus faibles. Par ailleurs, à

---

<sup>185</sup> Rouveyre a créé l'observatoire Airbnb, qui dispose de données obtenues par webscrapping (comprenez ici la collecte de données sur le web), données auxquelles je n'ai pu avoir malheureusement accès. La collecte de ces données est la seule façon permettant une quantification du phénomène d'airbnbisation car l'entreprise AirBnB a arrêté de produire et partager ses données qui permettaient une analyse précise.

<sup>186</sup> En procédant de cette manière, il est impossible de déterminer la gentrification ou l'airbnbisation car ce sont des processus et le procédé appliqué ne permet pas de rendre compte de l'évolution dans le temps, cependant au regard des prix, des prix plus élevés que la moyenne permettent de supposer ce processus.

<sup>187</sup> Voir annexes 21 & 22.

<sup>188</sup> Voir annexe 23.

Nantes, plus qu'à Tours, les logements sociaux semblent plus éloignés géographiquement des lieux d'études supérieures. Cependant, si l'on se fie à ce qu'il est demandé pour la construction des appartements étudiants, il est difficile d'envisager que la totalité des logements étudiants Crous se trouve à moins de 30 minutes en transport du lieu d'études supérieures pour les étudiants de l'université. En effet, ils sont certainement à moins de 30 minutes du lycée proposant un BTS, ce qui est certain car c'est le type de diplôme du supérieur avec la répartition d'établissement le proposant la plus forte cependant ils ne sont pas nécessairement à moins de 30 minutes en transport du lieu d'études universitaires. Cependant, si nous regardons le temps de trajet moyen des étudiants habitant en résidence collective (sans distinction), nous voyons que la promesse est tenue pour Nantes et Tours, avec un trajet moyen et médian inférieur à 30 minutes<sup>189</sup>. Cependant, les étudiants nantais ont un temps de trajet moyen supérieur d'environ 3 minutes à celui des étudiants tourangeaux, ce qui représente un temps de trajet moyen qui est plus long de 12,5% entre les deux villes. Cet écart est moins marqué si l'on isole les étudiants boursiers habitant en résidence collective (donc quasi-uniquement en logement Crous)<sup>190</sup>, nous voyons que l'écart se réduit à deux minutes entre les étudiants de ces deux métropoles.

Ce constat permet de souligner l'efficacité des résidences Crous dans leur positionnement géographique en fonction du lieu d'étude, cela sous-tend, dans une métropole dont les UFR sont éparpillées dans la ville, que le choix de la résidence est plus restreint, comme c'est le cas à Tours. En effet, on peut imaginer, qu'au-delà de la sélection par le Crous des étudiants lors de leur demande de logement<sup>191</sup>, il y a également une sélection de la part de l'étudiant en fonction de la localisation de la résidence et de la localisation du lieu d'études.

A Nantes, plus qu'à Tours les lieux d'enseignement supérieur sont plus regroupés, en effet, nous pouvons trouver une concentration de facultés au nord de Nantes (Pôle humanités,

---

<sup>189</sup> Voir annexe 24

<sup>190</sup> Précision : Les étudiants vivant en logement Crous ne sont pas obligatoirement boursiers, cependant ils ont à la priorité et au vu de la demande supérieure à l'offre il est fort à parier qu'il s'agit exclusivement d'étudiants boursiers. Voir annexe 25

<sup>191</sup> En effet, comme l'expliquait Dominique Marchand, Présidente du Cnous, une sélection des Crous est faite pour donner la priorité aux étudiants ne venant pas de la métropole et au échelon de bourse les plus élevés, Voir : « Le JT de la matinale du samedi 26 août 2023 », Franceinfo, 26 août 2023, [https://www.francetvinfo.fr/replay-jt/franceinfo/6h30-9h30/7-heures/jt-le-jt-de-la-matinale-samedi-26-aout-2023\\_6026684.html](https://www.francetvinfo.fr/replay-jt/franceinfo/6h30-9h30/7-heures/jt-le-jt-de-la-matinale-samedi-26-aout-2023_6026684.html).

UFR Sciences et Techniques, Inspé, Pôle Sociétés, Staps, etc.) tandis qu'à Tours, les différents pôles sont plus éparpillés géographiquement<sup>192</sup>. Cette différence de répartition entraîne une modification de la concentration des résidences Crous. En effet, elles sont également plus concentrées sur le nord de la ville à Nantes en comparaison à Tours<sup>193</sup> où la répartition des résidences est plus vaste.

Partant du principe que la demande supérieure à l'offre en termes de logement Crous dans ces deux villes comme partout en France, cela m'amène à penser que les étudiants de classe populaire « supérieure » et ceux de classe moyenne, seraient les étudiants les plus à la marge des villes universitaires, les plus éloignés de leur lieu d'études. En effet, ayant un profil non prioritaire pour les logements Crous (leur échelon de bourse étant trop bas) mais également ayant potentiellement trop peu de ressources pour leur permettre d'habiter en centre-ville. Or cette supposition n'est pas vérifiable par cette enquête et ne restera qu'une hypothèse.

---

<sup>192</sup> Voir annexe 26 et 27.

<sup>193</sup> Voir annexe 28 et 29.

## II/ Après avoir trouvé un logement, quels impacts sur la vie étudiante ?

Dans cette deuxième partie, pour confirmer l'intérêt d'une approche géographique dans l'approche des questions autour du logement, nous allons voir à l'aune de l'offre publique<sup>194</sup> à destination des étudiants boursiers dans ces deux villes, l'importance d'un raisonnement socio-géographique à la problématique du logement étudiants.

Tout d'abord, nous avons vu la différence entre Tours et Nantes dans la répartition des lieux d'études, mais également des résidences Crous. Cette différence de localisation influence donc, *in extenso*, l'accessibilité aux lieux d'études mais également aux lieux de sociabilité. En effet, si nous reprenons les annexes 26 et 27, nous pouvons constater que la totalité des campus nantais sont desservis par le tramway, tandis qu'à Tours, ce n'est pas tout à fait le cas, équipée d'une seule ligne de tramway, ce sont plutôt les bus qui sont utilisés.

D'autre part, nous avons également vu la différence dans la répartition des logements Crous, mais en réalité qu'est-ce que cela peut produire ? Si nous regardons l'annexe 30 et 31 à la lumière de l'annexe 28 et 29. Nous pouvons voir que la répartition des débits de boissons permet de montrer les quartiers de sociabilité. J'emprunte cette méthodologie à Benoît Coquard qui dans son interview chez Quotidien<sup>195</sup>, expliquait comment la répartition des bars permet de rendre compte de l'attractivité et l'activité d'un secteur. Partant de ce principe, nous pouvons voir comment le centre-ville concentre les bars, lieux importants de la sociabilisation, ces « tiers-lieux »<sup>196</sup> et donc *in fine* comment les logements Crous se retrouvent en périphérie de ces centres-villes concentrant les « tiers-lieux ». En effet, par analyse comparée des cartes de la répartition des résidences Crous, de répartition des bars nous pouvons voir comment à Nantes comme à Tours, certaines résidences sont très éloignées de ces lieux en termes de distances. Bien évidemment, à l'aide de ces mêmes cartes nous pouvons comprendre qu'il est

---

<sup>194</sup> Dans cette partie nous parlerons uniquement des étudiants logeant dans des logements sociaux étudiants car ce sont les seuls étudiants dont nous pouvons connaître l'emplacement exact.

<sup>195</sup> « Benoît Coquard pour "Ceux qui restent : faire sa vie dans les campagnes en déclin" », MYTF1, 28 novembre 2019, <https://www.tf1.fr/tmc/quotidien-avec-yann-barthes/videos/invite-benoit-coquard-pour-ceux-qui-restent-faire-sa-vie-dans-les-campagnes-en-declin-81316256.html>.

<sup>196</sup> Comprenez ici la traduction de « *Third-place* », notion définissant le bar comme espace de sociabilisation avec d'autres entre la maison et le travail ; Voir : Ray Oldenburg, *The great good place: cafés, coffee shops, bookstores, bars, hair salons, and other hangouts at the heart of a community* (New York : [Berkeley, Calif.]: Marlowe ; Distributed by Publishers Group West, 1999).

possible de s'y rendre par les transports en commun, de façon plus ou moins directe et certainement de façon plus ou moins aisée aussi. En effet, les tramways ont une fréquence et une desserte sur une amplitude plus grande que les bus, il est donc préférable, pour l'étudiant qui rentre tard, d'utiliser plutôt le tramway. Si tel est le cas, nous pouvons voir comment certaines résidences tourangelles sont plutôt à la marge du réseau de tramway et donc *in extenso* plus coupées du centre-ville<sup>197</sup>.

Pour les résidences du nord de Nantes, elles sont bien desservies par le tramway, cependant elles restent tout de même éloignées géographiquement. Nous pourrions donc penser que les étudiants vivant en logement collectif à Nantes sortent plus facilement qu'à Tours, pourtant, ils sont plus à avoir déjà refusé une sortie en raison de la distance que leurs compères tourangeaux (13,9% contre 20,8%<sup>198</sup>). En effet, si on creuse plus, le logement en résidence collective ne semble pas être un frein à la sortie pour des raisons de distance, même au contraire que ce soit pour Nantes ou Tours<sup>199</sup>, les étudiants vivant en résidence collective font partie des étudiants ayant le moins refusé des sorties pour raisons de distance.

Ce résultat surprenant n'est pas explicable avec les données en ma possession, cependant quelques pistes me semblent pertinentes. Tout d'abord, il faudrait s'attarder plus longuement sur les moyens de transport à disposition et leur amplitude horaire, s'intéresser également aux lieux préférés de rencontre des étudiants, mais également voir ce phénomène autrement. En effet, si la distance semble être un moindre frein pour les sorties des étudiants en comparaison aux autres étudiants habitant dans des logements ordinaires seul, en couple, en colocation ou chez de la famille, cela pourrait s'expliquer par le processus de gentrification qui est vérifiable sur le long terme. En effet, ces phénomènes (gentrification et airbnbisation) tendent à renforcer la tension sur le marché, tant par une augmentation des loyers que par une diminution de l'offre avec des logements airbnbisés considérés comme vacants du fait de leur faible occupation<sup>200</sup>. Il est donc envisageable, et les données vont dans ce sens, que les

---

<sup>197</sup> Par ailleurs, une deuxième ligne de tram desservant les campus de Grandmont (Science) et le CHU Trousseau est prévue. Voir : « La 2e ligne de tramway, projet phare de Tours Métropole Val de Loire », Tours Métropole Val de Loire, 1 avril 2021, <https://www.tours-metropole.fr/tram-ligne-2>.

<sup>198</sup> Voir annexe 32.

<sup>199</sup> Voir annexe 33 et 34.

<sup>200</sup> « 37,2 millions de logements en France au 1er janvier 2021 - Insee Focus - 254 », consulté le 29 mars 2023, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5761272>; Olivier Bénis, « Près d'un logement sur dix est vacant en France »,

résidences universitaires dans les villes en tensions semblent permettre des sorties plus fréquentes que les autres modes d'habitation, cette tendance s'affirme si l'on compare les différentes villes universitaires de l'échantillon. En effet, il pourrait apparaître plus intéressant économiquement et géographiquement parlant, à loyer équivalent, de se loger dans un logement Crous à Paris ou Nantes car il faudrait sans doute s'excentrer pour avoir un loyer similaire dans le privé ; tandis qu'avec une tension moindre, comme à Saint-Etienne, le choix serait plus aisé et se ferait sur d'autres critères. Autrement dit, j'émet l'hypothèse que plus les loyers sont élevés dans une ville donnée, mieux les résidences universitaires sont alors placées du fait de leur ancienneté (emplacement précédant la montée des prix). Cela permettrait donc de comprendre et d'expliquer que les étudiants se logeant dans le parc privé se retrouvent éloignés, moins bien desservis en transport en comparaison aux étudiants en logement Crous et donc potentiellement expliquer cette différence dans les refus de sorties.

Ce qui conforte cette hypothèse est l'analyse des cartes isochrones en annexe 35 et 36 qui montre comment les quartiers de logements sociaux sont à chaque fois à plus de 30 minutes à pied des établissements universitaires. Cela montre comment les quartiers comportant des logements sociaux, où les loyers sont les plus bas, sont assez éloignés et assez mal desservis en transport<sup>201</sup>, rendant donc potentiellement moins intéressante cette alternative pour les étudiants.

---

France Inter, 15 novembre 2021, <https://www.radiofrance.fr/franceinter/pres-d-un-logement-sur-dix-est-vacant-en-france-5936407>.

<sup>201</sup> Cf annexes 26 et 27. Les quartiers de logements sociaux ont de réelles problématiques de transports en commun, parfois dans la desserte, parfois dans leur éloignement avec le centre rendant inefficace l'alternative des transports en commun. Ces cartes permettent de souligner l'enclavement de ces quartiers au regard de leur proximité avec les facultés les plus proches. Voir : Hervé Duret, « Pourquoi des quartiers bien desservis sont-ils considérés comme enclavés ? Un éclairage sur les grands ensembles », *Transports urbains* 113, n° 2 (2008): 23-25, <https://doi.org/10.3917/turb.113.0023>.

## Conclusion

L'idée de cette partie était de démontrer l'intérêt d'une approche socio-géographique de ces deux métropoles étudiantes qui connaissent de gros problèmes de logement pour étudiants et plus généralement pour jeune notamment en lien avec l'airbnbisation avec un nombre d'étudiants boursiers croissant. En effet, il semblait important de revenir sur la problématique qu'a posé et que pose encore la location touristique, notamment dans ces deux villes mais également à une plus grande échelle.

Cette partie permettait également de rendre visible, par une analyse de cartes, des caractéristiques importantes et structurantes de la vie des étudiants. Nous l'avons vu par les cartes mises en annexes que la gentrification, renforcée par l'airbnbisation repousse les étudiants vivant en logement Crous en marge des centres-villes, même si leurs lieux d'études sont parfois en centre-ville, cela les éloigne donc de lieux de sociabilisation mais aussi de scolarisation. Cependant, nous avons vu que les logements Crous étaient, du fait de leur implantation des logements visant uniquement à rapprocher les étudiants de leur lieu d'études. Cela aurait pu alors amener les étudiants y vivant à se retrouver exclus ou du moins à plus s'exclure en raison de l'éloignement, or nous avons vu que ce n'était pas si simple que ça, voire plutôt le contraire pour les plus grandes villes. Cela m'a amené à réfléchir et formuler une hypothèse qui pose la gentrification comme facteur explicatif de cette différence. En effet, elle entraîne une raréfaction des logements ordinaires accessibles et correspondant aux étudiants, d'une part, par la montée des prix des logements bâtis et d'autre part, par une incapacité plus grande des collectivités à créer des logements sociaux dans ces quartiers « idéaux » pour les étudiants en raison d'un surcoût rendant l'opération impossible. Ce double-phénomène repousse les étudiants se logeant dans le parc privé des centres-villes et parfois de leur lieu d'études.

Enfin, cette partie n'apporte pas plus de résultats que de questionnements, en effet, l'objectif de cette partie était de démontrer l'intérêt d'une approche socio-spatiale sans pour autant rentrer dans les détails par manque de temps, de données, mais également de carences méthodologiques.

## Chapitre 4 : L'approche qualitative pour aller plus loin

Dans cette quatrième et dernière partie nous allons rentrer dans des récits d'étudiants et étudiantes s'étant confrontés au marché du logement, parfois pour la première fois, à Nantes ou à Tours et voir quels sont les éléments que nous pouvons voir ressortir à la lumière de ce qu'on peut envisager avec les résultats précédents. Nous allons d'une part approcher les critères décisifs dans la recherche du logement, critères de recherche, mais également de location fixée par les propriétaires. Nous allons également approcher par ces entretiens, le ressenti vis-à-vis du logement et de l'autonomie. Notamment, voir comment d'une composition de logement à une autre, le « chez-soi »<sup>202</sup> s'en retrouve déterminé, comment le confort apparaît comme un élément différent selon les situations mais aussi voir comment le logement étudiant est pensé.

En effet, comme l'ont démontré Cicchelli<sup>203</sup> ou alors Gaviria<sup>204</sup>, l'autonomie est un élément qui est socialement valorisé dès le plus jeune âge. Comme l'a démontré Gaviria, l'autonomie peut-être une épreuve frustrante, engendrant un arrêt du processus chez les étudiants décohabitants. En effet, Cicchelli montrait comment il était possible de déterminer plusieurs types d'autonomie, qui nous allons voir au travers de ces récits, amènent à des conceptualisations du logement assez différentes.

Dans ce dernier chapitre, par des entretiens informels ou des éléments au cours de discussion avec d'anciens camarades tourangeaux et d'actuels camarades nantais, je souhaitais illustrer (avec leur accord) plus précisément des pans de mon développement et ainsi offrir une forme de conclusion. Bien entendu, durant l'analyse, j'ai gardé à l'esprit que ces camarades étaient formés à cet exercice, parfois mieux que moi et donc les réponses s'en retrouvent certainement modifiées.

D'autre part, ce chapitre est également une illustration des pistes de réflexion à approfondir par une enquête plus poussée.

---

<sup>202</sup> Garat, « 4 - Un logement à soi ».

<sup>203</sup> Vincenzo Cicchelli et Valérie Erlich, « Se construire comme jeune adulte [Autonomie et autonomisation des étudiants par rapport à leurs familles] », *Revue des politiques sociales et familiales* 60, n° 1 (2000): 61-77, <https://doi.org/10.3406/caf.2000.894>; Moeneclae, « Vincenzo Cicchelli, L'autonomie des jeunes. Questions politiques et sociologiques sur les mondes étudiants. »

<sup>204</sup> Gaviria, « La souffrance de l'autonomie ».

## I/ La recherche du logement et les facteurs décisifs

### A / La difficulté des dossiers locatifs étudiants

*« Nous (Marie et son copain) on a trouvé notre logement une semaine avant la rentrée, un logement Crous couple qui n'était même pas disponible en ligne, c'était vraiment en appelant par désespoir qu'on a eu cette solution. Ah ouais, c'était terrible, tout l'été à faire des dossiers dans tous les sens, avec des fois une sorte de compétition en mode premier arrivé premier servi, nous on pouvait pas, on travaillait dans notre campagne à 3H de Nantes, donc le temps de répondre et de si rendre le logement était déjà loué, c'était désolant. On s'est déplacés plusieurs fois pour des appartements où on n'avait eu la chance d'avoir une visite, mais au final tu m'étonnes, un loyer exorbitant avec une tonne de travaux envisagés, on ne pouvait même pas rentrer dans le logement avant la rentrée. Tous ces problèmes nous ont fait envisager d'aller au camping à côté de la fac pour avoir une solution temporaire. Mais bon, au final on a eu ce logement en Crous inespéré mais on ne pouvait y rentrer que le jour de la rentrée en master de mon copain, c'était vraiment chaotique mais ça l'a fait !» (Marie, 23 ans, étudiante de master de sociologie à Nantes, boursière échelon 5, logeant en couple.)*

Avec ces propos nous pouvons comprendre comment le marché peut être un énorme frein pour les personnes étant à distance de leur lieu d'études futur. Cette distance chez Marie n'est pas le seul frein qu'elle a rencontré pour la location d'un logement à Nantes, le niveau du revenu des garants exigés par les propriétaires comme elle me l'explique :

*« [...] ce qui était abusé c'était l'exigence en termes de garant, genre tu avais mon père qui n'avait pas le salaire nécessaire pour être garant, mes parents sont séparés et ma mère est en situation de handicap, donc clairement à eux deux ça pouvait pas le faire. Pareil pour mon copain, ses parents n'étaient pas assez riches pour être garants, c'était vraiment abusé. En plus de ça ma tante et son mari ne voulaient pas être nos garants, donc on était vraiment bloqué. De base on cherchait entre particuliers, ils nous refusaient parfois car le garant trop juste, ils s'embêtaient pas, ils prennent les meilleurs dossiers, quand tu as des parents pas riches tu représentes trop de risques. Vraiment, le pire, c'est au niveau des agences, quand ça devenait vraiment tendu, on a commencé à chercher en agence, certaines ont refusées car les garants n'étaient pas assez riches.*

*Enquêteur : Vous n'avez pas essayer le système de garant autre pour les étudiants ?*

*Marie : Visale ? Même pas en rêve, 45 000 papiers puis au final c'est tellement la course que les proprios préfèrent un joli dossier avec deux garants qui gagnent quatre fois le loyer que ton vieux dossier de pauvre avec Visale. » (Marie, 23 ans, étudiante de master de sociologie à Nantes, boursière échelon 5, logeant en couple.)*

Pour Marie comme pour l'écrasante majorité des étudiants (87 %) <sup>205</sup>, les parents sont les garants préférés et dans un autre sens, les enfants sont également préférés pour être garants certainement en raison des liens forts. Le système de dépôts de garantie qui sont parfois déjà pénalisants <sup>206</sup> pour les étudiants sont renforcés par la frilosité des propriétaires face à un dossier contenant le système de caution solidaire Visale sur le marché privé entre particuliers lorsque les étudiants veulent faire l'économie des frais d'agence, comme me l'explique Marie.

Cette problématique est d'autant plus apparente chez Thomas, son petit-ami, qui m'a décrit leur recherche de logement. En effet, ils voyaient souvent son dossier refusé, sans même pouvoir le déposer pour « candidater » à la location en raison d'un revenu de ses garants trop bas qui rendait les propriétaires particuliers frileux, notamment à Nantes où ils ont essuyé de nombreux échecs, même avec des logements qu'il décrit comme intolérable :

*« Ah ouais, ça me rappelle quand on a fait 4h de route pour visiter un logement où les photos étaient propres, le proprio semblait sympa par message et réglo, pas l'une de ces arnaques où il faut payer avant, il nous avait juste dit de préparer les papiers au cas où. Mais le logement était vraiment dégueulasse, une odeur de rat mort, avec de la moisissure, le proprio nous a expliqué qu'il y avait un souci de chauffage, il nous a proposé de signer le bail et de rentrer au 1<sup>er</sup> septembre mais de lui laisser un double pour qu'il fasse des travaux ou alors il n'était dispo qu'à partir d'octobre. Clairement il n'était pas du tout clean, faire quatre heures de route pour ça, ça m'a énervé mais le pire dans l'histoire c'est que je suis sûr que l'appartement a trouvé preneur par la suite. Le problème était de trouver un logement en étant loin alors que les meilleurs appartements partaient directement au meilleur dossier et qu'il restait que ce genre d'appartement, je me souviens en avoir visité un avec agence, qui nous annonçait une prise possible mi-septembre, l'appartement était vraiment pas beau, des travaux étaient prévus, l'agence a positionné notre dossier qui était prometteur et on en a jamais eu de nouvelle, pire encore, l'agence ne nous a rien proposé d'autre, elle était trop occupée. » (Thomas, 24 ans, étudiant en deuxième année de master de sociologie à Nantes, boursier échelon 4, logeant en couple.)*

C'est donc cette course au logement qui apparaît assez rude et qui semble d'autant plus complexe lorsque l'étudiant ne dispose pas de capacité de répondre rapidement aux annonces,

---

<sup>205</sup> « Les chiffres-clés du logement étudiant en France en 2022 | Blog LocService ».

<sup>206</sup> Les dépôts de garantie sont plafonnés à un mois de loyer pour un logement vide et deux mois de loyer pour un meublé.

de se rendre rapidement sur les lieux mais également d'avoir les conditions demandées par les bailleurs pour « candidater » à la location. Cependant la recherche n'est pas rude pour tout le monde, comme avec Romain, où le capital social peut influencer la recherche, avec notamment l'entrée en jeu des relations. En effet, l'interconnaissance lui a permis de trouver un « petit » appartement sans « vraiment » le chercher. Bien que ce logement ne correspondait pas à son idéal, celui-ci lui a permis de s'éviter « le stress de la recherche de logement durant l'été de la terminale » et lui a permis de rechercher durant la première année quelque chose qui lui correspondait mieux.

Cette course au logement se renforce lorsque l'on connaît les caractéristiques préférées du logement des étudiants décohabitants, diminuant ainsi le nombre de logements intéressants, comme l'a bien résumé Romain :

*« Moi je cherchais un logement pas trop grand car c'est juste pour les études, par contre, je voulais un truc proche du centre qui me permet d'être proche des bars qui permet de voir souvent les copains mais aussi être pas loin de la fac et des transports. Là où je suis c'est parfait, juste un peu petit, là avec mon salaire je vais essayer de prendre plus gros. » (Romain, 23 ans, étudiant en deuxième année de master de sociologie à Nantes, non-boursier, logeant seul.)*

En effet, comme l'ont démontré Dagorn et Rouveyre, les étudiants ont des critères de recherche similaires à ceux des touristes, critères que j'ai retrouvés chez bon nombre de mes camarades avec qui j'ai discuté, cependant il y a certains critères qui différencient les « autonomes non-pris en charge » et les « autonomes pris en charge »<sup>207</sup>.

---

<sup>207</sup> Moeneclaey, « Vincenzo Cicchelli, L'autonomie des jeunes. Questions politiques et sociologiques sur les mondes étudiants. »

## B / Les critères déterminants dans la recherche et le choix du logement

Au travers de ces discours et sans surprise nous retrouvons les mêmes critères de choix que ceux avancés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le choix des zones de construction et d'installation de logements universitaires. En effet, comme me l'ont expliqué la totalité des enquêtés, la proximité avec le centre-ville (et ses lieux d'intérêts) et une facilité d'accès à l'université par les transports en communs.

Mais la localisation du logement n'est pas le seul élément influent dans la perception du logement, en effet, les équipements de ce dernier permettent aux étudiants d'être plus ou moins satisfait de ce dernier. En effet, dans le discours de ces étudiants, comme dans le rapport annuel du Crous, la majorité des enquêtés se disent satisfaits de leur logement. Cela passe par tout un tas de critère, l'isolation thermique et phonique du logement, l'équipement matériel de ce dernier mais aussi les « extras » tel qu'un balcon pour les fumeurs ou les « jardiniers »<sup>208</sup> ou alors une place de parking comme l'expliquait Marie, qui était un critère de recherche principal, au point de payer un surplus de loyer pour cette place.

D'autres critères plus précis dépendent également du type d'autonomie souhaitée ou « subie » par l'étudiant, en effet, chez Marie ou Thomas, la recherche du logement devait permettre une autonomie matérielle totale. Cela passait donc par un raccord à l'eau permettant l'usage d'une machine à laver ou bien un espace « nuit » permettant une intimité ou encore une cuisine non aménagée leur permettant d'y mettre leur frigo. Cette situation contraste avec celle de Romain, qui voit plutôt son logement comme une chambre, où il dispose du strict nécessaire pour passer la semaine.

En effet, Romain à la différence de Thomas ou Marie, ne ressent pas le besoin ou la nécessité d'avoir un logement plus grand et mieux équipé car il considère sa situation comme temporaire. Pour exemple, il n'a pas de machine à laver et rentre tous les week-ends pour aller jouer au football et par la même occasion d'échanger son linge sale par du linge propre. Cette

---

<sup>208</sup> Thomas m'expliquait que le balcon était un « plus non-négligeable » lui permettant de profiter de « l'extérieur » et d'avoir « son petit-jardin comme chez [ses] parents dans [sa] campagne ».

différence de conception du logement par les étudiants amène ces deux types d'étudiants à des autonomies différentes et donc, par extension à des critères différents.

Dans le discours de ces étudiants, comme dans le rapport annuel du Crous, la majorité des enquêtés se disent satisfaits de leur logement<sup>209</sup>. Cela pourrait s'expliquer par une attente plus faible en qualité des étudiants pour une situation « transitoire »<sup>210</sup>. En effet dans les différents discours récoltés, l'idée d'une situation temporaire rend la situation plus supportable. En effet, comme me l'expliquait Thomas :

*« [...] En vrai c'est bien, un peu petit, pas de chambre fermée mais c'est pas mal pour un appartement Crous, je n'y resterais pas à vie de toute façon ! [...] Après avoir vécu dans des logements pas dingues j'aimerais bien me prendre un bon appart pour passer mes jeunes années ici, à Nantes puis après je souhaite m'installer en campagne, quand j'en aurais ras le bol de la ville et que je voudrais me poser » (Thomas, 24 ans, étudiant de master de sociologie à Nantes, boursier échelon 4, logeant en couple.)*

Cet extrait d'entretien illustre parfaitement mon propos, en effet, nous comprenons par cet extrait comme la perception d'une situation comme temporaire, permet d'amoindrir l'exigence liée au logement. Autre élément intéressant est la notion de « retour à la campagne ». En effet, chez Thomas, Marie, Romain et Alexia, la ville est vue comme une étape dans la vie professionnelle, une étape qui commence avec les études supérieures pour ces étudiants venant de la campagne et qui se terminera lorsque ces derniers souhaiteront s'installer définitivement, dans un logement plus confortable. Ce souhait de retour à la campagne et/ou de logement plus confortable s'inscrit dans ce qu'avait expliqué Garat : « lorsque l'on est condamné toute sa jeunesse à des logements petits et concentrés dans le centre-ville ou le péricentre, sans doute aspire-t-on à tout autre chose, notamment à de grands logements en périphérie dans des maisons. »<sup>211</sup>.

---

<sup>209</sup> « Rapport des activités annuelles du Crous en 2021 ».

<sup>210</sup> Pinto parle de cette notion de transitoire pour décrire le rapport des étudiants à leur emploi étudiant, cependant comme nous le verrons, il semblerait que cette temporalité finie envisagée pour leur situation influe également sur le ressenti vis-à-vis du logement. Voir : Pinto, « L'emploi étudiant et les inégalités sociales dans l'enseignement supérieur ».

<sup>211</sup> Garat, « 4 - Un logement à soi », P.3.

Les propos de Romain, Thomas et Marie font écho à ceux qu'a souligné Dumont<sup>212</sup>, en effet, il expliquait comment les jeunes étudiants s'éloignent des villes après la trentaine pour se stabiliser en ayant un CDI, avec le début de la conjugalité. Bien qu'il y ait une désimbrication des périodes de vie, le passage de la jeunesse instable en ville à la stabilité péri-urbaine ou campagnarde semble encore être le marqueur de la transition entre ces deux périodes. Ce constat est similaire mais à nuancer comme l'a démontré Brutel<sup>213</sup>, en effet, certaines villes plus que d'autres « perdent » leurs jeunes diplômés, notamment à partir de 25 ans mais cela dépasse le facteur immobilier.

Chez tous les étudiants interrogés, le logement apparaît comme temporaire. En effet, que ce soit pour Marie et Thomas habitant en logement Crous, Alexia et Frédéric vivant chez leur parent ou bien Romain qui vit seul dans un logement privé. Tous voient leur condition comme temporaire et faisant partie du processus d'autonomisation et liée à la condition étudiante.

Cependant, il reste intéressant à souligner, que tous n'ont pas les mêmes critères de recherche pour leur logement étudiant, même si des critères communs sont identifiables : coût du loyer, proximité avec le lieu d'étude, le centre-ville. En effet, d'autres critères sont moins partagés et ils dépendent de l'autonomie des étudiants mais également de leur perception du « chez soi ».

---

<sup>212</sup> Dumont, « Les causes démographiques de la crise du logement ».

<sup>213</sup> Brutel, « Jeunes et territoires - Insee Première - 1275 ».

## II/ La conception différenciée du logement : entre l'appartement et le « chez soi »

Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, le logement indépendant pour les étudiants correspond à une volonté d'autonomie, mais également à un gain de temps. Ce principe se retrouve dans tous mes entretiens, où l'un des critères essentiels du choix du logement est le temps de trajet ou la desserte en transport (ou la praticité de l'usage de la voiture) sous-tendu à un calcul rationnel (économique et/ou temporel).

Pour déterminer si nous parlons de la variabilité du « chez soi », il convient de différencier autonomie économique et autonomie matérielle et sociale. En effet, dans la typologie des autonomies de Ciccheli, il n'est pas question de différencier la dépendance économique, de la dépendance sociale et de la dépendance matérielle.

De mon côté, par cette enquête, j'envisage de nuancer la question d'autonomie et du chez soi. La conception du « chez soi » est intrinsèquement liée à l'autonomie et aux relations avec la famille. Il est, me semble-t-il, intéressant de commencer, pour déterminer le chez soi, d'étudier l'endroit où les étudiants ont passé la majeure partie du temps lors des confinements. En procédant de cette manière, il est selon moi possible de déterminer l'autonomie de l'étudiant, ou du moins la perception de son logement et du rapport à ses parents.

Pour exemple, Alexia et Frédéric sont deux étudiants tourangeaux qui ont passé leur confinement chez leurs parents, qu'ils qualifient de « chez moi », ce qui apparaît logique puisqu'ils y résidaient durant les études. D'autre part Romain et Clément (24 ans, non-boursier, en colocation), étudiants nantais ou alors Camille (23 ans, non-boursière, logement seule) étudiante tourangelle m'ont expliqué avoir, comme beaucoup d'étudiants, quitté leur logement étudiant afin de retourner chez leur parent. Chez Romain ce choix se fait par nécessité, tandis que chez Camille et Clément ce choix semble avoir été fait par confort :

*« C'est clair que c'est mieux de rentrer chez soi, dans sa chambre d'enfant que de rester en ville, à passer des journées entières dans un espace restreint alors que tu pourrais profiter*

*du jardin. Ça aurait été vraiment compliqué de rester enfermé dans ma coloc, c'est certain ! [...] Après c'est clair que j'avais tout ce qu'il me fallait à l'appart, une bonne co' [nnexion], de quoi me faire à manger, laver le linge et tout, mais c'est pas la même chose qu'être chez soi en campagne. » (Clément, 23 ans, étudiant en deuxième année de master de sociologie à Nantes, non-boursier, logeant en colocation)*

Chez Thomas et Marie, qui sont restés ensemble dans leur logement durant le confinement explique ce choix qui semble s'expliquer sous l'angle de la contrainte de l'autonomie mais aussi par le confort :

*«En fait on est resté chez nous car on pouvait pas rentrer par peur d'infecter notre famille qui était quand même à risque mais aussi car on n'a plus de chambre chez nos parents. Fin que ce soit chez ma famille ou celle de Thomas, personne ne pouvait nous recevoir, fin on pouvait aller chez ma grand-mère mais avec le temps demandé par les cours, le fait qu'il y avait pas internet ni de bureau ou quoi, on y a gagné à rester chez nous. Certes c'était un peu dur la vie dans un 37m<sup>2</sup> à deux sans chambre (Ils vivaient dans un T1), mais au final on avait tout ce qu'il nous fallait pour les cours, pour nous amuser. » (Marie, 23 ans, étudiante de master de sociologie à Nantes, boursière échelon 5, logeant en couple.)*

Au travers de ce discours nous pouvons voir comment le rapport au « chez soi » revêt des caractéristiques distinctes, cela va plus loin, au regard de ce que m'indiquaient mes camarades enquêtés, certains n'avaient aucune participation parentale aux frais d'autonomie (forfait mobile/internet, assurances, loyers, etc.) tandis que pour d'autres c'était totalement pris en charge. Il apparaît que l'autonomie totale semble la situation la moins idéale, car l'étudiant doit s'assumer seul, cependant comme me l'ont expliqué Eve ou Alexia, vivant chez leurs parents, que la vie « au crochet de ses parents »<sup>214</sup> n'est pas non plus la situation idéale, car le sentiment de redevance s'avère bloquant pour imaginer le futur ou bien de redoubler. En effet, Alexia m'expliquait devoir chercher un logement à Tours pour continuer en master si elle souhaitait, tandis qu'Eve m'expliquait ne pas pouvoir redoubler, car elle ne peut pas « rester trop longtemps à la charge de ses parents »<sup>215</sup>.

---

<sup>214</sup> Propos rapportés par Alexia.

<sup>215</sup> Les propos d'Eve sont la représentation de la « dette subjective », une nécessité de réussite justifiant la prise en charge parentale des études supérieures. Voir : Tristan Poullaouec, « Regrets d'école. Le report des aspirations scolaires dans les familles populaires », *Sociétés contemporaines* 114, n° 2 (2019): 123-50, <https://doi.org/10.3917/soco.114.0123>.

Pour finir, au travers de ces discours, chaque étudiant a une conception différente de son autonomie mais aussi de son logement. Tous s'accordent sur le fait que leur situation est temporaire, transitoire se fait une conception du logement, de ce fait nous pouvons classifier leur situation au regard de leur autonomie en se reportant à la classification de Ciccheli. Cependant, leurs situations différentes dépassent le strict cadre du logement mais est plutôt une conception de leur vie étudiante et de leur indépendance parentale. Pour exemple chez Alexia ou Frédéric, étudiants tourangeaux, le fait de rester chez les parents pour les études est clairement expliqué comme un calcul rationnel vis-à-vis des gains et des pertes. En effet, Alexia m'expliquait que sa bourse Obis couvrait ses frais de carburant pour aller à Tours (30km aller), qu'elle laissait sa voiture sur la place de parking louée par ses parents et qu'elle n'avait pas d'autre frais à engager (nourriture, forfait téléphonique ou internet). Elle m'indiquait clairement que la perte de temps sur le trajet valait l'économie d'argent, car si elle décohabitait, ses parents ne pourraient pas l'aider économiquement à hauteur de ce qu'ils proposaient matériellement. Cet exemple montre l'imbrication du logement dans les différentes sphères de l'autonomie étudiante et montre à quel point le logement peut influencer directement sur les conditions matérielles d'existence. Je n'ai pas assez de données ni assez de temps, mais il semble à nouveau, important d'approcher le logement et ce qui gravite autour avec la décohabitation par une budgétisation économique mais également temporelle du coût de la cohabitation ou de la décohabitation.

### III/ Le logement définissant les possibles futurs

Chez certains étudiants avec qui j'ai discuté, le logement apparaît bien comme transitoire sans pour autant être un calcul sur le court terme, mais plutôt le fruit d'un calcul prenant en compte l'obtention du premier diplôme et potentiellement le prochain. En effet, chez quelques enquêtés, la recherche de confort fait apparaître le logement comme un pari sur le futur, bien que temporaire. En effet, comme me l'a expliqué Romain, il a choisi de rester à Nantes pour son master afin de « s'éviter un nouveau stress » et qu'il avait un logement et une situation qui lui convenait. Il en est de même pour Frédéric, qui a recherché un master à Tours car c'était le « plus simple et le moins cher ». Ces parcours coïncident avec ce qu'avait démontré Lemaire et Papon en 2009<sup>216</sup>, expliquant que seulement 14% des étudiants changeaient d'université entre la licence et leur master. Ce constat s'avère au regard de certains camarades.

Cependant, d'autres ont fait le choix du changement, un changement parfois aidé par la bourse de mobilité en master de 1 000€<sup>217</sup>. Ce choix se retrouve chez Marie, qui a décidé de passer d'une licence de sociologie à Tours à un master de sociologie à Nantes, motivé par une spécialisation en sociologie non disponible à Tours, mais également aidé par la bourse de mobilité et l'accompagnement de son petit-ami Thomas. Thomas, lui aussi en licence de sociologie à Tours qui leur permet de mutualiser le budget et donc d'avoir des conditions matérielles plus favorables à la poursuite d'études<sup>218</sup>.

---

<sup>216</sup> Sylvie Lemaire, Sylvain Papon, et Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) France, « Le mobilité des étudiants / Sylvie Lemaire et Sylvain Papon », Note d'information MEN (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Paris, 2009), <https://archives-statistiques-depp.education.gouv.fr/Default/doc/SYRACUSE/12815/le-mobilite-des-etudiants-sylvie-lemaire-et-sylvain-papon>.

<sup>217</sup> Cette bourse de 1000€ est attribuée à la demande d'étudiants boursiers changeant de région entre la licence et le master. Cette bourse est attribuée que si le changement de région pour le master à lieu l'année suivant l'obtention de la licence.

<sup>218</sup> Par cette bourse à la mobilité, Marie me disait avoir largement amorti le coût du déménagement mais aussi des frais annexes de changement de ville, tel que les allers-retours pour les visites, les changements d'adresses mais aussi le temps non travaillé durant l'été entre la fin de la licence et l'entrée en master. Cette aide personnelle qu'ils ont mutualisé a également permis un changement de voiture qu'ils décrivent comme « nécessaire » au vu de la distance qu'ils parcourent pour rentrer chez leurs parents.

Camille quant à elle m'expliquait s'être installée à Tours car c'est une ville qui permettait une installation durable. En effet, Camille est la seule étudiante qui m'a indiqué envisager le supérieur sur cinq années directement. Cela m'amène donc à penser que le supérieur, notamment la licence et le master, peuvent être envisagés en 5 ans à l'instar du bac professionnel et du BTS comme la démontré Orange<sup>219</sup> et ce notamment lors de la décohabitation où envisager cette dernière sur un plus long terme permet de réduire la perception des risques comme l'expliquait Camille :

*« Bah en fait, quand je parlais déjà du master de socio en fin de term' [inale] ça rassurait mes parents car ils voyaient déjà un chemin, un objectif à long terme. Je pense que c'était plus facile pour eux de se projeter et donc plus acceptable aussi de me donner des sous chaque mois pour que je me débrouille [rire]. [...] C'est clair qu'ils avaient moins de mal à m'aider à avoir un appart' [ement] pas mal (30 m<sup>2</sup> avec une chambre, proche du centre) car ils savaient que j'allais y rester et pourquoi j'y étais, franchement c'était une bonne situation, je ne payais que ma nourriture et les extras [rire] » (Camille, 24 ans, étudiante de master de sociologie à Tours, boursière échelon 1, logeant seule.)*

Dans ces différents parcours nous pouvons voir comment le logement peut faciliter la projection dans les études mais également, à l'inverse, comment la projection peut faciliter le logement. Bien entendu le logement n'est pas le seul frein possible, les freins socio-économiques, le manque de capitaux, informationnel ou social ont également une place importante dans l'orientation et dans le logement. Cependant, au travers de ces discours et de ces parcours nous pouvons comprendre comment l'autonomie n'est pas nécessairement un objectif à atteindre car cela peut complexifier les études. Certes, l'autonomie est toujours valorisée socialement comme l'a expliqué Gaviria<sup>220</sup>, mais cela ne semble pas être l'objectif des étudiants, l'autonomie passe au second plan, tant pour l'étudiant que pour les parents. L'objectif de réussite passe en premier même si la décohabitation et la mobilité reste une étape nécessaire de l'autonomisation et l'acquisition définitive du statut d'adulte<sup>221</sup> et que la cohabitation parentale n'est pas une situation perçue comme idéale et définitive.

---

<sup>219</sup> Sophie Orange, *L'autre enseignement supérieur: les BTS et la gestion des aspirations scolaires*, Éducation et société (Paris: Presses universitaires de France, 2013).

<sup>220</sup> Gaviria, « La souffrance de l'autonomie ».

<sup>221</sup> Dupray, « Les conditions de la mobilité géographique à l'entrée dans le supérieur selon le territoire d'origine »; Sophie Orange, « L'invitation au voyage ? Les Sections de Techniciens Supérieurs face à l'impératif de mobilité », *Regards Sociologiques*, n° n°40 (2010): 77.

## Conclusion

L'idée de cette partie était de nuancer l'influence et la perception du logement au travers de parcours de camarades. Comme nous l'avons vu, tous les étudiants ne sont pas égaux lors de la recherche de logement, il est fort à parier que plus la situation locative est tendue, plus les étudiants précaires voient leurs dossiers refusés.

Nous avons également vu, au travers de ces discours et parcours d'étudiants, que certaines caractéristiques de recherches étaient partagées (tel que la distance et la desserte en transport) mais que d'autres dépendaient du degré d'autonomie de ces derniers.

En effet, nous avons vu que des étudiants autonomes avaient des critères qui se rapprochent plus d'un logement traditionnel que d'un logement étudiant temporaire. Je pense ici à Marie et Thomas qui expliquaient rechercher un logement avec une place de parking, un balcon et un raccord permettant de mettre une machine à laver. Critères qui ne sont pas du tout cités chez Romain, qui lui, rentre toutes les semaines chez ses parents habitant à 45 minutes de Nantes (contre 3h30 pour Marie et Thomas). Par ailleurs nous avons vu que les notions d'autonomie et du « chez soi » renvoient à différents types d'étudiants, tant dans leur caractéristique sociale que dans leur conception du logement étudiant. Cependant ce constat ne peut être généralisé par une étude plus approfondie.

Enfin, nous avons vu comment le logement pouvait être rationalisé, tant sur le plan économique immédiat que sur le long terme. En effet, certains étudiants ont expliqué faire la balance entre loyer et autonomie et rester chez leurs parents et perdre (économiquement et temporellement) en transport. Le logement est également vu sur le long terme car chez certains étudiants, il est envisagé de rester sur place pour les études « d'après » licence, cependant nous avons comment la conception du logement et de l'autonomie était très différente d'un étudiant à un autre et nécessite une approche plus profonde et sur un temps plus long.

## Conclusion générale

Avec ce travail, j'espère avoir démontré en quoi le logement des jeunes peut être et doit être un sujet en tant que tel en sociologie et non une conséquence ou un sujet relégué au second plan de l'explication des inégalités scolaires. En effet, tous les individus sont inégaux face au logement et encore plus les étudiants. Ces inégalités prennent plusieurs formes mais ont également des effets très différents comme nous l'avons vu.

Tout d'abord nous avons vu à quel point les différentes villes de l'échantillon avaient des marchés locatifs très différents, avec des loyers et des tensions locatives très différentes. Ces disparités produisent des stratégies individuelles étudiantes qui sont également différentes selon la tension locative mais également selon ses ressources. En effet, nous avons vu que la décohabitation était influencée par la tension du marché mais pas seulement, en effet l'âge ou la conjugalité sont également des facteurs favorisant la décohabitation. Nous avons également pu voir les effets des différents modes d'habitation. En effet, il apparaît clairement que les étudiants vivant chez leurs parents habitent plus loin de leur lieu d'études en moyenne en comparant aux étudiants décohabitants. Comme nous l'avons vu par la suite avec des exemples de cohabitants, cela entraîne des effets qui ne sont pas quantifiés dans la base de données, mais qui sont de l'ordre de la « dette subjective » entre autres.

Dans un deuxième temps nous avons vu comment les ressources du foyer étudiant et sa composition pouvaient influencer l'autonomie, mais également sa vie personnelle tant sur le plan amical que familial. En effet, nous avons vu comment entre autres comment l'âge influençait la décohabitation mais également la façon d'habiter. La part d'étudiants vivant en couple est plus grande à mesure que l'étudiant est âgé et à l'inverse, la colocation décroît à mesure que l'étudiant est âgé. Ce constat, bien qu'intéressant, doit être vérifié sur le temps long et non sur une analyse transversale figée. Au-delà de ça nous avons vu comment le partage du logement avec une personne influençait l'autonomie « relationnelle ». En effet, les étudiants vivant en couple rentrent beaucoup moins souvent que les autres chez leurs parents mais ils sont également beaucoup plus autonomes économiquement parlant.

Une des explications de cette autonomie était l'activité salariée mais également la bourse qui permet une autonomie économique, à condition d'être assez conséquente. Je distingue ici les types d'autonomie car, au regard de cette enquête, nous avons vu que l'autonomie ne pouvait être pensée que sur le plan financier. En effet, nous avons vu comment la fréquence des visites aux parents était influencée par le mode du logement mais également par la possession de la voiture, qui elle-même se retrouvait influencée par les ressources de l'étudiant, notamment la bourse.

Nous avons également vu que les modes d'habitation et les types de transports influaient uniquement sur la fréquentation des lieux extra-universitaire. Autrement dit, le fait d'être à 15 minutes à pied, 45 minutes en voiture de l'université, ou en vivant en couple ou en colocation ne modifie pas la fréquentation de l'université<sup>222</sup> mais influence les sociabilités. En effet, plus le temps de trajet est long, plus les étudiants sont moins souvent accompagnés, mais également moins présents aux instants de sociabilité. Le constat est le même pour les étudiants vivant en couple, leur sociabilité s'en trouve influencée.

Par la suite de ce travail, nous nous sommes plongés dans une analyse plus précise de deux métropoles de l'échantillon : Nantes et Tours. Pour commencer cette analyse, nous sommes revenus sur les phénomènes de gentrification et d'airbnbisation en montrant les problématiques que cela pose. En effet, nous avons vu à quel point la ville de Tours a été touchée par ce phénomène d'airbnbisation, au point de légiférer plus rapidement et plus fortement que la ville de Nantes. Par la suite, nous avons abordé la situation socio-géographique de ces deux villes, par une analyse cartographique de la répartition des logements Crous, des campus, du coût des loyers, et de la desserte en transport. Par ces analyses croisées nous avons pu voir comment les deux communes ont une répartition de leur campus assez différente mais également un réseau de transport assez différent également. En effet, comme nous l'avons vu, à Nantes les campus sont plutôt réunis, avec un énorme « bloc » au nord de Nantes, entraînant également une centralisation des résidences universitaires au nord de Nantes également. Tandis qu'à Tours, on pourrait plutôt qualifier la répartition des logements et des campus comme clairsemée. Nous avons formulé alors l'hypothèse que ces

---

<sup>222</sup> Cela n'influence pas la fréquentation de la bibliothèque universitaire, cependant aucunes données ne permettent de mettre cette relation en relation avec l'absentéisme.

différences, tant sur le plan spatial que sur le plan des transports, pouvait entraîner une fréquentation des lieux de sociabilité, tel que les bars, différente. En effet, étant donné qu'on les retrouve concentrés en centre-ville il était envisageable d'avoir une baisse de la fréquentation des étudiants logeant en Crous par rapport aux autres étudiants, cependant nous avons vu que c'était plutôt le contraire. En effet, les étudiants logeant en Crous ont tendanciellement plus souvent fréquenté les bars que leurs camarades dans les autres modes d'habitation. Au regard de ce résultat surprenant, nous avons pu identifier quelques pistes, notamment l'efficacité du cahier des charges des résidences Crous, rendant leur implantation géographique performante, dans un contexte de montée des prix qui repoussent certainement les étudiants au-delà des centres-villes.

Nous avons vu, comment les quartiers sociaux avec notamment des loyers plus accessibles pouvaient être une alternative, mais que cela nécessitait pour les étudiants des concessions sur le temps de trajet, mais également, par analyse croisée des concessions sur l'accessibilité en transport.

Dans un dernier temps, nous avons encore resserré la focale sur des étudiants de sociologie nantais et tourangeaux, pour nuancer et approfondir certains pans de la réflexion. D'une part, nous avons pu rendre compte, à nouveau, de l'inégalité face au logement, notamment dans la recherche, avec différents freins à la location, tant sur les dossiers que sur les visites. En effet, nous avons vu comment le réseau chez Romain pouvait faciliter la recherche de logement ou alors comment la distance et la situation des parents pouvait influencer plus négativement la recherche. Nous avons vu et confirmé que les caractéristiques de recherche prioritaires des étudiants, notamment une proximité avec le centre, les transports mais également une facilité d'accès à l'université étaient hétérogènes. Par la suite nous avons également vu qu'il pouvait exister des caractéristiques de recherches secondaires, plus ou moins exigeantes, mais qui sont en relation avec la conception du « chez soi » et de l'autonomie de l'étudiant.

Avec ces entretiens et entrevues, nous avons pu voir également, bien que rapidement, comment le logement étudiant s'inscrit dans la perception étudiante plus généralisée, comme le salariat, comme une situation temporaire, transitoire. Cependant, nous avons vu que cela

était à nuancer, car le logement étudiant peut être penser sur un plus long terme, notamment lors de l'orientation entre licence et master et cela conforte les chiffres de Lemaire et Papon<sup>223</sup>, indiquant que 86 % des étudiants restent dans la même université entre la licence et le master ; et donc potentiellement dans le même logement.

Enfin, par ce travail, j'espère avoir attiré le regard sur un vide en sociologie des étudiants, sociologie économique et sociologie de la ville et du logement et pour lequel j'ai proposé des pistes de réflexion, plus ou moins pertinentes. La prise en compte de la question du logement chez les étudiants doit être pensée dans l'ensemble des conditions de la vie étudiante, mais également comme élément décisif de cette dernière, sous tout un tas d'aspects comme nous l'avons vu. La crise socio-économique que nous traversons en France devrait encore plus amener à amplifier ces recherches, notamment en lien avec l'inflation impactant également les étudiants, avec une inflation calculée à + 6,47% sur la totalité du budget moyen soit près de 595€ en plus pour l'année à venir<sup>224</sup>. Cet axe de recherche est d'autant plus important car il pourrait permettre une réelle prise en compte politique de la problématique du logement pour les étudiants, tant sur la problématique de la location des métropoles que sur le déplacement d'étudiants en logement Crous. En effet, pour l'organisation des Jeux Olympiques en 2024, il est prévu de déplacer les étudiants des logements Crous parisiens pour y loger les athlètes. Bien que cela permette une réhabilitation du parc plus rapide, est-il réellement pertinent de déplacer les étudiants hors-Paris au regard des axes d'amélioration annoncés par le Sénat<sup>225</sup> sans tenir compte de l'impact sur leur vie étudiante ?

---

<sup>223</sup> Lemaire, Sylvie, Sylvain Papon, et Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) France. « Le mobilité des étudiants / Sylvie Lemaire et Sylvain Papon ». Note d'information MEN. Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Paris, 2009.

<sup>224</sup> Juliette Pousson, « « Jamais on n'avait atteint de tels sommets » : le coût de la rentrée étudiante en hausse de 6,47 % », leparisien.fr, 13 août 2023, <https://www.leparisien.fr/economie/consommation/jamais-on-navait-atteint-de-tels-sommets-le-cout-de-la-rentree-etudiante-en-hausse-de-647->

D53C2NDLWJG6RN5J4YSCL7AKXU.php; Alicia Bert, « VIDÉO. Explosion du coût de la vie étudiante : « Il me reste 167 euros et on n'est que le 16 août » », leparisien.fr, 17 août 2023, <https://www.leparisien.fr/economie/video-explosion-du-cout-de-la-vie-etudiante-il-me-reste-167-euros-et-on-nest-que-le-16-aout-17-08-2023-IQVB7VNNIRANHFYXBLPC3OFKGM.php>.

<sup>225</sup> « Accompagnement des étudiants ».

## Retour réflexif et limites du travail

Pour finaliser ce travail, il convient également de réfléchir à ce qu'il aurait été préférable de faire pour avoir un travail plus profond mais également aux limites de ma recherche.

Comme vous l'aurez compris, pour ce travail, je me suis confronté à un calendrier assez serré, ne permettant absolument pas d'obtenir, de produire et d'analyser l'ensemble des données que j'aurais souhaité. Au regard de ce calendrier, une analyse principale basée sur des données de seconde main a été faite ainsi que l'utilisation de matériaux qualitatifs produits en dernière minute. Cela a amené à de nombreuses limites dans cette analyse, liées à la prise en main des données, à la création en vitesse de données qualitatives, mais également liées au manque de certaines données. Cela a également produit une réduction de mon ambition, me permettant seulement d'expliquer quelques traits et montrer l'intérêt de pistes de recherches sans pour autant les creuser, et cela s'est avéré frustrant pour le sociologue en devenir que je suis.

La première limite est l'utilisation et l'interprétation de données que je n'ai pas produites. En effet, les données produites n'avaient pas pour objectif de répondre à mon questionnement, je pourrais dire que c'est un usage « détourné » de la base de données, pour autant cela a tout de même permis de dégager des résultats très intéressants. Pour exemple, des choix méthodologiques ont dû être faits et justifiés, comme cela a été le cas pour la production de l'analyse quantitative où je suis parti du principe que la majorité des étudiants habitait dans la commune de l'université où ils étudiaient. Au fil de l'analyse et du développement, j'ai souligné et justifié plusieurs éléments afin de mettre en lumière l'influence possible des biais sur certains résultats.

L'analyse d'une base de données de seconde main demande également un grand coût d'entrée, afin de comprendre, avant d'analyser les données, les questions, la façon dont ont été récoltées ces données afin de ne pas « tordre » les données mais aussi de les faire correspondre à ce que l'on attend. Durant tout ce travail, j'ai tâché de prendre le maximum de

précaution dans mon analyse afin de produire une analyse au plus proche du réel, en éloignant le maximum les biais inhérents aux données (en utilisant les coefficients de pondération, en recodant les variables, etc.) mais également en tâchant de mettre à l'écart mes prénotions, que j'ai en raison de ma position d'étudiant de sociologie ayant personnellement vécu la confrontation au marché du logement à deux reprises.

Cette enquête a été également faite avec les données accessibles et envisageables, cela a eu pour effet de produire une analyse incomplète. En effet, bien qu'une analyse du marché locatif des métropoles ait été tentée, il aurait fallu également approcher cela par une approche budgétaire individuelle, car il est certain qu'un loyer de 500€ à Paris ou à St-Etienne, ne donne pas droit à la même surface locative, à la même localisation de l'habitation et le loyer n'a pas le même impact sur le budget parental et/ou étudiant notamment au regard des aides sociales (APL, ALS, bourses, etc.).

Ce n'est pas le seul axe qui n'est pas travaillé dans ce mémoire, le bien-être lié au logement est également à questionner et cela n'a pas pu être fait durant cette enquête. Le questionnement sociologique autour de cet axe s'est renforcé notamment en lien avec la crise Covid-19, qui a mis en lumière l'influence du logement dans le bien-être de l'étudiant. Mais il est encore plus important de prendre en compte cet angle dans la recherche, car ce n'est pas seulement une inégalité dans l'accès au logement, c'est également une inégalité de condition de vie en raison de la qualité du logement.

Enfin, pour traiter de la meilleure façon possible cet objet, il faudrait envisager une enquête sur le long terme avec une cohorte que l'on suit dans la dernière année de terminale jusqu'à l'obtention du premier diplôme du supérieur, cela permettrait d'étudier la construction de la place du logement dans l'orientation vers le supérieur, mais également l'orientation une fois établie. Une approche long-termiste, à la façon de la DEPP ou du CEREQ avec un suivi de cohorte, permettrait de comprendre plus précisément l'influence du logement mais également ce qui influe sur le logement, que ce soit économique, géographique ou sociologique. La question du logement des étudiants est un sujet encore en friche qui n'est pas encore totalement traité à laquelle j'ai proposé des premiers résultats, des pistes de réflexion mais aussi à laquelle j'aimerais tenter de répondre si l'opportunité se présente.

# Bibliographie

- Authier, Jean-Yves, Catherine Bonvalet, et Jean-Pierre Lévy (dir). *Élire domicile*. S.l.: Presses universitaires de Lyon, 2010.
- Barron, Kyle, Edward Kung, et Davide Proserpio. « The Effect of Home-Sharing on House Prices and Rents: Evidence from Airbnb ». SSRN Scholarly Paper. Rochester, NY, 4 mars 2020. <https://doi.org/10.2139/ssrn.3006832>.
- Bédouvé, Catherine, Julien Berthaud, Jean-François Giret, et Georges Solaux. « Les relations entre l'emploi salarié et les interruptions d'études à l'université ». *Éducation et sociétés* 41, n° 1 (2018): 7-25. <https://doi.org/10.3917/es.041.0007>.
- . *Salariat étudiant, parcours universitaires et conditions de vie*. Etudes & recherche. Paris: La documentation Française, 2019.
- Bernard, Pierre-Yves, James Masy, et Vincent Troger. « 6. Pour une relecture des paradigmes de relégation et d'orientation par défaut ». *Education et société*, 2016, 145-62.
- Bidart, Claire, Alain Degenne, et Michel Grossetti. « 5. Relations qui cessent, relations qui durent ». In *La vie en réseau*, 123-42. Le Lien social. Paris cedex 14: Presses Universitaires de France, 2011. <https://www.cairn.info/la-vie-en-reseau--9782130590644-p-123.htm>.
- Bonneval, Loïc. « Antoine Bozio, Gabrielle Fack, Julien Grenet (dir.), Les allocations logement, comment les réformer ? » *Lectures*, 15 novembre 2015. <https://doi.org/10.4000/lectures.19452>.
- Borja, Simon, Guillaume Courty, et Thierry Ramadier. « La conduite inégale: le permis de conduire au prisme des sciences sociales ». *Rech. Transp. Secur.*, 2017.
- Bourdieu, Pierre, et Jean-Claude Passeron. *La reproduction: éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Collection « Le sens commun ». Paris: Éd. de Minuit, 2005.
- . *Les héritiers: les étudiants et la culture*. Repr. Les sens commun. Paris: Éd. de Minuit, 1994.
- Bourdin, Alain. « Gentrification : un "concept" à déconstruire ». *Espaces et sociétés* 132-133, n° 1-2 (2008): 23-37. <https://doi.org/10.3917/esp.132.0023>.
- Brutel, Chantal. « Jeunes et territoires - Insee Première - 1275 ». Consulté le 2 mars 2023. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281261#titre-bloc-1>.

Caille, Jean-Paul, et Ministère de l'Éducation nationale (MEN) France. « Education & Formations : Les panels d'élèves de la DEPP : source essentielle pour connaître et évaluer le système éducatif Synthèses statistiques : n° 95 - déc. 2017. article 01, Quarante-cinq ans de panels d'élèves à la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) / Jean-Paul Caille ». Education & Formations. Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Paris, 2017. <https://archives-statistiques-depp.education.gouv.fr/Default/doc/SYRACUSE/44939/education-formations-les-panels-d-eleves-de-la-depp-source-essentielle-pour-connaître-et-évaluer-le->

Cayouette-Remblière, Joanie. « Les classes populaires face à l'impératif scolaire. Orienter les choix dans un contexte de scolarisation totale ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 205, n° 5 (2014): 58-71. <https://doi.org/10.3917/arss.205.0058>.

« Chapitre 1 : Le "budget-temps" des étudiants de première année ». In *La condition étudiante à l'épreuve du territoire ? Des sociétés*. Rennes: PUR, 2017.

« Chapitre 2 : Déplacement, transports et mobilités : enjeux affichés et problèmes masqués. » In *La condition étudiante à l'épreuve du territoire ? Des sociétés*. Rennes: PUR, 2017.

« Chapitre 7 : De la question du budget à l'enjeu des ressources dans le quotidien des études ». In *La condition étudiante à l'épreuve du territoire ? Des sociétés*. Rennes: PUR, 2017.

« Chapitre 10 : Mobilités studieuses des étudiants français ». In *Les mondes étudiants: enquête conditions de vie 2010*. Études & recherche. Paris: la Documentation française, 2011.

« Chapitre 13 : Les étudiants et la qualité de leurs études ». In *Les mondes étudiants: enquête conditions de vie 2010*. Études & recherche. Paris: la Documentation française, 2011.

« Chapitre 16 : Situation résidentielle des étudiants et retour au foyer parental le week-end : une marche progressive vers l'indépendance ». In *Les mondes étudiants: enquête conditions de vie 2010*. Études & recherche. Paris: la Documentation française, 2011.

« Chapitre 19 : Fragilités économiques, fragilité studieuse ». In *Les mondes étudiants: enquête conditions de vie 2010*. Études & recherche. Paris: la Documentation française, 2011.

Cherkaoui, Mohamed. *Sociologie de l'éducation*. 8e éd. mise à jour. Que sais-je ?, n° 2270. Paris: Presses universitaires de France, 2010.

Cicchelli, Vincenzo, et Valérie Erlich. « Se construire comme jeune adulte [Autonomie et autonomisation des étudiants par rapport à leurs familles] ». *Revue des politiques sociales et familiales* 60, n° 1 (2000): 61-77. <https://doi.org/10.3406/caf.2000.894>.

Coquard, Benoît. *Ceux qui restent*. LaDécouverte Poche 557. Paris: La Découverte, 2022.

Coridian, Charles. « Grignon (Claude), Gruel (Louis). - La vie étudiante ». *Revue française de pédagogie* 136, n° 1 (2001): 184-86.

Dagorn, Johanna, et Matthieu Rouveyre. « Ce que fait la Airbnbisation sur les publics les plus fragilisés et les étudiant.es en termes d'inégalités et de discriminations. L'exemple de Bordeaux et de Paris. », (hal-03112624), 2 février 2021.

Denis, Sarah, Stève-Wilifrid MOUNGUENGUI, Sabrina Sahraoui, et Nadia Sellam. « Crise du logement étudiant ». *Spécificités* 4, n° 1 (2011): 107-16. <https://doi.org/10.3917/spec.004.0107>.

Dietrich-Ragon, Pascale. « Les étudiants des catégories populaires face à la décohabitation familiale. Recherche de logement et perception de sa place dans la société ». *Terrains & travaux* 38, n° 1 (2021): 121-46. <https://doi.org/10.3917/tt.038.0121>.

Doucet, Sophie, et Line Chamberland. « Relations familiales et non-binarité : parcours de vie de jeunes adultes non binaires au Québec ». *Enfances, Familles, Générations*, n° 35 (2020). <https://doi.org/10.7202/1077685ar>.

Driant, Jean-Claude. « Crise du logement ? Quelles crises ? » *Savoir/Agir* 24, n° 2 (2013): 19-25. <https://doi.org/10.3917/sava.024.0019>.

———. « Partie 4, Chapitre 4 : Les conditions de logement des étudiants dans la diversité des territoires. Le poids des inégalités sociales. » In *Regards croisés sur les expériences étudiantes: l'enquête conditions de vie 2016*, 321-35. Études & recherche. Paris: la Documentation française, 2019.

Dumont, Gérard-François. « Les causes démographiques de la crise du logement ». *Informations sociales* 183, n° 3 (2014): 26-34. <https://doi.org/10.3917/inso.183.0026>.

Dupray, Arnaud. « Les conditions de la mobilité géographique à l'entrée dans le supérieur selon le territoire d'origine. Le cas des bacheliers 2014 ». *Éducation & formations* 105, n° 1 (2023): 67-91. <https://doi.org/10.48464/ef-105-04>.

Duret, Hervé. « Pourquoi des quartiers bien desservis sont-ils considérés comme enclavés ? Un éclairage sur les grands ensembles ». *Transports urbains* 113, n° 2 (2008): 23-25. <https://doi.org/10.3917/turb.113.0023>.

Duru-Bellat, Marie. « L'analyse des inégalités de carrières scolaires: pertinence et résistance des paradigmes des années soixante-dix », s. d.

Eckert, Henri. « L'émergence d'un ouvrier bachelier. Les « bac pro » entre déclassement et recomposition de la catégorie des ouvriers qualifiés ». *Revue française de sociologie* 40, n° 2 (1999): 227-53. <https://doi.org/10.2307/3322765>.

Fack, Gabrielle. « Les aides personnelles au logement sont-elles efficaces ? » *Regards croisés sur l'économie* 9, n° 1 (2011): 92-104. <https://doi.org/10.3917/rce.009.0092>.

- Fadel, Yoann. « L'offre Airbnb à Angers En quoi l'apparition d'Airbnb contribue-t-elle au changement spatial de l'offre de logements touristiques par rapport à l'offre hôtelière classique à Angers ? », 23 novembre 2022. <https://doi.org/10.48649/asnm.989>.
- Fijalkow, Yankel. *Sociologie de la ville*. Nouv. éd. Repères 331. Paris: la Découverte, 2004.
- Galland, Olivier. « Chapitre 6 - De l'enfance à l'âge adulte ». In *Sociologie de la jeunesse*, 5e éd.:129-72. Collection U. Paris: Armand Colin, 2011. <https://doi.org/10.3917/arco.galla.2011.01.0129>.
- . « Un nouvel âge de la vie ». *Revue française de sociologie* 31, n° 4 (1990): 529-51. <https://doi.org/10.2307/3322402>.
- Galland, Olivier, et Marco Oberti. « III. / Les conditions de vie ». In *Les étudiants*, 58-79. Repères. Paris: La Découverte, 1996. <https://www.cairn.info/les-etudiants--9782707125699-p-58.htm>.
- Garat, Isabelle. « 4 - Un logement à soi ». In *Les jeunes dans la ville : Atlas social de Nantes Métropole*, 75-87. Géographie sociale. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2009. <https://doi.org/10.4000/books.pur.34385>.
- Gaviria, Sandra. « La souffrance de l'autonomie. La première expérience de vie en solo des étudiants ». *Agora débats/jeunesses* 62, n° 3 (2012): 7-17. <https://doi.org/10.3917/agora.062.0007>.
- Gerbod, Paul. « Note sur la condition matérielle et morale de l'étudiant français ». *Revue française de sociologie* 21, n° 2 (1980): 251-58. <https://doi.org/10.2307/3321110>.
- Giraud, Christophe. « Les chemins du couple : Une sociologie de la vie personnelle des jeunes en milieu étudiant », 2014.
- Grignon, Claude, et Louis Gruel. « Le logement étudiant. Rapport au ministre de la Jeunesse, de l'Education nationale et de la recherche. » Paris, octobre 2003.
- Habermas, Jürgen, et Jean Lacoste. *Raison et légitimité: problèmes de légitimation dans le capitalisme avancé*. Nouv. éd. Critique de la politique Payot. Paris: Payot, 2002.
- Hugrée, Cédric, et Tristan Poullaouec. *L'université qui vient: un nouveau régime de sélection scolaire*. Raisons d'agir. Paris: Raison d'agir éditions, 2022.
- Jourdain, Anne, et Sidonie Naulin. « Héritage et transmission dans la sociologie de Pierre Bourdieu ». *Idees économiques et sociales* 166, n° 4 (2011): 6-14.
- Kaufmann, Vincent, et Éric D. Widmer. « L'acquisition de la motilité au sein des familles ». *Espaces et sociétés* 120121, n° 1 (2005): 199-217.

- Laferrère, Anne. « Chapitre 9 : Le logement des parents influence-t-il les choix d'études supérieures ». In *Les mondes étudiants: enquête conditions de vie 2010*, par Olivier Galland, Élise Verley, et Ronan Vourc'h. Études & recherche. Paris: la Documentation française, 2011.
- Laferrère, Anne, et Daniel Le Blanc. « Comment les aides au logement affectent-elles les loyers ? » *Economie et Statistique* 351, n° 1 (2002): 3-30. <https://doi.org/10.3406/estat.2002.7403>.
- Lemaire, Sylvie, Sylvain Papon, et Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) France. « Le mobilité des étudiants / Sylvie Lemaire et Sylvain Papon ». Note d'information MEN. Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Paris, 2009. <https://archives-statistiques-depp.education.gouv.fr/Default/doc/SYRACUSE/12815/le-mobilite-des-etudiants-sylvie-lemaire-et-sylvain-papon>.
- Lendaro, Annalisa. « Inégalités sur le marché du travail entre deux générations d'immigré-e-s. Ce que l'action publique fait aux parcours de vie ». *Revue française de sociologie* 54, n° 4 (2013): 779-806. <https://doi.org/10.3917/rfs.544.0779>.
- Les Cafés Géo. « "Gentrifications" présenté par Hovig Ter Minassian, Olivier Milhaud et Lydie Launay ; Compte-rendu du Café du 28 mars 2017 en hommage à Matthieu Giroud », 24 avril 2017. <https://cafe-geo.net/gentrifications/>.
- « Les conditions de logement en France ». INSEE, 2017.
- Lévy-Garboua, Louis. « Les demandes de l'étudiant ou les contradictions de l'université de masse ». *Revue française de sociologie* 17, n° 1 (1976): 53-80. <https://doi.org/10.2307/3321303>.
- Lièvre, Agnès. « Les ressources des étudiants selon la formation suivie, Note d'information du SIES », 18 mai 2018. [https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/imported\\_files/documents/NI\\_2018\\_05\\_Ressources\\_des\\_etudiants\\_957432.pdf](https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/imported_files/documents/NI_2018_05_Ressources_des_etudiants_957432.pdf).
- Maillochon, Florence, et Marion Selz. « L'expression d'une identité de couple chez les jeunes : processus relationnel et biographique ». In *En quête d'appartenances : L'enquête Histoire de vie sur la construction des identités*, édité par France Guérin-Pace, Olivia Samuel, et Isabelle Ville, 125-44. Grandes Enquêtes. Paris: Ined Éditions, 2020. <https://doi.org/10.4000/books.ined.1158>.
- Marmasse, Gilles. « Les phénomènes de crise dans Raison et légitimité de Jürgen Habermas ». *Archives de Philosophie* 82, n° 1 (2019): 123-39. <https://doi.org/10.3917/aphi.821.0123>.

- Masclat, Olivier, et Olivier Schwartz. « “Les classes populaires, c’est les pauvres.” » In *La France d’en bas ?*, 19-28. Idées reçues. Paris: Le Cavalier Bleu, 2019. <https://doi.org/10.3917/lcb.mascl.2019.01.0019>.
- Masson, Philippe. « IV. Les Héritiers de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, 1964 ». *Reperes*, 2017, 85-106.
- Michaut, Christophe. « Etat des recherches sur la réussite universitaire - Janvier 2021 ». Consulté le 30 juin 2023. [https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwjayMwXzur\\_AhUgWqQEhdfLAQEQFnoECACQAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.univ-nantes.fr%2Fmedias%2Ffichier%2Fchristophe-michaut-etat-des-recherches-sur-la-reussite-universitaire-observatoire-reussite-universitaire-2021\\_1610095790721-pdf%3FID\\_FICHE%3D1386923%26INLINE%3DFALSE&usq=AOvVaw2\\_Eg21J6SdIJ4ADCL-J8Fb&opi=89978449](https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwjayMwXzur_AhUgWqQEhdfLAQEQFnoECACQAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.univ-nantes.fr%2Fmedias%2Ffichier%2Fchristophe-michaut-etat-des-recherches-sur-la-reussite-universitaire-observatoire-reussite-universitaire-2021_1610095790721-pdf%3FID_FICHE%3D1386923%26INLINE%3DFALSE&usq=AOvVaw2_Eg21J6SdIJ4ADCL-J8Fb&opi=89978449).
- Millet, Mathias. « Thèse de sociologie et d’anthropologie : “Les étudiants de médecine et de sociologie à l’étude. — Matrices disciplinaires, nature des savoirs, et pratiques intellectuelles : une analyse sociologique comparée des logiques sociales et cognitives du travail étudiant”. » Consulté le 16 juin 2023. <http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2000/mmillet#p=138&q=logement&a=TH.5.3.2.5>.
- Moeneclaey, Jeanne. « Vincenzo Cicchelli, L’autonomie des jeunes. Questions politiques et sociologiques sur les mondes étudiants. » *Revue des politiques sociales et familiales* 119, n° 1 (2015): 87-88.
- Neveu, Érik. « L’analyse des problèmes publics. Un champ d’étude interdisciplinaire au cœur des enjeux sociaux présents ». *Idées économiques et sociales* 190, n° 4 (2017): 6-19. <https://doi.org/10.3917/idee.190.0006>.
- Oberti, Marco. « Chapitre 2. Vers une sociologie de l’école dans la ville ». In *L’école dans la ville*, 67-85. Académique. Paris: Presses de Sciences Po, 2007. <https://www.cairn.info/l-ecole-dans-la-ville--9782724610161-p-67.htm>.
- . « Chapitre 7. Peuplement, habitat et classes sociales ». In *L’école dans la ville*, 155-89. Académique. Paris: Presses de Sciences Po, 2007. <https://www.cairn.info/l-ecole-dans-la-ville--9782724610161-p-155.htm>.
- . « Relations et dépendances familiales. Regards croisés sur les étudiants français et italiens ». *Revue de l’OFCE* 73, n° 1 (2000): 259-76. <https://doi.org/10.3406/ofce.2000.1598>.
- Observatoire national de la vie étudiante, éd. *Être étudiant avant et pendant la crise sanitaire: enquête conditions de vie 2020*. Etudes & recherches. Paris: DILA - Direction de l’information légale et administrative, 2023.

Oldenburg, Ray. *The great good place: cafés, coffee shops, bookstores, bars, hair salons, and other hangouts at the heart of a community*. New York : [Berkeley, Calif.]: Marlowe ; Distributed by Publishers Group West, 1999.

Orange, Sophie. « Des ambitions raisonnables et raisonnées. Accéder à l'enseignement supérieur par les IUT et les STS ». *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n° Hors-série n° 6 (14 février 2018): 113-32.

———. *L'autre enseignement supérieur: les BTS et la gestion des aspirations scolaires*. Éducation et société. Paris: Presses universitaires de France, 2013.

———. « Le choix du BTS ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 183, n° 3 (29 juin 2010): 32-47.

———. « L'invitation au voyage ? Les Sections de Techniciens Supérieurs face à l'impératif de mobilité ». *Regards Sociologiques*, n° n°40 (2010): 77.

Pierrel, Arnaud. « Réussite scolaire, barrière économique. Des boursiers et leur famille face aux frais de scolarité des grandes écoles de commerce ». *Sociologie* 6, n° 3 (2015): 225-40.

Piganiol, Victor. « Airbnb ou la géopolitique (mondialisée) d'un hébergement touristique contesté. De la disruption magnifiée aux conflictualités généralisées... » *Via . Tourism Review*, n° 19 (26 juillet 2021). <https://doi.org/10.4000/viatourism.6948>.

P

into, Vanessa. « L'emploi étudiant et les inégalités sociales dans l'enseignement supérieur ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 183, n° 3 (2010): 58-71. <https://doi.org/10.3917/arss.183.0058>.

Poullaouec, Tristan. « Les habits neufs de l'auto-exclusion. » *Diversité : ville école intégration*, n° 163 (2010). <https://shs.hal.science/halshs-01226453>.

———. « Regrets d'école. Le report des aspirations scolaires dans les familles populaires ». *Sociétés contemporaines* 114, n° 2 (2019): 123-50. <https://doi.org/10.3917/soco.114.0123>.

Renahy, Nicolas. *Les gars du coin: enquête sur une jeunesse rurale*. La Découverte-poche. Paris: la Découverte, 2010.

Retière, Jean-Noël. « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire ». *Politix* 63, n° 3 (2003): 121-43. <https://doi.org/10.3406/polix.2003.1295>.

Segalen, Martine, et Agnès Martial. « Chapitre 8. Habiter, Résider ». In *Sociologie de la famille*, 9e éd.:196-220. Collection U. Paris: Armand Colin, 2019. <https://doi.org/10.3917/arco.segal.2019.01.0196>.

Tessier, Alizé. « L'impact du développement de AirBNB sur l'habitat `` voyage autour d'un géant du tourisme '' : le cas du Panier à Marseille », s. d.

Troger, Vincent. « L'inégalité des chances. Inégalités scolaires : domination ou choix rationnel ? » In *La sociologie*, 140-140. Petite bibliothèque. Auxerre: Éditions Sciences Humaines, 2009. <https://doi.org/10.3917/sh.molen.2009.01.0140>.

Zappi, Lola. « Jeunes travailleurs, jeunes consommateurs. Les enquêtes sociales et la place des jeunes au sein des familles de milieux populaires ». *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle* 35, n° 1 (2017): 81-101. <https://doi.org/10.3917/mnc.035.0081>.

## Sitographie & Sources annexes

- « : l'éco » ; Émission du vendredi 9 juin 2023, 2023. <https://www.france.tv/franceinfo/l-eco/5008615-emission-du-vendredi-9-juin-2023.html>.
- « 37,2 millions de logements en France au 1er janvier 2021 - Insee Focus - 254 ». Consulté le 29 mars 2023. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5761272>.
- actu.fr. « Enquête. Airbnb : le boom de la sous-location pour « devenir rentier à vie » », 21 février 2023. [https://actu.fr/societe/airbnb-le-boom-de-la-sous-location-pour-devenir-rentier-a-vie\\_57514393.html](https://actu.fr/societe/airbnb-le-boom-de-la-sous-location-pour-devenir-rentier-a-vie_57514393.html).
- Airbnb. « Hébergement responsable en France - Centre d'aide Airbnb ». Consulté le 1 août 2023. <https://www.airbnb.fr/help/article/1383>.
- « Airbnb Catalogne ». Consulté le 1 août 2023. [https://www.lemonde.fr/economie/article/2014/07/09/la-catalogne-s-en-prend-a-airbnb-et-autres-sites-de-location-saisonniere\\_4453844\\_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2014/07/09/la-catalogne-s-en-prend-a-airbnb-et-autres-sites-de-location-saisonniere_4453844_3234.html).
- Bénis, Olivier. « Près d'un logement sur dix est vacant en France ». France Inter, 15 novembre 2021. <https://www.radiofrance.fr/franceinter/pres-d-un-logement-sur-dix-est-vacant-en-france-5936407>.
- Bert, Alicia. « VIDÉO. Explosion du coût de la vie étudiante : « Il me reste 167 euros et on n'est que le 16 août » ». leparisien.fr, 17 août 2023. <https://www.leparisien.fr/economie/video-explosion-du-cout-de-la-vie-etudiante-il-me-reste-167-euros-et-on-est-que-le-16-aout-17-08-2023-IQVB7VNNIRANHFYXBLPC3OFKGM.php>.
- BFM BUSINESS. « Les députés PS propose une nouvelle loi anti-Airbnb pour lutter contre la crise du logement ». Consulté le 8 août 2023. [https://www.bfmtv.com/immobilier/fiscalite/les-deputes-ps-propose-une-nouvelle-loi-anti-airbnb-pour-lutter-contre-la-crise-du-logement\\_AD-202302150257.html](https://www.bfmtv.com/immobilier/fiscalite/les-deputes-ps-propose-une-nouvelle-loi-anti-airbnb-pour-lutter-contre-la-crise-du-logement_AD-202302150257.html).
- BFM BUSINESS. « Location touristique: Leboncoin compte bien concurrencer Airbnb cet été ». Consulté le 12 mars 2023. [https://www.bfmtv.com/immobilier/location-touristique-leboncoin-compte-bien-concurrencer-airbnb-cet-ete\\_AN-201902200407.html](https://www.bfmtv.com/immobilier/location-touristique-leboncoin-compte-bien-concurrencer-airbnb-cet-ete_AN-201902200407.html).
- Bouton, Muriel. « Immobilier : ville par ville, l'évolution des prix depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron ». Le Revenu, 11 juin 2019. <https://www.lerevenu.com/immobilier/prix-de-limmobilier/immobilier-ville-par-ville-levolution-des-prix-depuis-larrivee>.
- Complément d'enquête Jean-Baptiste Djebbari, ancien ministre des Transports*, 2023. <https://www.france.tv/france-2/complement-d-enquete/4729003-jean-baptiste-djebbari-ancien-ministre-des-transports.html>
- Coquet, Julien. « Le phénomène Airbnb bouleverse la Touraine ». lanouvellerepublique.fr, 19 janvier 2020. <https://www.lanouvellerepublique.fr/tours/le-phenomene-airbnb-bouleverse-la-touraine>.
- « Crous : la crise du logement étudiant profondément structurelle », 12 octobre 2021. <https://www.letudiant.fr/educpros/enquetes/crous-la-crise-du-logement-etudiant-profondement-structurelle.html>.
- Denuit, Delphine. « Loi anti-Airbnb : un report officiel et sine die ». leparisien.fr, 23 mai 2023. <https://www.leparisien.fr/immobilier/loi-anti-airbnb-encore-un-report-cette-fois-sine-die-23-05-2023-63THET2PBRA7NHPL3BVUELKMP4.php>.
- « Discrimination à l'embauche des personnes d'origine supposée maghrébine : quels enseignements d'une grande étude par testing ? | DARES ». Consulté le 17 juin 2023.

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/discrimination-lembauche-des-personnes-dorigine-supposee-maghrebine-quels-enseignements>.

Dubois, Marion. « Comment des villes traquent les plateformes de locations touristiques comme Airbnb ». Ouest-France.fr, 16 février 2022. <https://www.ouest-france.fr/economie/immobilier/comment-des-villes-traquent-les-plateformes-de-locations-touristiques-comme-airbnb-53a6e16e-749e-11ec-8470-75975bd212e4>.

enseignementsup-recherche.gouv.fr. « Frédérique Vidal et Julien Denormandie lancent le Plan 60 000 Logements étudiants ». Consulté le 15 juin 2023. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/frederique-vidal-et-julien-denormandie-lancent-le-plan-60-000-logements-etudiants-46844>.

enseignementsup-recherche.gouv.fr. « Logement étudiant ». Consulté le 15 juin 2023. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/bo/14/Hebdo10/ESRS1402947C.htm>.

enseignementsup-recherche.gouv.fr. « Parcours et réussite en licence : les résultats de la session 2021 », 17 novembre 2022. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/parcours-et-reussite-en-licence-les-resultats-de-la-session-2021-88069>.

enseignementsup-recherche.gouv.fr. « Réussite, assiduité en 1ère année de licence et passage en 2e année : impact de la loi ORE et de la crise sanitaire », 3 février 2023. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/reussite-assiduite-1ere-annee-licence-et-passage-2e-annee-impact-loi-ore-et-crise-sanitaire-89286>.

Fondation l'Abbé Pierre. « 27 ème rapport annuel, "L'état du mal-logement en France en 2022 », 24 janvier 2022.

Franceinfo. « Crise du logement, prêt à taux zéro, loi SRU, locations saisonnières, sans-abris pendant les JO... Ce qu'il faut retenir de l'interview d'Olivier Klein », 5 juin 2023. [https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/8h30-fauvelle-dely/crise-du-logement-pret-a-taux-zero-loi-sru-locations-saisonnieres-sans-abris-pendant-les-jo-ce-qu-il-faut-retenir-de-l-interview-d-olivier-klein\\_5839406.html](https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/8h30-fauvelle-dely/crise-du-logement-pret-a-taux-zero-loi-sru-locations-saisonnieres-sans-abris-pendant-les-jo-ce-qu-il-faut-retenir-de-l-interview-d-olivier-klein_5839406.html).

Franceinfo. « La solitude toujours plus forte en France, les jeunes à leur tour touchés », 25 juin 2013. [https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/le-plus-france-info/la-solitude-toujours-plus-forte-en-france-les-jeunes-a-leur-tour-touchees\\_1745121.html](https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/le-plus-france-info/la-solitude-toujours-plus-forte-en-france-les-jeunes-a-leur-tour-touchees_1745121.html).

Franceinfo. « Le JT de la matinale du samedi 26 août 2023 », 26 août 2023. [https://www.francetvinfo.fr/replay-jt/franceinfo/6h30-9h30/7-heures/jt-le-jt-de-la-matinal-samedi-26-aout-2023\\_6026684.html](https://www.francetvinfo.fr/replay-jt/franceinfo/6h30-9h30/7-heures/jt-le-jt-de-la-matinal-samedi-26-aout-2023_6026684.html).

Lascève, Célia, et Alexandre Salle. « Airbnb reverse un million d'euros de taxes de séjour aux communes d'Indre-et-Loire ». lanouvellerepublique.fr, 6 février 2023. <https://www.lanouvellerepublique.fr/indre-et-loire/airbnb-reverse-un-million-d-euros-de-taxes-de-sejour-aux-communes-d-indre-et-loire>.

LEFIGARO. « Régulation d'Airbnb : la gauche fustige le report d'une proposition de loi », 23 mai 2023. <https://www.lefigaro.fr/flash-eco/regulation-d-airbnb-la-gauche-fustige-le-report-d-une-proposition-de-loi-20230523>.

*Le Monde.fr*. « La pénurie de logements étudiants, un mal systémique qui freine les jeunes dans l'accès aux études ». 7 juin 2022. [https://www.lemonde.fr/campus/article/2022/06/07/la-penurie-de-logements-etudiants-un-mal-systemique-qui-freine-les-jeunes-dans-l-acces-aux-etudes\\_6129152\\_4401467.html](https://www.lemonde.fr/campus/article/2022/06/07/la-penurie-de-logements-etudiants-un-mal-systemique-qui-freine-les-jeunes-dans-l-acces-aux-etudes_6129152_4401467.html).

« Les chiffres-clés du logement étudiant en France en 2022 | Blog LocService », 1 juin 2022. <https://www.locservice.fr/actualites/marche-logement-etudiant-france-en-2022-9575.html>.

« Mettre en location sa résidence secondaire (meublé de tourisme) ». Consulté le 12 mars 2023. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2043>.

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. « 50 ans de panels d'élèves ». Consulté le 30 juin 2023. <https://www.education.gouv.fr/50-ans-de-panels-d-eleves-308437>.

MYTF1. « Benoît Coquard pour "Ceux qui restent : faire sa vie dans les campagnes en déclin" », 28 novembre 2019. <https://www.tf1.fr/tmc/quotidien-avec-yann-barthes/videos/invite-benoit-coquard-pour-ceux-qui-restent-faire-sa-vie-dans-les-campagnes-en-declin-81316256.html>.

Observatoire des loyers : Prix loyer moyen, investissement locatif - Observatoires locaux. « Accueil ». Observatoire des loyers : Prix loyer moyen, investissement locatif - Observatoires locaux. Consulté le 11 avril 2023. <https://www.observatoires-des-loyers.org/2/accueil.htm>.

Observatoire des loyers : Prix loyer moyen, investissement locatif-Observatoires locaux. « Loyer Nantes : Observatoires des loyers, prix moyen loyer et investissement locatif à Nantes ». Observatoire des loyers : Prix loyer moyen, investissement locatif - Observatoires locaux. Observatoire des loyers : Prix loyer moyen, investissement locatif - Observatoires locaux. Consulté le 3 septembre 2023. <https://www.observatoires-des-loyers.org/6/niveau-des-loyers-en-cartes/agglomeration-de-nantes.htm#ca=l4400>.

———. « Niveau des loyers à : Tours ». Observatoire des loyers : Prix loyer moyen, investissement locatif - Observatoires locaux. Observatoire des loyers : Prix loyer moyen, investissement locatif - Observatoires locaux. Consulté le 3 septembre 2023. <https://www.observatoires-des-loyers.org/6/niveau-des-loyers-en-cartes/agglomeration-de-tours/commune/tours.htm?address=tours,%2037000>.

Ouest-France.fr. « Airbnb a reversé 500 000 € à Nantes métropole en 2022 », 22 janvier 2023. <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/airbnb-a-reverse-500-000-a-nantes-metropole-en-2022-da5641be-9716-11ed-8634-d0413f2d7cce>.

Pousson, Juliette. « « Jamais on n'avait atteint de tels sommets » : le coût de la rentrée étudiante en hausse de 6,47 % ». leparisien.fr, 13 août 2023. <https://www.leparisien.fr/economie/consommation/jamais-on-navait-atteint-de-tels-sommets-le-cout-de-la-rentree-etudiante-en-hausse-de-647-D53C2NDLWJG6RN5J4YSCL7AKXU.php>.

Public Senat. « « Il manque 250 000 logements », alerte l'Association des résidences étudiantes », 30 mars 2021. <https://www.publicsenat.fr/article/societe/il-manque-250-000-logements-alerte-l-association-des-residences-etudiantes-188315>.

« Rapport des activités annuelles du Crous en 2021 ». Consulté le 26 mars 2023. <https://www.etudiant.gouv.fr/sites/default/files/2022-07/202207122-annexe-rapport-d-activit-2021-6526.pdf>.

Sénat. « Accompagnement des étudiants : une priorité et un enjeu d'avenir pour L'État et les collectivités », 3 avril 2023. <https://www.senat.fr/rap/r20-742/r20-742.html>.

Sénat. « France, ton atout « jeunes » : un avenir à tout jeune », 3 avril 2023. <https://www.senat.fr/rap/r08-436-1/r08-436-1.html>.

TF1 INFO. « 2,4 millions de ménages en attente d'un logement social, du jamais-vu », 13 mai 2023. <https://www.tf1info.fr/societe/video-immobilier-2-4-millions-de-menages-en-attente-d-un-logement-social-du-jamais-vu-2257012.html>.

Tours Métropole Val de Loire. « La 2e ligne de tramway, projet phare de Tours Métropole Val de Loire », 1 avril 2021. <https://www.tours-metropole.fr/tram-ligne-2>.

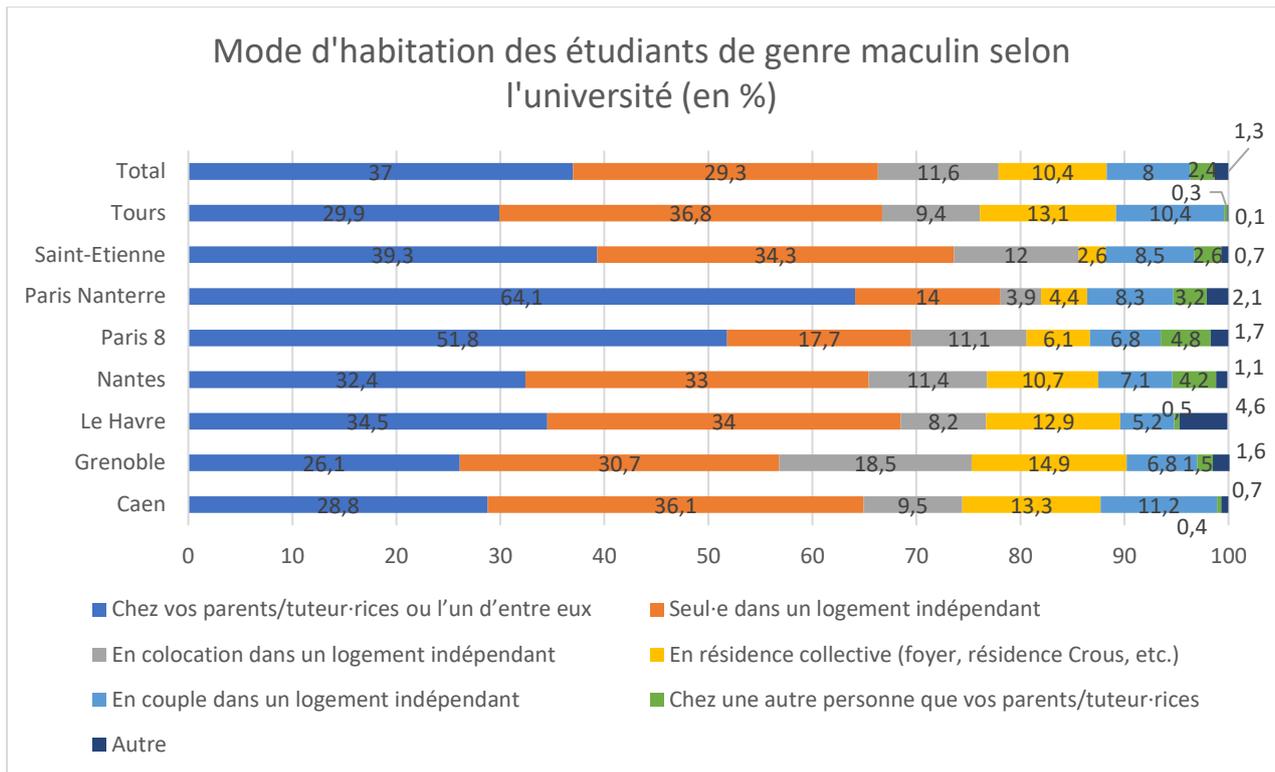
« Un étudiant européen peut-il travailler en France ? » Consulté le 17 juin 2023. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13519>.

« Un étudiant non européen peut-il travailler en France ? » Consulté le 17 juin 2023. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2713/personnalisation/resultat>.

[www.20minutes.fr](http://www.20minutes.fr). « Les 3 mesures que va prendre Nantes pour faire face aux dérives d'Airbnb », 22 juin 2018. <https://www.20minutes.fr/societe/2294231-20180622-airbnb-trois-mesures-nantes-va-prendre-faire-face-derives>.

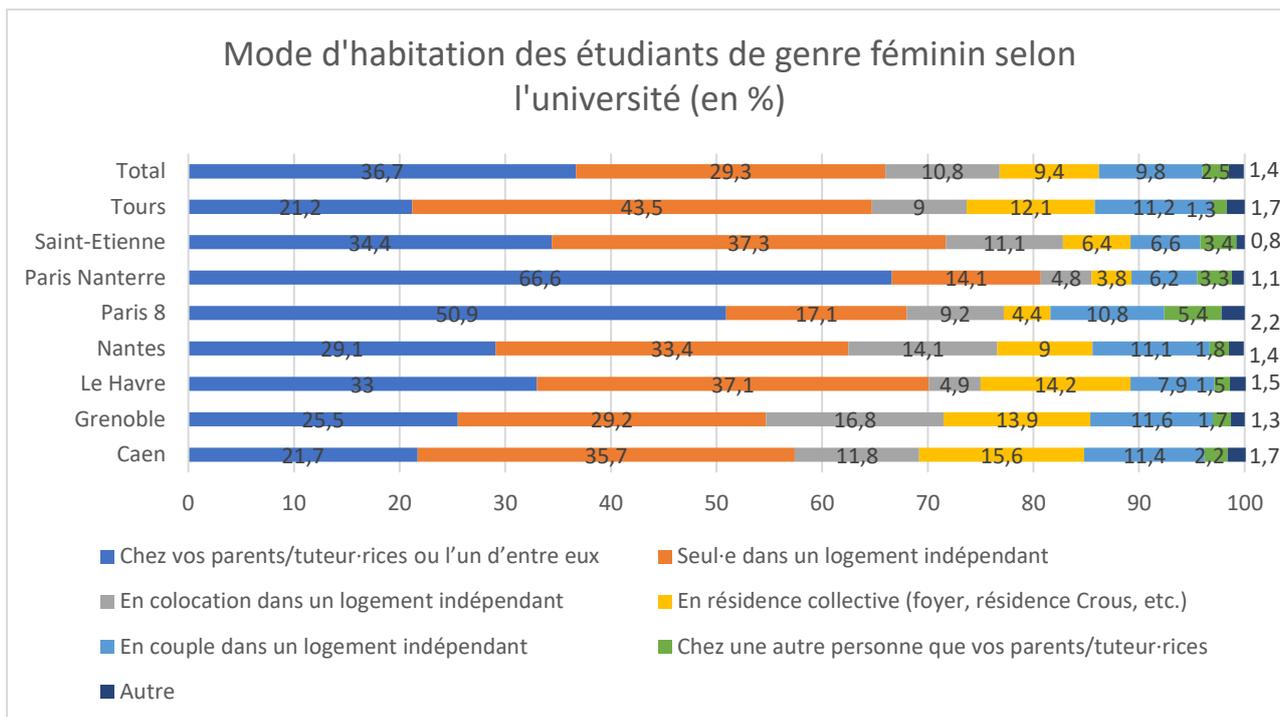
## Annexes :

Annexe 1 : Représentation graphique du mode d’habitation des étudiants selon l’université et leur genre

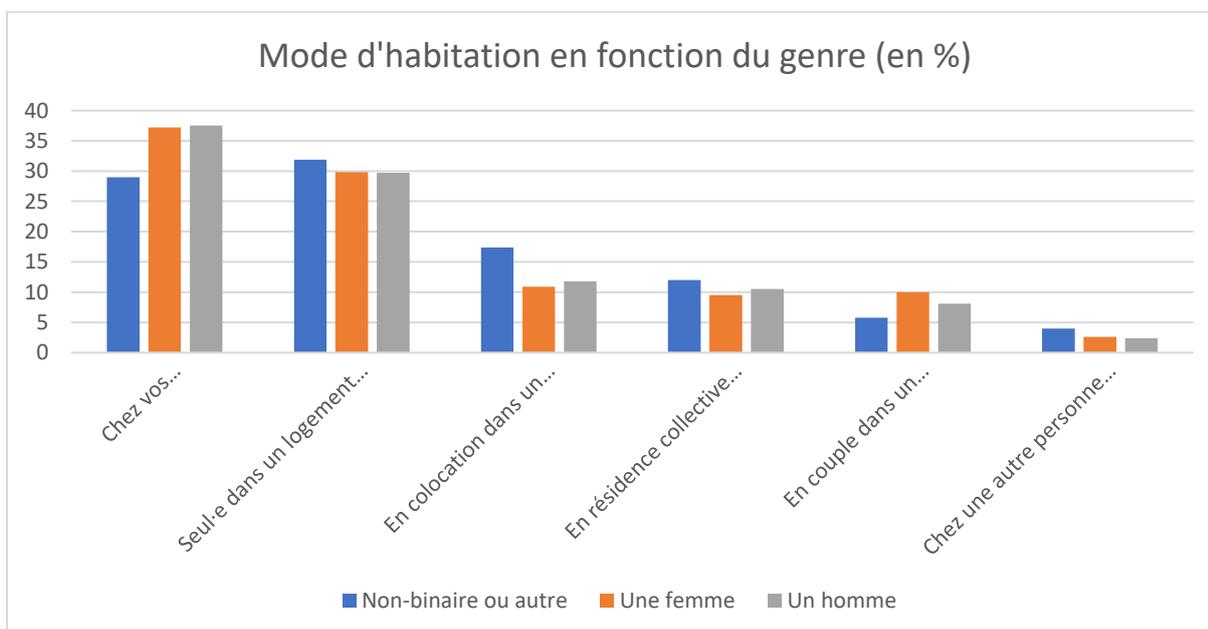


Source : Enquête “Les relations sociales des étudiant.es” (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.

Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 5695 étudiant.e.s ; étudiant.e.s de genre masculin uniquement ; pondération individuelle.

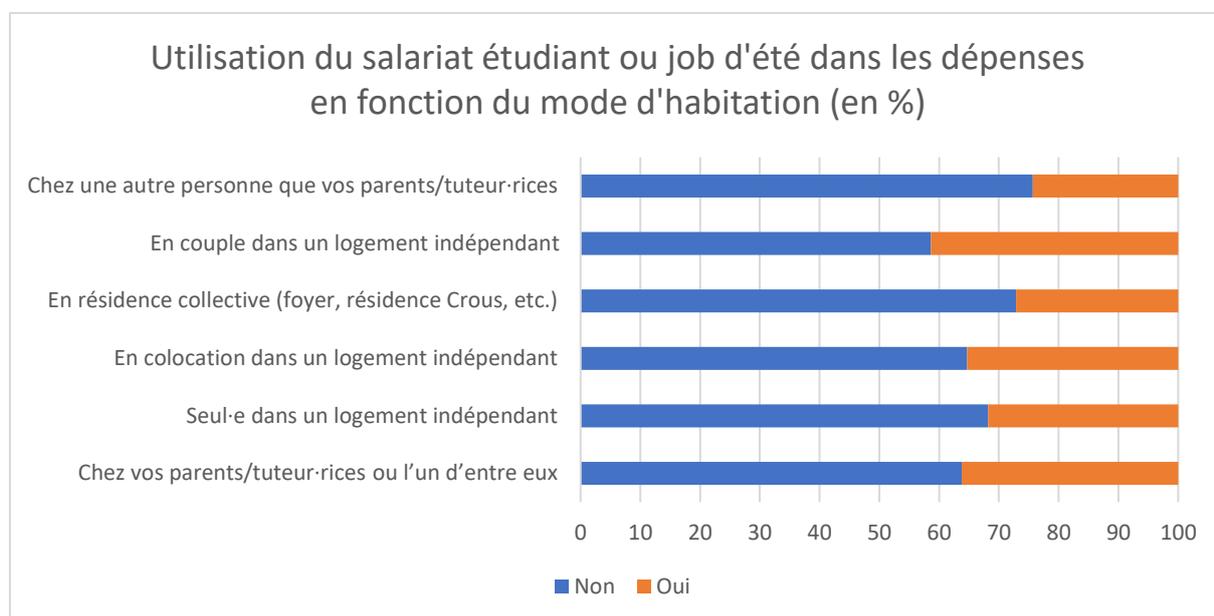


Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 8737 étudiant.e.s ; étudiant.e.s de genre féminin uniquement ; pondération individuelle.



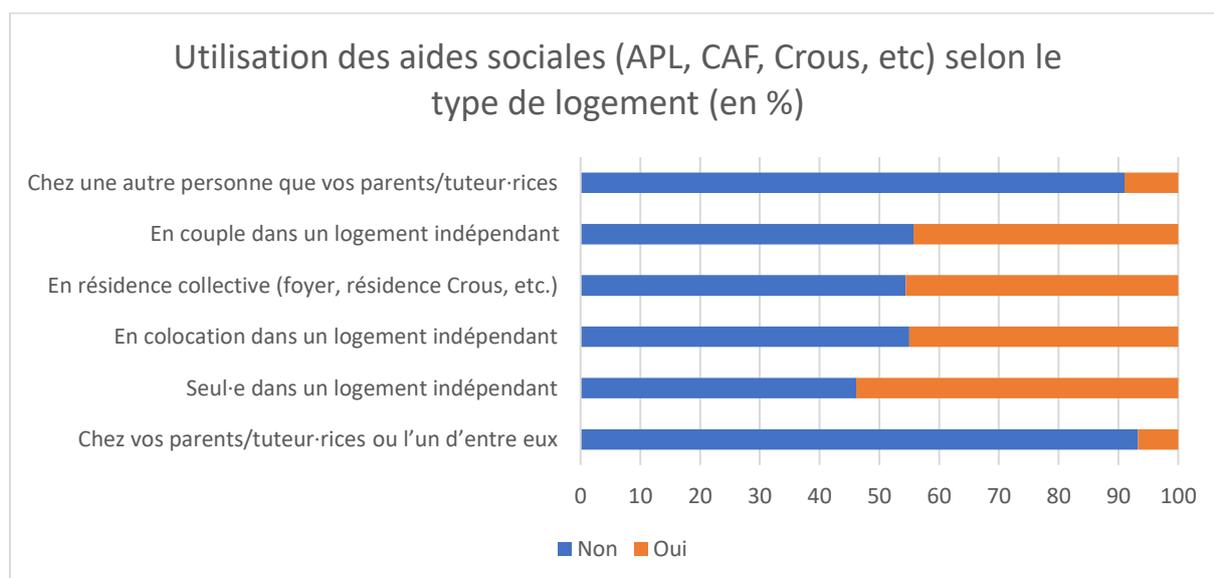
Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 14510 étudiant.e.s ; pondération individuelle.

## Annexe 2 : Représentation graphique du recours au salariat selon le mode d'habitation



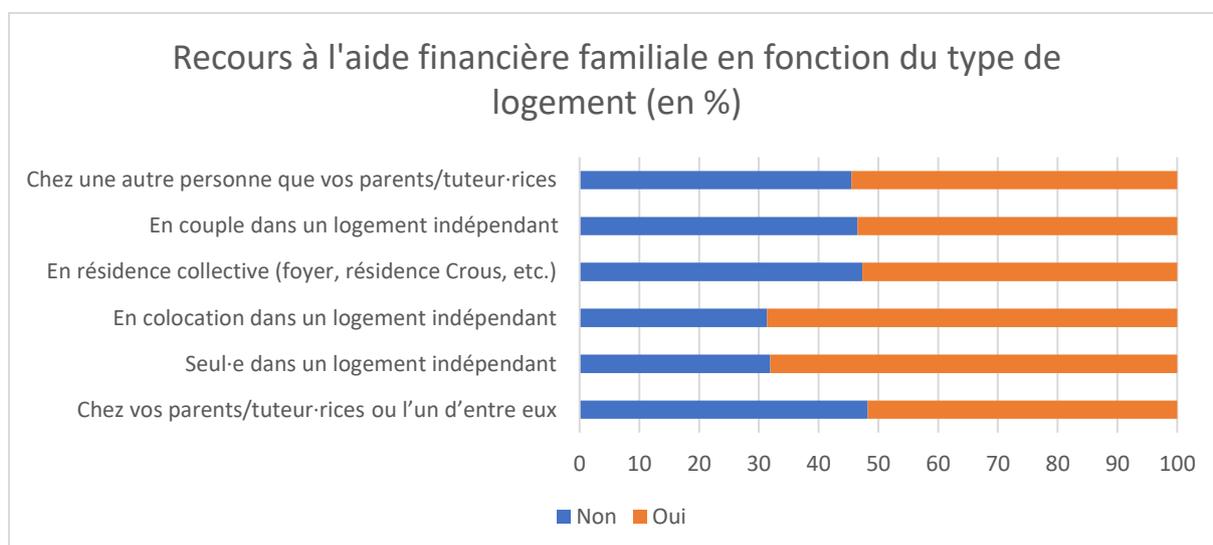
Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 14715 étudiant.e.s ; hors réponses « autre » ; pondération individuelle.

## Annexe 3 : Diagramme à barres du recours aux aides sociales en fonction du type d'habitation



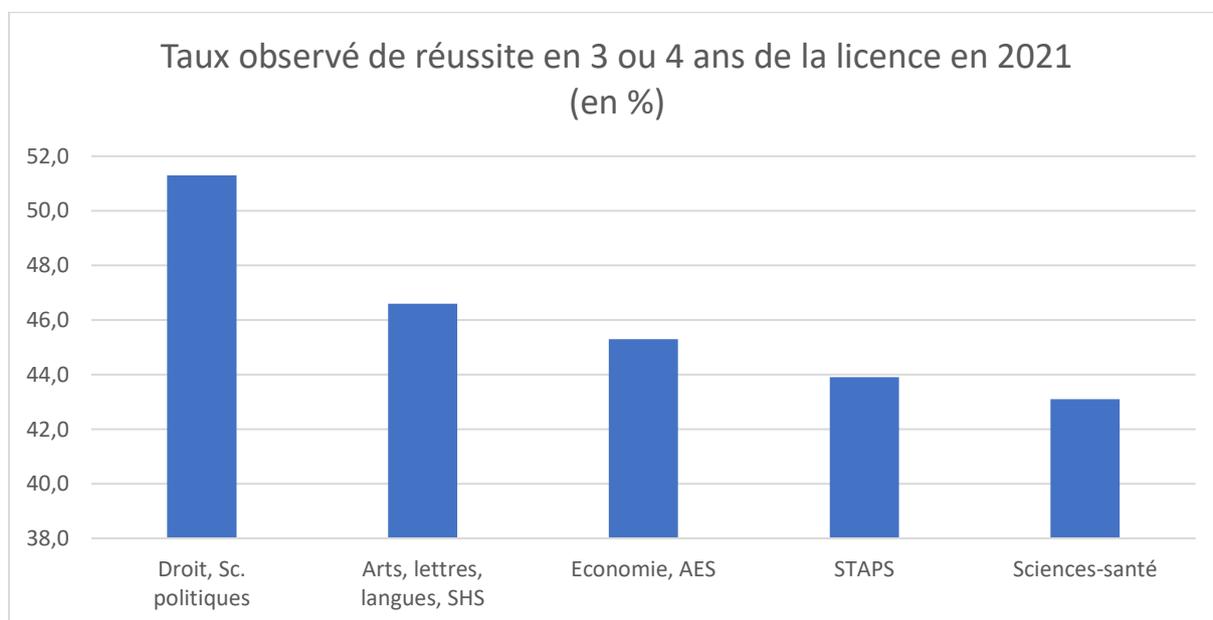
Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 14556 étudiant.e.s ; hors réponses « autre » ; pondération individuelle.

## Annexe 4 : Diagramme à barres du recours aux aides financières familiales en fonction du type d'habitation



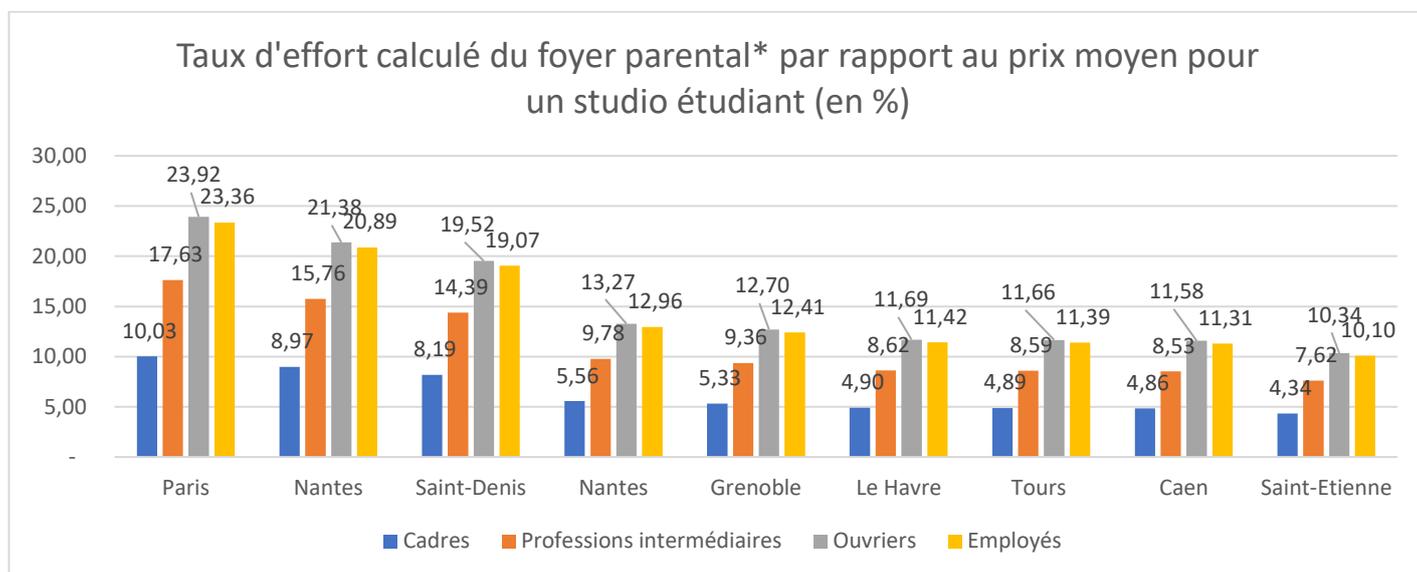
Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 14556 étudiant.e.s ; hors réponses « autre » ; pondération individuelle.

## Annexe 5 : Diagramme à barres du taux de réussite à la licence en 2021



Source : Statistiques sur « la réussite à la licence en 2021 en 3 ou 4 ans » (SIES), 2021.  
 Champ : Tous les néo-bacheliers de 2017 inscrits en L1 en 2017/2018 et qui n'ont pas changé de discipline soit 154 906 étudiant.es.

## Annexe 6 : Diagramme à barres du taux d'effort calculé par rapport au prix moyen d'un studio étudiant dans les différentes communes



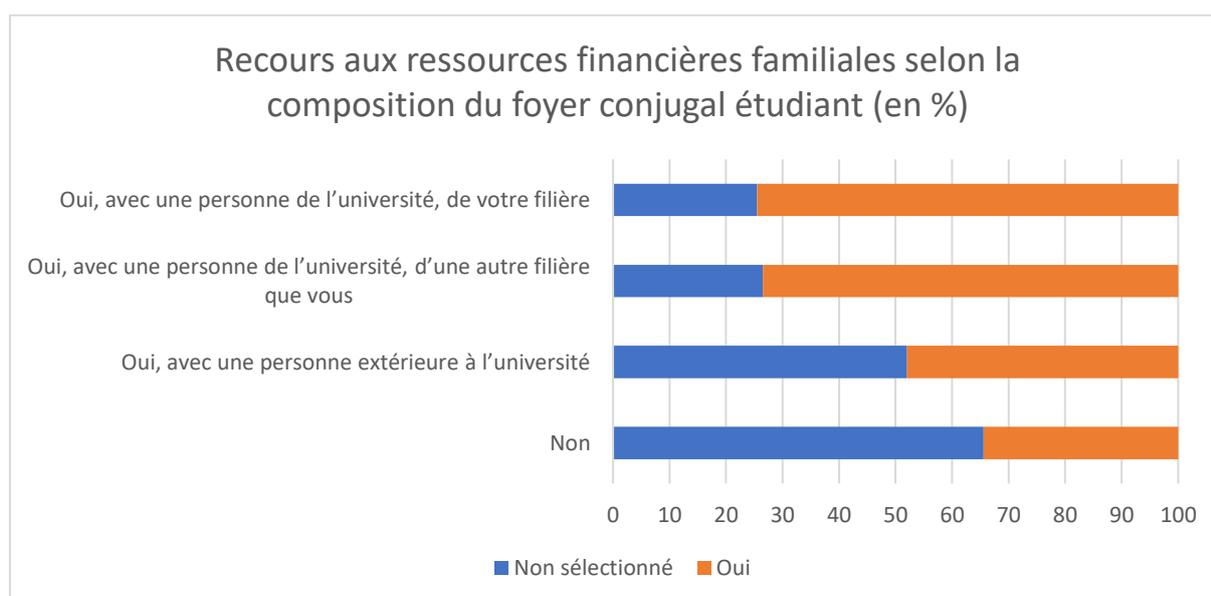
Source : Insee, Base Tous salariés 2021 & Enquête de LocService 2022

Champ : Revenu moyen d'un ménage homogène socialement et composé d'un homme et d'une femme sans distinction de la zone de vie ; Loyer moyen pour un studio de 23m<sup>2</sup> en 2022 par ville.

Lecture : Le loyer moyen d'un studio étudiant représente 10% du revenu d'un ménage de cadre pour un studio parisien tandis qu'un studio à St-Etienne représente le même effort financier pour des employés/ouvriers, contre un effort de 4,43% pour les cadres.

\*Foyer parental constitué d'un homme et d'une femme, tous les deux actifs et étant de la même PCS.

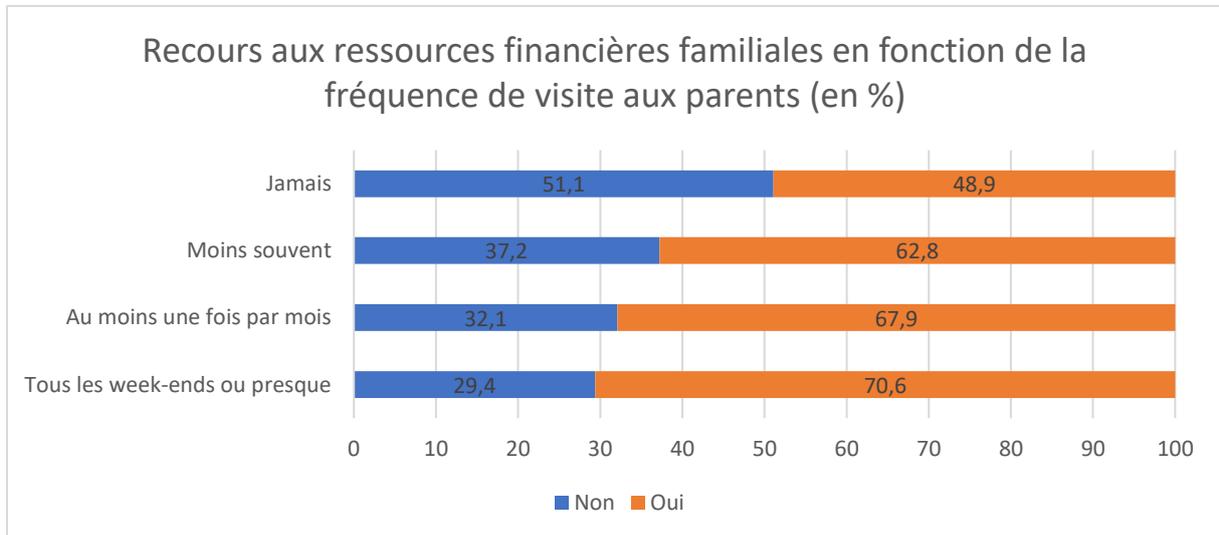
## Annexe 7 : Diagramme à barres du recours aux aides financières familiales selon la composition du foyer étudiant



Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.

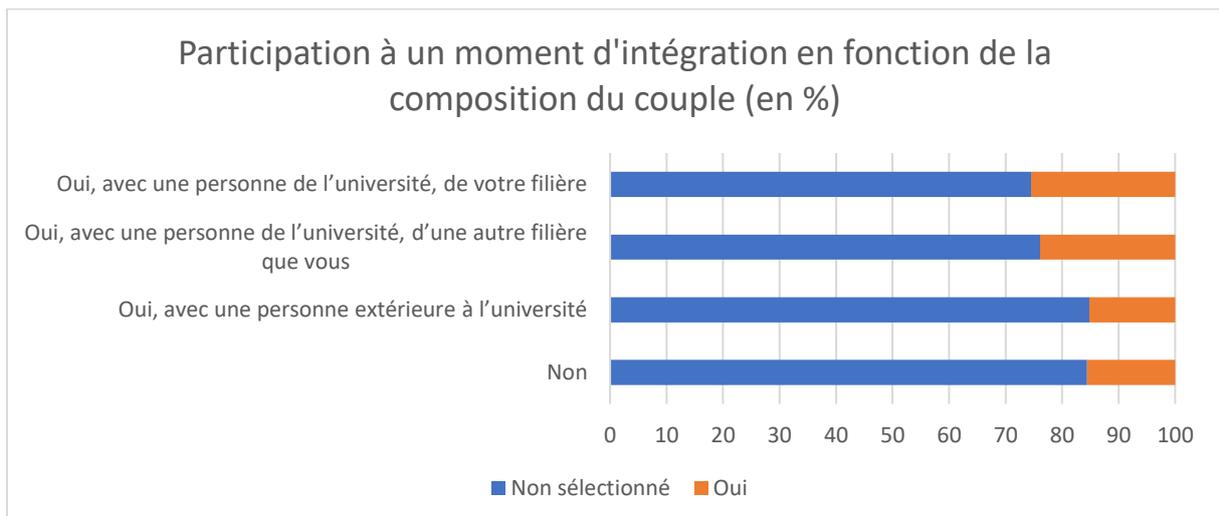
Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités et se considérant et vivant en couple soit 1317 étudiant.e.s ; pondération individuelle.

Annexe 8 : Diagramme à barres du recours aux aides financières familiales selon la fréquence de visite aux parents



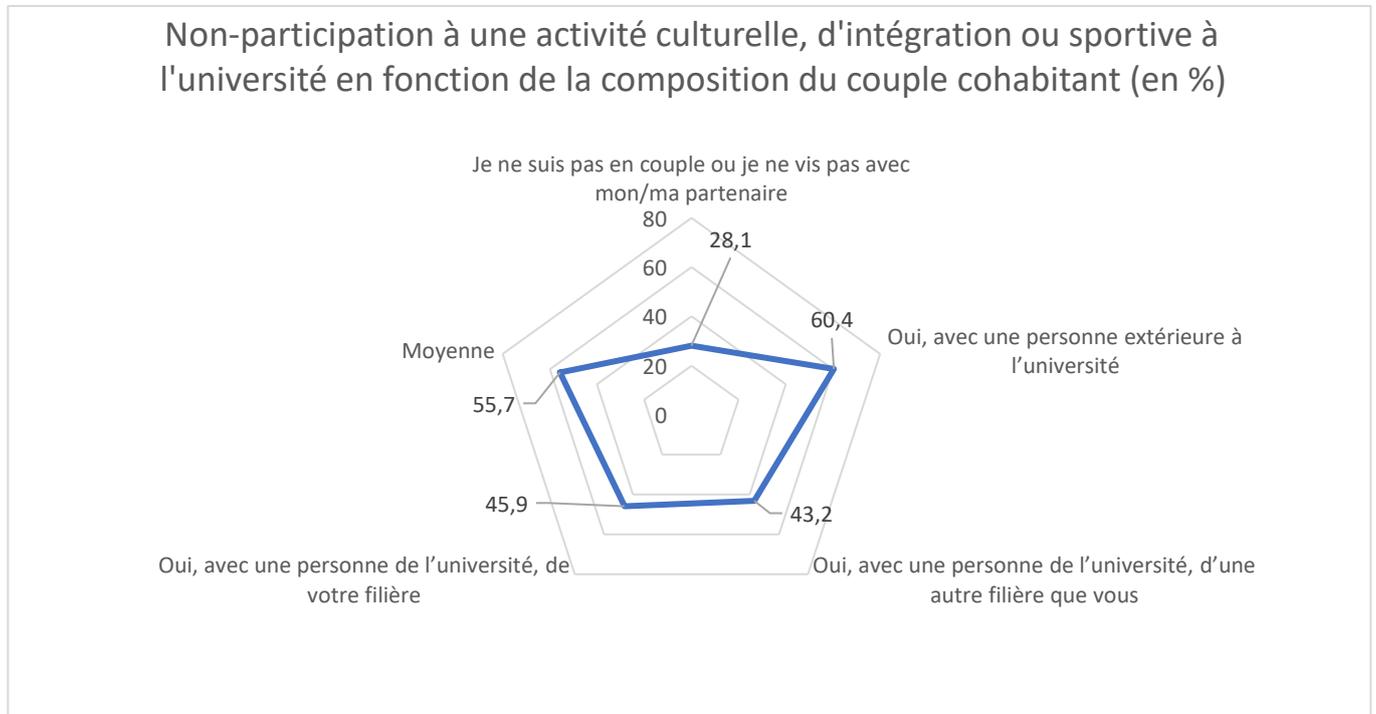
Source : Enquête “Les relations sociales des étudiant.es” (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 8981 étudiant.e.s ; hors cohabitant avec les parents ; pondération individuelle.

Annexe 9 : Diagramme à barres de la répartition à un moment d’intégration en fonction de la composition du couple



Source : Enquête “Les relations sociales des étudiant.es” (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités et se considérant et vivant en couple soit 1317 étudiant.e.s ; pondération individuelle.

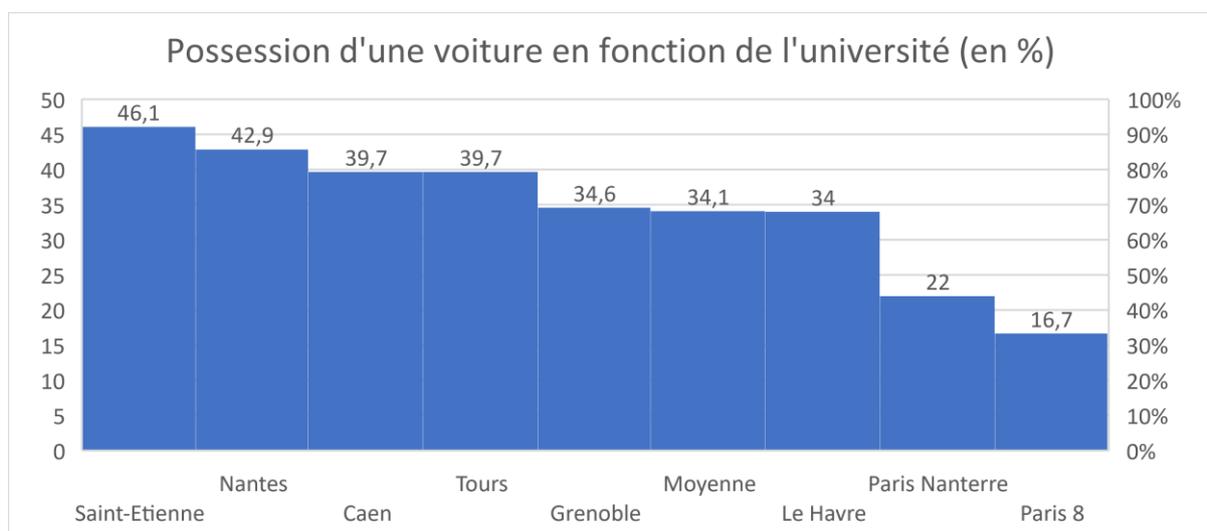
## Annexe 10 : Graphique araignée de la non-participation à des activités extra-scolaires en fonction de la composition du foyer de l'étudiant



Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.

Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 1317 étudiant.e.s ; filtre : étudiants vivant en couple ; pondération individuelle.

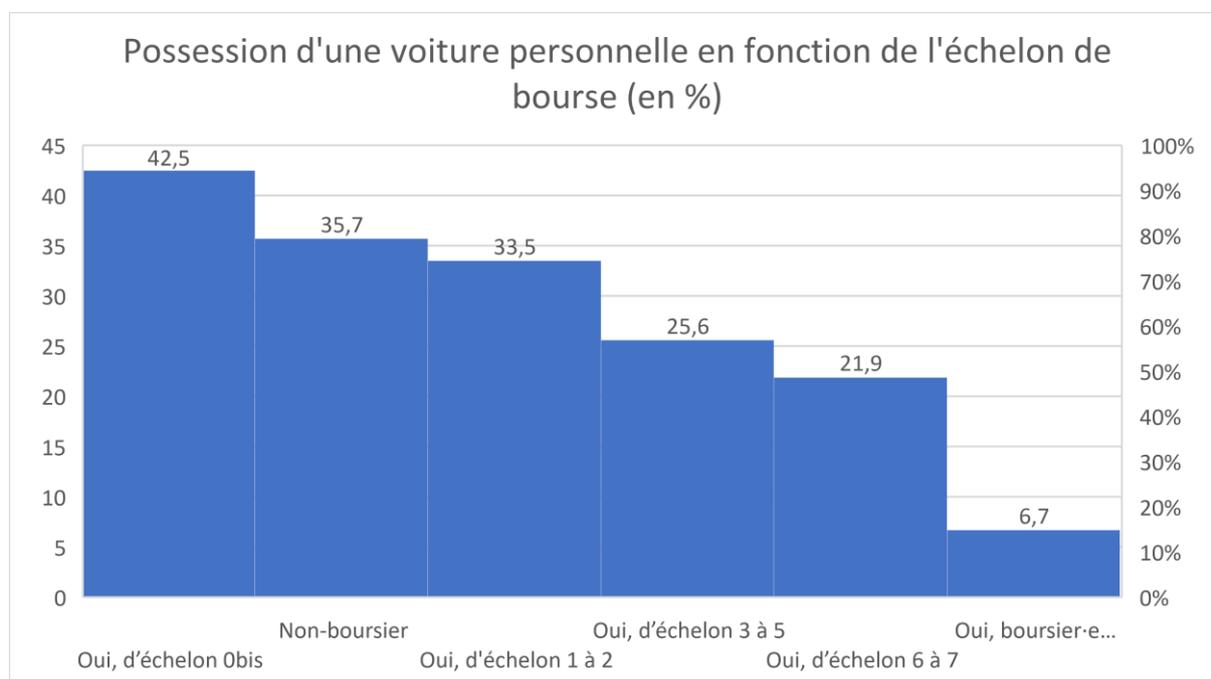
## Annexe 11 : Diagramme à barres de la possession de la voiture en fonction de l'université



Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.

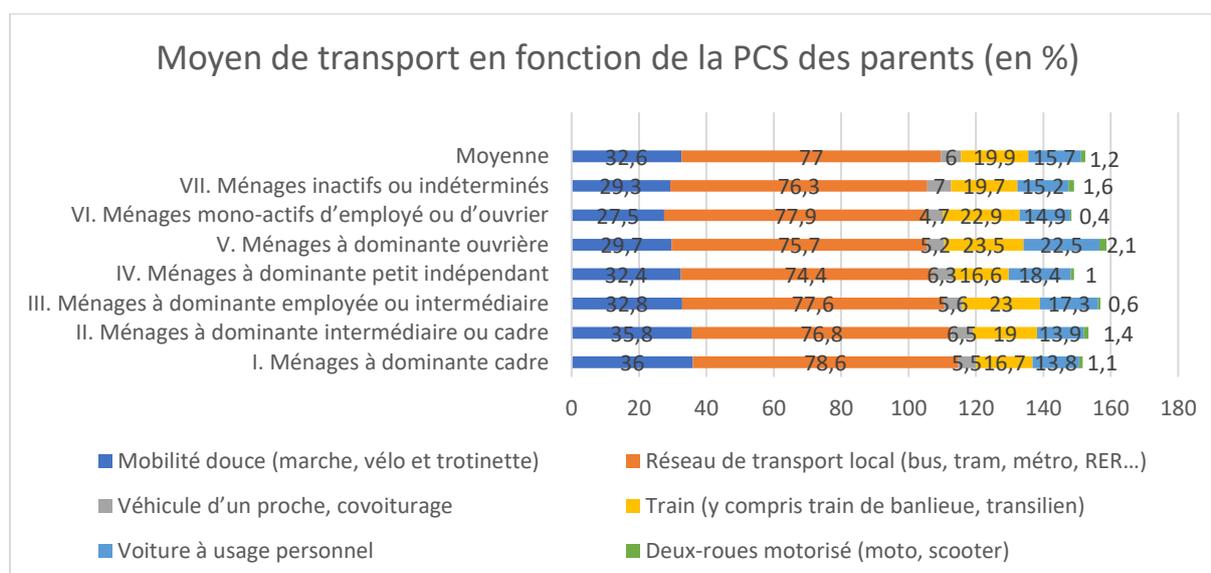
Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 14746 étudiant.e.s ; pondération individuelle.

## Annexe 12 : Diagramme à barres de la possession d'une voiture selon l'échelon de bourse

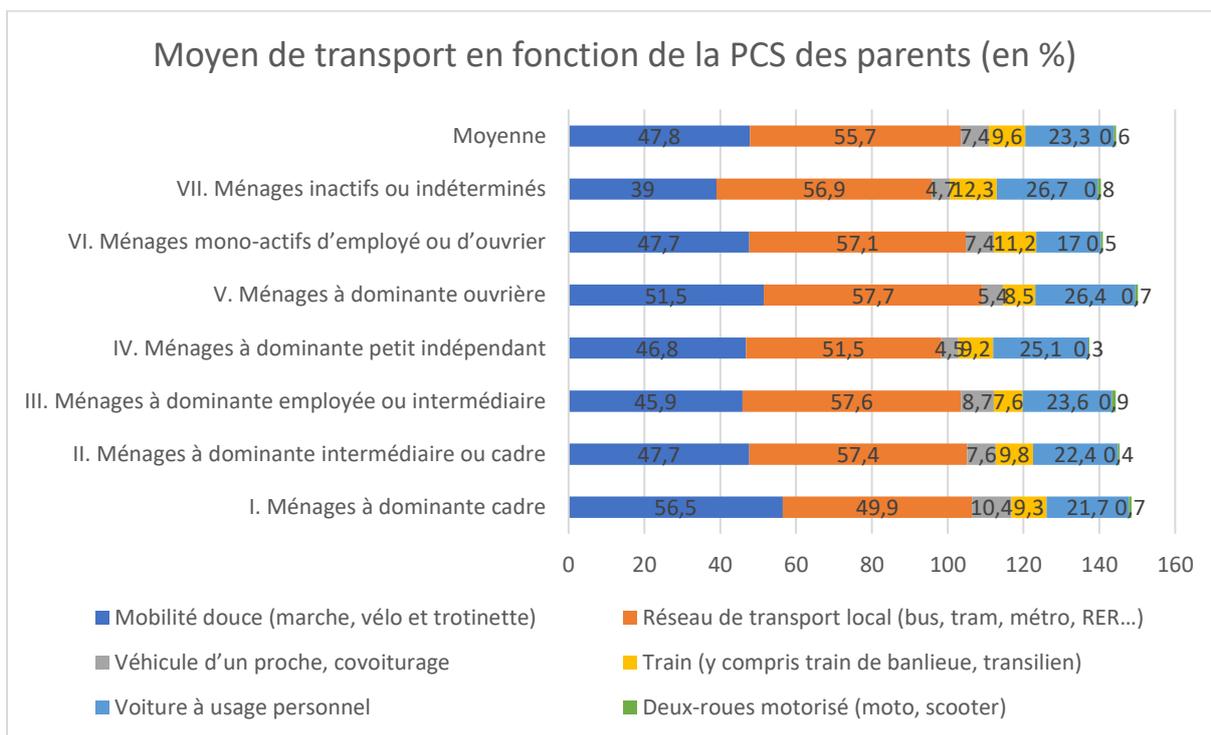


Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 14694 étudiant.e.s ; pondération individuelle.

## Annexe 13 : Diagramme à barres de l'usage des moyens de transports en fonction de la PCS des parents de l'étudiant

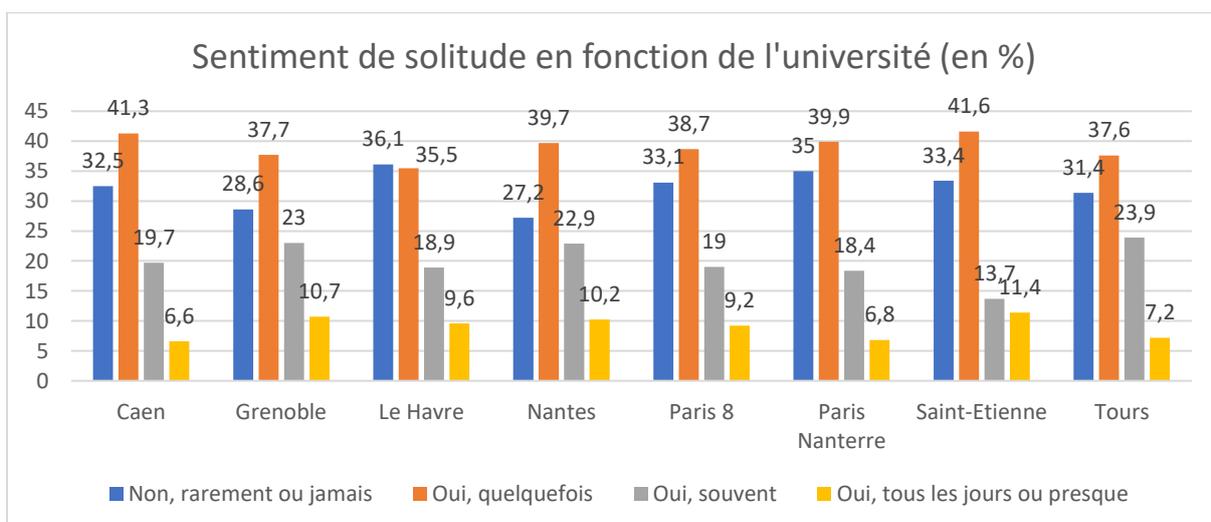


Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants ayant répondu des universités de Paris 8, Paris-Nanterre, Nantes et Grenoble soit 9811 étudiant.e.s ; pondération individuelle.

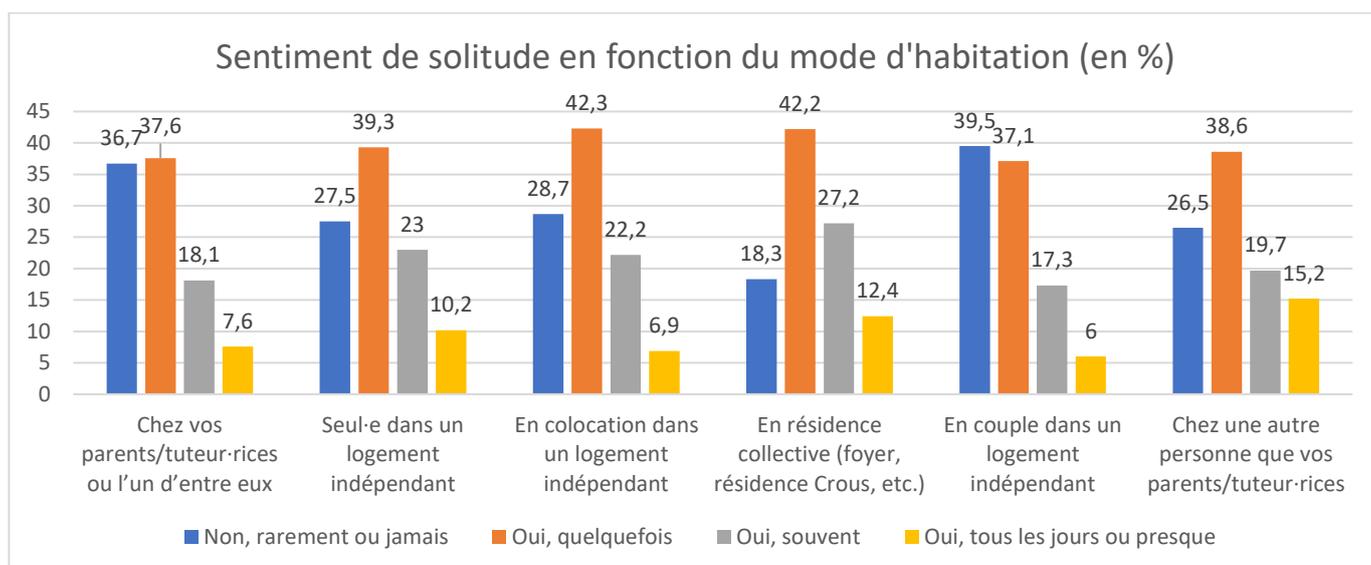


Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants ayant répondu des universités de Caen, Le Havre, Tours et Saint-Etienne soit 4909 étudiant.e.s ; pondération individuelle.

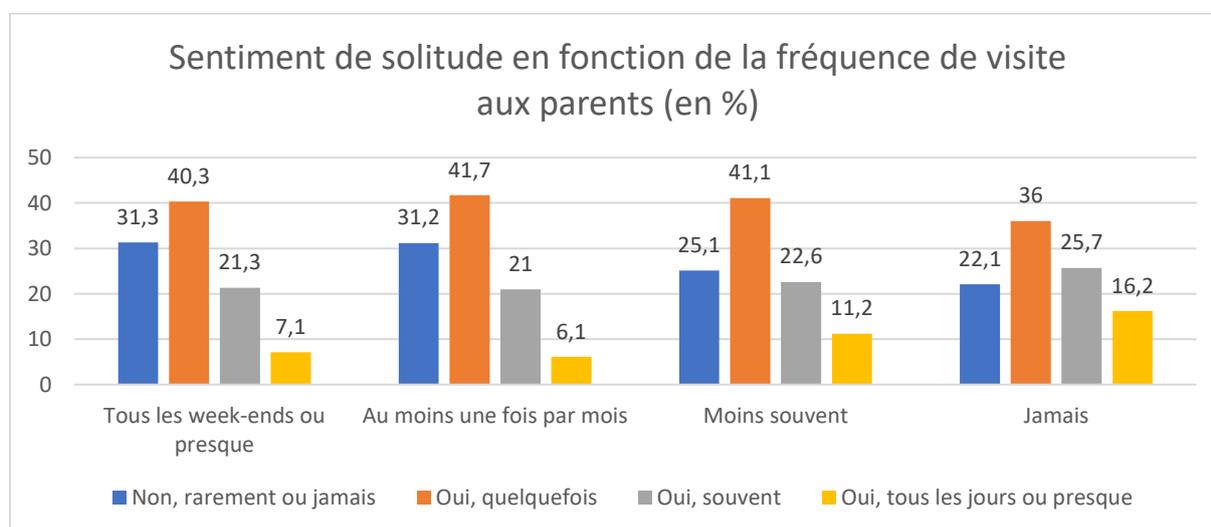
Annexe 14 : Diagrammes à barres de la répartition du sentiment de solitude en fonction de l'université, du mode d'habitation et de la fréquence de visite aux parents



Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 14751 étudiant.e.s ; pondération individuelle.

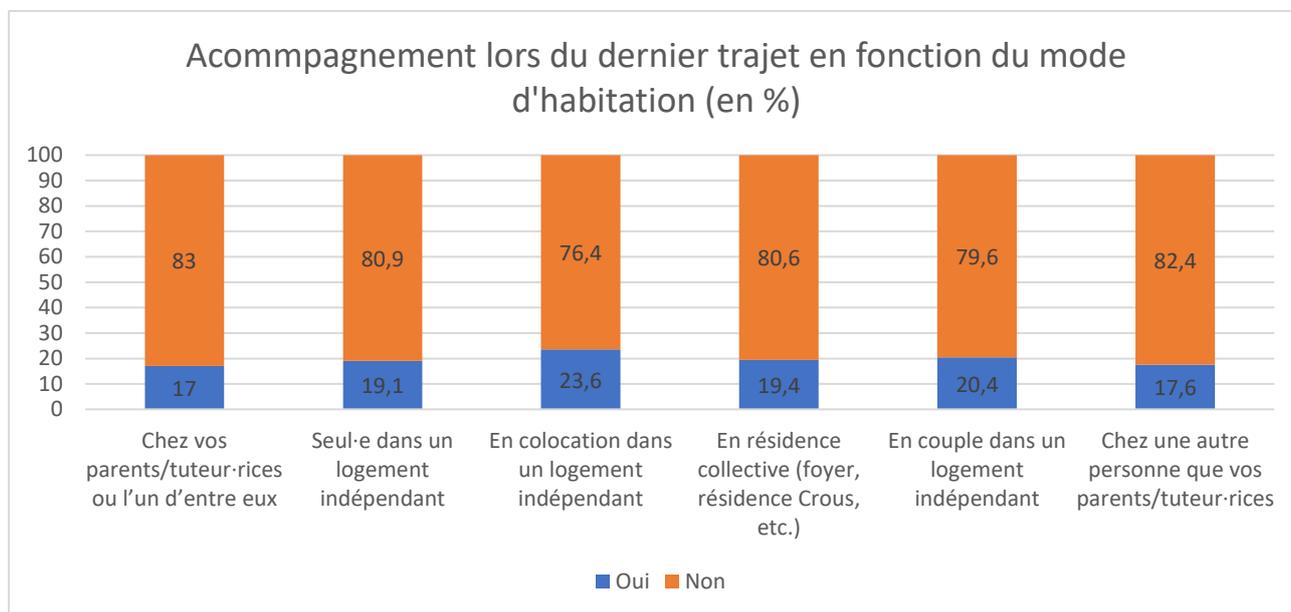


Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 14429 étudiant.e.s ; hors réponses « autre » ; pondération individuelle.



Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 8700 étudiant.e.s ; pondération individuelle.

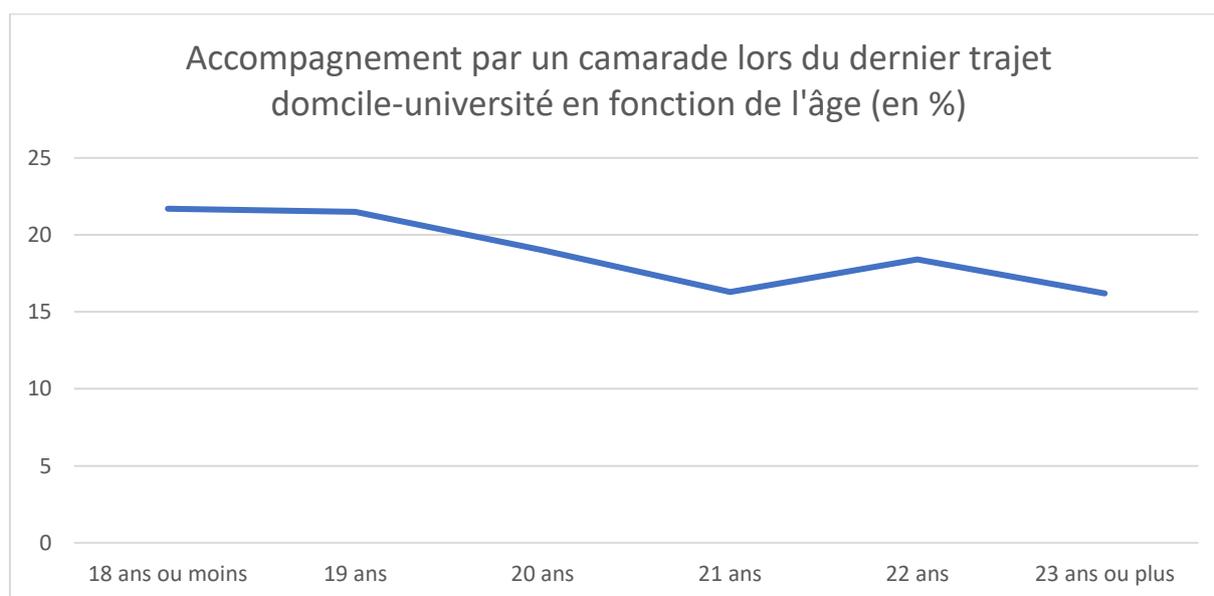
## Annexe 15 : Diagramme à barres de l'accompagnement lors du dernier trajet (domicile-université) en fonction du mode d'habitation



Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.

Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 14403 étudiant.e.s ; hors réponses « autre » ; pondération individuelle.

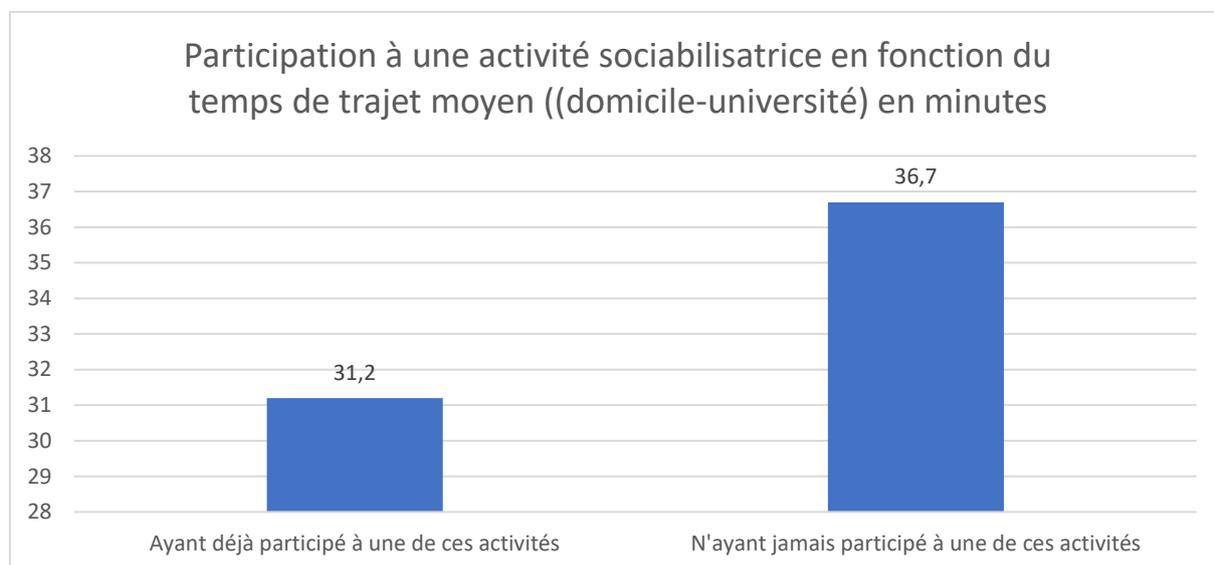
## Annexe 16 : Courbe de l'accompagnement lors du dernier trajet (domicile-université) en fonction de l'âge



Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.

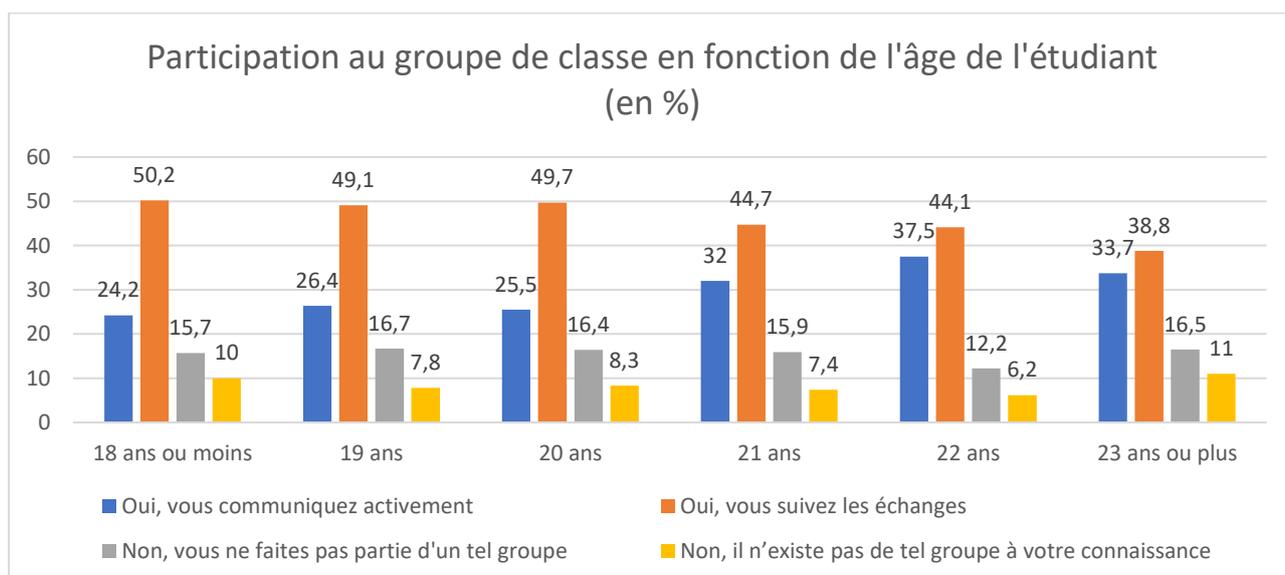
Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 14224 étudiant.e.s ; hors réponses « autre » (pour le mode d'habitation) ; pondération individuelle.

Annexe 17 : Diagramme à barres de la participation à une activité sociabilisatrice en fonction du temps de trajet (domicile-universitaire) moyen



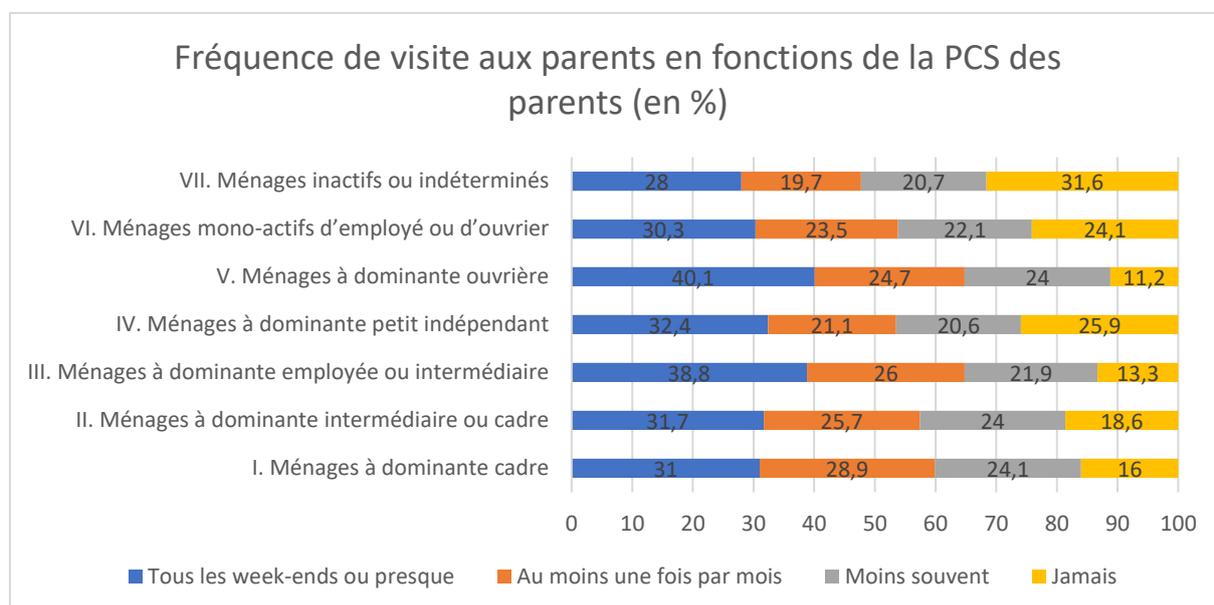
Source : Enquête “Les relations sociales des étudiant.es” (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 10676 étudiant.e.s ; hors réponses supérieures à 120 minutes ; pondération individuelle.

Annexe 18 : Diagramme à barres de la participation au groupe de classe en fonction de l'âge de l'étudiant



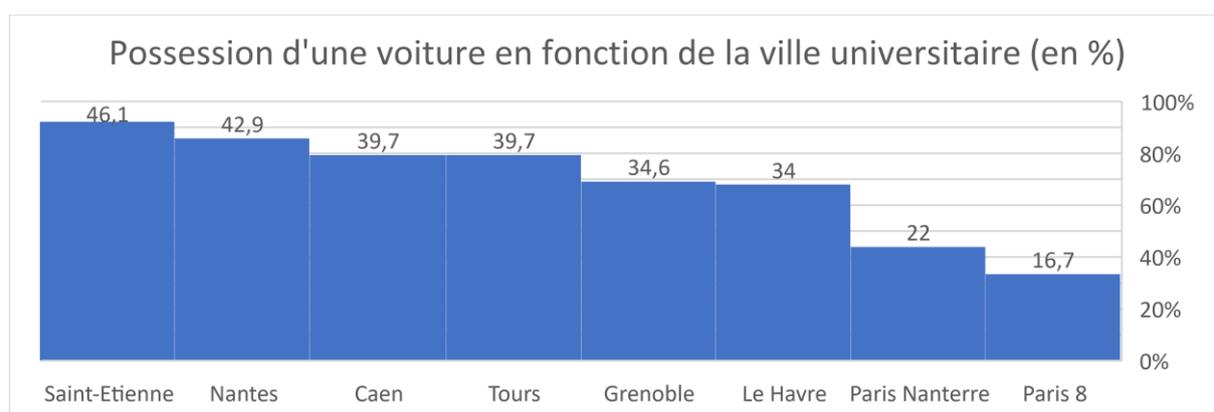
Source : Enquête “Les relations sociales des étudiant.es” (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 14604 étudiant.e.s ; pondération individuelle.

## Annexe 19 : Diagramme à barres de la fréquence de visite aux parents en fonction de la PCS de ces derniers



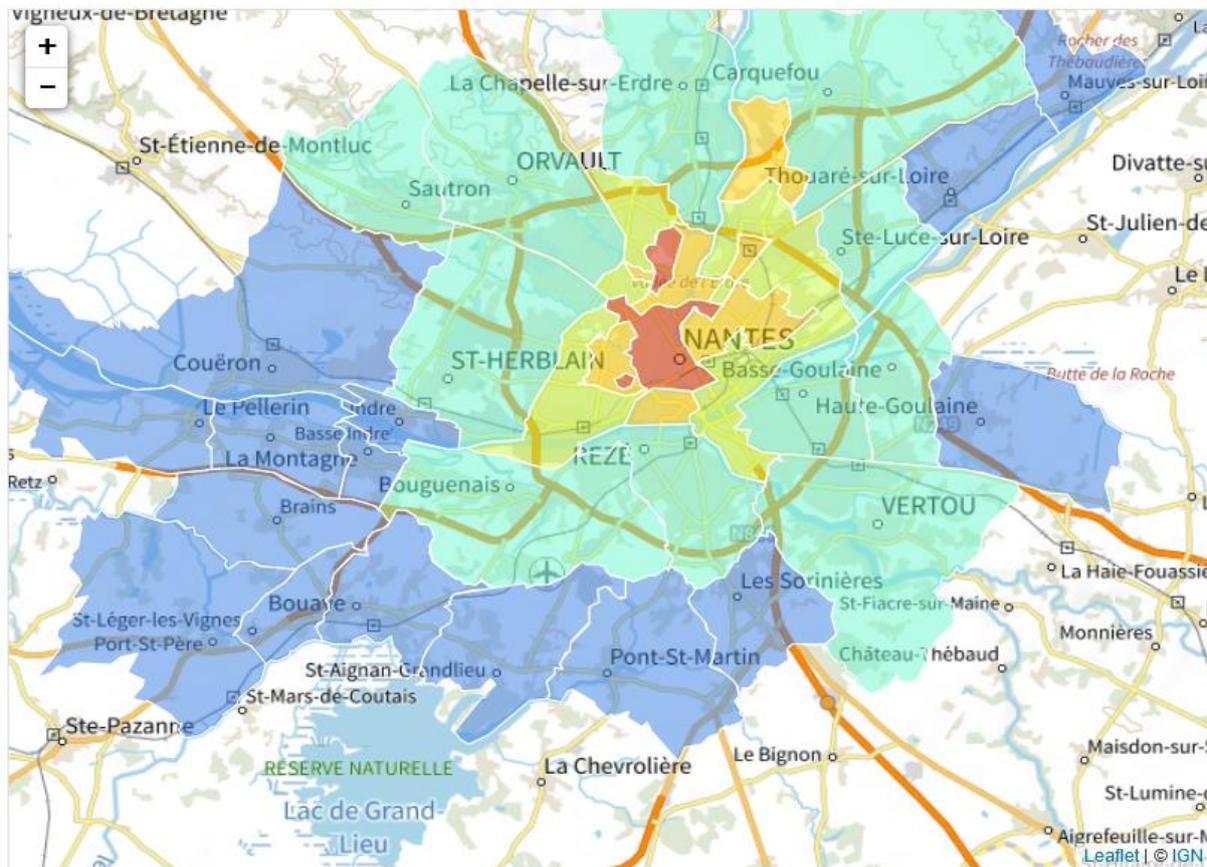
Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 8980 étudiant.e.s ; hors étudiants cohabitants avec ses parents ; pondération individuelle.

## Annexe 20 : Histogramme de la possession d'une voiture selon l'université

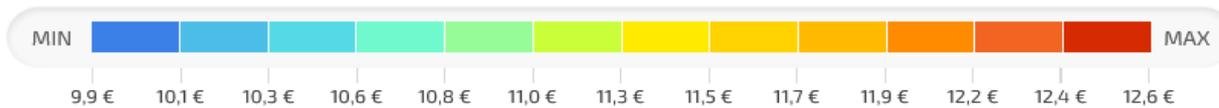


Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 14746 étudiant.e.s ; pondération individuelle.

Annexe 21 : Représentation cartographique des niveaux de loyers dans l'agglomération de Nantes.



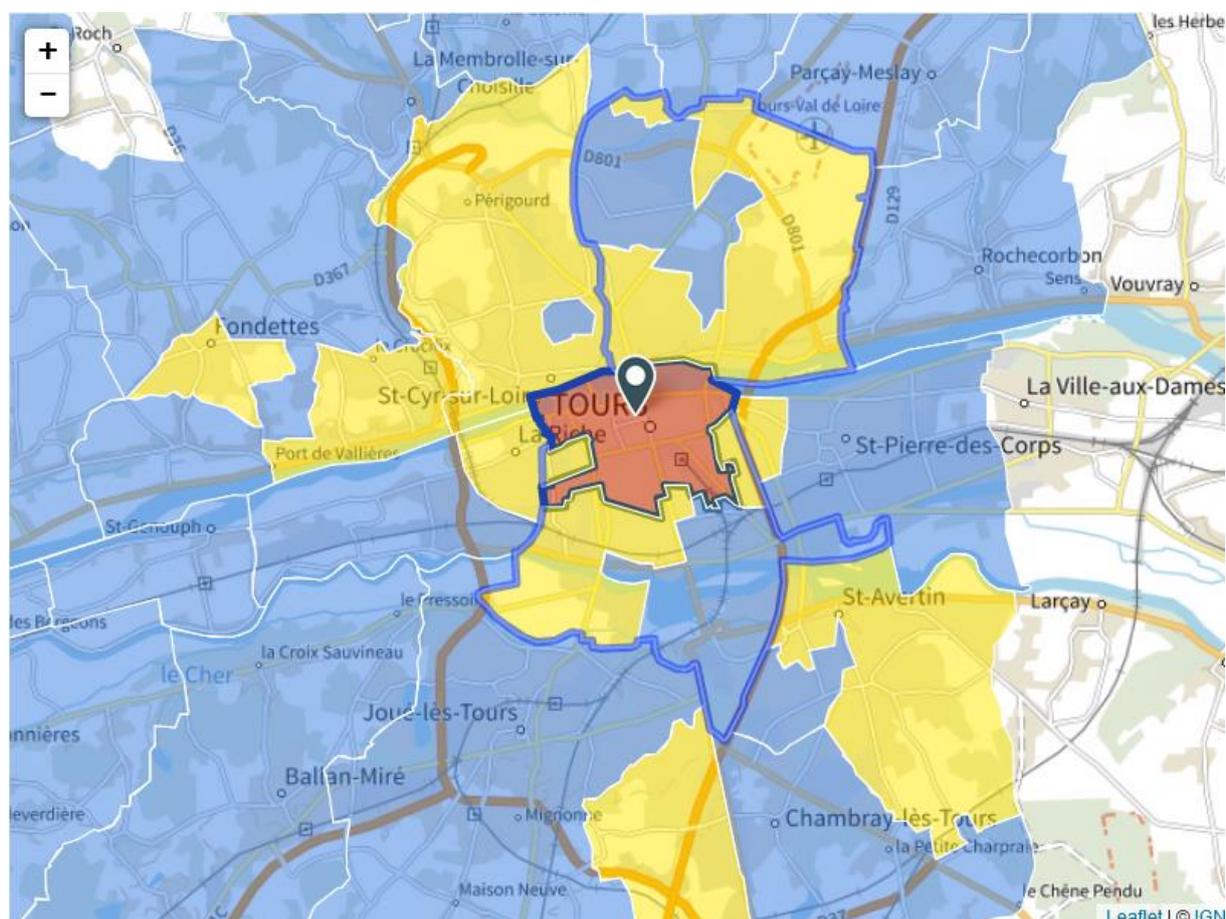
ENSEMBLE DES LOYERS, ENSEMBLE DES LOGEMENTS, EN € PAR M<sup>2</sup> ET PAR MOIS, 2021



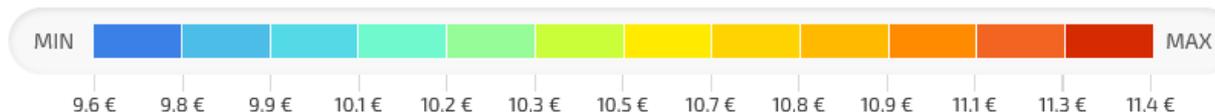
Source : Observatoire locatif privé de l'agglomération nantais (Cina-Auran), 2021<sup>226</sup>

<sup>226</sup> Observatoires des loyers, prix moyen loyer et investissement locatif, consulté le 3 septembre 2023, <https://www.observatoires-des-loyers.org/6/niveau-des-loyers-en-cartes/agglomeration-de-nantes.htm#ca=l4400>

Annexe 22 : Représentation cartographique des niveaux de loyers dans l'agglomération de Tours.



**ENSEMBLE DES LOYERS, ENSEMBLE DES LOGEMENTS, EN € PAR M<sup>2</sup> ET PAR MOIS, 2021**

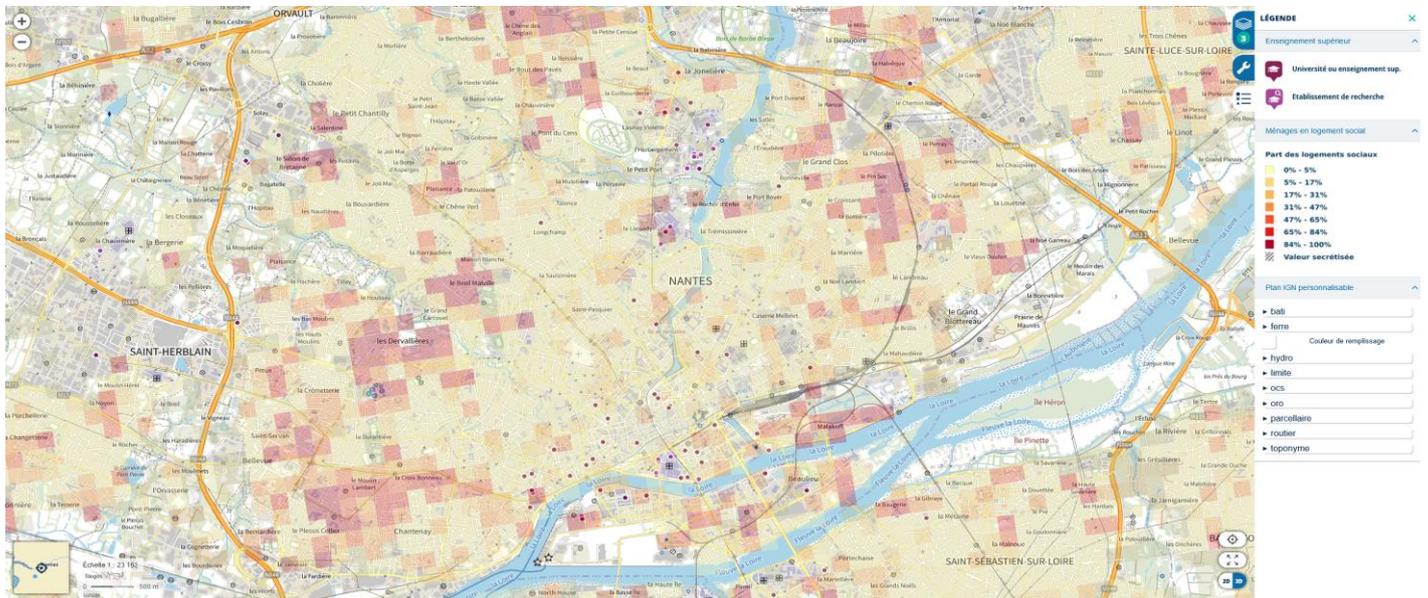


Source : Observatoire des loyers du parc privé de la métropole tourangelle, 2021<sup>227</sup>

<sup>227</sup> Observatoire des loyers : Prix loyer moyen, « Niveau des loyers à : Tours », Observatoire des loyers : Prix loyer moyen, investissement locatif - Observatoires locaux (Observatoire des loyers : Prix loyer moyen, investissement locatif - Observatoires locaux), consulté le 3 septembre 2023, <https://www.observatoires-des-loyers.org/6/niveau-des-loyers-en-cartes/agglomeration-de-tours/commune/tours.htm?address=tours,%2037000>

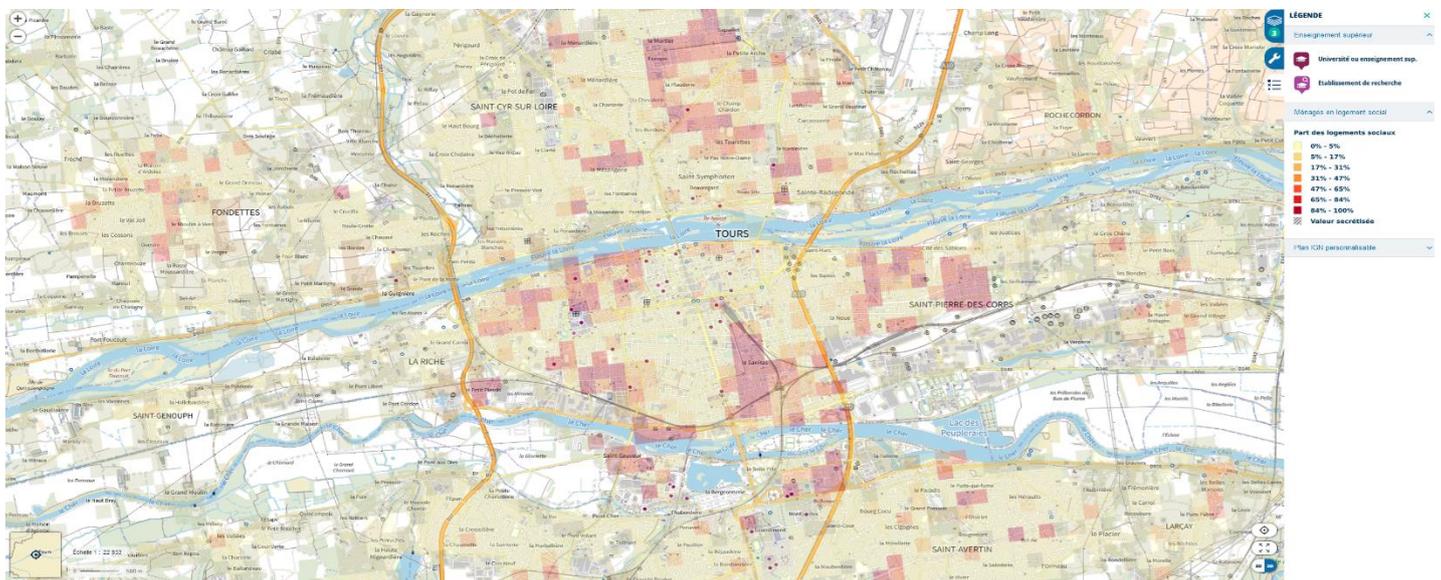
# Annexe 23 : Représentation cartographique du pourcentage de logement sociaux à Nantes et à Tours

## Cartographie des lieux d'enseignement supérieur et de la concentration des logements sociaux à Nantes



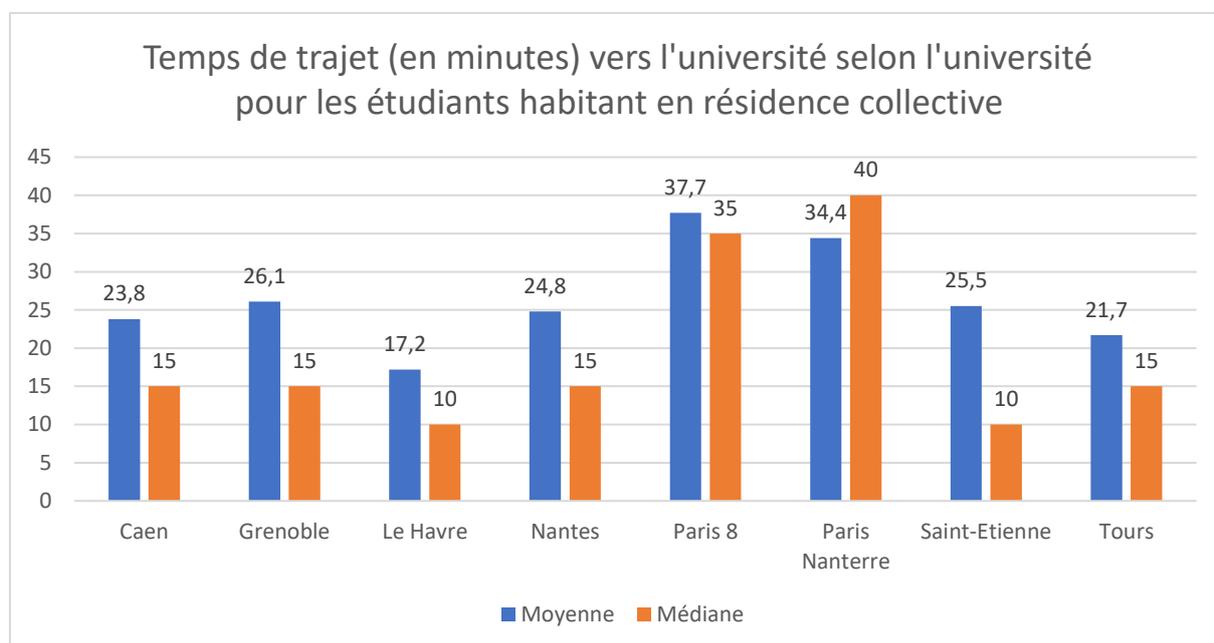
Source : Géoportail.

## Cartographie des lieux d'enseignement supérieur et de la concentration des logements sociaux à Tours



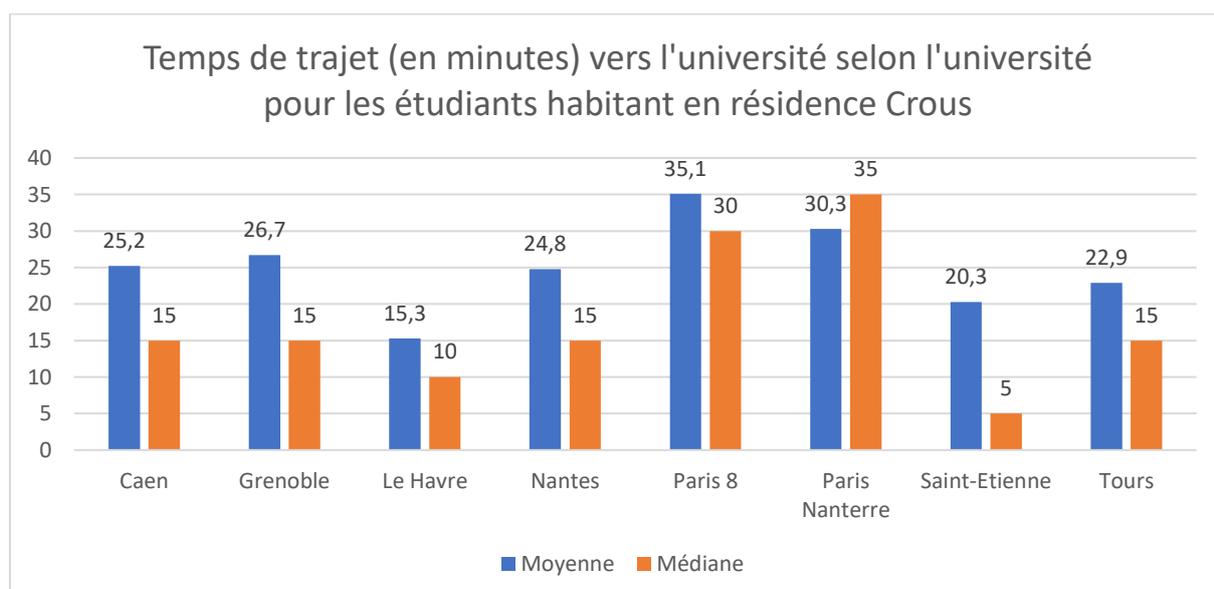
Source : Géoportail.

## Annexe 24 : Histogramme du temps de trajet pour les étudiants résidant en résidence collective selon l'université



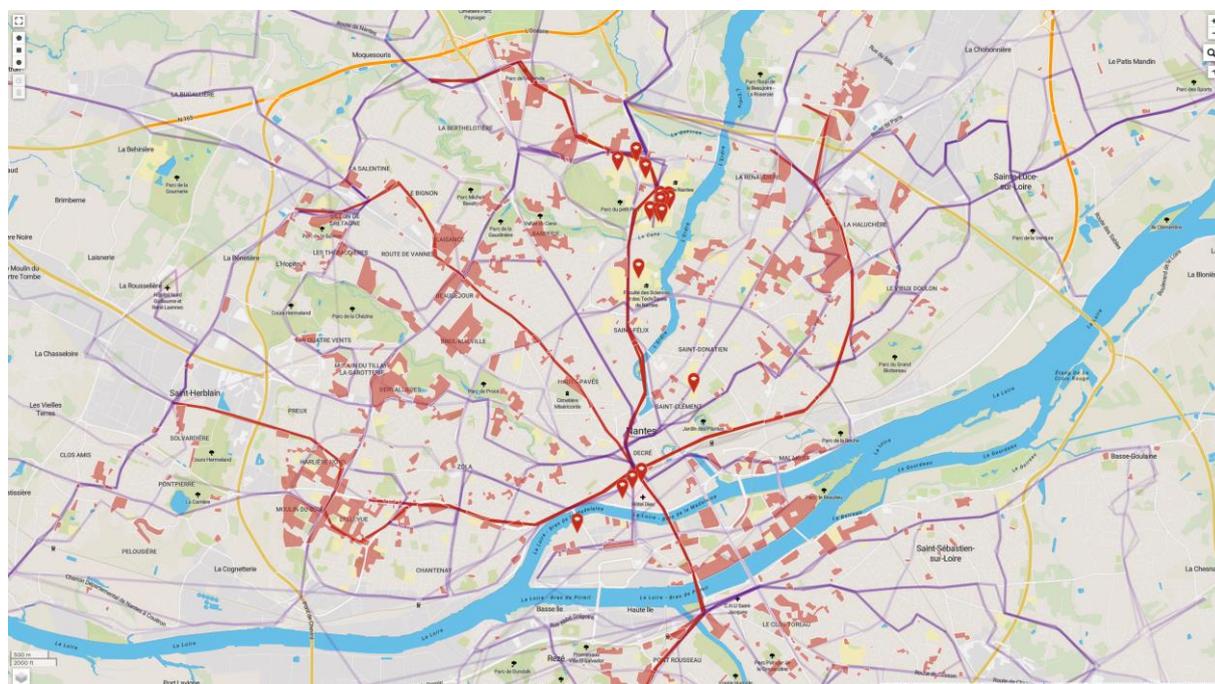
Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants vivant en résidence collective ayant répondu dans chacune des universités soit 1201 étudiant.e.s ; hors étudiants ayant un temps de trajet supérieur à 120 minutes ; pondération individuelle.

## Annexe 25 : Histogramme du temps de trajet pour les étudiants résidant en résidence Crous selon l'université



Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants vivant en résidence collective ayant répondu dans chacune des universités soit 760 étudiant.e.s ; hors étudiants ayant un temps de trajet supérieur à 120 minutes ; pondération individuelle.

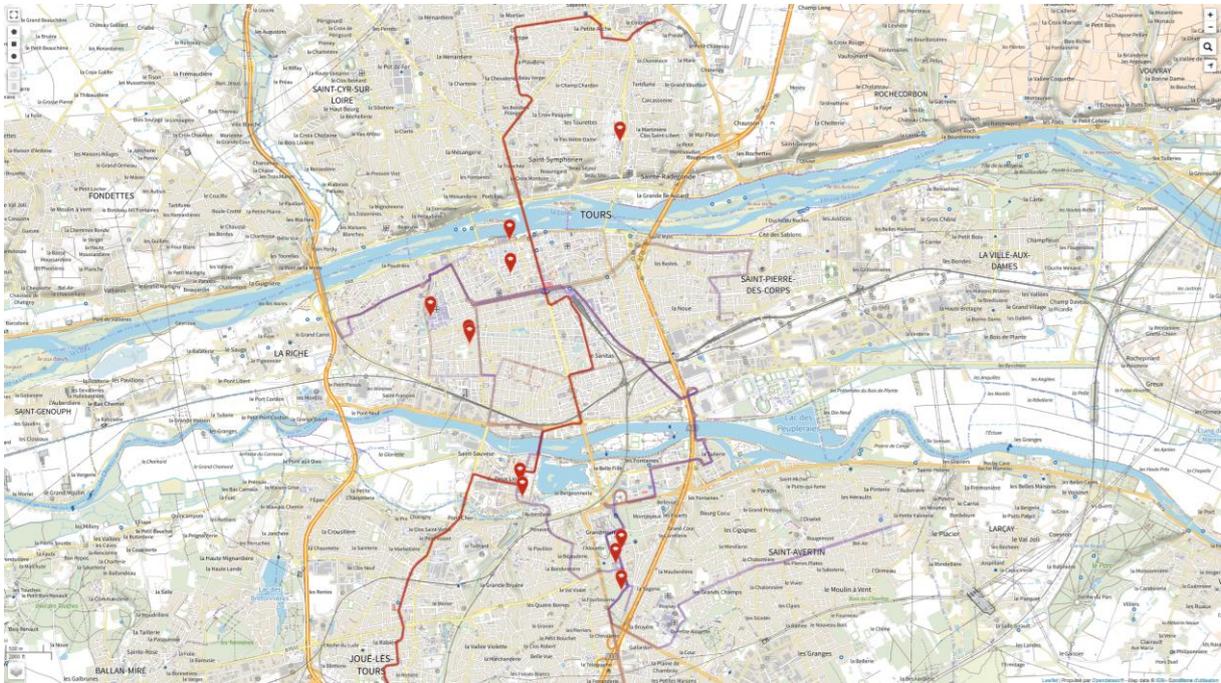
## Annexe 26 : Desserte en transport de la métropole nantaise en fonction des zones d'habitat collectif et des lieux d'études supérieures



Source : <https://data.nantesmetropole.fr>

Légende : - - - = Ligne de tram ; - - - = Ligne de bus ; ● = Etablissement de Nantes Université ; ■ = Zone où l'habitat collectif est majoritaire (HLM ; Crous ; etc.)

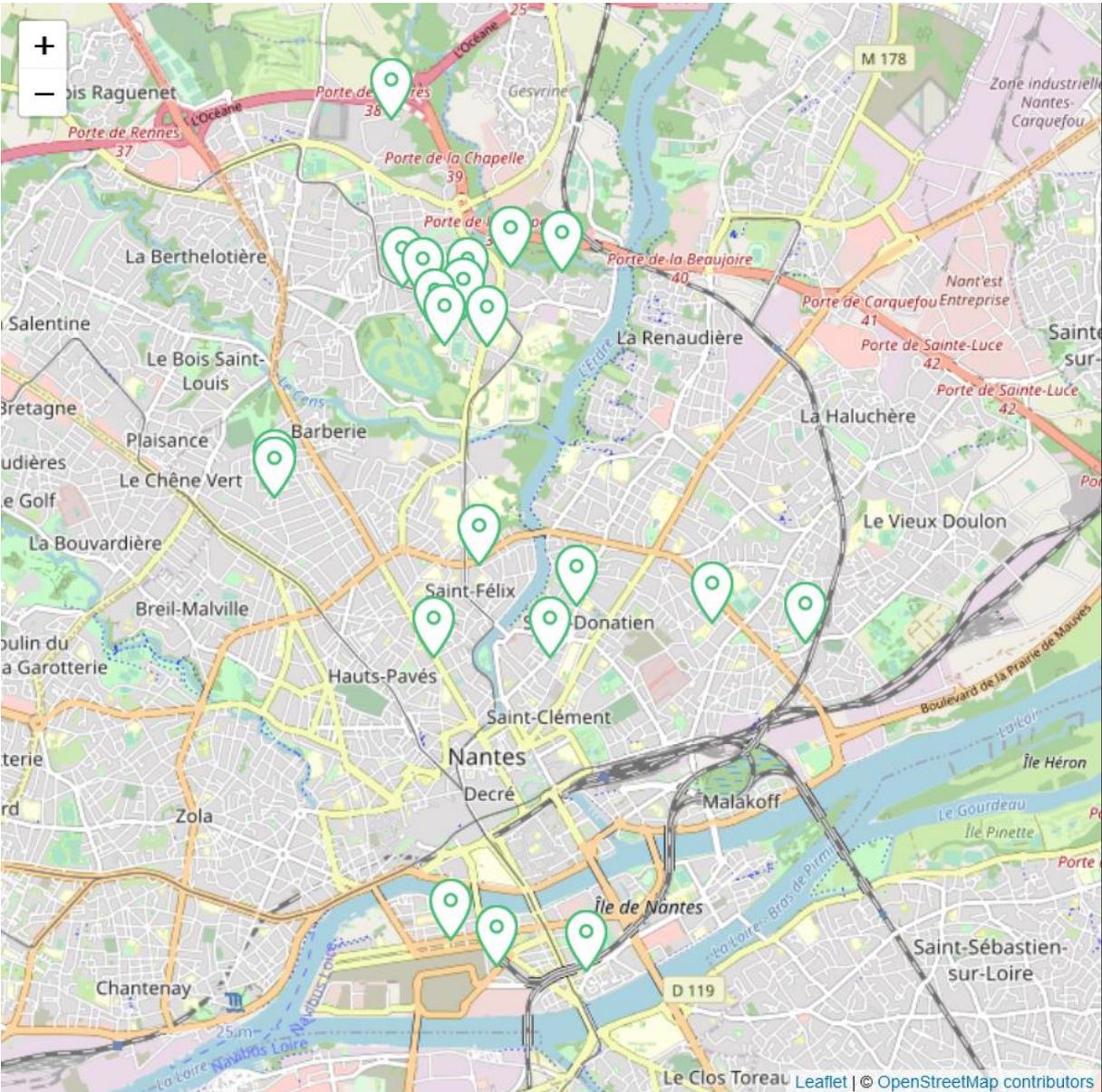
## Annexe 27 : Desserte en transport de la métropole tourangelle en fonction des zones d'habitat collectif et des lieux d'études supérieures



Source : <https://data.tours-metropole.fr>

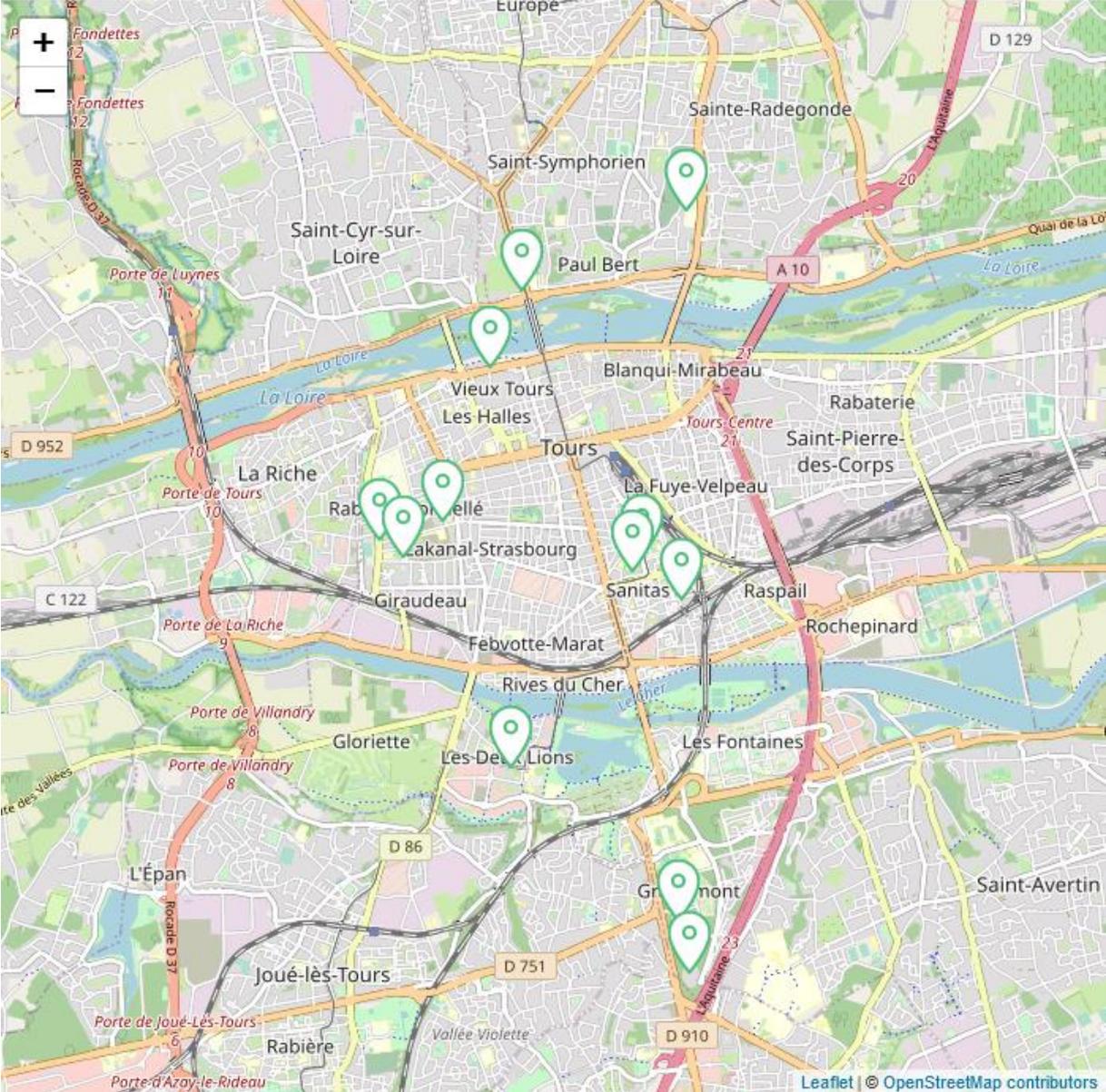
Légende : --- = Ligne de tram ; --- = Ligne de bus (« fréquence forte ») ; ● = Etablissement de l'université de Tours

Annexe 28 : Localisation des résidences Crous à Nantes



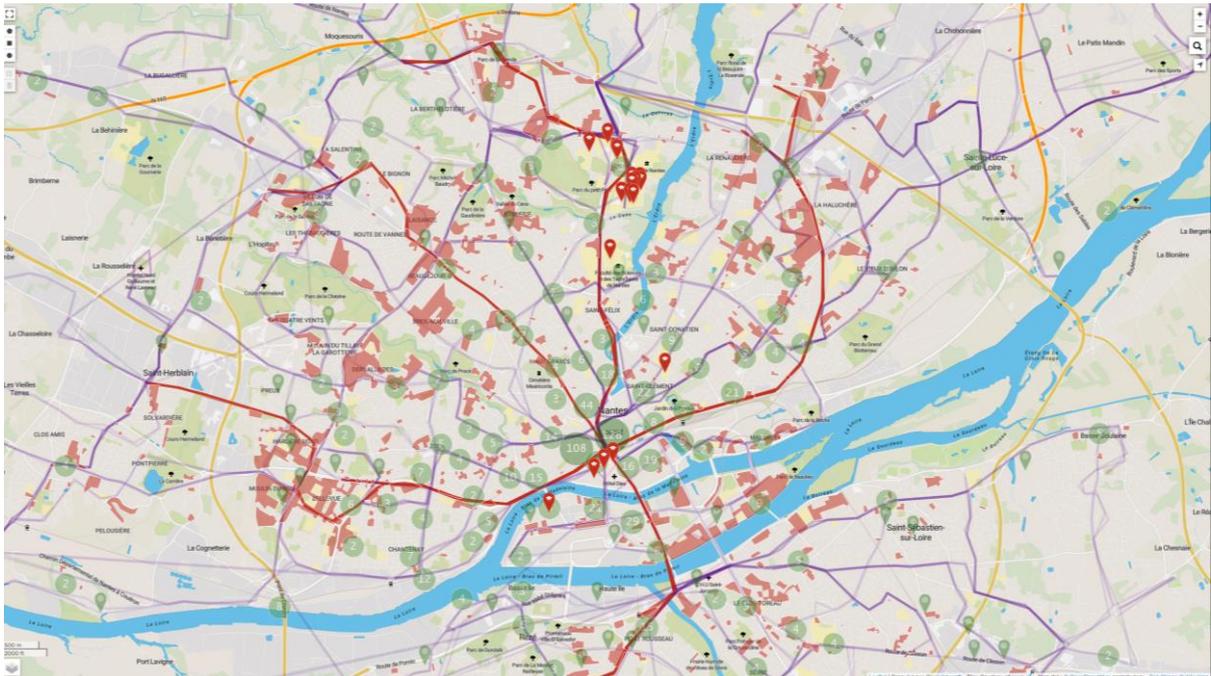
Source : <https://www.crous-nantes.fr/se-loger/liste-de-nos-logements/>

Annexe 29 : Localisation des résidences Crous à Tours



Source : <https://www.crous-orleans-tours.fr/se-loger/liste-de-nos-logements/>

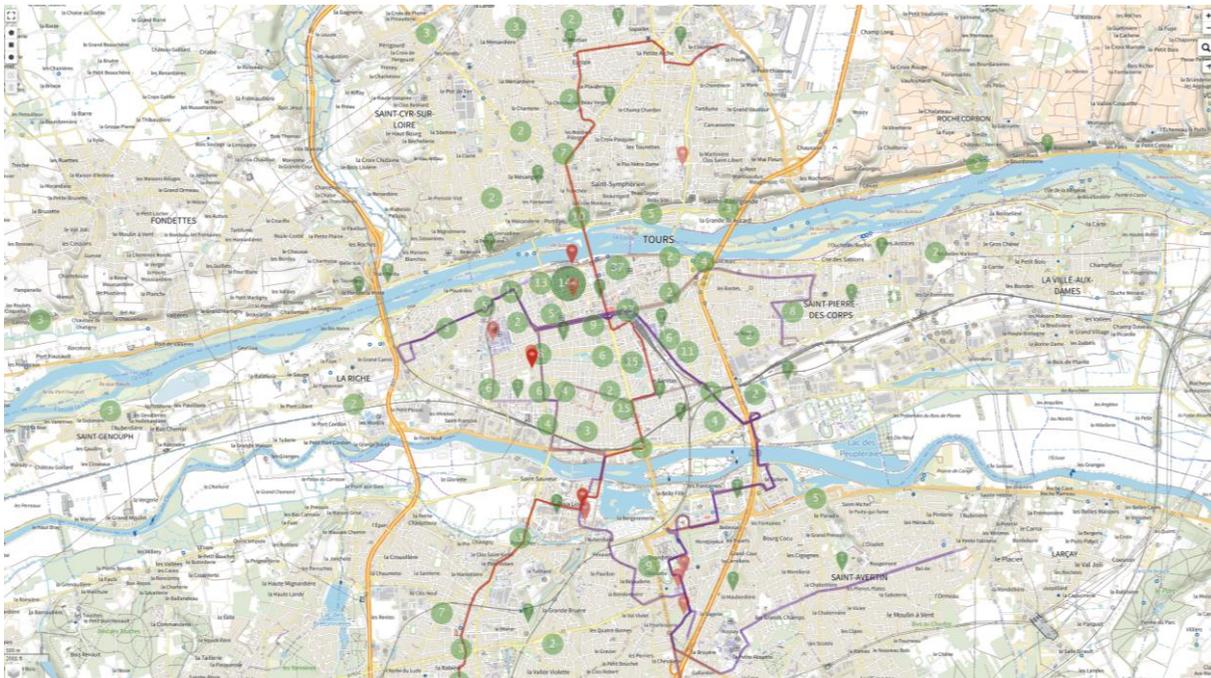
## Annexe 30 : Répartition des bars à Nantes



Source : <https://data.nantesmetropole.fr>

Légende : --- = Ligne de tram ; --- = Ligne de bus ; ● = Etablissement de Nantes Université ; ■ = Zone où l'habitat collectif est majoritaire (HLM ; Crous ; etc.) ; ● = débit de boisson

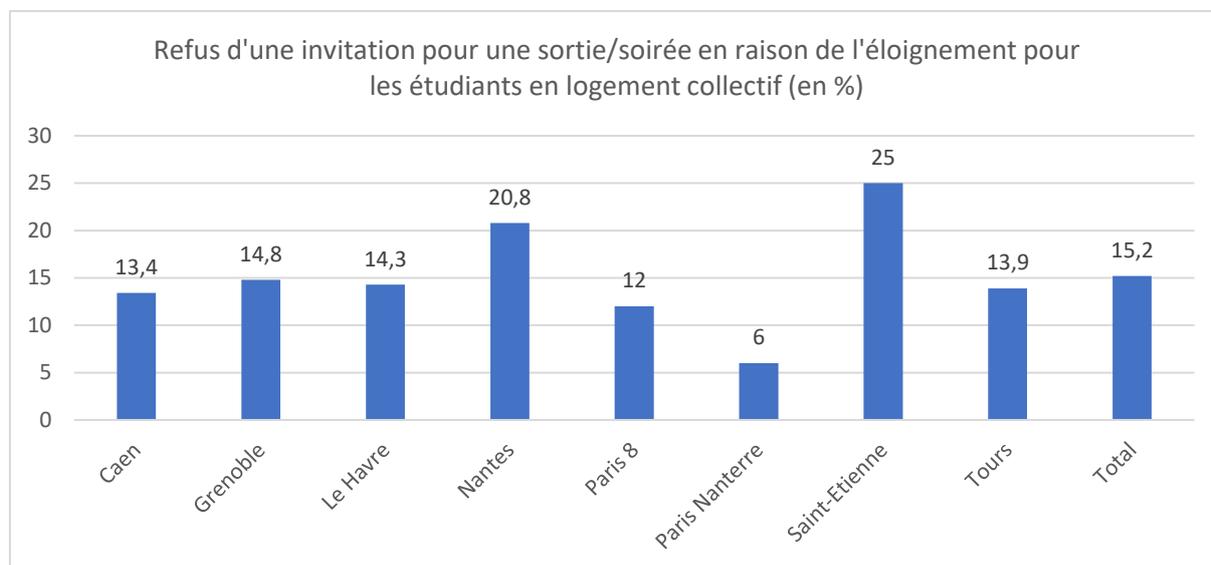
## Annexe 31 : Répartition des bars à Tours



Source : <https://data.tours-metropole.fr>

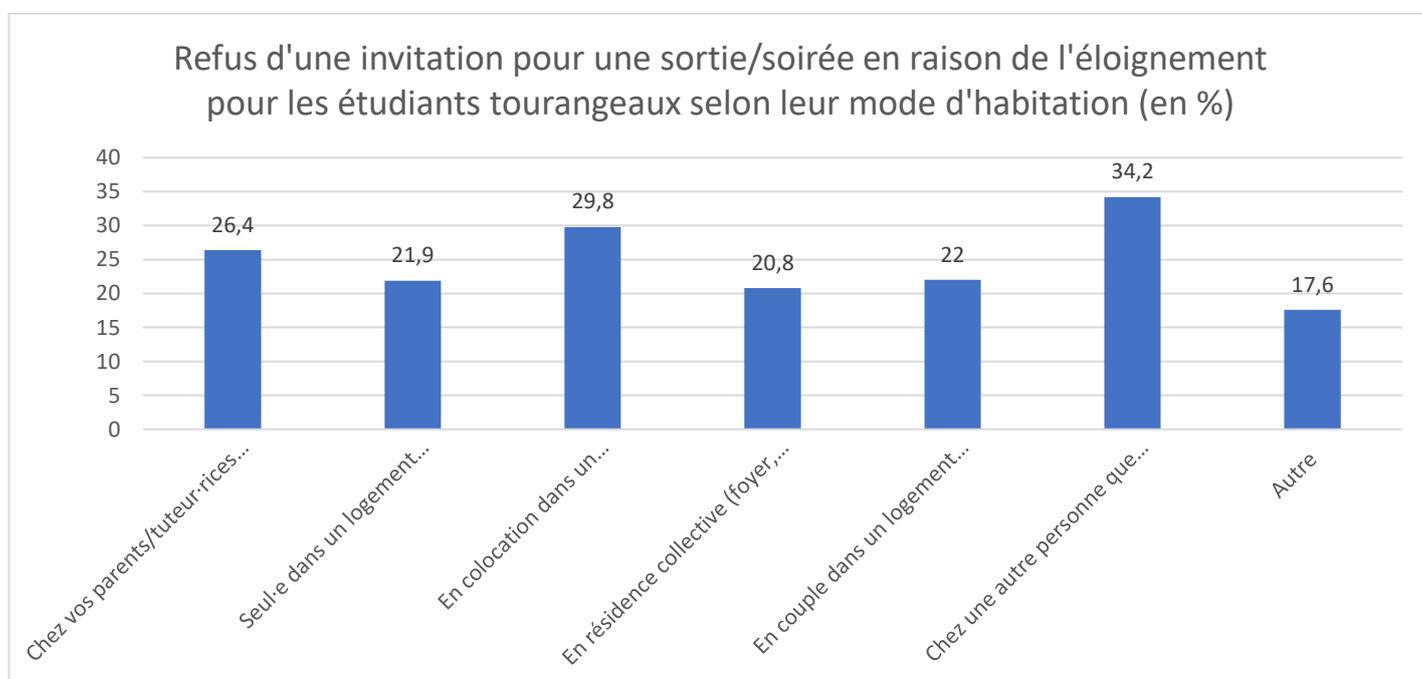
Légende : --- = Ligne de tram ; --- = Ligne de bus (« fréquence forte ») ; ● = Etablissement de l'université de Tours ; ● = débit de boisson

## Annexe 32 : Histogramme des refus de sorties pour les étudiants en logement collectif



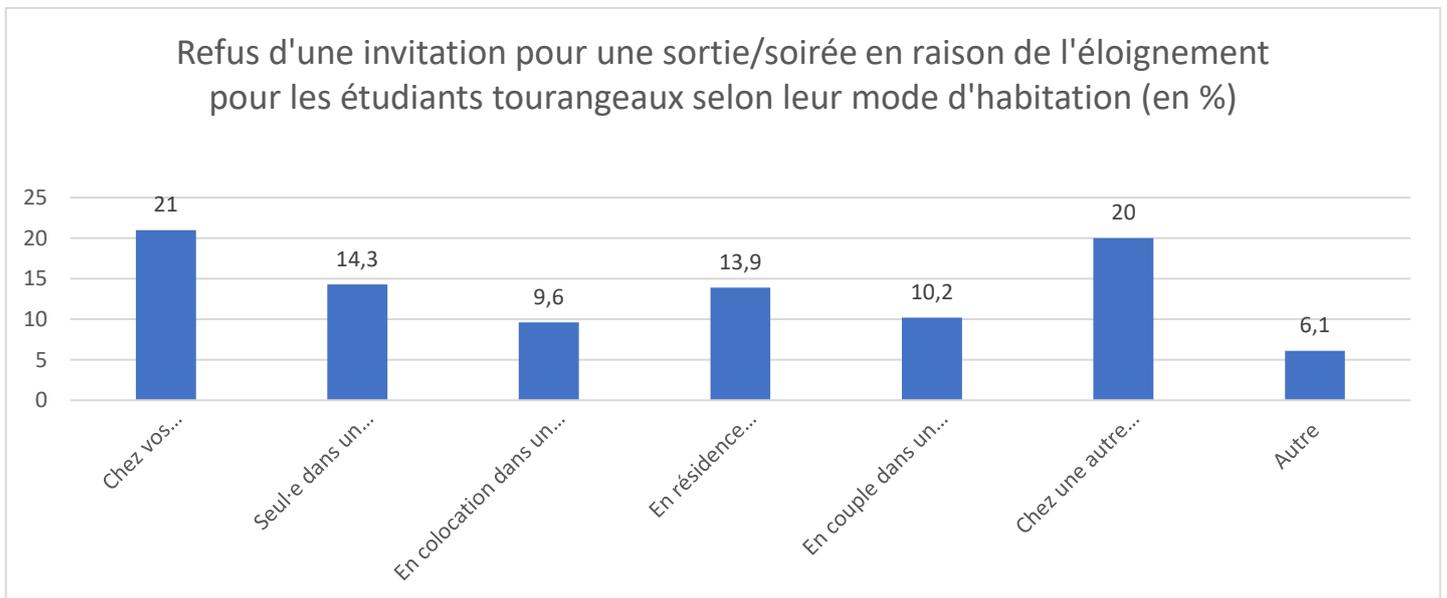
Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants ayant répondu dans chacune des universités soit 1449 étudiant.e.s ; pondération individuelle.

## Annexe 33 : Histogramme des refus de sorties pour les étudiants nantais selon leur mode d'habitation



Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
 Champ : Tous les étudiants nantais ayant répondu, soit 2624 étudiant.e.s ; pondération individuelle.

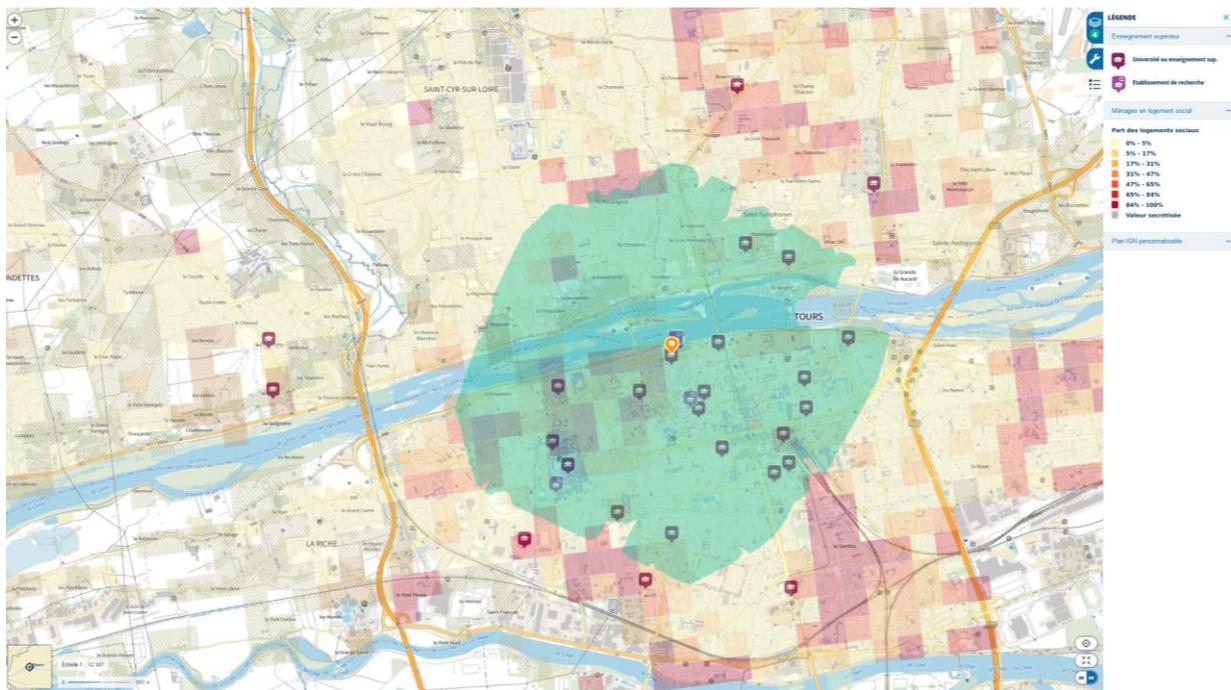
## Annexe 34 : Histogramme des refus de sorties pour les étudiants tourangeaux selon leur mode d'habitation



Source : Enquête "Les relations sociales des étudiant.es" (ETUSOC), Collectif POF, novembre-décembre 2022.  
Champ : Tous les étudiants tourangeaux ayant répondu, soit 2488 étudiant.e.s ; pondération individuelle.

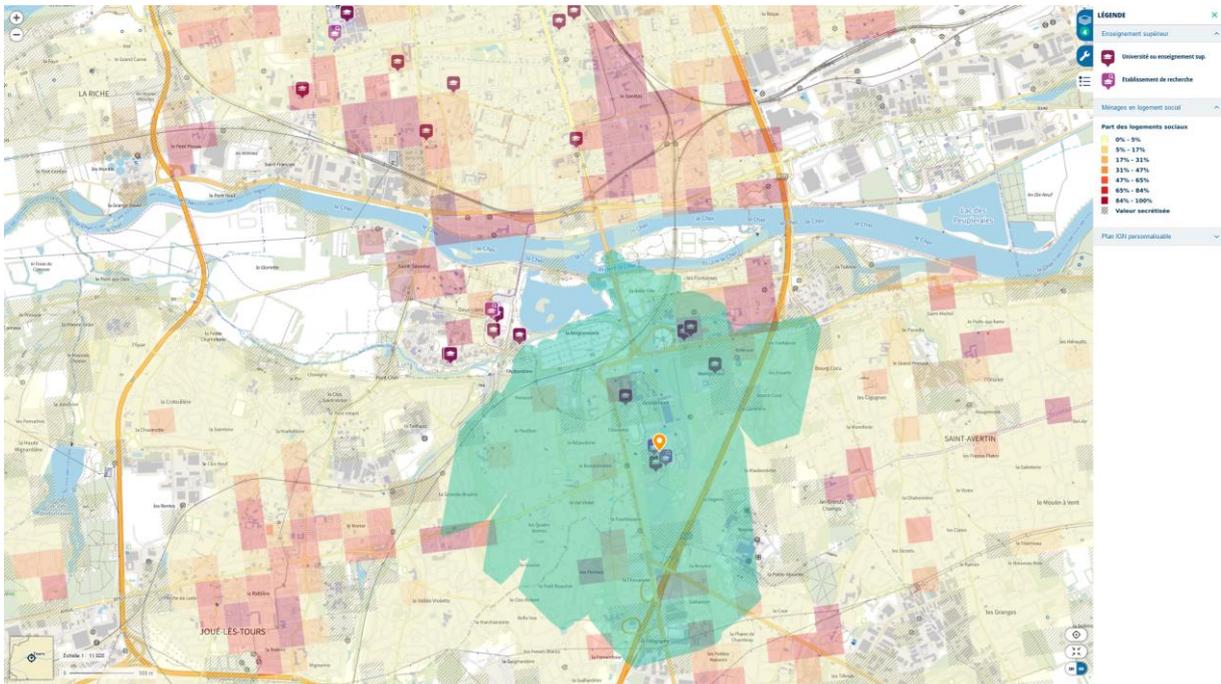
## Annexe 35 : Carte isochrone (30 mins à pied) depuis les différents campus tourangeaux

### Cartographie de la zone accessible en trente minutes à pied depuis le campus des Tanneurs (SHS, Lettres & Langues)



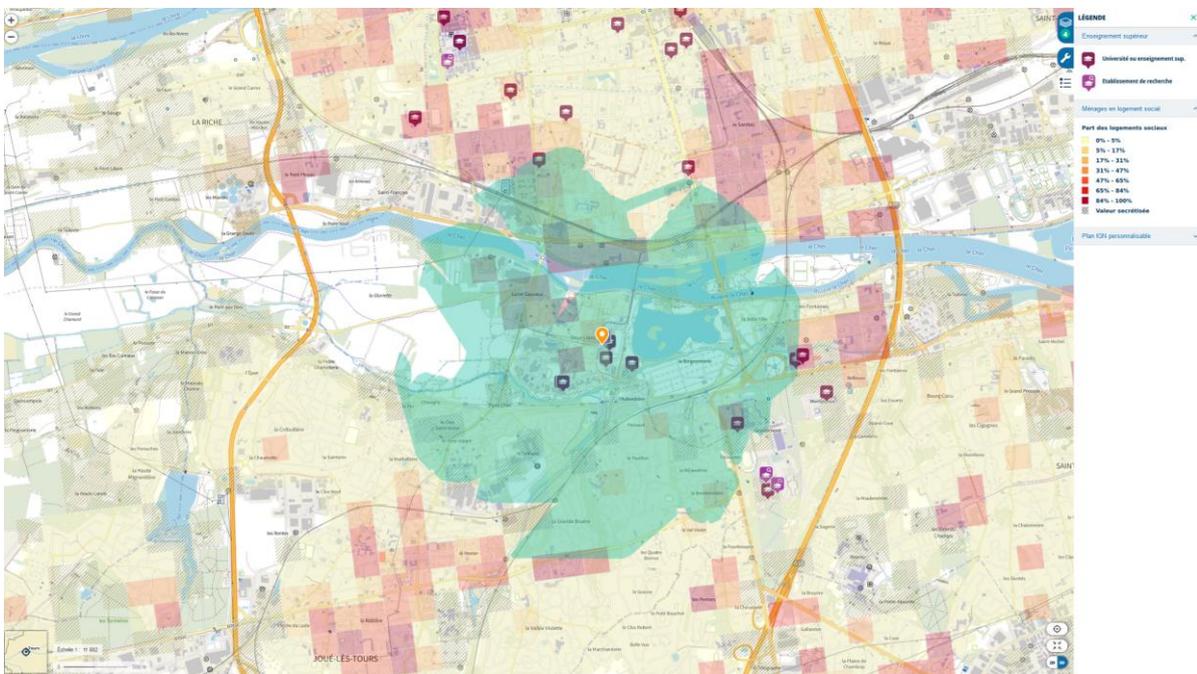
Source : Géoportail.

## Cartographie de la zone accessible en trente minutes à pied depuis le campus de Grandmont (Sciences)



Source : Géoportail.

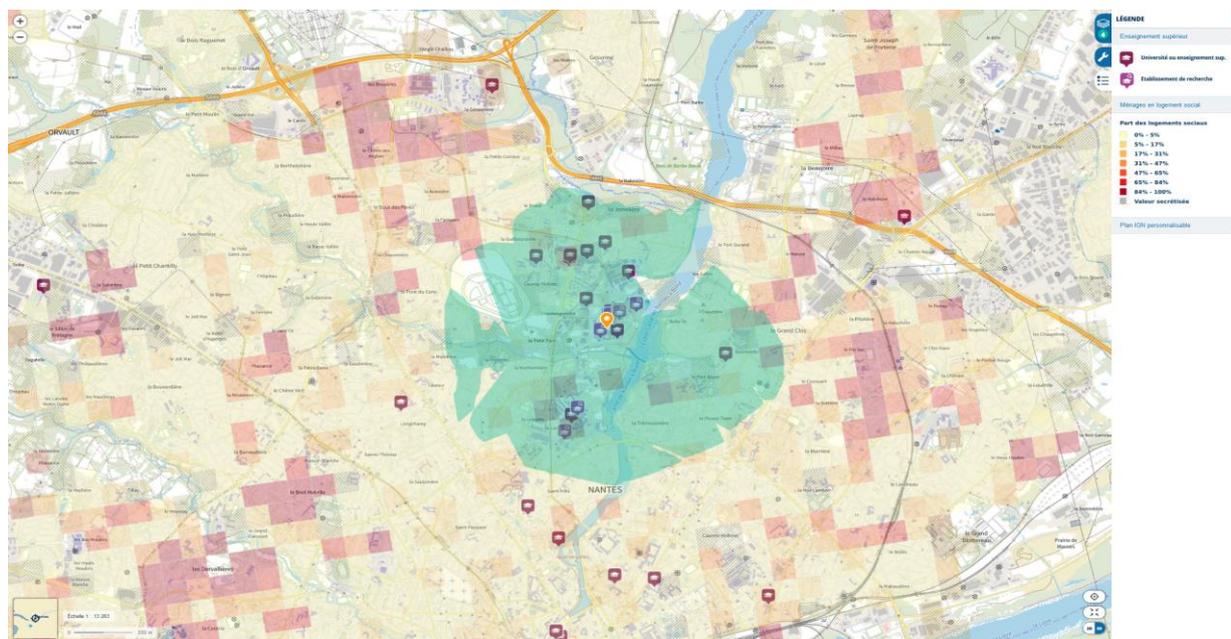
## Cartographie de la zone accessible en trente minutes à pied depuis le campus des Deux Lions (Droit, Sciences Politiques & Géographie)



Source : Géoportail.

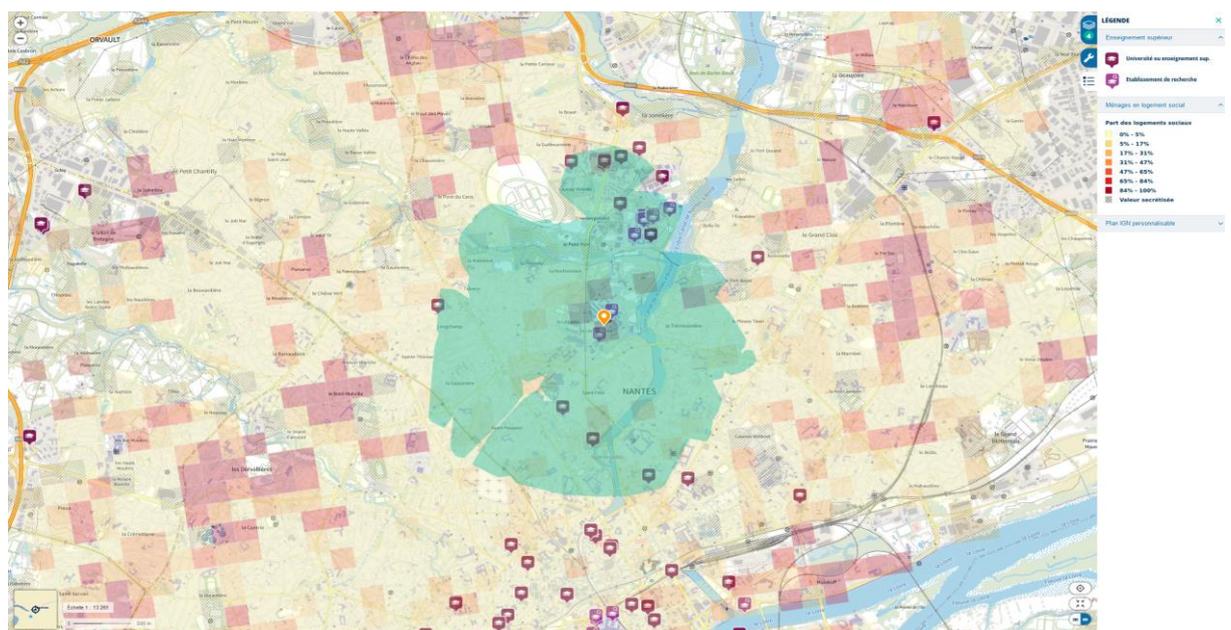
## Annexe 36 : Carte isochrone (30 mins à pied) depuis les différents campus nantais

### Cartographie de la zone accessible en trente minutes à pied depuis le campus Tertre/Censive (Droit, SHS, Langues, Lettres, etc.)



Source : Géoportail.

### Cartographie de la zone accessible en trente minutes à pied depuis le campus Michelet (Sciences)



Source : Géoportail.